هكذا من الأصل

TRENTE-NEUVIÈME ANNÉE — Nº 11764 — DERNIÈRE ÉDITION — JEUDI 25 NOVEMBRE 1982



3,50 F

Algérie, 2 DA ; Maroc, 3,00 dir. ; Tunisie, 280 m. ; Allemagne, 1,60 DM ; Autriche, 15 sch. ; Belgique, 26 fr. ; Canada, 1,10 $; Côte d'Ivoire, 275 F CFA ; Danemark, 6,50 Kr. ; Espagne, 80 pes. ; E.-U., 85 c. ; G.-B., 45 p. ; Grèce, 65 dr. ; Irlande, 70 p. ; Italie, 1 000 l. ; Liban, 350 P. ; Libye, 0,350 DL ; Luxembourg, 27 f. ; Norvège, 8,00 kr. ; Pays-Bas, 1,75 fl. ; Portugal, 55 esc. ; Sénégal, 290 F CFA ; Suède, 7,75 kr. ; Suisse, 1,40 f. ; Yougoslavie, 65 d.

Tarif des abonnements page 28

5, RUE DES ITALIENS
75427 PARIS CEDEX 09
Télex MONDPAR 650572 F
C.C.P. 4207 - 23 PARIS
Tél. : 246-72-23

Un coup d'État aurait été déjoué au Ghana

LIRE PAGE 36

BULLETIN DU JOUR

La France et le tiers-monde

Une fois de plus, M. Mitterrand reprend son bâton de pèlerin. C'est à l'Egypte, cette fois, puis à l'Inde qu'il rend visite. Ce qui conduit à s'interroger sur sa passion des voyages. Pour les uns, il ne s'agit de rien d'autre que de la tradition « gaullienne » de présence de la France, envers et contre tout, en particulier contre l'énorme poids des Deux Super-puissances. Pour d'autres, ces déplacements en série relèveraient de la fuite en avant devant des problèmes *socio-économiques* intérieurs, qui n'ont rien, il est vrai, d'exaltant.

On aurait tort en tout cas de faire reproche à M. Mitterrand du voyage qu'il vient d'entreprendre. Trop longtemps, sans doute, l'Egypte n'a pas suffisamment retenu l'attention de Paris, où l'on semblait lui faire, à propos des accords de Camp David, le même procès que les pays du Front du refus.

Aujourd'hui que l'Iran et l'Irak s'épuisent dans une lutte sanglante et que la Syrie subit les contrecoups de la guerre du Liban, l'Egypte retrouve tout naturellement son poids dans le monde arabe. Le pays, certes, est aux prises avec d'énormes problèmes d'ordre intérieur, et le président Moubarak, en dépit de ses déclarations d'intention, n'est toujours pas parvenu à les résorber. Il n'empêche : outre que l'Egypte n'est pas le seul pays du monde — loin de là — à faire face à une situation dramatique, il est important du point de vue politique de ne pas la laisser enfermée dans un tête-à-tête avec les Etats-Unis.

La tâche sera sans doute plus difficile pour M. Mitterrand en Inde. Il faut bien reconnaître que Paris reste encore un partenaire relativement négligeable pour New-Delhi, en grande partie parce que les industriels français n'ont pas compris l'importance de ce grand pays asiatique. Pour donner un contenu réel à la coopération franco-indienne — il existe déjà une large communauté de vues dans le domaine politique, — le président de la République veut l'étendre aux secteurs scientifique, médical et technologique. Les possibilités sont grandes dans ce pays, qui tient à conserver un niveau honorable derrière les pays industrialisés. Encore faut-il de la constance et ne pas tout miser sur les ventes d'armement.

En fait, la politique qui consiste à considérer l'Inde, avec l'Algérie et le Mexique, comme partenaire ultra-privilégié, manque quelque peu de réalisme.

Tout se passe comme si M. Mitterrand, sans le dire ouvertement, avait été amené à modérer son grand dessein « tiers-mondiste », pour des raisons économiques évidentes certes, mais aussi pour des considérations de « Realpolitik ». La primauté accordée à l'Afrique francophone, hors de toute considération idéologique, tout comme la valse hésitation sur l'affaire des Malouines, s'expliquent indéniablement par un retour au « réalisme ». Il n'en reste pas moins que la solidarité proclamée de la France avec le tiers-monde doit s'exprimer dans ce dialogue Nord-Sud, qui n'en finit pas de s'établir du fait des réserves — c'est le moins qu'on puisse dire — des Etats-Unis. La tâche là encore sera difficile, tant les tendances protectionnistes sont vives aussi bien au niveau commercial qu'humain (le rétablissement des visas a été très mal compris dans nombre de pays). Il sera intéressant, de ce point de vue, de voir si les pays industrialisés du GATT consacrent ne serait-ce qu'une infime partie de leurs discussions de cette semaine, à Genève, à cette question.

La désignation de M. Nakasone à la tête du gouvernement met fin à la crise japonaise

M. Nakasone sera le nouveau premier ministre du Japon et succèdera à ce poste à M. Suzuki, démissionnaire depuis le 12 octobre dernier. Il a en effet été élu à une large majorité à la présidence du parti libéral démocrate au pouvoir, ce qui le désigne automatiquement aux fonctions de chef du gouvernement.

De notre correspondant

Tokyo. — M. Yasuhiro Nakasone *est arrivé très largement en tête,* ce mercredi 24 novembre, lors de la première procédure de vote en vue de désigner le successeur de M. Suzuki aux postes de président du parti libéral démocrate (P.L.D.) et, conjointement, de premier ministre du Japon.

Ministre chargé de la réforme *administrative dans le cabinet* sortant, M. Nakasone (soixante-quatre ans) était le candidat de l'ancien premier ministre, M. Kakuei Tanaka, éminence grise du P.L.D. et principal inculpé dans l'affaire des pots-de-vin Lockheed. Il a obtenu plus de 50 % des votes des militants de base du parti conservateur (environ un million *de votants). Avec près de* 600 000 votes favorables, M. Nakasone devance de loin ses trois adversaires : MM. Komoto, ministre de la planification (265 000 voix), Abe, ministre de l'industrie et du commerce extérieur (80 000), et Nakagawa, directeur de l'Agence pour la science et la technologie (65 000).

Tirant les conséquences de ce scrutin, MM. Komoto et Abe ont fait savoir qu'ils retiraient leurs candidatures — ce qui rend inutile le « second tour » initialement prévu pour jeudi devant les parlementaires du P.L.D.

Ce résultat, plutôt inattendu dans son ampleur, constitue d'abord une nouvelle et éclatante victoire pour M. Tanaka. A quelques mois du verdict que la justice doit rendre sur son rôle dans l'affaire Lockheed, il devrait, par l'intermédiaire du nouveau premier ministre et sauf incident de parcours imprévu, renforcer encore son emprise sur le parti et sur le gouvernement.

R.-P. PARINGAUX.

(Lire la suite page 6.)

Le nombre des détenus augmente en dépit de la nouvelle politique pénale

Le nombre des détenus dans les prisons françaises est devenu préoccupant pour le gouvernement. Non seulement il ne cesse d'augmenter, mais le pourcentage des prévenus, c'est-à-dire des personnes en attente d'être jugées, croît, lui aussi, de manière inquiétante.

Cette progression est désormais l'un des soucis majeurs de M. Robert Badinter, dont la politique pénale — le pari, pourrait-on dire — vise à une stabilisation de la population pénitentiaire.

Il y avait trente-quatre mille six cent quarante-cinq détenus le 1er novembre, contre trente mille cinq cent soixante-sept au lendemain de l'amnistie de l'été 1981. La proportion des personnes détenues avant jugement est aujourd'hui de 52 %. Leur nombre a augmenté de près de 4 % en un seul mois.

Un moment, le garde des sceaux a cru que son pari était gagné. C'était au mois d'août. Depuis mars, le nombre de détenus oscillait autour de 32 000. Mais la progression a repris inexorablement. Il y avait 34 645 détenus le 1er novembre (outre-mer exclue) contre 31 173 il y a un an, soit une progression de 11 %. A ce rythme, on peut se demander si le chiffre de 36 115 atteint le 1er novembre 1980, six mois avant la victoire de la gauche, ne *sera pas bientôt dépassé.*

Plus grave encore pour la politique gouvernementale est l'augmentation du nombre des prévenus. Ils étaient 17 513 le 1er octobre, mais 18 242 le 1er novembre, soit une progression de 4 % en un seul mois. Inexorablement, là encore, la proportion des personnes détenues avant jugement augmente, comme en témoignent ces statistiques enregistrées ces dernières années, le 1er novembre : 1979, 45,61 % ; 1980, 46,19 % ; 1981, 52,32 % ; 1982, 52,65 %.

Ce phénomène est le plus préoccupant, car il signifie que la justice ne fait plus face à sa mission. Aussi bien pour le délinquant que pour la victime, la promptitude de la sanction est, en effet, un impératif. Faute de quoi la confiance en la justice *s'effrite.* Elle n'est du reste pas fameuse si l'on en croit un sondage SOFRES-*le Nouvel Observateur* (numéro du 30 octobre), qui la place au dernier rang des institutions auxquelles les Français font confiance.

Cette augmentation du nombre des prévenus a des conséquences criminogènes évidentes pour les jeunes délinquants qui doivent parfois attendre des mois avant d'être jugés, partageant leur cellule avec des *malfaiteurs endurcis.* La présomption d'innocence devient une formule creuse lorsqu'une telle situation se prolonge.

Lorsque, après plusieurs mois, un prévenu ou un inculpé comparaît, la tentation est forte pour les tribunaux de le condamner à une peine de durée identique à celle de la détention provisoire, quel que soit son degré de culpabilité. Une autre hypothèse est l'acquittement ou la relaxe pure et simple. Une affaire récente montre quel est le montant de l'indemnisation à laquelle peut alors prétendre la personne détenue abusivement : 520 F par mois.

BERTRAND LE GENDRE.

(Lire la suite page 11.)

DANS NOTRE PROCHAIN NUMÉRO

Un entretien avec M. Mitterrand

Les rapports entre M. Mauroy et le P.S.

Le premier ministre en appellerait « au parti tout entier » en cas de trop forte contestation interne

M. Pierre Mauroy, qui a engagé, mardi soir 23 novembre, la responsabilité du gouvernement sur le projet de loi visant à effacer les dernières « séquelles » de la guerre d'Algérie, a justifié le maintien des anciens généraux factieux dans le champ d'application des dispositions retenues. Il a affirmé qu'il n'y a *« pas de demi-mesure dans le pardon, surtout lorsqu'il émane de la plus haute autorité de l'État ».*

***Poursuivant sa campagne d'explication sur sa politique,* le premier ministre doit se rendre, vendredi après-midi 26 novembre, dans la région de Valenciennes. Il a fait savoir aux dirigeants du P.S. que si cette politique demeurait trop contestée par certains de leurs membres il en appellerait *« au parti tout entier »*.**

Lire page 10 l'article d'ALAIN ROLLAT

POINT

Malaise chez les préfets

Les préfets sont sans conteste l'un des corps de l'État qui a depuis plus d'un siècle traversé avec le moins de dommages les accidents de l'histoire nationale. Ils ont toujours — à quelques exceptions près — manifesté leur totale loyauté au pouvoir légitime.

M. Gaston Defferre, ministre d'État, ministre de l'intérieur et de la décentralisation, se plaît d'ailleurs à rendre hommage à la loyauté républicaine des préfets qu'il a trouvée après le 10 mai. Il devait le redire ce mercredi devant l'association du corps préfectoral et des hauts fonctionnaires du ministère de l'intérieur, qui réunit son assemblée générale.

Pourtant le corps préfectoral traverse une période difficile et les capacités d'adaptation de ses membres ne seront pas superflues pour qu'il « épouse le changement ». Les préfets devenus commissaires de la République ont presque tous été mutés depuis le 10 mai, beaucoup d'ailleurs à leur demande, afin de ne pas être contraints de tenir devant les mêmes interlocuteurs deux langages successifs et différents.

Ceux qui n'ont pas accepté la « deminutio capitis », qui résultait de la réforme de la décentralisation, ont préféré — au nombre d'environ soixante-dix — se mettre au service des assemblées élues, conseils régionaux et conseils généraux dont les compétences étaient accrues. Ceux qui sont demeurés au service de l'État vivent parfois avec difficulté la transformation malaisée de l'organisation administrative locale.

Enfin, comment le corps préfectoral ne serait-il pas surpris que la fonction, aujourd'hui particulièrement importante, de directeur général des collectivités locales au ministère de l'intérieur soit confiée à un jeune énarque de trente ans, auditeur au Conseil d'État, mais qui était depuis quelques mois conseiller technique au cabinet de M. Defferre ?

Si l'on peut s'interroger sur la réalité du « dépérissement » de la carrière préfectorale on doit cependant constater qu'aucune structure nouvelle ne l'a encore vraiment remplacée. La recherche d'un équilibre entre l'autorité nécessaire de l'État central et les aspirations légitimes des élus locaux exige encore beaucoup de temps et de réflexion.

(Lire page 9.)

De la «lutte planétaire» à la «détente»

I. - *Coucou, la revoilà...*

par ANDRÉ FONTAINE

Un vieillard usé jusqu'à la corde disparaît, au terme d'un règne interminable, et soudain tout se met à changer. Ce qui s'est passé en Espagne après Franco, en Chine après Mao, va-t-il se répéter en U.R.S.S. ? Déjà la mort de Staline, contrairement à beaucoup de prévisions, avait rendu beaucoup moins rébarbatif le visage de l'empire. Tout en se disputant à couteaux tirés sa succession, les épigones du généralissime avaient aussitôt multiplié, à l'intérieur comme à l'extérieur, les gestes destinés à susciter ce qu'Ehrenbourg, dans un roman célèbre, a appelé *le Dégel.*

C'est ainsi que naquit, après huit *ans de guerre froide, la première* « détente ». Elle devait conduire aux armistices de Corée et d'Indochine, au traité d'État autrichien, à l'établissement de relations diplomatiques entre Bonn et Moscou, à l'entrée massive aux Nations unies de pays dont les candidatures étaient bloquées par le veto de l'une ou de l'autre des superpuissances.

(Lire la suite page 5.)

A nos lecteurs avec nos excuses

Certains de nos lecteurs, à Paris notamment, n'auront pas trouvé *le Monde* daté du 25 novembre à l'heure habituelle, dans les kiosques ou dans les boîtes aux lettres pour les abonnés de la capitale. Ce retard est dû à un arrêt de travail d'une heure décidé par le Comité intersyndical du Livre parisien pour appuyer, auprès du Syndicat de la presse parisienne, ses revendications sur les conditions de départ en préretraite à cinquante-cinq ans.

Nous prions nos lecteurs d'excuser ce retard qui s'ajoute aux difficultés techniques imposées par la modernisation de notre système de composition.

***Le Monde* le déplore à un double titre : d'une part parce qu'il est, avec ses lecteurs, plus pénalisé que ses confrères du matin dont les délais de fabrication sont moins contraignants, d'autre part, parce que sa position sur l'objet du contentieux ne l'oppose pas à son propre personnel technique.**

UN DICTIONNAIRE DU MARXISME

De A comme abstrait à V comme vivant

Lucien Sève, membre de la direction de l'Institut de recherches marxistes, membre du comité central du P.C.F., rend compte du *Dictionnaire critique du marxisme* que viennent d'éditer les Presses universitaires de France.

Décidément, nous sommes bien dans l'année Marx. Au moment où approche le centenaire de sa disparition physique, force est de convenir qu'il est moins mort que jamais. C'est que, par-delà les incantations sur sa caducité, le marxisme trouve, dans le mouvement de la société comme de la connaissance qu'il contribue à transformer en s'y transformant lui-même, la plus vivante des actualités.

Aussi n'est-ce pas sans opportunité que, après le *Vocabulaire du marxisme,* de Gérard Bekerman (1), qui peut rendre service aux érudits, les Presses universitaires de France nous proposent le monumental *Dictionnaire critique du marxisme,* réalisé sous la direction de Georges Labica, par une équipe de soixante-cinq chercheurs. C'est un enrichissement considérable des moyens disponibles pour la connaissance sérieuse du marxisme — ce qui rend d'ailleurs plus voyant, et choquant, le refus, sans exception jusqu'ici, même en cette année du centenaire, de faire figurer Marx au programme d'écrit de l'agrégation de philosophie.

LUCIEN SÈVE.

(Lire la suite page 7.)

(1) Presses universitaires de France, 1981.

A TALBOT-POISSY (Yvelines)
Deux militants de la C.S.L. sont écroués pour violences contre un membre de la C.G.T.

Le Monde

idées

Economie mondiale

Le conseil ministériel de l'Accord général sur les tarifs et le commerce, plus connu sous le nom de GATT, siège depuis ce 24 novembre à Genève. Jacqueline Grapin ne cache pas son scepticisme quant à l'utilité de ce genre de festivités. François Missoffe défend l'exportation, signe de compétitivité contre ceux qui croient au caractère *antinomique* des deux marchés national et international. Enfin, Maurice Varlin se demande si, au-delà de la faillite financière qui menace l'économie mondiale, il n'y a pas d'abord et avant tout une banqueroute morale.

L'exportation, signe de compétitivité

par FRANÇOIS MISSOFFE (*)

DEPUIS quelque temps, un concert de voix, dites progressistes, appelle les pouvoirs publics à « gérer autrement » l'économie. On voit se développer une étrange théorie selon laquelle l'exportation serait porteuse de tous les maux. Génératrice de frais et de gaspillage financiers, elle serait aussi cause de chômage et d'appauvrissement du pays.

Selon ce nouveau dogme, produit de l'analyse marxiste, marché national et marché international seraient, non pas complémentaires mais, par nature, antinomiques, et c'est en arbitrant en faveur du second que nos entreprises mettraient en péril le premier. On ne saurait entendre de telles affirmations sans les confronter à la réalité et à l'expérience quotidienne.

Chacun sait que le marché national a toujours été, et demeure, pour l'entreprise publique ou privée, la base première de ses opérations, sa cible prioritaire, parce que la plus facile d'accès et jugée la moins aléatoire. Cette pesanteur hexagonale, doublée d'une désaffection pour les marchés extérieurs, à l'exception de ceux de notre ex-empire, *n'a-t-elle* pas été stigmatisée pendant des décennies avant que l'ouverture sur l'étranger ne se généralise, peu ou prou, dans la conduite des responsables ?

Chacun sait aussi que la démarche exportatrice d'une société n'est pas, *a priori*, le résultat d'un arbitrage contre le marché intérieur, mais qu'elle procède d'un souci d'élargissement de ce même marché : nécessité imposée par le progrès technique, saisie des opportunités commerciales, volonté d'expansion des affaires qui n'est, somme toute, que l'expression de la *santé et de la réussite économiques.*

Certes, l'exportation peut suivre des cheminements complexes, de la cession de licences à l'implantation industrielle en passant par les multiples formes de la coopération. Mais c'est une grossière erreur que de voir à travers les vicissitudes et les formes du déploiement géographique d'une entreprise le souci simple et unique de la conservation de son patrimoine financier. Pour négociables qu'ils soient, les actifs industriels ne s'échangent pas au jour le jour comme se transfèrent les capitaux flottants au gré du cours des devises.

L'exportation ne se paie pas ipso facto par l'abandon de positions sur le marché intérieur, mais, au contraire, elle est le signe d'une production et d'une gestion compétitives qui permettent de s'imposer en métropole aussi bien qu'à l'étranger. Elle n'est pas plus génératrice de surprix en France pour composer la minceur des marges dehors : cliché bien vieilli qui fait peu de cas de la compétitivité des producteurs, de l'état de la concurrence *interne et* externe, des taux de change et d'autres facteurs encore qui influent sur la rentabilité de l'exportation. N'a-t-on pas vu des secteurs exporter davantage en période de blocage des prix parce que les marges étaient précisément meilleures ?

Si l'on envisage la reconquête du marché intérieur dans des conditions d'efficacité de l'économie française, ce ne sera donc pas en diminuant l'exportation, mais, bien au contraire, avec une exportation induite et supplémentaire. De même que la réduction des importations ne devrait pas procéder d'un freinage autoritaire et *a priori*, mais bien d'un reflux consécutif à une surcompétitivité, à une politique de produits plus performante ou à une meilleure stratégie commerciale de nos entreprises.

Retour au troc

Nous inviter sommairement à « importer et exporter autrement », c'est-à-dire que les lois du marché et les règles de l'échange telles que la communauté occidentale et, dans son sillage, le reste du monde les ont *instituées, ne seront plus la référence* principale. Afin de se dégager des « pièges du commerce libre que domine la tyrannie de l'argent » et qui « crée insidieusement les déficits », il suffirait de conclure de bons et solides accords de contrepartie où la France et ses partenaires trouveraient des avantages mutuels dans la sérénité et la sécurité d'un équilibre soigneusement préservé.

A « l'exportation suspecte ou dommageable », car réalisée sans considération pour les conséquences sur l'emploi et les finances du pays vendeur comme du pays acheteur serait substituée une exportation saine, combinant à la fois le principe de la division internationale du travail et celui de la valorisation des ressources humaines et naturelles de chacun. Mais que l'on ne s'y trompe pas : sous ce programme transparaît un système qui n'est pas nouveau. Il s'appelait troc en des âges primitifs où l'argent n'existait pas, ou en des temps moins anciens lorsque les modes de règlement internationaux connaissaient de fortes perturbations. Accords de clearing à caractère global, compensation au coup par coup, coopération déguisée permettant à l'un des partenaires de payer en retour des importations recherchées, l'histoire du commerce mondial abonde en formules de l'espèce. Le recours à de telles pratiques coïncide, sans exception, avec les cycles de crise, de régression des flux commerciaux, et constitue le plus souvent un pis-aller pour réaliser des opérations qui, à défaut d'être liées, ne se feraient pas.

A preuve le regain d'intérêt que suscite de nos jours la compensation dans les pays exsangues de devises, contraints au contrôle le plus sévère des entrées de marchandises et désespérément de placer leurs produits sur le marché mondial. L'Association pour la compensation des échanges commerciaux, que je préside depuis cinq ans, s'essouffle à suivre l'extension de ces pratiques à travers le monde dans le même temps où elle peut témoigner de leur portée ambiguë pour le commerce international.

Nous engager sur la voie de ce bilatéralisme que pratiquent, par exemple, les pays de l'Est, non seulement avec leurs partenaires occidentaux mais aussi entre eux, bien qu'appartenant au même club, pourrait se concevoir pour nos relations avec certains pays du tiers-monde. L'idée d'une participation privilégiée au développement, par la concession d'avantages équilibrés, mérite sans doute d'être explorée. Le problème n'est, hélas ! pas seulement là, mais surtout dans nos échanges avec les pays occidentaux, qui constituent plus de 70 % de notre commerce extérieur.

En cloisonnement de ce côté marchés et paiements en multipliant les opérations de contrepartie, nous ne renoncerons pas seulement à cette grande fluidité dans la circulation des idées, des techniques et des produits à laquelle la France doit pour beaucoup les progrès de ces trente dernières années, mais nous retranchant du jeu communautaire et multilatéral, nous risquons de basculer dans la catégorie des nations handicapées.

La vérité est qu'on n'échappe pas si facilement aux lois du marché, et le pays, dont l'économie, en quelque sorte déphasée, n'est plus compétitive, et les produits ne sont plus *adaptés à la demande extérieure*, se voit pénalisé d'un surcoût à l'importation pour les biens qu'il lui faut, malgré tout, se procurer ailleurs, et ce à proportion de la décote que subissent ses propres exportations.

(*) Ancien ministre.

Le bal des maudits

par JACQUELINE GRAPIN

LE ballet des limousines et des sombres pardessus diplomatiques a commencé depuis la semaine dernière à Genève. La tension monte. Qui a eu l'idée de cette réunion « ministérielle » ? Sir Roy Dunman, le diplomate numéro un de la Communauté européenne, devenu ambassadeur aux États-Unis ? Ou M. Arthur Dunkel, directeur général du GATT, pour qui, par nécessité, « tout le monde il est beau, tout le monde il est gentil » ? En prenant ses fonctions en 1979, le successeur de M. Olivier Long a réalisé que le bel édifice installé sur les bords du Léman en 1948 au son des trompettes libre-échangistes de l'après-guerre commencerait à vivre le début des années 80 en dehors du *temps et du monde. Plus de Kennedy* Round, plus de Nixon Round ni de Tokyo Round. Alors quoi ? Des « accords d'autolimitation » conclus bilatéralement par les plus grandes puissances économiques en dehors de l'organisation internationale, théoriquement chargée de policer le commerce mondial, des « mesures de sauvegarde » prises en vertu du principe « chacun pour soi et le GATT pour tous », des subventions à gogo chez les uns, des normes qui remplacent hypocritement les barrières douanières chez les autres, tandis que le « libre-échange organisé » devient un mot d'ordre qui fait sourire aussi bien ses partisans que ses adversaires.

L'ironie des choses a voulu qu'elles fussent si difficiles que, au milieu de l'été dernier, les fonctionnaires de la Communauté européenne, première zone d'échanges internationaux au monde, donc première intéressée à une bonne régulation de ces affaires, s'arrachassent à ce point les cheveux devant les risques d'échecs encourus qu'un bon nombre d'entre eux, et non des moindres, préconisèrent l'annulation pure et simple de la rencontre annoncée dès le printemps 1980. Les divisions entre États membres paraissaient trop grandes pour autoriser des positions communes suffisamment constructives. La tension montait avec les États-Unis et le Japon. La France, continuait de soutenir que cette réunion, si elle était sérieuse, envenimerait encore plus les choses qu'elle les arrangerait.

Entre-temps, l'administration américaine, qui s'était servie de cette perspective et des négociations en cours pour calmer les tendances protectionnistes qui devenaient pressantes au Congrès de Washington, était devenue farouchement favorable à la rencontre. Vaille que vaille, les braves négociateurs « primaires » installés à Genève durent aller de l'avant, s'étripant tout au long du mois d'août et pratiquement sans cesse jusqu'à la semaine dernière. Le summum devait être atteint jeudi et vendredi par leurs supérieurs dits « secondaires » venus les relayer pour chipoter sur le projet de *déclaration ministérielle* rédigé sous sa seule responsabilité par le malheureux président du conseil du GATT avec la collaboration des parties : document CW 403, secret, qui, bien entendu, circule dans tout Genève depuis le 15 novembre...

On n'en finirait pas d'énumérer les têtes de chapitre qui, comme des titres de danses dans un carnet de bal, programment les démarches des hautes personnalités de quatre-vingt-huit pays réunies en grand tralala pour célébrer l'entente cordiale du commerce mondial, en décroissance de 1 % l'année dernière, comme l'a annoncé il y a quelques jours, pince-sans-rire, le modeste secrétariat du GATT. Les clauses de sauvegarde, l'application des règles *du GATT envers les pays en développement*, le commerce des produits agricoles et tropicaux, les restrictions quantitatives et autres mesures non *tarifaires*, les *tarifs* douaniers, le commerce des produits de contrefaçon, l'exportation des biens interdits sur le marché intérieur, les crédits à l'exportation, le textile, les forêts, la pêche, etc.

L'essentiel est, par exemple, que la délégation américaine puisse prétendre que le principe d'un futur « examen » du commerce des produits agricoles est inscrit à l'ordre du jour, tandis que la C.E.E. assure qu'il ne s'agit nullement là d'une perspective de négociation, étant donné le terme employé.

Le texte, truffé d'expressions telles que : « dans les limites du possible », « négociations appropriées », « examens progressifs », ou « accorder une attention spéciale », met en joie les diplomates professionnels, qui savent à quoi s'en tenir sur sa portée réelle.

La France était fort attendue en la personne de M. Jobert, d'avance perçu comme « empêcheur de tourner en rond ». Il est vrai qu'elle se méfie de ce qui doit être dit au sujet de l'agriculture, et qu'elle est inquiétée par la clause dite *« stand still and roll back »*, qui ne fait pas allusion à un rythme de rock américain, mais à la nécessité de résister aux pressions protectionnistes. Elle conteste l'analyse de base initiée au GATT selon laquelle ce sont les tendances protectionnistes qui sont à la racine des maux économiques actuels. Pour Paris, le protectionnisme n'est qu'une conséquence de la crise et non sa cause ; celle-ci se trouve *dans l'instabilité monétaire*, la hausse des taux d'intérêt, les fluctuations des changes,... auxquels il faut remédier avant tout.

Depuis Versailles, les festivités supranationales au sommet n'inspirent plus guère confiance. Sur les bords du Léman, cette nouvelle cacophonie masquée prend des allures de bal des maudits. Dans tout cela, il n'y a que les Japonais pour avoir réussi à se faire oublier. Tout va donc bien pour eux, Dieu merci !

Faillite financière ou banqueroute morale ?

par MAURICE VARLIN (*)

BEAU *monde en vérité que* celui qui nous apparaît en cet automne 1982 ! Pour commencer, vingt-six millions de chômeurs dans les pays riches formant l'O.C.D.E. Nous savons maintenant clairement que cela n'est qu'un début puisque la priorité des priorités est devenue la lutte contre l'inflation par des moyens monétaristes et nous connaissons les résultats par ce qui se passe aux États-Unis et en Grande-Bretagne.

Il faut souligner que les conséquences du chômage sont loin d'être négligeables puisque le coût annuel du manque de richesses qu'il entraîne est de l'ordre de 600 milliards de dollars, soit sensiblement plus que le P.N.B. global de la France et près de 9 % du P.N.B. de l'ensemble de l'O.C.D.E. Quel niveau de chômage et de pauvreté faudra-t-il atteindre pour que nos savants économistes se mettent d'accord sur des systèmes de régulation économique moins pénalisants et plus conformes au bon sens ? Peut-on réellement et sérieusement prétendre aujourd'hui guérir un système économique par cette saignée effroyable qui, à l'instar de celles pratiquées par les médecins de Molière, tuaient le patient avant qu'il n'ait eu le temps de guérir ?

Tristes constatations sur l'état de la « technique » économique de notre époque dont le moins que l'on puisse dire est qu'il s'agit plutôt d'un « art », dans le sens péjoratif du terme, inspiré essentiellement par la conservation de certains acquis et dont les vues à court terme n'ont rien de scientifique. Les effets produits, souvent inverses de ceux qui étaient attendus, se retournent contre les propres intérêts de ceux qui les préconisent. La controverse *sur ce qu'est réellement* un eurodollar en est une illustration (1).

Mais tout cela n'est rien à côté de ce qui se passe au niveau des pays *du tiers-monde, dans l'acception* large du terme.

La dette globale de ces pays dépasse probablement 500 milliards de dollars, et l'on sait qu'il n'est pas raisonnable d'en espérer obtenir le remboursement. Bien au contraire, pour éviter la catastrophe que constituerait une faillite bancaire internationale, il faudra continuer à fournir des crédits nouveaux. Cela ne serait pas si grave si nous avions le sentiment qu'avec ce « super » plan Marshall, nous avons fait une bonne action envers le tiers-monde, favorisé son développement et l'enrichissement des populations de telle sorte qu'elles puissent aborder le cycle production-consommation dont nos industries pourraient profiter grâce aux débouchés créés par ce décollage. Malheureusement, nous n'aurons même pas cette double consolation. En effet, et il ne faut pas se le cacher, le développement du tiers-monde, à part de rares exceptions, est un échec global qui provient *essentiellement de la veulerie et du* manque de sens moral à la fois des pays riches et des « élites » qui se sont constituées sur place.

Quelques chiffres d'abord, et ce n'est déjà pas si facile du fait, notamment, des fluctuations du cours du dollar. Cependant, on peut arriver à des approximations assez proches de la réalité.

La population du tiers-monde, Chine exceptée, atteint mille neuf cents millions d'habitants, dotés d'un P.N.B. global qui s'élève à environ 1 000 milliards de dollars, soit environ 525 dollars par habitant.

Ce chiffre est à rapprocher de son équivalent pour l'O.C.D.E., qui s'établit à environ 10 000 dollars, soit un rapport de 19 à 1. Cependant, ce chiffre moyen recouvre des disparités très importantes, allant de 2 000 dollars pour le plus haut niveau de l'Amérique latine (Argentine), en passant par l'Algérie, qui détient la palme des pays d'Afrique de plus d'un million d'habitants, avec 1 600 dollars, jusqu'à l'Ethiopie, qui possède le triste privilège de devoir vivre avec 130 dollars par habitant.

Ces chiffres moyens sont eux-mêmes extrêmement trompeurs car, et à quelques exceptions près, on note une énorme disparité des revenus à l'intérieur d'un même pays, disparités qui ont tendance à s'accroître constamment. Dans certains pays, le P.N.B., pour 80 %, est accaparé par moins de 5 % de la population. Cette situation, déjà analysée par Adam Smith il y a deux siècles dans le chapitre consacré aux colonies, provoque un blocage complet de l'évolution possible de la société. Cette minorité s'enrichit constamment, devient unique consommatrice des produits autres qu'alimentaires, ce qui se traduit par des importations de produits de haut luxe assorties d'une fuite éperdue des capitaux, signe évident de la précarité de la situation.

La majorité vit de plus en plus misérablement, assurant à peine sa subsistance et fait connaissance avec *les tares de notre système : concentration* urbaine, travail aliénant, pollution, etc. sans en obtenir de contrepartie en niveau de vie. Il est bien connu que, dans la plupart des pays africains, les 2 CV sont utilisées par les coopérants et les médecins des organisations d'assistance alors que la bourgeoisie locale ne peut se transporter que dans des B.M.W., Mercedes ou autres engins de luxe et que, bien entendu, le peuple marche à pied.

Mais pourquoi tout cela serait-il de notre faute ? Après tout, il s'agit *d'affaires intérieures dont nous* n'avons pas à nous mêler. Ce sentiment est si fort qu'il provoque même des réflexions du genre : *« Ils traitent leur peuple comme nous n'aurions jamais osé le faire du temps de la colonisation. »*

Sans être complexé et masochiste à l'excès, on peut facilement démontrer que ce jugement est dangereusement sommaire. Pourquoi ? Parce que depuis plus de trente années nous avons admis, aidé et choyé n'importe quel individu *qui a su* s'emparer du pouvoir, et installer le régime qui lui plaisait. Nous nous sommes disputé leurs faveurs et sommes devenus ainsi complices, par intérêts interposés, du dépeçage des pays concernés, et cela sans nous *préoccuper des intérêts réels* de leurs populations. États-Unis, Europe, Union soviétique, nous avons tous fait la même chose et à l'échelon mondial, tant et si bien que nous sommes devenus des complices actifs. Dans les faits, nous animons une espèce d'organisation de gangstérisme si gigantesque qu'en comparaison, la Mafia serait une petite P.M.E. régionale.

Un exemple ? Prenons un cas bien connu en France, celui d'un petit dictateur obscur et sanguinaire qui opérait dans un des pays les plus pauvres d'Afrique et qui a décidé de se faire couronner « empereur », rien que cela ! Y a-t-il eu scandale ou réprobation ? Pas du tout. Au contraire, des centaines de Français, de notre « élite », *se sont empressés* d'assister à cette sombre cérémonie, comme les courtisans devant Louis XIV à Versailles ! Quelle caution superbe et quel encouragement pour tous les voyous et apprentis gangsters qui rêvent de prendre le pouvoir au bout d'une mitraillette !

Quelle amertume et quel désespoir pour les membres des véritables élites africaines qui ont échappé au meurtre et à la prison. Que peuvent-ils penser de nous et de nos vertus ? Après ce que nous avons fait dans le passé en Afrique et en Amérique du Sud, ce que nous faisons aujourd'hui n'est pas de nature à redorer notre blason de pureté et de morale.

Depuis 1945, nous sommes successivement passés de l'ère d'une immense espérance morale à celle de l'immoralité puis, enfin, et profondément, dans celle de l'amoralité. C'est une faillite lamentable de *notre prétendue vocation* de civilisation. C'est aussi vrai de notre système que de celui prôné par l'Union soviétique.

Dans ce désordre qui va croissant, est-il encore temps de lancer un appel à la raison et de demander aux grands de ce monde de se concerter en vue d'établir un nouvel ordre mondial basé sur un consensus où la morale et le bien des peuples seraient prioritaires ? Utopie ? Sans doute, mais, si cela ne se fait pas il faut fortement craindre *que cette* « nouvelle donne » ne s'établisse qu'avec un nouveau Yalta. Vous vous souvenez, c'était en 1945, à la fin de cet affreux conflit mondial qui avait débuté dix années après un dérèglement économique qui, selon les meilleurs *spécialistes* de l'époque, n'était qu'un petit accident de parcours destiné à être vite résorbé...

Ce sont les mêmes qui reprennent ce vieux refrain de libéraux rétrogrades : *« Laisser faire, laisser passer. »* On a déjà vu ce que cela avait donné. Pour paraphraser un propos célèbre, l'économie est une affaire beaucoup trop sérieuse pour être confiée seulement aux économistes et aux financiers.

(1) Voir le rapport annuel Ramses 82 publié par l'I.F.R.I., page 164, qui relate les controverses relatives à la création de monnaies par eurodollars interposés.

(*) Expert consultant en industrie électronique.



مكنزا من الأصل

Le bal des maudits

...eroute morale ?

Le Monde

étranger

EUROPE

U.R.S.S.

LA SESSION DU SOVIET SUPRÊME

Le retard pris dans la réalisation du plan quinquennal est confirmé

De notre envoyé spécial

Moscou. – La réalisation du onzième plan quinquennal (1981-1985) a pris, au cours des deux premières années, un retard qui ne pourra pas être rattrapé en 1983. La conclusion qui se dégageait du discours de M. Andropov, lundi 22 novembre, devant le plénum du comité central a été illustrée par l'intervention, mardi, au Soviet suprême de M. Baïbakov, président du Gosplan.

Bien que d'une année sur l'autre les statistiques officielles ne soient pas parfaitement homogènes, ce qui rend difficile toute comparaison, il ressort du discours de M. Baïbakov que la production industrielle n'augmentera que de 2,8 % cette année, alors que le plan prévoyait au moins 4,7 %. Le même retard est constaté dans la croissance du revenu national, qui, avec 2 % (460 milliards de roubles, soit 4 600 milliards de francs), sera inférieure de un point aux objectifs. L'année prochaine, le salaire moyen des ouvriers et employés ne progressera que de 1,9 % et la rémunération des kolkhoziens de 2,1 % et atteindront respectivement 180 et 130 roubles par mois. Pour 1983, le plan prévoit une augmentation de 3,2 % de la production industrielle, largement inférieure au projet initial. M. Andropov a d'ailleurs indiqué au comité central que les objectifs avaient dû être révisés en baisse.

Paradoxalement, alors que la priorité devrait être donnée, en principe, *au secteur « B » des biens de* consommation aux dépens de l'industrie lourde, la progression de l'industrie légère sera inférieure à la moyenne. Une fois encore, M. Baïbakov a insisté sur la nécessité d'améliorer la productivité du travail dont la croissance n'atteint pas les objectifs. Les investissements globaux des agents économiques – Etat, entreprises, kolkhozes – devraient progresser de 4,3 % en 1983, la quasi-totalité du surplus étant consacrée au développement du complexe agro-industriel, pièce maîtresse du programme alimentaire adopté au mois de mai dernier, dont l'objectif est, à terme, de satisfaire les besoins de la population.

Lutter contre le gaspillage

Les dirigeants soviétiques ne donnent plus d'estimation de la récolte de céréales. En 1981, ils ont même totalement passé sous silence un chiffre qui, selon des sources occidentales, était inférieur de 80 millions de tonnes aux objectifs du plan : 149 millions de tonnes au lieu de 230 millions. M. Andropov a déclaré, pour sa part, que la récolte de cette année serait « sensiblement accrue » par rapport à celle de 1981.

Le secrétaire général du P.C. soviétique a annoncé la création de commissions parlementaires chargées de contrôler l'utilisation par les différents ministères des ressources énergétiques et de lutter contre le gaspillage. Il est vrai que la production d'électricité est en retard sur le plan (1 335 milliards de kilowatts-heure), celle de pétrole est pratiquement stagnante (620 millions de tonnes). Il en va de même pour la production de gaz naturel (moins de 500 milliards de mètres cubes), alors qu'elle avait connu une croissance très rapide ces dernières années. Toutefois, M. Baïbakov a annoncé que le nouveau gazoduc sibérien serait pour l'essentiel achevé l'année prochaine et qu'il commencerait à acheminer du gaz en 1984.

Malgré les difficultés du commerce Est-Ouest et les sanctions américaines, le plan pour 1983 prévoit une augmentation des échanges avec les pays capitalistes plus forte qu'à l'origine. Cependant, le commerce se développera plus rapidement avec les pays socialistes, dont la part dans les échanges extérieurs de l'U.R.S.S. passera à 58 % contre 54 % en 1980.

Enfin, le ministre des finances, M. Garbouzov, a présenté au Soviet suprême le budget 1983. Les recettes et les dépenses s'équilibrent autour de 354 milliards de roubles. La fiction d'un budget militaire stable – 17,05 milliards de roubles comme en 1982, soit 2,3 % de la production industrielle – est maintenue bien que personne (pas même les Soviétiques) ne la prenne au sérieux. *Ne répète-t-on pas tous les* jours aux habitants que les dépenses militaires imposées par les impérialistes expliquent leurs difficultés économiques ?

DANIEL VERNET.

RÉAPPARITION DE M. PELCHE

MOSCOU, *(A.F.P.)* – Le doyen du bureau politique, M. Arvid Pelche, quatre-vingt-trois ans, assiste à la session du Soviet suprême au Kremlin, ont pu constater les journalistes étrangers. Des rumeurs avaient circulé récemment sur le décès de M. Pelche (*le Monde* du 16 novembre). De plus, son absence aux cérémonies du 7 novembre sur la place Rouge et aux obsèques de Leonid Brejnev avait été remarquée.

Une ville nommée Brejnev

La ville de Naberejnie – Tchelny, sur les bords de la Volga, où se trouve l'usine d'équipement Karmaz, portera le nom de Leonid- Brejnev. Ainsi en a décidé le comité central le lundi 22 novembre pour perpétuer la mémoire du *« grand continuateur de l'œuvre de Lénine »*.

Des quartiers de Moscou et de Dnieprodzerjinsk, sa ville natale, une usine métallurgique, la fabrique d'équipement pour les centrales nucléaires Atomach, la centrale hydroélectrique de Nourek, un kolkhoze des terres vierges, un brise-glace atomique, un bâtiment de la marine, un paquebot, une école militaire supérieure, une division blindée et des places à Moscou, Leningrad, Kiev, Alma-Ata, Dniepropetrovsk s'appelleront désormais Leonid-Brejnev.

Un buste sera érigé sur sa tombe, au pied du mur du Kremlin.

Pologne

UNE PEINE DE DIX ANS DE PRISON A ÉTÉ REQUISE CONTRE UN DIRIGEANT CLANDESTIN DE SOLIDARITÉ

Le procureur du tribunal de Wroclaw a requis, mardi 23 novembre, une peine de dix ans de prison contre M. Wladyslaw Frasyniuk, ancien responsable de Solidarité pour cette ville et membre de la direction clandestine du syndicat. L'avocat général, dans son réquisitoire, avait fait valoir que cette peine constituerait un avertissement pour tous ceux qui se sont engagés et s'engageraient, à l'avenir, dans des activités d'opposition. M. Frasyniuk, qui avait été arrêté le 5 octobre, a, quant à lui, déclaré que son procès était celui des accords de Gdansk. Le verdict devait être prononcé ce mercredi.

S'entretenant avec quelques-uns des correspondants occidentaux accrédités à Varsovie, un haut responsable polonais, qui a tenu à garder l'anonymat, a confirmé que l'état de guerre devrait être levé le 13 décembre prochain, tout en indiquant que la décision définitive dépendrait du cours des événements jusqu'à cette date. Ce responsable a précisé que certains des décrets pris en vertu de la loi martiale resteront en vigueur pour une période *« transitoire »* mais *« définie »*.

On a, d'autre part, appris la mort, mardi, de Grazyna Kuron, la femme du dirigeant du KOR. *(A.F.P., A.P.)*

Albanie

Les partisans de l'ancien premier ministre Mehmet Shehu ont été éliminés du gouvernement

De notre correspondant en Europe centrale

Vienne. – L'important remaniement ministériel qui a été annoncé mardi 23 novembre en Albanie semble marquer *la fin des « purges »* liées à l'élimination, en décembre dernier, de l'ancien premier ministre, Mehmet Shehu.

Nommé chef du gouvernement en janvier dernier et confirmé lundi dans ses fonctions par l'Assemblée nationale populaire, M. Adil Carcani a procédé à des changements à la tête de six ministères.

La victime la plus importante de ce remaniement est le ministre de la défense, M. Kadri Hazbiu, ancien beau-frère de M. Shehu. Il était le seul à avoir échappé aux purges antérieures qui avaient notamment frappé l'épouse de M. Shehu, membre du comité central et directrice de l'académie du parti depuis 1966, et son neveu, Feqor Shehu, ancien ministre de l'intérieur, dont on ignore le sort. Selon des informations de source américaine, M. Nesti Nase, ministre des affaires étrangères du gouvernement Shehu, remplacé l'été dernier par M. Reiz Malile, aurait, lui, été arrêté et un procès pour activités hostiles contre l'Etat serait préparé contre lui.

M. Kadri Hazbiu n'était pas à la tribune réservée aux membres du bureau politique au moment de l'élection du nouveau chef de l'Etat, M. Ramiz Alia, lundi, et son nom ne figurait pas dans le compte rendu publié par l'agence albanaise ATA. C'était le signe de sa disgrâce. Il n'a pas été précisé s'il avait perdu sa place au bureau politique, ce qui semble fort probable. M. Hazbiu a été remplacé au ministère par M. Prokop Murra, membre suppléant du bureau politique.

Parmi les cinq autres nominations, on remarque celle de Mme Vito Kapo, membre du comité central et veuve d'un ancien compagnon d'armes d'Enver Hodja, Hynsi Kapo. Mme Kapo est chargée de la direction du ministère de l'industrie légère et de l'alimentation.

Les ministres de l'économie, des communications, de la construction, du commerce extérieur, de l'industrie des mines et celui de l'industrie légère et de l'alimentation, libérés de leur fonction, ont été rétrogradés. Ils sont chargés de fonctions de moindre importance dans l'appareil du parti, en province et dans l'industrie.

Ce remaniement du gouvernement complète le changement intervenu lundi à la tête de l'Etat albanais

En ce qui concerne la signification politique de ces changements, tout ou presque tout relève de la spéculation. Il s'agit, selon les milieux de l'ambassade d'Albanie à Vienne, en premier lieu d'un rajeunissement des cadres du pays. *Il apparaît* cependant que M. Enver Hodja, premier secrétaire du P.C. albanais, a réussi à renforcer sa position en éliminant les derniers fidèles du clan de Mehmet Shehu qui se serait, selon la version officielle, suicidé le 18 décembre dernier à la suite d'une dépression nerveuse et qui a été *« démasqué »* il y a deux semaines par M. Enver Hodja comme *« traître »* et *« agent soviétique, américain et yougoslave »*. Les divergences entre le chef du parti et le chef du gouvernement auraient principalement porté sur la question d'une ouverture économique du pays à l'égard de l'Ouest souhaitée, semble-t-il, par Mehmet Shehu qui finissait par passer pour partisan de réformes, en particulier dans le domaine économique. – *(Intérim.)*

Le nouveau cabinet

Premier ministre : M. Adil Carcani ;

Vice-premiers ministres : M. Manush Myftiu, M. Besnik Bekteshi ;

Affaires étrangères : M. Reis Malile ;

Intérieur : M. Hekuran Isai ;

Défense : M. Prokop Murra ;

Finances : M. Girjako Mihali ;

Industrie et mines : M. Hajredin Celiku ;

Energie : M. Lavdosh Hametaj ;

Industrie légère et alimentation : Mme Vito Kapo ;

Agriculture : Mme Themie Thomai ;

Construction : M. Farudin Hoxha ;

Transports : M. Luan Babameto ;

Economie intérieure : M. Osman Murati ;

Commerce extérieur : M. Shane Korbeci ;

Affaires communales : M. Kudret Arapi ;

Education et culture : Mme Tefta Cami ;

Santé : M. Ajli Alushani ;

Président de la commission du Plan : M. Harrilla Papajorgji.

Norvège

Pour la première fois depuis 1949

UN DÉBAT SUR LA POLITIQUE DE DÉFENSE ET SUR L'OTAN A DIVISÉ L'ASSEMBLÉE

De notre correspondante

Oslo. – Une motion de défiance contre le gouvernement conservateur minoritaire de M. Kaare Willoch, a été repoussée le lundi 22 novembre à l'occasion du vote du budget de la défense pour 1983. Elle n'a recueilli que les 65 voix travaillistes. Cette initiative était essentiellement dirigée contre le ministre de la défense, M. Anders Anstaad, accusé de ne pas communiquer ses informations à la commission parlementaire de la défense.

C'est la première fois depuis 1949, date de l'entrée de la Norvège dans l'OTAN, que l'assemblée se divise nettement au cours d'un débat relatif à la politique de défense. Le parti travailliste voulait attendre les décisions des autres pays concernés par le déploiement des nouveaux missiles de l'OTAN pour discuter de la contribution financière de la Norvège. Mais le report du vote des crédits – trois millions de couronnes – a été refusé de justesse par 77 voix contre 76. – C. Lo.

Tchécoslovaquie

● *Le comité de défense des libertés demande a M. Husak de libérer tous les prisonniers politiques.* – Le Comité de défense des libertés en Tchécoslovaquie a envoyé à M. Gustav Husak, chef de l'État et secrétaire général du P.C. tchécoslovaque, *une lettre lui demandant*, à l'occasion du trentième anniversaire du procès Slansky d'ordonner le libération de tous les détenus pour délits d'opinion. Le Comité présidé par Artur London, lui-même rescapé du procès de 1952 qui se termina par onze sentences à mort et trois emprisonnements à vie, rappelle que M. Husak avait été lui-même emprisonné à cette époque, avant d'être condamné en 1954 à la prison à vie. Il rapporte également les termes de la lettre adressée en 1963 par l'actuel chef de l'État au comité central du P.C.T. pour demander sa réhabilitation. Le Comité annonce d'autre part qu'il se rendra le 25 novembre à 18 heures à l'ambassade de Tchécoslovaquie pour y apporter une pétition de deux mille signatures, exigeant la libération immédiate de tous les détenus pour délit d'opinion.

Espagne

M. FELIPE GONZALEZ PRESENTERA SON PROGRAMME DE GOUVERNEMENT LE 30 NOVEMBRE

On a appris de bonne source, le mardi 23 novembre, à Madrid, que M. Felipe Gonzalez, chef du parti socialiste ouvrier, vainqueur des élections du 22 octobre, présentera son programme de gouvernement dès le 30 novembre, alors que la date primitivement retenue était le 6 décembre. Ce souci d'écourter la période de transition répond à la volonté du roi Juan Carlos et des autorités de permettre à la nouvelle équipe dirigeante de faire face rapidement aux difficultés économiques et politiques. Il est en particulier question d'une nouvelle dévaluation de la peseta.

Au cours d'un nouvel entretien avec le roi, mardi, M. Felipe Gonzalez a présenté la liste des membres de son gouvernement au souverain. Aucune indication officielle n'a été donnée sur cette liste de dix-sept membres. Mais on croit savoir que MM. Boyer, Sochaga, Narcis Serra (actuel maire de Barcelonne), Benegas, Barrionuevo et Maraval entreraient au gouvernement. En revanche, M. Alfonso Guerra, numéro deux du parti socialiste, préférerait rester à l'écart bien que M. Gonzalez ait insisté pour lui confier un poste de vice-président. M. Boyer serait chargé des affaires économiques et M. Narcis Serra de la défense.

Le roi prononcera le discours d'investiture de la nouvelle législature le vendredi 25 novembre. En conséquence, le général Lacalle Leloup, président du comité des chefs d'état-major, a renoncé à se rendre comme prévu à Bruxelles le 27 novembre pour assister à la réunion du comité militaire de l'OTAN.

DES PATRONS BASQUES PRONENT L'AUTODÉFENSE

(De notre correspondant.)

Madrid. – *« Il faut un plan d'action directe contre le terrorisme. Nous sommes en train de prendre contact avec des chefs d'entreprise de plusieurs provinces, et plus d'une cinquantaine participent déjà à l'élaboration de ce projet »*, a affirmé, la semaine dernière, le président de la puissante confédération patronale de la province basque de Biscaye, M. Olarra.

M. Olarra avait été le premier à affirmer haut et fort qu'il refuserait de payer « l'impôt révolutionnaire » réclamé par l'ETA militaire à de nombreux chefs d'entreprise de la région. Que le « patron des patrons » de Biscaye manifeste son intention d'avoir recours à la loi du talion pour répliquer au terrorisme a provoqué la stupéfaction dans les milieux politiques. *« Les citoyens n'ont pas à assumer eux-mêmes les tâches qui appartiennent à l'Etat »*, a affirmé M. Felipe Gonzalez.

En revanche, M. Fraga, leader de l'opposition, a déclaré q ue *« si le gouvernement n'offre pas les garanties de sécurité suffisante, les citoyens sont alors amenés à pratiquer l'autodéfense »*. – Th. M.

A TRAVERS LE MONDE

El Salvador

● LA REPRÉSENTATION DU FRONT FARABUNDO MARTI DE LIBÉRATION NATIONALE en France *dénonce dans un communiqué* « l'envoi à la frontière salvadorienne de bataillons spéciaux et d'unités d'artillerie de l'armée du Honduras ». Selon le F.M.L.N., cette opération « décidée en accord avec de hauts responsables militaires américains » est en contradiction avec l'affirmation récente du gouvernement du Honduras « qu'il n'intervient pas dans les affaires de ses voisins ».

Kenya

● DIX MILLE SANS-ABRI. – Près de dix mille habitants de Mathare-Valley, l'un des plus grands bidonvilles de Nairobi, sont sans abri à la suite d'un incendie qui a ravagé lundi 22 novembre, dans la soirée, plusieurs centaines de logements. Un nombre indéterminé de personnes ont été blessées alors que, dans la panique, elles tentaient de sauver des flammes une partie de leurs biens. Mathare-Valley abrite environ cent mille personnes. – *(Reuter.)*

DIPLOMATIE

LA VISITE DE M. MITTERRAND EN ÉGYPTE

Les échanges entre les deux pays ont doublé depuis 1979

De notre envoyé spécial

Le Caire. – C'est dans un climat d'amitié chaleureuse que M. François Mitterrand devait être accueilli ce mercredi 24 novembre à 14 heures (13 heures à Paris) au Caire par le président Hosni Moubarak. Le premier des trois entretiens prévus en tête à tête entre les deux chefs d'État devait avoir lieu une heure après l'arrivée de la délégation comprenant notamment MM. Claude Cheysson, ministre des relations extérieures, et Jack Lang, ministre de la culture.

Pour sensibiliser l'opinion, la radio et la télévision consacrent depuis dix jours de nombreuses émissions à la France et à la coopération bilatérale. En fait, le gouvernement égyptien tient compte des atouts majeurs que les États-Unis détiennent dans la crise du Proche-Orient. Toutefois, sans remettre en cause ses relations privilégiées avec Washington, il ne veut pas être condamné à un tête-à-tête. La président Moubarak le souhaite d'autant moins que les bombardements de Beyrouth et les massacres de Sabra et de Chatila ont nourri les sentiments anti-américains et anti-israéliens de la population. Pour rétablir un certain équilibre, il compte donc sur la coopération avec la France, considérée ici, depuis le général de Gaulle, comme la « locomotive » de l'Europe.

Paris, de son côté, soutient l'action de l'Égypte en faveur le la paix dans la région. Les convergences politiques sont nombreuses entre les deux capitales, qu'ils s'agisse de la solution du problème palestinien, du souci de faire en sorte que les deux Superpuissances ne soient pas trop présentes en Méditerranée ou de la conception du nouvel ordre international. Les divergences ne portent que sur des questions seconfaires ou sur des points de protocole. Ainsi, les Égyptiens auraient-ils souhaité que M. Mitterrand restât plus longtemps en Égypte et n'allât pas ensuite en Inde.

Les grands travaux

La bonne entente politique explique sans doute l'intensité croissante de la coopération militaire : retournement d'autant plus remarquable qu'en 1956 l'expédition tripartite de Suez avec Israël et la Grande-Bretagne avait fait de la France un agresseur et que les relations diplomatiques n'avaient été rétablies qu'en 1963, un an après le fin de la guerre d'Algérie. En 1982, soulignent les Égyptiens, Le Caire est devenu le premier client de la France pour les achats d'armement, notamment avec la commande de vingt Mirage-2000, qui devrait en entraîner d'autres, et la fabrication par l'Egypte de ses cinq premiers Alpha-Jet (*le Monde* du 23 novembre).

Sur le plan économique, la France est depuis 1979 le deuxième fournisseur de l'Egypte : elle a assuré 11,7 % des importations égyptiennes, derrière les Etats-Unis (19,3 %), et devant la R.F.A. (11,7 %), l'Italie (7,6 %) et le Japon (5,3 %). En outre, entre 1979 et 1981, le volume des échanges a presque doublé, passant de 3 952 millions de francs (275 millions de francs pour les importations françaises et 3 677 millions de francs pour les exportations) à 7,1 milliards de francs (respectivement 919 millions de francs et 6 028 millions de francs).

Cet essor est dû, principalement, à l'implantation d'entreprises commerciales, industrielles et bancaires et à la réalisation de grands travaux, tels que le complexe sucrier de Kafr-el-Cheikh (400 millions de francs), la nouvelle aéorage du Caire (350 millions de francs), le système de contrôle de la navigation aérienne (372 millions de francs), l'aménagement du port de Damiette (600 millions de francs), l'hôpital d'Aïn-Shams (350 millions de francs) que visitera, jeudi matin, M. Mitterrand et qui est aussi un exemple de coopération médicale. Il faut ajouter le métro du Caire (1 430 millions de francs pour la deuxième phase entamée en 1981), la rénovation des télécommunications, la construction de deux centrales nucléaires pour la production d'énergie électrique, etc. Pour faciliter la conclusion de ces projets, quatorze protocoles financiers d'un montant de 10 milliards de francs ont été signés entre 1974 et 1982.

On mesurera l'importance de cette « *remontée* » quand on sait que l'expédition de Suez avait réduit à néant les intérêts économiques et culturels français, alors beaucoup plus importants que ceux de la Grande-Bretagne, qui se réservait la primauté politique.

PAUL BALTA.

Des affinités culturelles trop négligées par Paris

L'espace essentiel où se joue sans doute l'avenir extérieur de la langue française est la Méditerranée. *« Le français est la seule langue a avoir fait le tour de cette mer »*, a noté le professeur suisse Jean-Jacques Luthi. En dépit de l'influence américaine grandissante depuis 1945, le français, un quart de siècle plus tard, demeure le principal outil de communication entre les cultures ayant pignon sur le lac islamo-latin.

Dans cet enjeu deux pays ont un rôle particulier : le Liban et l'Egypte. L'action des Libanais est reconnue par Paris qui, inexplicablement n'en laisse pas moins, depuis une dizaine d'années, s'effilocher des liens culturels dont l'origine se perd dans la nuit des temps. Avec l'Egypte les rapports entre cultures ne remontent qu'à l'expédition de Bonaparte : *« Les Fables de Loqman le Sage »*, premier livre qui a été imprimé *en arabe*, au Caire, le fut en 1799 par des Français (1).

La réconciliation franco-égyptienne amorcée par de Gaulle et Nasser, aurait du permettre aux deux nations de reprendre un dialogue culturel permanent. Le Caire n'y voit toujours que des avantages. Paris aurait dû adopter la même position pour aider l'Egypte à maintenir une greffe francophone génératrice en moins de deux siècles de plusieurs dizaines de journaux, d'une centaine d'écoles et de plus de cent cinquante écrivains dignes de ce nom.

Certes on ne peut dire, statistiques en main, que la France n'a rien entrepris en Egypte sur le plan culturel au cours du dernier quart de siècle. Mais le cœur n'y est plus. Le dialogue n'est plus fait que de bribes. Les français qui ont brillamment réussi en Egypte depuis 1970 dans les champs économique, militaire ou diplomatique, n'y ont plus de véritable politique culturelle. Les Egyptiens, avec des moyens de plus en plus limités, ont donc depuis 1956, entretenu quasiment seuls leur empreinte francophone. Non seulement Paris n'a guère épaulé cette action, mais encore, contrairement au cas libanais, il ne l'a pas reconnue. *« C'est extraordinaire »*, constatait un recteur d'université égyptien sous le précédent septennat français, époque où Mme Alice Saunier-Seïté, ministre des universités fit, on ne sait trop pourquoi, plusieurs voyages au Caire, *non seulement la France ne prête plus attention à notre volonté de ne pas renoncer à notre capital francophonie, mais encore elle se comporte à notre égard comme si nous n'étions pas un pays arabophones, mais anglophones... »*

Anouar El Sadate ne se piquait pas, comme le roi Farouk, de lire *l'Amant de lady Chatterley*, de Lawrence, dans sa traduction française, et, à partir de 1974, c'est un fait qu'il ouvrit toutes grandes les portes de son pays à l'influence multiforme des Etats-Unis. Néanmoins, il se soucia à maintes reprises de rattacher son pays à la nébuleuse francophone. Plus tard, il s'entendit avec M. Senghor, alors président du Sénégal, et avec M. Trudeau, premier ministre du Canada, pour faire participer l'Egypte au sommet francophone, qui n'a d'ailleurs toujours pas eu lieu. Le Caire a été représenté, sur sa demande, aux deux dernières réunions des chefs d'Etat de France et d'Afrique.

En février 1981, M. Boutros-Ghali, ministre d'Etat aux affaires étrangères, et auteur en arabe, en français et en anglais, proclamait que ces deux dernières langues étrangères devaient être *« ex æquo en Egypte »*, traduisant le double sentiment de l'élite égyptienne, selon lequel l'influence américaine au Proche-Orient doit être contrebalancée (*« le français est une langue non-alignée »*) et l'Egypte est une nation arabophone intégrée à un continent utilisant *aussi le français et l'anglais*. Ayant adhéré sous Sadate à l'Association des parlementaires d'expression française, l'Egypte, sous le président Moubarak, négocie son affiliation à l'Agence de coopération culturelle et technique à laquelle appartiennent trente-huit Etats utilisant le français à travers cinq continents. A l'heure même où M. Mitterrand est reçu au Caire, la métropole nilotique y accueille également le quinzième congrès international de l'Institut international de droit d'expression français (2).

Une université franco-arabe

On pourrait multiplier à l'envie les exemples prouvant le désir égyptien de ne pas s'éloigner de l'univers qui l'a ouverte à la modernité sans porter atteinte à son identité culturelle arabo-africaine. Paris aurait peu à faire pour montrer qu'il répond enfin à ce souhait. Il faudrait apporter une aide accrue en personnel et en matériel à la quarantaine d'écoles franco-arabes, sans lesquelles le petit « canton francophone » d'Égypte n'existerait pas. Leurs quelque quarante mille élèves forment avec les huit mille lycéens des sept établissements franco-égyptiens un contingent scolaire francophone déjà plus important que le nombre des écoliers d'Allemagne fédérale ayant choisi le français comme première langue étrangère.

De toute façon, depuis que la France a laissé sombrer, après 1956, l'Institut de hautes études d'économie et de politique qu'elle patronnait au Caire, alors que les Américains sauvaient, dans la même ville, leur université, les bacheliers franco-arabes n'ont plus de débouchés sur place s'ils veulent poursuivre des études supérieures en français. A la fin des années 70, l'une des universités cairotes avait offert à Paris d'introduire le français dans plusieurs de ses facultés, afin d'y drainer les anciens élèves du cycle franco-arabe, mais le conseiller culturel français de l'époque, effrayé par l'ampleur du projet, ne le transmit même pas en France... L'idée demeure, recurrente du côté égyptien, de créer à Alexandrie, où la France possède un terrain *ad hoc*, un embryon d'université égypto-française, au sein de laquelle les arabisants francophones pourraient enfin avoir le point d'appui en milieu arabe qui leur manque.

Une telle réalisation ne coûterait pas des sommes astronomiques. Au reste, Paris dépensait ces derniers temps en Égypte pour sa *« présence culturelle »* plus de 50 millions de francs par an. C'est peu face à plus de 400 millions de francs pour le Maroc. Mais si, de la somme globale attribuée à l'Égypte, était retranchée le financement annuel de quelque cent cinquante *« missions d'experts »* aussi météoriques que coûteuses, ou celui de multiples *« centre de coopération »* profitant surtout à des fonctionnaires et à une poignée de chercheurs français, sans parler de bruyantes *« opérations de coopération universitaire »* sans lendemain, les premiers crédits pourraient être dégagés en faveur de la future université franco-arabe.

Ce ne serait pas en pure perte. L'Égypte, qui est le maillon naturel entre les francophonies africaines et celle du Levant, donne en outre le ton culturel à l'ensemble du monde arabe. C'est pour agir *« comme les Égyptiens »* que la plupart des pays arabes pétroliers, de la Lybie au Koweit, en passant par l'Irak et l'Arabie, ont introduit le français dans leur système d'enseignement, grâce, bien souvent, à des coopérants égyptiens. On aimerait fort, dans son intérêt bien compris, que la France fît chez elle en faveur des études arabes la moitié de ce que l'Égypte réalise en Orient au profit de la francophonie...

J.-P. PERONCEL-HUGOZ.

(1) Camille Aboussouan : *Traces de l'Orient dans la littérature « in » l'Orient des Provençaux*. Imprimerie municipale. Marseille 1982.

(2) Fondé en 1964 et présidé par M. Edgar Faure, l'Institut, qui s'est déjà réuni dans une dizaine de pays *« où le droit français occupe une place particulière »*, a son siège à Paris, 47, rue de Lille.

Nouvel entretien Mitterrand - Kohl le 7 décembre

Le chancelier ouest-allemand, M. Helmut Kohl, sera reçu à l'Elysée par M. Mitterrand mardi 7 décembre, a annoncé mardi 23 novembre la présidence de la République.

M. Kohl viendra ce jour-là à Paris pour assister à la réunion de l'association des partis chrétiens-*démocrates et conservateurs du Parlement européen*. MM. Mitterrand et Kohl se sont déjà rencontrés deux fois, à Paris le 4 octobre, jour de la formation du nouveau gouvernement ouest-allemand, et les 21 et 22 octobre à Bonn pour le quarantième sommet franco-allemand. Ils se reverront les 3 et 4 décembre à Copenhague à l'occasion du sommet européen.

• *Des exilés et des réfugiés politiques chiliens* en France ont demandé au gouvernement français d'intervenir auprès du général Pinochet pour qu'il supprime les entraves mises à leur retour au Chili. Le bureau parisien de Chile Democratico, organisation de solidarité du peuple chilien, proteste contre la récente amnistie décrétée par le général Pinochet. Les personnes concernées par cette amnistie doivent en effet, selon les autorités de Santiago, faire acte d'allégeance au gouvernement et leurs dossiers doivent être examinés « cas par cas ». La précédente mesure semblable, rappelle le bureau, a démontré qu'il s'agissait « *d'un marché de dupe* », puisque depuis, « *le nombre d'interdictions de retour et d'expulsions a augmenté* ».

LES RELATIONS EST-OUEST

L'agence Tass critique la « décision dangereuse » de Washington sur les MX

Le discours prononcé par M. Reagan lundi 22 novembre, et tout particulièrement sa décision de construire cent missiles intercontinentaux MX (*le Monde* du 24 novembre), ont été vivement critiqués par l'agence Tass, qui accuse le président américain d'avoir *« délibérément falsifié les données sur le rapport des forces nucléaires entre l'U.R.S.S. et les Etats-Unis »*.

Qualifiant le MX d'arme *« de première frappe, c'est-à-dire d'instrument de déclenchement d'une agression nucléaire »*, l'agence soviétique juge *« dangereuse »* la décision de Washington, qui vise à *« parvenir à la supériorité militaire sur l'Union soviétique »*. *« Les pays socialistes ne permettront pas de rompre la parité »* existant entre les deux grandes puissances, déclare encore Tass, qui ne commente pas, en revanche, les propositions du président américain sur les mesures (notification des essais et des manœuvres) destinées à améliorer les communications entre les deux capitales.

Les réactions enregistrées à Washington à la suite du discours de M. Andropov devant le Soviet suprême sont plus mesurées. *« Nous sommes heureux de constater que M. Andropov s'est prononcé en faveur d'une réduction des tensions Est-Ouest*, a dit le porte-parole du département d'Etat, M. Hughes. *Mais nous ne sommes évidemment pas d'accord avec ses déclarations selon lesquelles les Etats-Unis ne prennent pas au sérieux les négociations de Genève sur la réduction des armements nucléaires. » « Les Etats-Unis*, a-t-il conclu, *demeurent prêts à répondre positivement à tout acte constructif de la part de l'Union soviétique, particulièrement dans le domaine des droits de l'homme, de la Pologne, de l'Afghanistan et du Cambodge. »*

On note aussi que les contacts soviéto-américains se poursuivent à divers niveaux. Tandis que, à Genève, les délégations aux deux négociations sur les armements stratégiques et les armements nucléaires en Europe ont tenu mardi une séance plénière, M. Shultz, secrétaire d'État, a reçu le même jour M. Dobrynine, ambassadeur soviétique à Washington, pour un long entretien en tête à tête. Aucune déclaration n'a été faite à l'issue de cette rencontre qui, précise-t-on du côté américain, avait été prévue bien avant le décès de Leonid Brejnev. Enfin les délégations américaine et soviétique à la conférence de Madrid sur la sécurité et la coopération en Europe ont tenu, également mardi, une réunion bilatérale privée.

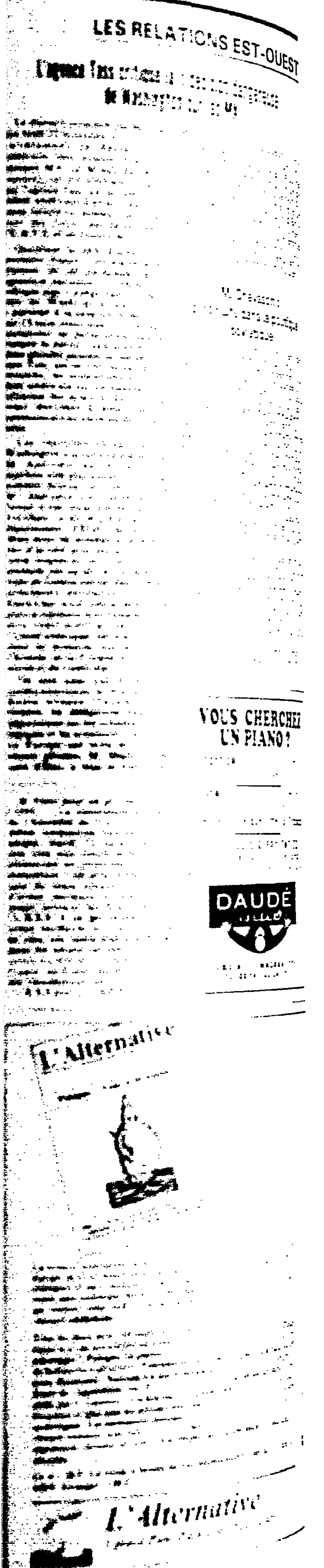
M. Cheysson : continuité dans la politique soviétique

A Bruxelles, les ministres des affaires étrangères des dix pays de la Communauté européenne, qui tenaient une réunion consacrée à la coopération politique, ont discuté des récents changements à l'Est. *« Une très grande prudence s'impose*, a dit notamment à la presse M. Cheysson. *Le changement du dirigeant principal* (à Moscou) *est important, mais s'imaginer qu'il y aura un virage à 180 degrés serait une illusion. La politique soviétique est caractérisée par une remarquable continuité dans la mesure où le patron est entouré d'un collège »*, a ajouté le ministre français des relations extérieures, après avoir observé que ce collège n'a guère changé.

M. Cheysson a indiqué par ailleurs que les Dix n'ont pas souhaité commenter ce qu'il a appelé *« les signes encourageants en provenance de Pologne »*. Le geste que constitue la libération de M. Walesa, a-t-il dit, *« n'est pas suffisant et très éloigné de ce que nous attendons. Les Dix maintiennent leur position telle qu'elle a été définie après l'imposition de la loi martiale en Pologne »*. – *(A.F.P., Reuter.)*

• *Votes pour un gel nucléaire à l'ONU.* – La commission politique de l'Assemblé de l'ONU (qui a la même composition que celle-ci) a adopté, mardi 23 novembre, par cent cinq voix contre seize et huit abstentions un projet de résolution comportant *« un arrêt total simultuné de toute production future d'armes nucléaires »*. Un second projet invitant les Etats-Unis et l'U.R.S.S. à un gel immédiat des armes nucléaires pour une période de cinq ans renouvelable a également été adopté par cent trois voix contre dix-sept et six abstentions. La France, les États-Unis et la plupart des Occidentaux ont voté contre ; l'U.R.S.S pour. – *(A.F.P.)*

هكذا من الأصل



DIPLOMATIE

APRÈS LES DISCOURS DE MM. ANDROPOV ET REAGAN

De la «lutte planétaire» à la «détente»

(Suite de la première page.)

Mais elle paraissait avoir produit tous ses fruits lorsque, à quelques jours d'intervalle, l'intervention soviétique en Hongrie et l'intervention franco-anglo-israélienne à Suez lui portèrent, en novembre 1956, un coup mortel.

La mort de Brejnev va-t-elle donner le départ d'une nouvelle phase de « détente », celle qui avait débuté il y a vingt ans déjà au lendemain de la crise des fusées de Cuba ayant été passablement mise à mal par l'Afghanistan, la Pologne, la bagarre sur les SS-20 et les euromissiles ? Georges Marchais, qui a eu la faveur d'un entretien d'une heure avec Iouri Andropov, paraît le croire. *« Je pense,* a-t-il déclaré *le* 18 novembre au cours d'une conférence de presse tenue en commun avec son homologue portugais Alvaro Cunhal, *qu'il y a actuellement des éléments de détente dans la situation internationale. Pendant un moment, on a assisté à une espèce d'escalade dans des prises de position qui constituaient des éléments de tension. Aujourd'hui, je ne vous cacherai pas que, pour ce qui me concerne, je suis extrêmement optimiste. »* Extrêmement, rien de moins.

Ce langage n'a pas été démenti, bien au contraire, par le nouveau numéro 1 du parti soviétique puisque celui-ci a déclaré, le 22 novembre, devant le plénum du comité central : *« La détente n'est pas une étape franchie. L'avenir lui appartient. »* Paroles d'autant plus remarquables que le dernier discours public de Leonid Brejnev, prononcé le 27 octobre devant un parterre de militaires, avait été au contraire des plus menaçants, promettant à Ronald Reagan, dont il avait dénoncé *« l'aventurisme, la brutalité et l'égoïsme »*, que l'U.R.S.S. ne se laisserait en aucun cas distancer dans la course aux armements. De même le ton des propos de Georges Marchais contraste-t-il fortement, c'est le moins qu'on puisse dire, avec celui du communiqué qu'il avait signé avec le même Brejnev, en janvier *1980, à Moscou,* au lendemain de l'invasion de l'Afghanistan. *« Une grande mutation du genre humain est engagée,* pouvait-on lire entre autres dans ce document. *Notre époque est celle du passage du capitalisme au socialisme. Voilà bien l'enjeu de la lutte engagée au niveau planétaire. »*

Hier la *lutte planétaire*, aujourd'hui la *détente* : le changement est saisissant. Pour achever de s'en convaincre, il n'est que de lire *Révolution* de cette semaine. Cet hebdomadaire du P.C.F., qui a pris la suite de *France Nouvelle* il y a deux ans, fait suivre son titre d'une formule bien dans l'esprit du communiqué mentionné plus haut : *« Nous vivons le temps des révolutions. »* Moyennant quoi l'éditorial de Guy Hermier, du 19 novembre, est intitulé « Pour la détente », et l'on trouve dans ce même numéro un grand tableau des « étapes de la détente », ainsi que des coups de chapeau à la politique d'« ouverture » à laquelle se préparerait l'U.R.S.S. comme au « déblocage » qui débute en Pologne.

La C.I.A., à ce qu'on rapporte, ne serait pas moins optimiste. Il faut dire que les professionnels du renseignement ont beau se livrer d'un pôle à l'autre une guerre sans merci, ils nourrissent les uns pour les autres une grande estime. Que le grand patron du K.G.B. ait réussi là où son devancier Beria s'était brûlé les ailes, et qu'il s'installe à la tête de l'Union soviétique alors que son ex-homologue de Washington occupe depuis deux ans la vice-présidence des États-Unis, c'est tout de même un bel hommage rendu à un métier souvent décrié.

Un type d'homme tout à fait différent

Depuis que Lénine est mort, les maîtres successifs de l'U.R.S.S. ont été des intuitifs, des impulsifs, des violents, d'un niveau intellectuel et culturel en général modeste. Andropov, d'après tous les témoignages, est d'un type tout à fait différent. Il faut certes avoir l'âme particulièrement candide pour créditer d'intentions « libérales », comme le font certains, un personnage qui a été pendant quinze ans le chef du K.G.B. Les droits de l'homme ne doivent pas troubler ses nuits, mais ce métier l'a préparé à s'intéresser davantage aux faits qu'aux clichés idéologiques. Il s'est donné le mal d'apprendre l'anglais et l'allemand. Il passe pour lire beaucoup, pour aimer les films occidentaux et même, *horresco referens*, le jazz. Le *Times* le crédite en prime d'un dégoût personnel pour les médailles et autres manifestations du culte de la personnalité qui est de bon augure.

L'avènement de ce personnage à première vue capable a mis fin à l'impression de paralysie que donnait ces dernières années, à l'image de son chef, la gérontocratie soviétique. Dès les premiers moments, il a agi en homme assuré de son pouvoir à tel point qu'on peut se demander si le scénario de ce qui suivrait la mort de Brejnev n'avait pas été mis au point depuis quelque temps déjà. En tout cas nul signe d'affolement n'a été perceptible, à la différence de ce qui s'était passé au lendemain de la disparition de Staline. Mais alors pourquoi avoir maintenu si longtemps en fonctions un vétéran si manifestement à bout de forces ? Quelque jugement qu'on puisse porter sur le défunt secrétaire général, il y a quelque chose de poignant dans la dernière image que l'on gardera de lui, debout, deux heures et demie de rang, immobile, comme pétrifié, dans le froid vif, regardant défiler sur la place Rouge cette armée à laquelle il avait donné tant de moyens, et donc de pouvoir.

Le poids de l'armée

Sans doute l'armée en question a-t-elle mis son poids dans la balance, comme elle l'avait fait déjà, on le sait maintenant, au lendemain de la mort de Staline, et aussi lorsque, en 1957, la majorité du secrétariat du comité central avait essayé, une première fois, de déposer Khrouchtchev. Comme elle l'a fait également en Chine, au moment de la mort de Mao, où elle a soutenu Hua Guofeng – lui aussi, par parenthèse, chef de la police – de préférence à la veuve du président et à ses associés de la « bande des quatre ». Une série de faits récents, mis bout à bout, suffisent à illustrer le rôle des militaires, détenteurs depuis 1973 déjà, d'un poste permanent dans ce qu'on appelle de plus en plus le « noyau central » du système : la présence du général Orgakov, chef d'état-major général, dans les conversations avec les Américains sur la limitation des armements stratégiques, le discours déjà mentionné de Brejnev aux cadres supérieurs de l'armée et de la marine – événement sans précédent dans l'histoire soviétique, – le nombre impressionnant d'uniformes autour du cercueil du secrétaire général, le fait que le maréchal Ustinov, commandant en chef de l'armée, ait été le seul dirigeant, en dehors d'Andropov lui-même, à prononcer l'éloge public du défunt. Ce dernier point n'est pas le moins important : Ustinov était là en témoin, en caution, voire peut-être en surveillant du nouveau numéro 1. En tout cas, le fait demeure que *c'est lui qui a été choisi, de préférence* à Tchernienko, pure créature de Brejnev qui avait paru longtemps l'étoile montante au firmament du Kremlin, et à Kirilenko, disparu comme par enchantement il y a quelques semaines, et que l'affaire a été rondement menée. Et Andropov s'est senti suffisamment libre de ses mouvements pour choisir, sans tenir compte du protocole, ceux des chefs de délégations étrangères aux obsèques avec lesquels il désirait s'entretenir, préférant Georges Marchais, le vice-président des États-Unis, Indira Gandhi, le président du Pakistan et celui de la R.F.A. aux infortunés Pierre Mauroy et Berlinguer.

Parmi les atouts dont disposait au départ le nouveau secrétaire général figurent évidemment les dossiers qu'il a accumulés du temps où présidait aux destinées du K.G.B. Chacun sait, en effet, qu'il ne s'agit pas seulement d'une centrale d'espionnage – avec, bien entendu, une section d'action, – mais aussi d'une police politique dont les énormes pouvoirs ne sont soumis à aucune espèce de contrôle démocratique. Ce qui contribue par parenthèse à expliquer l'incrédulité des premières réactions soviétiques devant l'affaire du Watergate : comment croire que dans La Mecque de l'impérialisme on puisse interdire aux autorités d'écouter les conversations téléphoniques des citoyens ! Toujours est-il que Iouri Andropov doit détenir de jolis documents sur certains de ses petits camarades des hautes sphères de la *nomenklatura* dont les penchants pour la *dolce vita* et divers trafics sont du domaine public. Il dispose là de sérieux moyens pour faire céder les uns et éliminer les autres, d'autant plus que lui-même passe pour mener une vie des plus rangées, pour ne pas dire puritaine, et avoir une sainte horreur de la corruption.

Dans ces dossiers il n'y a pas que des fiches de police compromettantes. Il y a aussi des appréciations sans fard de la réalité de la situation, tant en U.R.S.S. que dans les pays soumis à sa domination, comme dans tous ceux avec lesquels elle se trouve d'une manière ou d'une autre en rapport. Et l'on peut faire confiance à l'armée pour compléter, si besoin en était, ceux qui ont trait à la réalité des divers affrontements dans lesquels la patrie du socialisme se trouve aujourd'hui impliquée aux quatre coins du globe. De tous ces dossiers découle une résultante parfaitement nette, et qui explique le changement de ton relevé au début de cet article entre les hommages rendus par Georges Marchais il y a deux ans à la « *lutte planétaire* » et aujourd'hui à la « *détente* » : l'U.R.S.S., et, derrière elle, le mouvement communiste mondial ont eu les yeux plus gros que le ventre. Le moment est apparemment venu de souffler un peu, et de tenter de limiter les dégâts.

Certes le processus était engagé avant même la mort de Brejnev : à preuve les négociations avec la Chine, la totale passivité soviétique pendant l'invasion du Liban, le renversement de la situation en Amérique centrale, où c'est le Nicaragua progressiste, et non plus le Salvador réactionnaire, qui est maintenant sur la défensive, la libération de Walesa et l'annonce de la levée de l'état de guerre en Pologne, les discrets appels du pied à l'Occident de l'Angola, du Mozambique, voire du Yémen du Sud ou de l'Ethiopie, et même une très modeste amorce d'ouverture sur l'Afghanistan. Mais dans son discours aux forces armées du 27 octobre, Brejnev avait notamment expliqué l'amélioration des relations avec Pékin par la nécessité de faire face à ce qu'il avait appelé *« l'offensive politique, idéologique et économique menée par les États-Unis contre le socialisme »*. La question qui se pose maintenant est de savoir si le discours sur la détente que nous entendons à présent signifie ou non que l'U.R.S.S. a décidé, face à cette offensive, de faire la part du feu.

ANDRÉ FONTAINE.

Prochain article :

QUI TROP EMBRASSE...

AFRIQUE

LA CONFÉRENCE DE L'O.U.A. A TRIPOLI

L'attitude de M. Kadhafi continue à retarder l'obtention du quorum requis pour le sommet

Faute d'une solution à la question de la représentation du Tchad, le sommet de l'organisation de l'unité africaine n'a pu s'ouvrir comme prévu, dans l'après-midi du mardi 23 novembre à Tripoli. En fin de journée, un pointage officieux faisait état de la présence, dans la capitale lybienne, de vingt-huit délegation dotées de leurs pouvoirs (dont vingt présidées par des chefs d'État et de gouvernement) alors que le quorum requis des deux tiers en exige trente-quatre. La négociation d'un compromis sur la représentation du Tchad paraît de plus en plus difficile. D'une part, M. Miskine, ministre tchadien des affaires étrangères, de passage mardi soir à Paris, a déclaré que M'Djaména, où une manifestation anti-lybienne a eu lieu mardi, exclut tout compromis. De l'autre, le colonel Kamougué, ancien vice-président du GUNT (Gouvernement d'union nationale de transition du Tchad) et actuel vice-président du « gouvernement de salut national » dont la formation a été annoncée, le 28 octobre, par M. Goukouni Oueddeï à Bardaï (Tibesti), revendiqué pour celui-ci, le siège du Tchad, comme le rapporte notre envoyé spécial.

De notre envoyé spécial

Tripoli. – A l'heure même où aurait dû normalement s'ouvrir le sommet, dans l'après-midi du mardi 23 novembre, le colonel Kamougué, a eu avec les journalistes, au centre *de presse de l'OUA*, une conversation qui était un désaveu implicite des propos de ceux des délégués qui déploient des prodiges d'imagination pour sortir de l'imbroglio tchadien.

Tout en affirmant que *« la question reste posée à la conscience des chefs d'Etat »*, le sudiste rallié à M. Goukouni Oueddeï a évoqué *« l'erreur du secrétariat de l'OUA qui a envoyé à N'Djamena l'invitation destinée au Tchad »*. Soutenant que *« rien ne permet de contester le droit légitime du Gunt à siéger au sommet »*, le colonel a dit qu'il fallait aussi demander des comptes au sujet du comportement de la force interafricaine qui a *« laissé entrer »* M. Hissène Habré à N'Djamena le 7 juin 1982. Dénonçant *« le rôle plus que douteux »* du contingent zaïrois, il a expliqué par la passivité des soldats africains l'installation d'un pouvoir aidé par *« l'impérialisme américain, l'Egypte et le Soudan »*.

Ces positions tranchées, au moment où la presse libyenne publiait une photo de M. Goukouni Ouddeï, présenté comme le représentant légitime du Tchad, ne vont pas particulièrement dans le sens du compromisque représenterait le maintien de la *« chaise vide »* jusqu'à ce que les chefs d'Etat aient tranché.

Les Algériens ne se prononcent pas catégoriquement sur le fond, observant, en substance, que le problème du Sahara relève d'une lutte de libération nationale et l'affaire Goukouni-Hissène Habré d'un conflit de tendances. Remarquant que des conférences de l'O.U.A. ont déjà eu lieu en l'absence des représentants d'un Etat, ils font valoir qu'il n'appartenait pas au conseil des ministres de *« défaire »* le Gunt, gouvernement reconnu dans le passé par les chefs d'Etat. Selon Alger, le Sahara occidental n'étant plus un obstacle à la réunion du quorum des deux tiers, puisque la R.A.S.D. (République arabe sahraouie démocratique) acceptait de ne pas siéger *« pour sauver l'O.U.A. »*, un nouveau prétexte a été trouvé, celui du Tchad.

Il reste que, même parmi ceux qui souhaitaient l'ouverture du sommet dans des conditions normales et à la date prévue, certains paraissent déconcertés par l'attitude de la Libye qui, dès lors que le *« gouvernement de Bardaï »* était créé au Tchad par ses soins, s'exposait à ce genre de difficulté. S'il est vrai, comme le disent les partisans du dirigeant libyen, qu'un « complot » existe pour l'empêcher de parler au nom de l'O.U.A. à la prochaine session de l'ONU, le colonel Kadhafi aura grandement facilité la tâche des conjurés. Une première fois, cet été, il a été l'hôte malheureux d'un sommet dont l'ajournement était sans précédent dans l'histoire de l'O.U.A. Bailleur d'armes du Polisario, il était partiellement, mais pas totalement, partie prenante dans le conflit du Sahara occidental, qui fut à l'origine de cet échec.

Le Polisario lui a facilité la tâche ce mois-ci en acceptant de s'effacer, d'ailleurs à titre provisoire : le responsable des relations extérieures du Front nous a bien précisé qu'en cas de sommet extraordinaire, hors de Tripoli (comme l'hypothèse en est parfois avancée), la R.A.S.D. demanderait cette fois à siéger. Au lieu de profiter de ce « sacrifice » pour couper l'herbe sous les pieds de ses adversaires, le *« guide de la révolution »* a laissé se créer, s'il ne les a pas suscitées, les conditions d'une nouvelle crise.

Quels que puissent être les développements ultérieurs, beaucoup considéraient, mardi soir, que les affrontements de ces derniers jours laisseront des séquelles. Alors qu'avaient lieu des consultations entre le colonel Kadhafi et ses invités, ainsi que des tractations téléphoniques entre ceux-ci et des chefs d'Etat absents, personne ne doutait que le dirigeant libyen disposât de certains éléments d'un règlement. Nul ne pouvait toutefois répondre à la question fondamentale : le sort du Tchad ne lui apparaît-il pas, aujourd'hui, plus important que cette présidenc e de l'O.U.A. qu'il avait suffisamment convoitée pour retirer naguère ses troupes de N'Djamena ?

JEAN DE LA GUÉRIVIÈRE.

Le voyage du vice-président américain

M.BUSH N'A PAS PU FAIRE ADMETTRE SES THÈSES SUR LE RÈGLEMENT EN NAMIBIE

L'intérêt des Etats-Unis pour l'Afrique noire ne s'est pas démenti depuis les deux visites sur le continent, à l'époque des conflits angolais et rhodésien, de M. Kissinger, alors secrétaire d'Etat. La tournée que vient d'effectuer le vice-président Bush dans sept pays (Cap Vert, Sénégal, Nigéria, Zambie, Zimbabwe, Kenya et Zaïre) le confirme. On peut, cependant, se demander si le message américain est toujours bien compris – et accepté – sur un continent devenu à son tour, depuis les interventions soviéto-cubaines en Angola et dans la corne de l'Afrique, victime de la guerre froide.

Toutefois, sur la question-clé du conflit namibien – une tentative de règlement dans laquelle Washington a beaucoup investi, surtout depuis la prise de fonctions de M. Reagan, – M. Bush semble avoir plus de mal à convaincre ses interlocuteurs de l'opportunité de lier un règlement à un retrait des troupes cubaines stationnées en Angola. Même à Lagos et à Nairobi, le vice-président américain n'a pas réussi à faire accueillir favorablement le point de vue de son gouvernement.

Si cet échec a de quoi satisfaire Pretoria – qui hésite toujours autant à abandonner *« son »* Sud-Ouest africain, pour des raisons à la fois de politique intérieure et de stratégie régionale, – Washington voit la crédibilité de M. Reagan sur le continent noir affaiblie par les difficultés qu'il éprouve à remplir sa promesse d'un règlement namibien. – J.-C. P.

Maroc

APRÈS UNE JOURNÉE DE GRÈVE

Une soixantaine de coopérants ont occupé l'ambassade de France

De notre correspondant

Rabat. – A l'issue d'une journée de grève, à laquelle l'Association du personnel de l'enseignement secondaire (ASPES) et le SNE Sup-FEN du Maroc avaient appelé leurs adhérents dans tout le pays, pour le 23 novembre, une soixantaine d'enseignants français coopérants ont occupé l'ambassade de France dans la soirée de mardi. Campant dans la grande salle de réunion de l'ambassade, ils entendaient *manifester* leur mécontentement par cette occupation, qui devait prendre fin mercredi matin.

Reçues par l'ambassadeur, M. Jacques Morizet, des délégations de l'ASPES et du SNE Sup avaient présenté auparavant, dans l'après-midi, leurs revendications concernant surtout, pour les enseignants secondaires, leur statut financier et, pour ceux du supérieur, leur carrière.

Les premiers avaient déposé une motion constatant que *« les propositions de la partie française lors de l'ouverture des négociations pour le renouvellement du protocole financier apparaissent nettement insuffisantes »*. Ces négociations, prévues pour la fin de l'année, seront probablement retardées jusqu'au début de l'année prochaine.

Les enseignants se sont rassemblés à l'ambassade de France et dans les consulats pour rappeler, affirmait encore cette motion, leurs revendications concernant l'*« alignement du traitement de base du Maroc sur le traitement de base français pour les titulaires et les non-titulaires, l'allégement de la fiscalité* (marocaine) *et la prise en compte effective de la situation familiale »* (ignorée par le fisc marocain).

Quant aux enseignants du supérieur, ils ont rappelé dans une motion séparée, également présentée à l'ambassadeur, que 90 % des coopérants de cette catégorie en activité au Maroc ne sont pas titulaires et que *« rien n'apparaît dans le budget 1983 concernant ce problème »*. Ces enseignants *« exigent »* du gouvernement *qu'il se donne les moyens de* réviser et de modifier les modalités d'intégration des coopérants dans l'enseignement supérieur français, et de créer par conséquent un nombre suffisant de postes.

ROLAND DELCOUR.

AMÉRIQUES

États-Unis

A L'ÉPOQUE DE LA GUERRE FROIDE

Washington aurait facilité l'immigration des criminels de guerre est-européens

De notre correspondante

New-York. — Les nombreux Soviétiques au passé politique douteux qui ont réussi à immigrer aux Etats-Unis à l'époque de la guerre froide l'ont fait avec l'accord total des services officiels. Il étaient même considérés, à l'époque, par Washington, comme un atout important *dans la lutte* secrète contre l'Union soviétique. C'est en tout cas ce qu'affirme un livre qui vient d'être publié sous le titre *le Secret de Belarus*, par M. John Loftus, un avocat de Boston, qui a travaillé pendant deux ans et demi au service des enquêtes spéciales du ministère de la justice.

Périodiquement, des citoyens américains, apparemment au-dessus de tout soupçon, se révèlent, au gré d'incidents fortuits, être d'anciens criminels de guerre qui ont réussi à fuir la justice de leur pays en s'installant aux Etats-Unis. L'incident est généralement dû à la rencontre inopinée d'une de leurs anciennes victimes. Mais l'enquête dure des mois, voire des années, et ne se termine que dans quelques cas rarissimes par un arrêté d'expulsion.

M. Loftus, cité par le *Washington Post*, évoque dans son livre la lettre adressée en 1951 au service d'immigration et de naturalisation par un membre du département d'Etat, M. Frank Wisner. *« En temps de guerre*, écrit M. Wisner, *un groupe de nationalistes ukrainiens organisé politiquement, avec son service de sécurité, constitue* (pour nous) *un atout important. D'autre part, nous aliéner ce groupe ne présente aucun avantage particulier pour les Etats-Unis en temps de guerre ou de paix. »*

Selon l'auteur, M. Wisner aurait fait entrer aux Etats-Unis plus de trois cents membres de la brigade Belarus, l'unité de SS biélorussiens qui opéra en Ukraine pour le compte des nazis entre 1941 et 1944. M. Loftus indique que le service de coordination politique du département d'Etat cacha l'existence de ces *immigrés au Congrès et au président* Truman, alors que les organisations de SS avaient été déclarées hors la loi aux Etats-Unis. Le service dissimula aussi leur existence à l'Union soviétique qui demandait l'extradition de tous les criminels de guerre ayant opéré en U.R.S.S. et réfugiés en Occident.

M. Wisner, qui soulignait l'anticommunisme de ses « protégés », se félicite, dans sa lettre, du « sabotage » ainsi effectué par certains diplomates américains qui *« Dieu merci, voyaient loin »*. Et il ajoute : *« Plus de trente-cinq mille membres de la police secrète soviétique ont été tués par l'organisation ukrainienne. En d'autres termes, l'activité principale de cette organisation ne peut être considérée comme dommageable pour les Etats-Unis. »*

M. Loftus, qui accuse M. Wisner d'avoir fait entrer aux Etats-Unis *« les dirigeants de presque tous les régimes installés par les nazis de la Baltique à la mer Noire »*, ajoute qu'il avait réussi à convaincre les services d'immigration, apparemment peu curieux du détail de la politique d'occupation allemande en Union soviétique, que ces *« nationalistes ukrainiens »* avaient été *« contraints »* de collaborer en apparence avec l'occupant, mais s'étaient clandestinement *« farouchement battus contre lui »*.

M. Loftus cite deux des recrues de M. Wisner : Radislaw Ostrowsky, qui fut le président du régime institué par les nazis en Biélorussie, et Emmanuel Jasiuk qui « travailla » pour les SS en Pologne, établissant notamment les listes de juifs à « supprimer ». Ostrowsky et Jasiuk reposent dans le cimetière russe de South River, dans le New-Jersey, où ils ont paisiblement terminé leurs jours.

NICOLE BERNHEIM.

SELON LA REVUE « ATLANTIC MONTHLY »

M. Nixon avait donné l'ordre à la C.I.A. en septembre 1970 de « se débarrasser » de Salvador Allende

New-York *(Reuter)*. — L'ancien président Nixon avait donné l'ordre, en septembre 1970, au directeur de la C.I.A., M. Richard Helms, de se « débarrasser » de M. Salvador Allende, chef de l'Etat chilien, révèle un article publié mardi 23 novembre, dans la revue *Atlantic Monthly*.

L'auteur de l'article, M. Seymour Hersh, un ancien prix Pulitzer, affirme que M. Nixon avait donné à M. Helms, au cours d'une entrevue à la Maison Blanche, *« carte blanche pour agir contre Allende »*. Le journaliste rapporte les propos d'un proche de M. Helms, selon lequel le directeur de la C.I.A. de l'époque n'avait aucun doute sur la signification des paroles de M. Nixon quand il parlait de *« se débarrasser du président chilien »*.

Il ajoute que les tentatives de la C.I.A. pour empêcher M. Allende, qui venait d'être élu, d'assumer le pouvoir, ont été plus importantes que l'on ne le savait jusqu'ici. Quatre agents auraient notamment été envoyés sur place pour prendre contact avec les militaires chiliens désireux de fomenter un coup d'Etat. Selon M. Seymour Hersh, la C.I.A. a poursuivi au moins jusqu'en 1971 et 1972 ses préparatifs pour renverser le président chilien. Bien que M. Henry Kissinger, alors secrétaire d'Etat, ait affirmé sous serment devant une commission du Sénat en 1975 qu'ils avaient cessé en octobre 1970.

M. Allende a été tué en septembre 1973 au cours du coup d'Etat militaire. Le journaliste affirme que dans le cas du Chili, *« comme dans celui de Watergate, des enregistrements ont été détruits et des documents tronqués »*.

« Avec le Chili, comme avec Watergate, la plupart des témoignages officiels donnés devant la commission d'enquête du Sénat étaient des parjures. Avec le Chili, comme avec Watergate, la Maison Blanche a été en relation avec des hommes violents et sans scrupules, qui ne comprenaient pas la différence entre le bien et le mal », dit-il encore.

Brésil

La victoire de M. Brizola à l'élection au poste de gouverneur de l'Etat de Rio est admise par le parti gouvernemental

L'élection du leader du Parti démocratique du travail (P.D.T., opposition social-démocrate), M. Leonel Brizola, au poste-clé de gouverneur de l'Etat de Rio a été reconnue, le mardi 23 novembre, par son adversaire du parti démocratique et social (P.D.S, gouvernemental), M. Moreira Franco. Ce dernier a adressé une lette personnelle à M. Brizola pour le féliciter, alors que le tribunal électoral n'a pas encore annoncé officiellement le succès de l'ancien gouverneur du Rio-Grande-do-Sul. Le candidat du P.D.S. ajoute dans son message que les élections du 15 novembre ont consacré *« la promesse du président Figueiredo de tenir l'engagement pris devant la nation pour démocratiser le Brésil »*. Le P.D.T. de M. Brizola remporte dix-huit sièges de députés au Parlement fédéral, et le chef indien Mario Juruna, cacique des Xavantes du Mato-Grosso, qui se présentait sur la liste du P.D.T., sera le premier chef indien à entrer au Congrès de Brasilia.

Un chef indien au Congrès de Brasilia

Brasilia *(A.F.P.)*. — Le chef indien Mario Juruna, de la tribu des Xavantes du Mato-Grosso (centre ouest du Brésil), sera le premier indien à entrer au Congrès fédéral de Brasilia (*le Monde* daté 7-8 novembre).

Placés sous la tutelle de la Fondation de l'Indien (FUNAI), soutenus par l'Eglise et défendus par la presse, les Indiens n'avaient jamais été jusqu'ici représentés au Parlement. Au plan légal, ils sont pour la plupart considérés comme « irresponsables ». M. Mario Juruna, qui s'est battu pour la reconnaissance de ses droits de citoyen à part entière et qui avait défendu devant le tribunal Russel, à Rotterdam, les communautés indigènes du Brésil, a fait sa campagne sur la liste de M. Leonel Brizola, du Parti démocratique travailliste (P.D.T.), futur gouverneur de l'Etat de Rio-de-Janeiro.

Certains se demandent déjà quelle sera la représentativité d'un cacique (chef) indien élu par la population de Rio. Mais M. Mario Juruna n'avait pas le choix : une très faible partie des Indiens disposant du droit de vote, le seul moyen de recueillir un nombre de voix suffisant était pour lui de se présenter dans l'un des Etats les plus fortement politisés, sensible aux problèmes des minorités, dans les rangs du parti favorisé par le charisme de M. Leonel Brizola.

Au Parlement de Brasilia, le cacique Juruna devra d'abord lutter contre l'image d'un personnage de folklore forgée par certaines revues de grande diffusion. En disputant les élections, l'objectif de M. Juruna, qui proclame son indépendance à l'égard des partis, même s'il a été accueilli par le P.D.T., était d'obtenir *« du pouvoir »*, comme il se plaît à le répéter. Une fois élu, il a l'intention d'être plus que l'un des représentants de l'Etat de Rio. Entendant se faire le porte-parole des populations indigènes, il va lutter pour une représentation des Indiens au sein de la Funai, un recensement des Indiens du Brésil (ils seraient actuellement deux cent mille) et surtout la création d'une grande fédération des nations indigènes.

Il affirme qu'il se battra pour le respect des territoires et des réserves indigènes, souvent envahis par les *fazendeiros*, grands exploitants et principaux ennemis des Indiens.

Canada

Controverse sur le financement du parti québécois

De notre correspondant

Montréal. — Dans un livre publié mardi 23 novembre à Montréal sous le titre « Adieu la France, salut l'Amérique », un ancien dirigeant du parti québécois (formation au pouvoir), aujourd'hui membre du parti libéral, M. Marc Lavallée, règle ses comptes avec son ancien parti et... avec la France.

M. Lavallée raconte notamment ses démarches auprès des gaullistes favorables à l'indépendance du Québec. *« Au début de l'année 1969 (...), écrit-il, Réné Lévesque* (déjà président, à l'époque, du parti québécois) *me demanda d'explorer avec les ministres et hauts fonctionnaires français la possibilité d'une contribution à notre caisse électorale. »* M. Lavallée rencontre *« au printemps 1969 »*, à Paris, le secrétaire d'Etat français, aux affaires étrangères, M. de Lipkowski. Celui-ci aurait mis l'émissaire québécois en contact avec M. Jurgensen, directeur d'Amérique au quai d'Orsay.

« Je rencontre M. Jurgensen à midi, le 6 février 1970, poursuit M. Lavallée. (...) *J'avance le montant que nous estimions nécessaire pour pouvoir utiliser, au cours des élections, les grands médias : environ 300 000 dollars canadiens* (1,8 million de francs au taux actuel). *La somme ne le fait pas sourciller. Il en prend note. On fixera plus tard le mécanisme précis de transmission de l'argent. »*

Les 300 000 dollars ont-ils finalement été versés ? *M. Lavallée* est moins catégorique et *n'a* pas de preuve, le dossier ayant été ensuite confié, selon lui, à M. Jacques Parizeau, ministre des finances du Québec.

A l'Assemblée nationale du Québec, l'opposition a interrogé, mardi, le gouvernement sur cette affaire. Le premier ministre a affirmé qu'il n'avait *« jamais autorisé — et encore moins mandaté — qui que ce soit à aller chercher de l'argent où que ce soit à l'étranger »*. M. Parizeau a également démenti toute participation à une opération de ce genre.

BERTRAND DE LA GRANGE.

[« Il n'y a pas un mot de vrai dans les accusations de M. Lavallée nous a déclaré ce mardi M. Jurgensen. Au plan politique, tout ce que j'ai pu faire pour le Québec, je l'ai fait et j'en suis heureux. Mais les Québécois ne m'ont jamais demandé d'argent, et je ne leur en ai jamais offert. »]

ASIE

Cambodge

La Chine promet d'accroître son aide à la résistance antivietnamienne

Un communiqué conjoint vietnamo-cambodgien publié le mardi 23 novembre à l'issue de la visite à Hanoï du président de l'Assemblée nationale de Phnom-Penh, M. Chea Sim, confirme qu'un sommet des dirigeants des trois pays d'Indochine se tiendra *« prochainement »* (*le Monde* du 24 novembre).

Les observateurs notent que le communiqué, qui fustige la coalition antivietnamienne présidée par le prince Sihanouk, s'abstient de critiquer nommément ce dernier.

L'annonce du sommet indochinois survient au moment où se dessinent les perspectives d'une normalisation sino-soviétique et où l'un des membres de la coalition cambodgienne, M. Son Sann, poursuit à Pékin ses entretiens avec les dirigeants chinois.

De notre correspondant

Pékin. — La Chine serait prête à augmenter, en quantité et en qualité, l'aide militaire qu'elle accorde aux mouvements de résistance antivietnamiens du Cambodge. Cette promesse a été faite par les dirigeants de Pékin à M. Son Sann, le premier ministre du gouvernement en exil, en visite dans la capitale chinoise depuis le 20 novembre.

Selon ses propres dires, M. Son Sann aurait abordé devant ses *interlocuteurs la question* de *l'assitance* militaire chinoise sous un angle global et non pas simplement au nom de son propre mouvement, le Front de libération nationale du peuple khmer (F.L.N.P.K.), qui n'est que l'une des trois composantes de la coalition. En l'absence, toutefois, d'une structure organisationnelle à même de recevoir collectivement les armements et de les répartir entre les différents éléments de la résistance (Khmers rouges, nationalistes, sihanoukistes), rien, concrètement, ne devrait changer : la Chine continuera de fournir une aide à chaque mouvement séparément en fonctions de leurs besoins et de leurs demandes respectives. Pour ce qui est du F.N.L.P.K., le général Dien Del, qui est le bras armé de M. Son Sann, a eu, ces jours-ci, des entretiens particuliers avec des responsables de l'armée chinoise.

En dépit de son manque de conséquences pratiques, la position adoptée par le premier ministre de la coalition a l'avantage des montrer que cette dernière existe bien, au moins en principe. M. Son Sann n'a pas manqué, à cet égard de souligner le rôle qu'avait joué *« l'active participation »* du prince Sihanouk et la sienne propre dans le regain d'audience du Kampuchea démocratique sur le plan international.

Propos non dénués sans doute d'arrière-pensées. Si, en effet, M. Son Sann a joué, sans réserves apparentes, la carte de l'unité, il semble bien, pour sa part, que le prince Sihanouk n'ait pas été particulièrement heureux de *l'accueil* fait au début de ce mois par le gouvernement chinois au leader des khmers rouges, M. Khieu Samphan, alors que lui-même se trouvait encore à Pékin. Reçu avec tous les honneurs dus à un visiteur de marque, M. Khieu a donné l'impression, à cette occasion, de vouloir exploiter pour son propre compte le succès remporté à l'ONU par le gouvernement de coalition.

Le moins *étonnant n'est pas que* les Chinois aient pu se prêter à ce jeu. Ayant pris ombrage de cette attitude, le prince, qui préside formellement aux destinées de la coalition, aurait décidé de prolonger le séjour qu'il effectue actuellement en Corée du Nord et d'annuler les voyages qu'il envisageait de faire le mois prochain. Cette bouderie, si elle se confirmait, risquerait d'être gênante pour le Kampuchea démocratique, à l'approche notamment du sommet des non-alignés.

En mettant ses activités en sommeil, l'ancien souverain espère sans doute placer les dirigeants chinois devant leurs responsabilités : ou bien ils sont conscients, comme ils le disent, de l'apport personnel du prince Sihanouk à la coalition et ils le traitent, de façon indiscutable, comme son chef, ou bien ils continuent d'entretenir avec les khmers rouges des relations spéciales et jettent ainsi une ombre sur le crédit qu'ils accordent à l'ensemble de la coalition.

MANUEL LUCBERT.

Japon

LA DÉSIGNATION DE M. NAKASONE A LA TÊTE DU GOUVERNEMENT

(Suite de la première page.)

Inversement, cette élection constitue un grave revers pour son ennemi juré, M. Fukuda, qui avait déclenché la fronde contre M. Suzuki, pour tenter d'abattre M. Tanaka, et soutenu vigoureusement les trois candidats opposés à M. Nakasone.

On note que le thème de prédilection des adversaires de M. Nakasone — nécessité d'une moralisation des pratiques du P.L.D. perverties par l'argent et par la puissance politique « illégitime » de M. Tanaka — n'a guère influencé la base militante du parti. Le clientélisme traditionnel et la politique de l' « argent » pratiqué ouvertement par M. Tanaka restent donc à l'odre du jour.

M. Nakasone devrait dès vendredi présenter son cabinet devant les deux Chambres réunies en séance extraordinaire. Après une quasi-vacance du pouvoir d'un mois et demi, il lui faudra s'atteler sans délai aux multiples problèmes économiques, financiers, commerciaux et internationaux auxquels le Japon, atteint par les effets de la crise mondiale, se trouve de plus en plus sérieusement confronté.

R.-P. PARINGAUX.

هكذا من الأصل

Cambodge

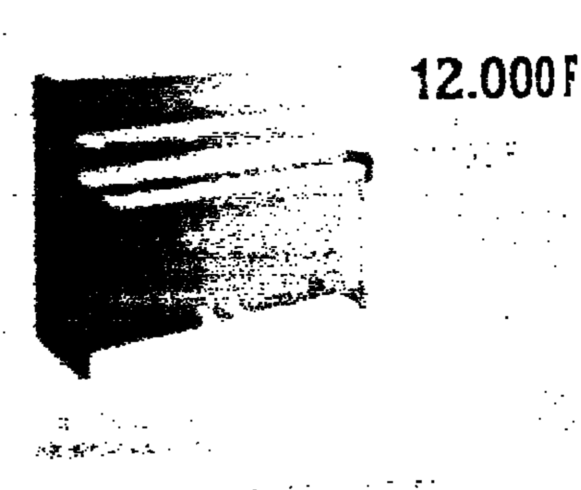
romet d'accroître son aide

stance antivietnamienne

Japon

LA DÉSIGNATION DE M. NAKASONE A LA TÊTE DU GOUVERNEMENT

Chez Piano Center





Le Monde

politique

Un dictionnaire du marxisme

(Suite de la première page.)

Réaliser un tel dictionnaire est une tâche très difficile. Non seulement à cause de l'ampleur et de la diversité extrêmes du corpus marxiste, mais pour des raisons internes : opposant une dialectique concrète au doctrinarisme abstrait, le marxisme est, moins qu'aucune autre, une pensée de dictionnaire. Georges Labica rappelle opportunément, dans son avant-propos, cette réflexion d'Engels : « *Les définitions sont sans valeur pour la science. (...) La seule définition réelle est le développement de la chose même, mais ce développement n'est plus une définition.* »

Pour dépasser cette difficulté majeure, les auteurs du *Dictionnaire critique* ont donc pris le parti d'« *établir le procès de formation historico-logique des catégories issues du champ marxiste* », autrement dit, pour chaque terme retenu, de reconstituer sa généalogie avec le soin de l'archéologue et d'en déployer la problématique avec la vigilance de l'enquêteur. C'est, en effet, la seule bonne méthode, qui permet d'allier fiabilité et fécondité. De ce seul point de vue, ce dictionnaire constitue déjà une initiative à saluer en matière de présentation encyclopédique du marxisme, et sans doute à méditer pour bien des auteurs de dictionnaire.

Le singulier et le pluriel

Une deuxième difficulté de l'entreprise tient au riche pluriel que comprend ce singulier : le marxisme. Pour mériter de s'intituler *Dictionnaire critique* du *marxisme*, il fallait donc poser un deuxième principe hardi : celui d'un réel effort, sinon d'impartialité, du moins de multilatéralité. Ce que Georges Labica formule ainsi : « *Les convictions intimes, si chères aux magistrats, ni le goût de régler des comptes, cet apanage du chercheur et du militant, n'ont été de mise, quoi qu'il en coûtât.* » A cette déclaration de principe répondra, chez le lecteur, une large sympathie de principe. Et aussi, bien entendu, le souci d'apprécier le plus objectivement possible dans quelle mesure ont été tenus les deux paris de la fiabilité et de l'ouverture.

En ce qui concerne le premier, disons d'emblée que ce dictionnaire est remarquablement réalisé : quatre cents articles (avec équivalence du terme français en allemand, anglais et russe, traitement lexical et historique du contenu, bibliographie, liste de corrélats), près de mille pages d'une parfaite lisibilité, où l'on ne relève, du point de vue technique, qu'un nombre infime de « coquilles » et une transcription peu cohérente des noms chinois. La fiabilité factuelle des données est elle-même à peu près sans faille, à quelques erreurs ponctuelles près (page 526, le *Manifeste* est daté de 1847 au lieu de 1848 !) ou bévues surprenantes dans un travail d'un tel niveau. Ainsi l'article *matérialisme dialectique* affirme que cette expression « *ne se rencontre pas chez Marx et Engels* », en oubliant d'ajouter aussitôt que la notion, elle, s'y trouve indiquée à maintes reprises, par exemple lorsque Engels écrit dans le premier chapitre de l'*Anti-Dühring* : « Le matérialisme moderne (...) est essentiellement dialectique. » Ainsi Etienne Balibar énonce-t-il, page 244 et page 272, l'affirmation étonnante (qui figurait déjà dans son livre *Sur la dictature du prolétariat* (2), page 24) selon laquelle « le rapport (de Staline) sur la Constitution de 1936 proclame la fin de la dictature du prolétariat en U.R.S.S. », alors que, tout au contraire, Staline y ridiculise ceux qui prétendent que cette Constitution en consacre « l'abandon » et affirme qu'en élargissant sa base et en assouplissant sa forme elle se « renforce ». Mais de telles erreurs sont rarissimes.

Les entrées retenues couvrent largement l'attente du lecteur et donnent souvent lieu à de bons exposés théoriques – par exemple sur *aliénation, dialectique, formation économique et sociale, mode de production asiatique, paysannerie, reproduction, salaire, transition, utopie,* – à de très utiles synthèses historiques – par exemple sur *austromarxisme, fascisme, école de Francfort, gramscisme, maoïsme, proletkult, proudhonisme, social-démocratie.* Au passage, certains articles attirent l'attention sur des problèmes d'ordinaire trop peu perçus, comme la dualité d'aspects du concept, à la fois singulier et pluriel, de force(s) productive(s), ou la complexité du lexique allemand de Marx, que rendent de façon trop simpliste des termes français comme aliénation ou pouvoir. On aurait d'ailleurs aimé que cette dernière orientation soit plus largement mise en œuvre – par exemple que la rubrique *loi* aborde le problème posé par le recours fréquent de Marx, par-delà le simple *Gesetz* (loi), au terme, difficile à traduire dans son acception philosophique, de *Gesetzmässigkeit* (la « propriété d'être régi par des lois »). Et on regrettera, d'un point de vue déontologique, que l'article *survaleur* ne fasse pas état des arguments qui ont été opposés, dans une discussion ouverte, à la substitution de cette traduction nouvelle au classique *plus-value*.

On s'interrogera sur la nécessité de rubriques comme *robinsonnades* ou *pudding* – mais l'humour n'est pas interdit dans un dictionnaire du marxisme, – *millénarisme* ou *secret*, voire de termes qui relèvent bien moins du marxisme que de l'histoire russe *(cadets, douma, otzovisme,* etc.), alors que manquent, en revanche (même si l'on trouve ailleurs quelques remarques s'y rapportant), non seulement des termes bien plus importants comme gauchisme (à peine traité dans *opportunisme)*, paupérisation (qui a donné lieu à tant de débats), psychologie (qui méritait une rubrique autant que *pavlovisme* ou *darwinisme, anthropologie* ou *morale)*, science et révolution scientifique et technique (absences injustifiables à mes yeux) – mais, plus encore, quelques catégories à mon sens fondamentales de la pensée marxiste comme forme, inégalité de développement, possibilité, subsomption (ou subordination) formelle et réelle, et enfin socialisme scientifique – lacune vraiment incompréhensible, nullement comblée par l'article *socialisme*, dont l'objet est tout autre. Malgré ces remarques, l'usager de ce dictionnaire conviendra sans doute que le premier pari de ses auteurs est assez largement tenu.

Les cinq piliers de la sagesse

Quant au second, celui de l'ouverture, les choses sont moins simples. Certes, le pluralisme de l'équipe rédactionnelle est réel. Il ne va pas, d'ailleurs, sans quelques sensibles différences d'orientation théorique. Ainsi, à comparer l'article *dialectique* à ceux qui traitent de la contradiction et de la négation, du bond qualitatif, de la dialectique de la nature, on observe un jeu complexe de différences entre l'affirmation, franchement matérialiste, que la contradiction est dans l'essence même des choses, et la tendance à la penser davantage comme une dimension de la lutte des classes dans la théorie. On pourrait, de même, relever des variantes dans les questions politiques, par exemple entre des articles à dominante léninienne, trotskienne, gramscienne. Toutefois, cette diversité n'exclut pas la cohérence de presque tout le volume autour de ce qui apparaît comme les cinq piliers de la sagesse marxiste selon ce dictionnaire : Marx, Engels, Lénine, Gramsci, Althusser.

Ce qui apparaît clairement, en même temps, c'est ce que cette orientation, de façon délibérée, n'intègre pas. A part le marxisme italien, les différents aspects du marxisme international moderne sont à peu près entièrement méconnus. Le marxisme soviétique semble s'être arrêté à Jdanov, Lyssenko et le « dia-mat » (c'est-à-dire le matérialisme dialectique des manuels staliniens), ce qui témoigne d'un important retard d'information. Par rapport au communisme français, l'attitude est plus complexe. Référence est parfois faite au *Traité marxiste d'économie politique* de 1971, aux travaux de Boccara, de Sève, épisodiquement de quelques autres. Mais l'article *autogestion* ne prend pas en compte le volume issu du colloque tenu en 1980 par l'Institut de recherches marxistes sur ce thème, l'article *nation* ignore le livre de Roger Martelli, celui sur *planification* l'apport de Philippe Herzog, celui sur *stalinisme* à peu près toute bibliographie venant du P.C.F., celui sur *socialisme* tous les ouvrages récents de chercheurs communistes, celui sur *transition* le numéro spécial de *la Pensée* sur le sujet, etc. Les grands articles politiques tiennent pour inavenue la stratégie du P.C.F., telle qu'elle s'est développée depuis 1976 – mais il y a de longs articles sur la politique du P.C.I. Des articles comme *dictature du prolétariat* ou *eurocommunisme* franchissent parfois la frontière entre analyse critique et pamphlet, et les toutes dernières lignes de l'ouvrage ne laissent pas le lecteur sous l'impression dominante de la scientificité. Que le P.C.F. se voie caractérisé à la rubrique *(droit de) tendances* comme « une cinquième tendance, externe et inattendue, du P.S. au pouvoir » prend, dans la situation politique présente, une réelle saveur. Chacun réagira à sa façon devant ces retours du « goût de régler des comptes » dans un ouvrage savant.

Une grave limite

L'important, toutefois, n'est pas là, à mon sens. Il est bien plutôt dans le fait – et c'est la seule réserve grave qu'on soit amené à faire – qu'en liaison avec les remarques précédentes, le décalage entre l'information véhiculée par ce dictionnaire et la réalité vivante qu'analyse aujourd'hui le marxisme soit trop souvent important, et parfois destructeur. Ainsi, bon nombre d'articles sur des questions fondamentales s'arrêtent loin, très loin en deçà du mouvement présent des choses et des idées. Pour l'essentiel, l'article *crise* ignore les réalités et les analyses d'aujourd'hui, *chômage* en reste à la fin du dix-neuvième siècle, *capitalisme* à une « troisième étape » commencée... en 1880 – et la liste des corrélats omet de renvoyer à l'article *monopole*, lui-même très en retrait sur ce qu'il y a à dire à propos du capitalisme monopoliste d'Etat, auquel le dictionnaire se refuse à consacrer un article.

Les rubriques *classes* et *couche sociale* s'en tiennent à l'univers social de Marx, *grève* et *syndicat* à celui de Lénine. *Collectivisation* et *socialisme* en sont au modèle stalinien, *impérialisme*, à un paragraphe près, aux années 30. Rien n'est dit sur des questions où s'opèrent des avancées majeures du marxisme d'aujourd'hui, comme critères de gestion, formes historiques d'individualité, nouvel ordre international.

Certes, il faut tenir compte qu'un aussi vaste ouvrage exige des années de travail et que tous les articles ne peuvent être de la dernière fraîcheur. Mais si l'on veut établir que le marxisme n'est pas mort – c'est l'intention justement affirmée par l'avant-propos, – il ne suffit pas de dépasser résolument le vieux dogmatisme de l'époque stalinienne, ce que fait bien ce dictionnaire. Il faut, surtout, prendre en compte sa capacité actuelle – encore insuffisante, mais bien réelle – d'analyser la formidable nouveauté du présent pour anticiper sur l'avenir, ce que l'ouvrage fait beaucoup trop peu. Là est, à mon sens, la principale limite d'une publication aussi fortement utile.

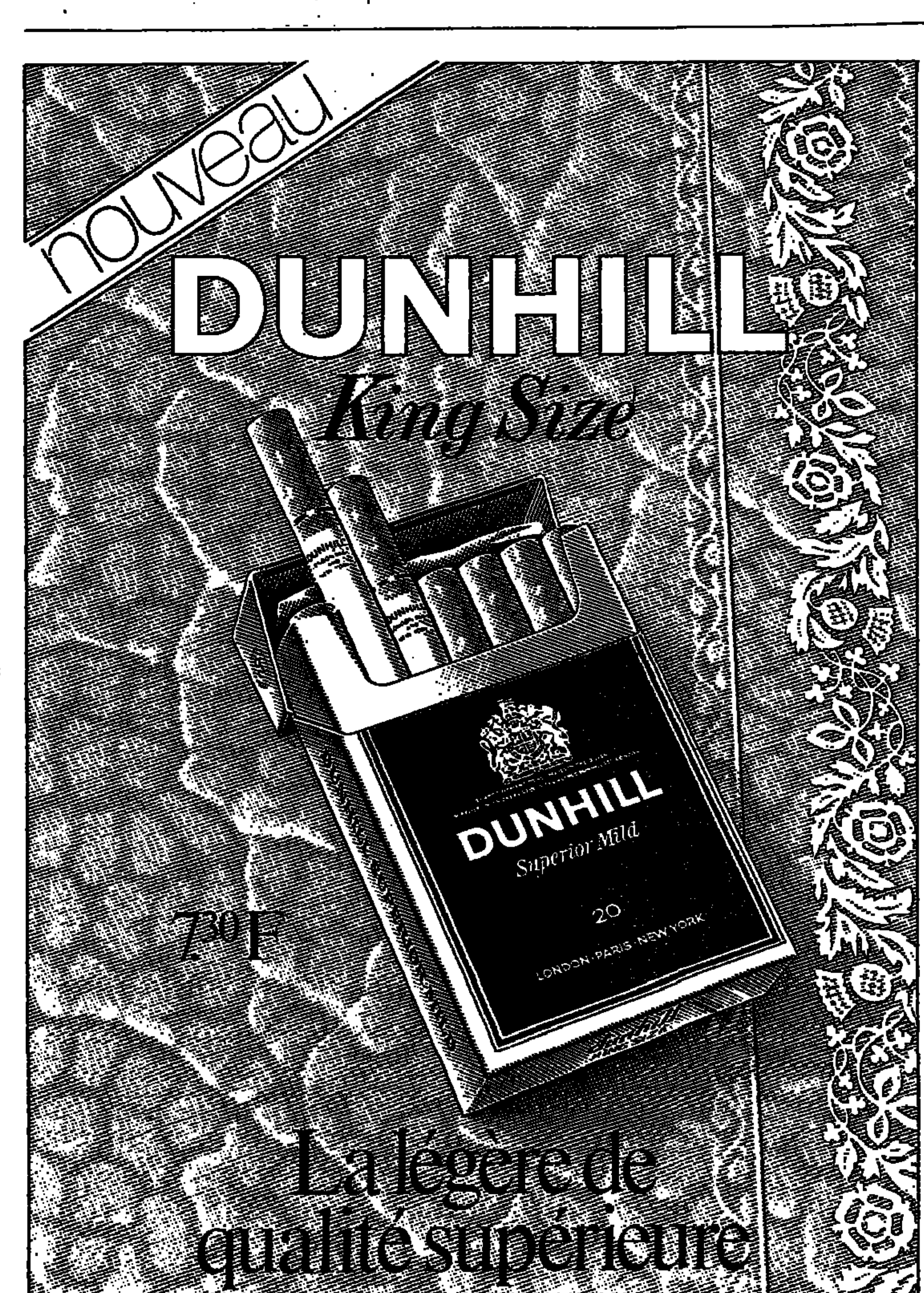
Cela n'autorise pas, pour autant, à classer les problèmes abordés par ce dictionnaire sous la seule rubrique « histoire des idées », afin de mieux en finir avec eux, comme si rétrospectives historiques et analyses de corpus pouvaient être séparées des échéances et avancées révolutionnaires d'aujourd'hui. On voit ici se dessiner l'enjeu des débats qui s'engagent autour du centenaire de Marx. Ceux qui clamaient, hier, sa mort, sont en train de rectifier précipitamment le tir : ce n'est pas Marx qui est mort, tout au contraire, c'est le marxisme ! A cette petite astuce, on opposera la pertinente question que me posait un jour un journaliste britannique : pourquoi donc tant d'intérêt pour Marx et si peu pour Spencer ? La réponse n'est pas très difficile : c'est qu'il n'y a pas de spencerianisme vivant.

C'est parce que le marxisme est puissamment vivant dans la réalité sociale comme dans la recherche contemporaines, qu'on s'intéresse toujours, passionnément, à Marx.

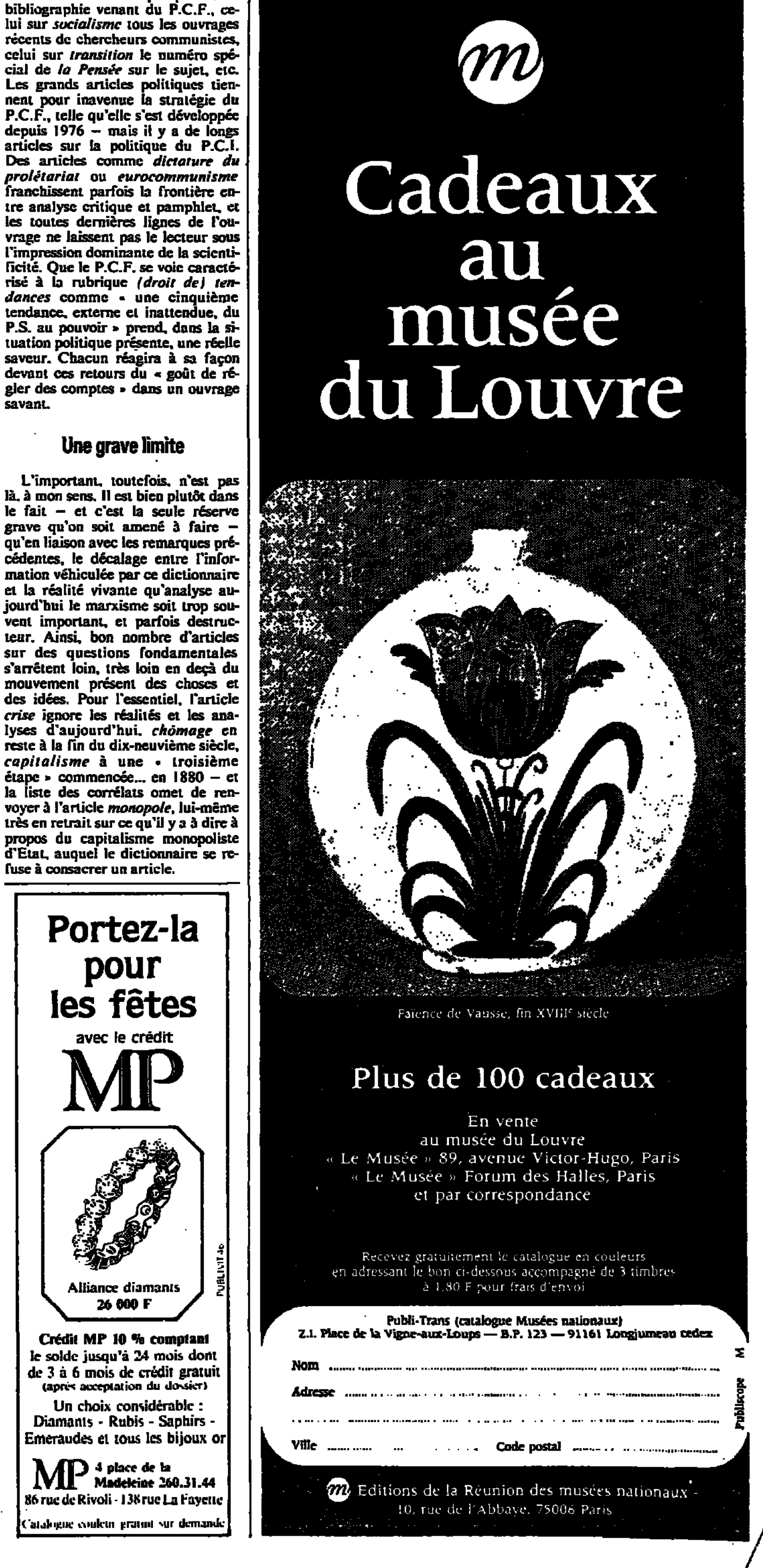
LUCIEN SÈVE.

* *Dictionnaire critique du marxisme ; PUF, éd. ; 960 pages, 300 francs.*

(2) Maspero, éd., 1981.







POLITIQUE

LE RÈGLEMENT DES DERNIÈRES SÉQUELLES DE LA GUERRE D'ALGÉRIE

M. MAUROY : « Nous sommes là pour réconcilier et rassembler »

M. Pierre Mauroy a engagé la responsabilité de son gouvernement, mardi 23 novembre à l'Assemblée nationale, sur le projet de loi visant à effacer les dernières séquelles de la guerre d'Algérie. Le conseil des ministres, quelques heures plus tôt, l'avait autorisé à utiliser l'article 49 alinéa 3 de la Constitution. Aucun groupe de l'Assemblée n'ayant exprimé l'intention de déposer une motion de censure dans les vingt-quatre heures, le texte devait être « considéré comme adopté », sans vote.

Le gouvernement a ainsi réglé le conflit qui l'opposait aux députés socialistes. Ces derniers, à l'initiative de leur président de groupe, M. Pierre Joxe (absent, mardi, en raison d'un voyage aux États-Unis), et sur recommandation du bureau exécutif du P.S., s'étaient prononcés le 22 octobre, pour l'exclusion du champ d'application de la loi des généraux « félons » qui s'étaient opposés au général de Gaulle au nom de l'Algérie française. La solution retenue par le gouvernement permet *« que personne ne se déjuge »*, a souligné M. Claude Estier, député socialiste de Paris, porte-parole de son groupe.

L'intervention du premier ministre, qui a fait référence aux engagements du président de la République et à son désir de « rassembler », a été écoutée en silence. Dans les rangs de la majorité, seuls quelques députés socialistes qui lui sont proches ont manifesté leur approbation. M. Lionel Jospin, dont les mains étaient occupées par la consultation du règlement de l'Assemblée et de la Constitution, n'a pas applaudi.

Les communistes, pour leur part, ont protesté contre l'utilisation d'une procédure contraignante, d'autant que le « pardon » accordé aux généraux « félons » amoindrira, selon eux, la capacité du pays à se dresser, éventuellement, dans l'avenir, contre d'autres « éléments factieux ».

M. Pierre Mauroy a engagé, mardi 23 novembre, à l'Assemblée nationale, la responsabilité de son gouvernement sur le projet de loi visant à effacer les dernières séquelles de la guerre d'Algérie. Le premier ministre a déclaré : *« Les événements liés à la guerre d'Algérie ont profondément marqué la nation. Ils ont déchiré les familles et provoqué de véritables drames de conscience.*

» Je peux comprendre — et je comprends — que des familles et des hommes, qui ont personnellement souffert durant cette période, se résignent mal au geste d'apaisement voulu par le chef de l'État et souhaité par le pays. Je peux comprendre — et je comprends — que des députés, parce qu'ils ont vécu intensément cette période, n'aient pas, dans un premier mouvement, accepté certains aspects du texte proposé par le gouvernement.

» Je ne leur demande ni de renoncer à leurs sentiments, ni d'aller contre leur conscience. Mais vingt ans ont passé. Une nouvelle génération de Français a pris place dans notre longue histoire. Pour nombre d'entre eux, la guerre d'Algérie n'évoque que les pages de leurs manuels d'histoire ou quelques images d'une émission de télévision.

» Pourtant, ces événements étaient graves. Ils ont même été dramatiques. Et de toutes les images qui en restent, l'une des plus insupportables est sans doute celle de soldats et d'officiers qui se sont dressés contre la République.

» Entre, d'une part, le respect de la discipline et la loyauté vis-à-vis de l'Etat républicain, qui est la règle absolue, et, d'autre part, l'idée qu'ils se faisaient du sens de l'honneur, certains ont fait le choix de se rébeller. Là est la faute, justement sanctionnée.

» Vingt ans se sont depuis écoulés. Et au fil des années, bien des pas ont été effectués dans la voie du pardon. Il n'y a pas, en l'occurrence, réparation d'un préjudice, qui n'existe pas. C'est pourquoi nous ne permettons qu'une révision de carrière, et non une reconstitution. Il s'agit d'un texte à la fois limité dans sa portée, complémentaire des mesures déjà prises depuis 1962. Il s'agit d'un texte qui répond à la demande formulée par beaucoup depuis des années.

» Songez-y, mesdames et messieurs les députés : un peuple est toujours plus fort lorsqu'il parvient à surmonter ses divisions et à réinsérer les citoyens égarés. Nous ne sommes pas là pour diviser à nouveau. Nous sommes là pour réconcilier et rassembler.

» Le pardon n'est pas l'oubli. Il n'implique aucune approbation des faits qui, hier, ont provoqué les condamnations. Mais la société française doit aider à l'apaisement des esprits. Elle doit aider à refermer les plaies. C'est le rôle du gouvernement. C'est l'engagement qu'il avait pris devant le pays lors du dernier scrutin présidentiel. Cet engagement doit donc être tenu. Il le sera. »

Le respect des engagements pris

« Il ne peut cependant y avoir de demi-mesures dans le pardon. Il n'existe pas de pardon mesuré, négocié, surtout lorsqu'il émane de la plus haute autorité de l'Etat. Quant à la graduation des responsabilités, elle a déjà été effectuée par la justice lors des condamnations. Respectons l'autorité de la chose jugée et ne réintroduisons plus des différences entre les grades de ceux qui, à un moment de leur vie et de notre histoire, ont basculé ensemble dans l'aventure de l'illégalité.

» Le texte qui vous est soumis pose deux problèmes fondamentaux : d'abord, le respect des engagements pris devant le pays — c'est l'honneur de la démocratie. — ensuite la nécessité de la réconciliation nationale. N'oublions pas qu'en Algérie il n'y avait pas seulement des soldats et des officiers. Il y avait aussi un million des nôtres, un million de Français. Souvenez-vous des sentiments que la plupart d'entre eux éprouvaient à l'époque. Ils sont aujourd'hui intégrés au sein de notre société. Respectons leur passé. Respectons les sentiments qui sont aujourd'hui les leurs. »

Avant l'intervention du premier ministre, par le détour d'un rappel au règlement, M. Ducoloné (P.C., Hauts-de-Seine) avait manifesté au nom du groupe communiste son opposition à l'utilisation de la Constitution sur ce projet de loi. *« Oui ou non, est-il possible de se dresser contre la République ? »* a-t-il déclaré en évoquant le *« pardon »* accordé aux généraux *« félons »*. M. Ducoloné a estimé qu'en *« réintégrant les généraux d'Algérie »*, il sera *« plus difficile »* à la gauche de *« se dresser »*, le cas échéant, *« contre d'autres factieux »*.

Pour sa part, M. Pierre de Bénouville (App. R.P.R., Paris) a exprimé sa reconnaissance envers le gouvernement. *« Les généraux, même s'ils se sont trompés, l'ont fait généreusement »*, a-t-il dit.

M. Alain Madelin (U.D.F., Ille-et-Vilaine) a ironisé sur le « putsch » du parti socialiste, en remarquant que les *« félons »* du groupe parlementaire de l'Assemblée nationale ont été *« opportunément rappelés à l'ordre »* et que *« fort opportunément, M. Joxe, chef de la rébellion, se trouve éloigné de l'hémicycle »*.

∴

● *La confédération du RECOURS* (Rassemblement et coordination unitaire des rapatriés et spoliés d'outre-mer) accueille *« avec une totale satisfaction la décision intervenue en conseil des ministres autorisant le gouvernement à utiliser la procédure d'engagement de sa responsabilité pour parvenir à une solution de réconciliation nationale, intégrant les officiers généraux à la loi d'amnistie »*. Elle affirme que *« la quasi-totalité des rapatriés sera d'autant plus sensible à l'issue favorable de cette affaire que c'est bien la première fois, depuis le début de la Ve République, qu'un président et son gouvernement tiennent aussi scrupuleusement leurs engagements électoraux en n'hésitant pas à utiliser tous les moyens constitutionnels pour y parvenir »*.

● *M. Jean-Marie Le Pen*, président du Front national (extrême droite), a déclaré, mardi soir : *« Se souvenant sans doute que c'est le gouvernement socialiste qui avait mobilisé le contingent pour défendre l'Algérie française, l'actuel gouvernement a pris courageusement les moyens constitutionnels de faire adopter un projet d'aministie complète contre ses alliés communistes et contre sa minorité révolutionnaire et tous les nostalgiques de la guerre civile. »*

LES TRAVAUX DE L'ASSEMBLÉE NATIONALE

● L'ACCÈS A L'AIDE JUDICIAIRE

L'Assemblée nationale a adopté, mardi 23 novembre, à l'unanimité en première lecture le projet de loi qui modifie les procédures relatives à l'aide judiciaire ainsi qu'à l'indemnisation des commissions et désignation d'office en matière pénale et en matière civile.

M. Robert Badinter, ministre de la justice, a défini la substance de son projet. Il s'agit de faciliter l'accès des justiciables à l'aide judiciaire, d'améliorer le fonctionnement de cette aide et d'assurer l'indemnisation des avocats commis ou désignés d'office.

En matière d'aide judiciaire, le projet prévoit que le bénéficiaire pourra, sauf au pénal, choisir librement ses défenseurs et que l'instruction des dossiers sera simplifiée. Il crée un mécanisme de provision destiné à compenser les longs délais de paiement des indemnités qui sont imposés aux auxiliaires de justice.

Pour ce qui concerne les avocats commis d'office afin de défendre les justiciables démunis de ressources et traduits devant les juridictions pénales, le projet prévoit une indemnisation. Un crédit de 71,4 millions de francs a été inscrit à cet effet au projet de budget pour 1983. Un amendement présenté par le gouvernement et adopté par l'Assemblée dispose que les cas d'indemnisation seront déterminés par décret, ce qui implique de retarder jusqu'au 1er mars 1983 la date d'application de la loi. Le gouvernement estime qu'une période expérimentale est nécessaire afin de mesurer les effets de l'indemnisation sur le nombre des commissions d'office.

● LES ÉTUDES MÉDICALES ET PHARMACEUTIQUES

L'Assemblée a adopté en deuxième lecture, par 328 voix contre 150, le projet de loi relatif aux études médicales et pharmaceutiques.

Après l'échec de la commission mixte paritaire Sénat-Assemblée, réunie le 16 novembre — échec prévisible tant les divergences entre les deux assemblées sont irréductibles, — les députés sont revenus, pour l'essentiel, au texte qu'ils avaient adopté en première lecture le 27 septembre.

Ils ont ainsi rétabli notamment les deux filières nouvelles de spécialisation en matière de santé publique et de recherche, la filière universitaire de médecine générale et le caractère « classant » pour les généralistes de l'examen de fin de deuxième cycle. En revanche, l'Assemblée a adopté ce qui lui est apparu comme une amélioration apportée par le Sénat : les futurs généralistes et les futurs spécialistes percevront la même rémunération.

● LA FORMATION PROFESSIONNELLE DES ARTISANS

L'Assemblée nationale a adopté le projet de loi relatif à la formation professionnelle des artisans. Il s'agit, selon M. André Delelis, ministre du commerce et de l'artisanat, de remédier *« à une grave injustice de la législation française qui laisse l'artisanat à l'écart des moyens de formation et d'évolution qui sont un droit fondamental reconnu depuis plus de dix ans à l'ensenble des Français »*.

Le projet prévoit que chaque citoyen désireux de créer une entreprise artisanale sera tenu de suivre un stage préalable qui lui permettra d'être parfaitement informé sur la réalité des responsabilités et des tâches à la tête d'une entreprise. Le gouvernement cherche à atteindre, à travers ce texte, un second objectif, qui est de fournir à l'artisanat les moyens nécessaires à une formation continue qui soit à la portée de tous ses ressortissants.

Le gouvernement a prévu que la taxe additionnelle à la taxe pour frais de chambre de métiers, jusqu'alors facultative, sera désormais obligatoire à hauteur de 50 % du droit fixe pour frais de chambre de métiers, a souligné M. Delelis.

Plusieurs amendements, présentés à l'origine par la commission des affaires culturelles, familiales et sociales, ont été adoptés. Ils proposent l'extension du projet au conjoint non salarié d'artisan. Selon un amendement présenté par le gouvernement et adopté à l'Assemblée, la loi entrerait en vigueur le 1er janvier 1983.

Enfin, une dispostion transitoire a été prévue, à l'initiative du groupe socialiste, en faveur des salariés. Il s'agit de permettre aux salariés des entreprises artisanales de bénéficier des actions de formation financées par les fonds d'assurance formation des organisations professionnelles et des chambre de métiers, *« jusqu'à la mise en application de dispositions législatives et réglementaires propres à assurer aux salariés des entreprises d'un effectif inférieur à dix personnes des possibilités réelles d'exercer leur droit à la formation continue »*.

LA PRÉPARATION DES ÉLECTIONS MUNICIPALES

Le P.S. revendique les têtes de liste dans dix-huit villes de plus de trente mille habitants dirigées par le P.C.

Le groupe de travail constitué par le P.S. et le P.C.F., après la rencontre entre MM. Lionel Jospin et Georges Marchais, le 10 novembre, s'est réuni pour la troisième fois, mardi 23 novembre, au siège du parti communiste. MM. Marcel Debarge et Jean Poperen ont fait part à M. Paul Laurent et à Mme Madeleine Vincent des conclusions contenues dans la résolution du comité directeur du P.S., réuni les 20 et 21 novembre, et qui avait décidé de proposer, *« notamment au P.C.F. »*, un accord national pour les élections municipales, prévoyant *« une solidarité active, concrète, partout, y compris dans les entreprises, pour appliquer la politique gouvernementale »* (*le Monde* du 23 novembre).

Les représentants du P.S. ont présenté, ensuite, à ceux du P.C.F., une liste de dix-huit villes de plus de trente mille habitants, dont le maire est communiste et où le P.S., estimant avoir clairement devancé son partenaire, électoralement, depuis 1977, revendique la tête de la liste d'union de la gauche. Il s'agit d'Amiens, Athis-Mons, Chelles, Dieppe, Evreux, Franconville, Gagny, Le Mans, Montluçon, Nîmes, Poissy, Reims, Saint-Etienne, Sarcelles, Sartrouville, Sevran, Thionville et Vaulx-en-Velin.

Cette liste avait été élaborée par la commission de travail constituée au comité directeur du P.S. et réunie le 20 novembre. La commission n'a pas retenu onze autres villes, dont la mairie, détenue par le P.C.F., est revendiquée par les organisations locales du P.S. Il s'agit d'Antony, Arles, Béziers, Houilles, Noisy-le-Grand, Rosny-sous-Bois, Saint-Dizier, Saint-Quentin, Savigny-sur-Orge, Sète et Tarbes.

Les responsables socialistes estiment qu'il appartient, désormais, à ceux du P.C.F. de prendre l'initiative d'une nouvelle réunion du groupe de travail. Pour sa part, M. Paul Laurent a repris, dans une déclaration faite après la réunion de mardi, les termes du comité directeur du P.S., pour indiquer que les communistes sont *« totalement partisans d'un accord politique national »* entre les deux partis, accord réaffirmant les *« engagements communs de juin 1981 au gouvernement, au Parlement, dans les entreprises et les communes, pour le succès de la politique nouvelle voulue par le pays »*. M. Laurent a ajouté : *« Cet accord, nous pensons plus que jamais qu'il doit se faire partout dans les municipalités de gauche autour des maires sortants. »* Il s'est prononcé, enfin, pour que les discussions aboutissent *« dans les délais les plus brefs »*.

LYON : M. Francisque Collomb hausse le ton

De notre correspondant régional

Lyon. — La polémique s'amplifie à Lyon entre M. Francisque Collomb, sénateur non inscrit, maire sortant, et M. Michel Noir, député R.P.R. Après la conférence de presse de ce dernier, vexé par un rendez-vous manqué (*le Monde* du 23 novembre), le premier a de nouveau rencontré la presse pour *« en finir avec les campagnes de rumeurs »*.

De cette mise au point sans surprise, il ressort que le premier magistrat en exercice de la ville n'admet pas l'*« ultimatum »* de M. Noir. Reprenant une tactique déjà utilisée sans succès avant les dernières cantonales, il tente de diviser le R.P.R., qu'il *« ne confond pas nécessairement »* avec son rival. Il a rappelé que le conflit est latent entre les deux tendances depuis plusieurs mois : *« Alors qu'il n'y a eu aucune difficulté avec l'U.D.F. et les personnalités non inscrites issues du courant Pradel*, a-t-il expliqué, *tout a commencé depuis des mois par un véritable tir de barrage sur les visages, les silhouettes et l'âge du capitaine. »* L'identité de l'artilleur est assez facile à cerner...

A ceux qui demandent un renouvellement, M Collomb répond que *« sa liste actuelle et celle qu'il envisage de constituer comportent des hommes et des femmes de valeur, compétents, disponibles et dévoués aux intérêts de la ville »*.

Peu à peu, les thèmes des deux campagnes se dessinent. Mais des rebondissements restent possibles : peut-être dès ce mercredi 24 novembre, dans le bureau de M. Jacques Chirac, qui reçoit M. Collomb. Peut-être aussi du côté de l'U.D.F., qui paraît attendre son heure. Si les « amis » du maire semblent favorables, dans leur majorité, à une explication devant le corps électoral au cours de primaires, en revanche, un élu U.D.F. nous a confié : *« Toutes les négociations sont possibles. »* Une phrase sibylline qui ne permet pas d'éviter un accord entre « politiques » (R.P.R. et certains U.D.F.) aux dépens des modérés de l'équipe Collomb. — C. R.

LA DISCUSSION BUDGÉTAIRE

Le Sénat refuse la tranche de 65 % d'impôts pour les hauts revenus

Les sénateurs ont commencé, dans la nuit du mardi 23 au mercredi 24 novembre l'examen des articles de la première partie de la loi de finances pour 1983.

Ils ont modifié l'article premier, autorisant la perception de l'impôt, mais par un amendement qui ne visait que la forme rédactionnelle, et adopté l'article 2, fixant les modalités de calcul de l'impôt sur le revenu, après en avoir écarté l'institution d'une nouvelle tranche de revenu imposable à 65 %. Les autres modifications apportées à cet article concernent :

● Le quotient familial : sur proposition des membres du groupe centriste, les foyers mono-parentaux, en particulier les veuves, bénéficieraient de la même réduction d'impôt que les ménages, quand il y a plusieurs personnes à charge ;

● Sur proposition de M. Blin (Un. centr., Ardennes), rapporteur général, la disposition qui bloquait au niveau de 1981 le plafond des revenus pour la déduction des frais professionnels a été supprimé ;

● « Banalisation » de la contribution exceptionnelle : contrairement au sens du texte adopté par l'Assemblée nationale, les sénateurs n'ont pas voulu que cette contribution (qui, combinée au taux d'imposition de la tranche supérieure, porte à 69,55 % le montant de l'impôt sur les hauts revenus) apparaisse comme définitivement intégrée à l'impôt. Cette contribution conserve donc sa dénomination d'« exceptionnelle » qui lui avait été retirée ;

● Obligation de la signature conjointe des époux en matière de déclaration de revenus : le Sénat a suivi le rapporteur général, qui, tout en approuvant le principe de l'égalité des époux, estimait qu'une telle obligation risquait de provoquer des litiges. Si l'un des époux refuse de signer, pénalisera-t-on le ménage pour défaut de déclaration ? Le Sénat a donc supprimé l'obligation de signatures des deux époux.

● *Article 2 ter* sur la taxation des sociétés domiciliées dans les « paradis fiscaux ». Cet article, introduit par l'Assemblée nationale, étend la notion de territorialité française aux sociétés non cotés en Bourse domiciliés hors de France, dont l'actif est constitué de droits immobiliers situés sur le territoire national.

M. Dailly (*gauche démocratique*, Seine-et-Marne) demande la suppression de cet article. Il invoque l'exemple d'une société immobilière saoudienne qui possède des immeubles en France. La convention fiscale conclue entre l'Arabie Saoudite et la France ne comportant aucune clause d'assistance administrative en vue de lutter contre la fraude ou l'évasion fiscale, ladite société sera passible de la nouvelle taxe, et ce quand bien même ces actionnaires se seraient manifestés.

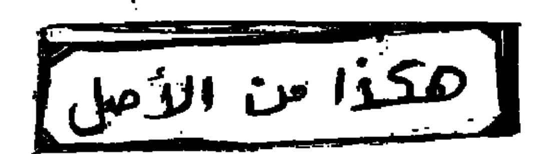
« Il est bien évident, déclare ce sénateur, *que la société saoudienne en question va rapatrier ses capitaux et les engager ailleurs ! »*

Le rapporteur général estime, lui aussi, que l'article crée un risque pour la « balance des invisibles » ; celui de voir fuir les capitaux étrangers.

« J'ai prévu d'abaisser le taux de la taxe forfaitaire applicable dans ce cas. D'autre part, répond M. Fabius, ministre délégué chargé du budget, *compte tenu des contacts que j'ai eus, je puis dire que ce texte recevra un accueil favorable. »*

Le Sénat adopte néanmoins l'amendement de M. Dailly.

● *Article 4*, sur l'imposition des plus-values immobilières : un amendement conjoint de MM. Fosset (Un. cent., Hauts-de-Seine) et Blin, au nom de la commission des finances, est adopté en faveur des augmentations de capital récentes et des contribuables, qui ont souscrit à ces augmentations. — A. G.



هكذا من الأصل

POLITIQUE

RÉUNI EN ASSEMBLÉE GÉNÉRALE

Le corps préfectoral enregistre des mutations de son rôle dans l'Etat et en province

L'Association générale des membres du corps préfectoral et des hauts foncitonnaires du ministère de l'Intérieur tient son assemblée générale au siège du ministère, Place Beauvau à Paris, mardi 24 et mercredi 25 novembre. M. Gaston Defferre, ministre d'Etat, ministre de l'Intérieur et de la décentralisation devait s'adresser à ses hôtes mercredi après-midi.

C'est la première fois que cette association tient son assemblée générale depuis que les réformes de décentralisation ont été mises en œuvre par le gouvernement, que les compétences ont été partagées entre représentants de l'Etat et élus départementaux et que les préfets ont troqué leur titre plus que centenaire contre celui de « commissaires de la République ». C'est dire que depuis le changement de majorité politique à la tête du pays, en mai et juin 1981, le corps préfectoral a été celui qui a le plus vécu le changement.

La rotation du personnel — traditionnelle dans ce corps dont les membres sont à la discrétion du gouvernement — a été cette fois-ci particulièrement rapide. En seize mois, quatre-vingt-onze des cent préfets en poste dans les départements ont changé d'affectation. Seuls neuf préfets nommés avant le 10 mai 1981 sont encore dans les mêmes départements (Alpes-Maritime, Ardèche, Dordogne, Haute-Garonne, Loiret, Orne, Rhône, Vosges, et Haut-de-Seine). Quant aux préfets de région, seuls trois sur vingt-deux occupent la même fonction depuis plus de seize mois (Centre, Midi-Pyrénnées, Rhône-Alpes).

L'assemblée générale de l'Association du corps préfectoral fournira l'occasion à ses membres d'évaluer les difficultés rencontrées parfois dans la mise en application des lois de la décentralisation, les conflits d'attribution qui naissent avec les présidents des conseils généraux, les relations parfois conflictuelles entre services de l'Etat, et services départementaux, et les complexités financières et budgétaires qui n'ont pas encore toutes été réglées.

Une carrière parallèle

La réforme administrative a également eu une conséquence inattendue. De nombreuses collectivités locales se sont attaché les services de membres du corps préfectoral afin de se trouver au même niveau de compétence administrative et intellectuelle que leurs interlocuteurs étatiques. Quelque soixante-dix préfets et sous-préfets ont ainsi trouvé un débouché nouveau pour poursuivre une carrière parallèle. Voilà un « cycle » dont le gouvernement n'a pas pris l'initiative. Ils se sont regroupés dans une « association amicale des haut fonctionnaires du ministère de l'Intérieur en service auprès des collectivités territoriales et des régions », qui constitue une section de l'Association du corps préfectoral. (*le Monde* du 7 octobre 1982). Présidée par M. Michel Denieul, ancien préfet de région, aujourd'hui en service détaché auprès du conseil général de Seine-et Marne, cette section constitue une sorte de « corps de débouché » comme on dit dans l'administration. Elle se défend, naturellement, d'être le refuge des membres du corps préfectoral en désaccord politique avec le nouveau pouvoir. On doit cependant constater que la plupart de ses adhérents sont maintenant au service de collectivités locales qui se réclament de l'opposition politique nationale.

M. Denieul explique, ci-contre, en quoi le corps préfectoral n'appartient plus désormais qu'à l'Histoire.

ANDRÉ PASSERON.

Point de vue

Peut-on toujours dire « la préfectorale » ?

par MICHEL DENIEUL (*)

PRÈS d'une centaine de membres du corps préfectoral, de l'inspection générale de l'administration, d'administrateurs civils et de conseillers de tribunaux administratifs sont aujourd'hui en service auprès des collectivités locales et des régions.

Cette situation, que peu prévoyaient il y a un an (1), est-elle de nature à remettre en cause l'unité de la « préfectorale » ? A la veille de l'assemblée générale annuelle de l'Association du corps préfectoral et des hauts fonctionnaires du ministère de l'intérieur, la question valait d'être posée.

Les fonctions que certains exercent désormais dans les régions, les départements et quelques très grandes villes peuvent-elles être rapprochées de celles dites « préfectorales » ?

Non, assurément, si la vision qu'on a de celles-ci se borne à la responsabilité de l'ordre public et à la mise en œuvre des politiques gouvernementales.

Oui, cependant, si l'on se souvient que les préfets d'hier prenaient leur part des développements locaux, et que la polyvalence des fonctions était leur spécialité reconnue.

Au-delà des apparences d'un uniforme et d'un cadre de vie liés aux données historiques de la représentation de l'Etat, qu'est-ce qui caractérisait celui qui exerçait la fonction préfectorale ? D'être à la fois transformateur de pouvoirs, réducteur de tensions et technicien de l'animation et de la gestion administratives. Une même personne physique avait vocation à transformer le pouvoir d'Etat en humanisant son exercice ; à réduire les tensions par la connaissance des hommes et le savoir-faire ; à mettre, enfin, au service des collectivités locales et des régions capacité d'entreprendre et expérience. Etait-ce trop lui demander ? Souvent, la fonction préfectorale *« s'est enlisée dans la masse des négociations et conciliations qu'elle devait en permanence conduire »*, comme l'a écrit Gérard Belorgey. Toujours est-il que cette exceptionnelle synergie a été rompue. L'actuelle majorité n'est pas seule responsable de cette rupture.

De la première vocation, ceux qui ont choisi d'être détachés auprès des collectivités se sont eux-mêmes volontairement et temporairement exclus. Ils participent à la seconde et, du fait même qu'ils ont été choisis, ils ont acquis le plein exercice de la troisième. C'est dire qu'ils apprécient la marge d'initiative, la souplesse d'intervention consubstantielles à tout ce qui n'est pas l'Etat. A l'inverse, ayant été dépositaire de l'autorité de celui-ci — ou ayant eu vocation à l'être, — comment ne la respecteraient-ils pas, même s'ils en savent les rigidités et les limites ; même s'ils en constatent les défaillances ?

C'est dire aussi que, pour peu que soit reconnue la réalité et la légitimité de leur nouvelle mission, ils peuvent contribuer à circonscrire ou à réduire les tensions que la logique des situations, potentiellement conflictuelle, peut créer entre le commissaire de la République et le président du conseil général ou régional. Si leurs fonctions ne sont plus de représentation, mais de conseil et de direction technique, faut-il oublier (c'est encore vrai aujourd'hui, mais à une bien moindre échelle) que des préfets et sous-préfets ont fait partie des cabinets, les ont dirigés, ou encore étaient détachés à la tête d'importantes directions de ministères autres que l'intérieur ? Ils y entretenaient avec leur ministre des relations de même nature que celles qu'ils ont aujourd'hui avec leur président. L'intérieur leur savait alors gré — du moins verbalement — des débouchés qu'ils avaient ainsi créé, permettant d'autres mouvements préfectoraux.

Gardons-nous cependant de verser dans l'irénisme : c'est un fait que le résultat des élections cantonales n'est pas pour rien dans la présence marquée de la préfectorale à la tête des nouveaux services départementaux et régionaux. C'est un fait aussi que des situations individuelles attendent encore un règlement conforme aux pratiques traditionnelles du détachement.

C'est pourquoi, s'il est souhaitable qu'ils gardent leur place au sein de l'association du corps préfectoral et que des dispositions soient prises pour assurer leur représentation, il est non moins normal que se regroupent ceux qui ont des intérêts moraux et matériels communs.

Peut-on toujours dire *« la préfectorale »* sans la mettre au pluriel ? Oui, puisque mobilité et adaptation font toujours partie de son bagage. Egalement parce qu'est toujours de saison le vieil adage : *« Hodie mihi, cras tibi ! »*. Mais en se souvenant que la préfectorale d'hier n'appartient plus désormais qu'à l'histoire de nos institutions.

(*) Préfet en service détaché.

(1) Voir l'article d'André Passeron dans *le Monde* du 7 octobre 1982.

AU CONSEIL DES MINISTRES

M. Eric Giuily est nommé directeur général des collectivités locales

Sur proposition du ministre de l'intérieur et de la décentralisation, M. Eric Giuily, auditeur au Conseil d'Etat, qui était conseiller technique au cabinet de M. Gaston Defferre, a été nommé, au conseil des ministres, directeur général des collectivités locales. Il remplace à ce poste M. Pierre Richard, appelé à d'autres fonctions.

Un « patron » de trente ans

Sous ses longs cheveux et derrière de fines lunettes, M. Eric Giuily laisse apparaître un visage juvénile et souriant, même après des journées harassantes et des nuits passées à son bureau ou au Palais-Bourbon et au Sénat. Il n'est pas de débat sur la décentralisation — et combien d'heures ont été et seront consacrées par les parlementaires à cette réforme ! — où M. Eric Giuily n'ait pas été assis en permanence aux côtés de M. Defferre pour lui préparer ses notes, ses répliques, ses discours.

La foudroyante ascension de ce jeune homme — à trente ans il est le plus jeune directeur général de l'administration française, — qui va régner sur cent dix personnes rue d'Aguesseau, va probablement faire grincer bien des dents dans les rangs du corps préfectoral. Traditionnellement, ce poste était « tenu » par un préfet, mais déjà, en 1978, M. Giscard d'Estaing avait dérogé à la règle en y nommant l'un de ses conseillers, M. Pierre Richard.

Mais l'actuel ministre de l'intérieur et de la décentralisation a voulu, en confiant ce poste essentiel à son conseiller technique chargé (avec M. François Roussely) de suivre le dossier de la décentralisation, bien montrer qu'il y avait continuité dans la conception et l'application de la réforme. Faire appel à un haut fonctionnaire pris hors du sérail de la place Beauvau eût entraîné le risque de laisser la réforme marquer le pas au moment — délicat — où l'opposition veut s'en emparer pour en tirer tout le profit politique et où, dans de nombreux ministères, les réticences à transférer pouvoirs et compétences se renforcent.

Certes, la valeur n'attend pas le nombre des années, et celui qui sortit major de l'ENA en 1978 dans la promotion Pierre Mendès France ne l'ignore sûrement pas. Mais l'autorité administrative est-elle une affaire d'âge, ou plutôt d'expérience ?

FRANÇOIS GROSRICHARD.

[Né le 10 février 1952 à Alger, M. Eric Giuily est auditeur au Conseil d'Etat. Il quitte l'Algérie en 1962, puis fait des études de droit à Nanterre, obtient un diplôme d'études supérieur de sciences politiques et, après avoir fait Sciences-Po, entre à l'ENA en 1976. Il en sort major en 1978 et entre alors au Conseil d'Etat comme auditeur. Il était conseiller technique au cabinet de M. Gaston Defferre depuis plusieurs mois.]

Le communiqué du conseil des ministres

Le conseil des ministres du 23 novembre a abordé les points suivants :

● CONVENTIONS INTERNATIONALES.

(Six conventions ont été approuvées ou ratifiées : avec le Vietnam, avec la Guinée-Equatoriale, avec l'Autriche ; accord instituant une fondation européenne chargée de « promouvoir une meilleure connaissance du patrimoine culturel européen » ; accord sur l'étain.)

● LOI DE FINANCES RECTIFICATIVE POUR 1982.

(Lire page 32.)

● COMMUNAUTÉS EUROPÉENNES.

(*Le Monde* du 24 novembre.)

● BILAN DES NÉGOCIATIONS SALARIALES.

(*Le Monde* du 24 novembre.)

● INDUSTRIES AGRO-ALIMENTAIRES.

(*Le Monde* du 24 novembre.)

● RÉFORME DES PROCÉDURES D'ENQUÊTE PUBLIQUE.

(*Le Monde* du 7 novembre.)

● AIDE SOCIALE A L'ENFANCE.

Mme le secrétaire d'Etat chargé de la famille a présenté une communication sur les nouvelles orientations retenues après concertation dans le domaine de l'aide sociale à l'enfance.

L'aide sociale à l'enfance intéresse cinq cent soixante mille enfants en situation précaire du fait de leurs conditions de vie familiale ou des difficultés d'intégration sociale. Parmi eux, cent quatre-vingt mille sont hébergés en dehors de leur milieu familial.

1) La politique des pouvoirs publics vise à permettre aux familles en difficulté d'être mieux à même d'exercer leurs responsabilités éducatives.

Dans le cadre de la décentralisation de l'aide sociale à l'enfance, l'Etat apportera son soutien à la mise en œuvre des moyens nécessaires pour atteindre les objectifs fixés par la loi sur les compétences des collectivités locales. Il poursuivra la reconversion des grands établissements et la rénovation des pouponnières. Il développera son action en faveur des mères isolées et de leurs enfants.

Des instructions seront publiées avant la fin de l'année afin de doter les structures éducatives dites « innovantes » d'un statut juridique offrant toutes les garanties aux enfants et à leurs parents. Les actions de formation des assistantes maternelles de l'aide sociale à l'enfance seront accentuées dès 1983.

2) Parallèlement, des dispositions seront prises, afin d'améliorer l'information des usagers de l'aide sociale à l'enfance et de promouvoir une réelle association de ces personnes aux orientations qui les concernent. Un « guide des droits de l'usager » sera publié au cours du premier semestre 1983.

Enfin, Mme le secrétaire d'Etat chargé de la famille proposera au gouvernement un projet de loi rendant obligatoire une révision annuelle de la situation de tous les enfants suivis par l'aide sociale à l'enfance.

● ENGAGEMENT DE LA RESPONSABILITÉ DU GOUVERNEMENT.

(Lire page 8.)

LE CONSEIL CONSTITUTIONNEL ET LE « QUOTA » POUR LES FEMMES

Mme Halimi dénonce « l'antique réflexe de misogynie »

A la suite de la décision du Conseil constitutionnel concernant le quota des femmes pour les candidatures aux élections (le Monde *daté 21-22 novembre) Mme Gisèle Halimi, député de l'Isère (app. P.S.), présidente de* Choisir, *nous écrit :*

En se saisissant d'office d'une question que la (quasi) totalité des élus de la République au Parlement ne lui posait pas, le Conseil constitutionnel a voulu marquer par sa décision que l'égalité des citoyennes n'était supportable que dans le principe.

Dès l'instant que le quota permettait aux femmes de faire coïncider — quelque peu — la proclamation et son adéquation au partage des responsabilités politiques, les « sages » ont retrouvé l'antique réflexe de misogynie. Par ces motifs, ils ont rejeté...

Pourtant l'instauration de ce quota est parfaitement égalitaire et conforme aux règles tant de la Constitution (Art. 3) que de la Déclaration des droits de l'homme (qui, faut-il le souligner, devrait inclure ceux de la femme).

L'amendement « aucune liste ne pourrait comporter plus de 75 % de candidats du même sexe... » respectait scrupuleusement fond et forme — le principe d'égalité entre les deux sexes. *Hommes et femmes étaient contraints à la même mixité, dans les mêmes proportions*, dans toutes les communes de plus de trois mille habitants.

» En réalité, le Conseil constitutionnel a condamné sans recours une innovation : celle du *poids direct de cet amendement sur la réalité électorale.*

Aucune liste municipale n'est exclusivement féminine et très rares sont celles où les femmes sont majoritaires.

L'inverse est, et c'est cette situation que tentait de modifier notre loi.

Répondre que les femmes ont, grâce à la Constitution, autant de chances d'être candidates que les hommes est une tartufferie. La même que celle qui déciderait que les hommes naissant « libres et égaux en droits » (Déclaration des droits de l'homme), toute loi sociale équilibrant les rapports de forces entre eux serait contraire à la Constitution.

Répétons donc avec Lacordaire que « entre le fort et le faible, c'est la liberté qui opprime et la loi qui affranchit ».

S'agissant de donner à la démocratie politique son sens élémentaire — l'accès aux responsabilités des femmes, c'est-à-dire à la majorité des citoyens — le Conseil constitutionnel a chois : la force des mots contre la force des femmes.

Mais le combat continue : *Choisir* a décidé de saisir la Cour européenne des droits de l'homme d'un recours contre la décision du Conseil constitutionnel. Et de permettre ainsi au gouvernement français de s'expliquer devant de nouveaux juges.

● *La Confédération écologiste*, réunie en conseil interrégional, du 11 au 14 novembre, à Uzerche (Corrèze), a, à son tour, adopté le titre « les Verts », proposé par l'ancien MEP (Mouvement d'écologie politique) — devenu les Verts- parti écologiste — pour la future organisation commune des écologistes.



POLITIQUE

M. Mauroy en appellerait « au parti tout entier » en cas de trop forte contestation interne

La décision prise par M. Mauroy d'engager la responsabilité du gouvernement pour assurer l'adoption, sans vote, du projet de loi relatif à l'effacement des « séquelles » de la guerre d'Algérie ne se réduit pas à un « compromis » d'une extrême originalité (*le Monde* du 24 novembre). Elle a aussi valeur d'avertissement : en recourant à cette procédure autoritaire, le premier ministre signifie au groupe socialiste qu'il est déterminé à tenir son rôle dans la plénitude de ses fonctions.

De même, le choix de M. Alain Hautecœur pour remplacer M. Gilbert Pommier au bureau exécutif du parti socialiste n'a-t-il pas un caractère fortuit. Le député du Var, proche de M. Mauroy, s'était fait remarquer, la semaine dernière, au Palais-Bourbon, par ses commentaires à l'emporte-pièce sur l'attitude de son président, M. Pierre Joxe, dans l' « affaire » des généraux putschistes. En faisant appel à ce renfort, au nom du respect de l'équilibre des divers courants au sein de cette instance, les amis du chef du gouvernement ont ostensiblement marqué leur volonté de riposter du tac au tac, dans l'avenir, aux excès éventuels des représentants des autres « sensibilités ».

Dans ces deux cas, M. Mauroy a agi avec fermeté pour essayer de restaurer son autorité. Toutefois, le premier ministre demeure plus préoccupé par les conséquences de l' « affaire » Laignel que par celles du règlement des « séquelles » de la guerre d'Algérie. Il estime, en effet, que les appréciations négatives portées sur la politique gouvernementale par le trésorier du P.S., proche de M. Joxe (*le Monde* daté 7-8 novembre), révèlent une opération politique dont il est la principale cible.

Pour le maire de Lille, il est clair qu'il s'agit d'une manœuvre de déstabilisation interne qui s'inscrit dans le droit fil de la vieille rivalité opposant, depuis la constitution du nouveau parti socialiste, en 1971, les anciens membres de la S.F.I.O., dont il est, aux anciens membres de la Convention des institutions républicaines parmi lesquels figurent, entre autres « fidèles » de M. François Mitterrand, MM. Joxe et Louis Mermaz, président de l'Assemblée nationale. Sa conclusion est que les mitterrantistes les plus activistes souhaitent hâter le moment où le président de la République décidera d'installer à l'hôtel Matignon l'un des « siens ».

Compagnon de route de M. Mauroy, M. Roger Fajardie, membre du secrétariat national du P.S., a carrément posé la question devant le comité directeur : « *Tout se passe comme si, dans le parti, y compris dans ses échelons responsables, quelques camarades avaient résolu de compliquer la tâche difficile (...) du gouvernement.* (...) *Ne pourrait-on s'aviser que l'hostilité larvée, la gué-guerre à l'égard du premier ministre servent nos adversaires ?* »

Bien que rompu à ces querelles intestines et porté, par expérience, à ne pas les dramatiser, M. Mauroy juge nécessaire d'enrayer cette entreprise car il y va du crédit de l'action gouvenementale. Il tient à mettre les choses au point en répliquant d'abord sur le terrain où on le conteste, le terrain économique.

La controverse sur la croissance économique ? Le premier ministre invite les socialistes à la lucidité : « *La croissance ne se décrète pas. Nous refusons la perspective de la stagnation, nous souhaitons aller au maximum de la croissance possible compte tenu du contexte international et nous ne cessons d'appeler nos partenaires à mobiliser leurs marges de manœuvre car, compte tenu de l'interdépendance des économies occidentales, la reprise, pour être durable, doit être générale et donc concertée. Hélas ! Une telle démarche ne dépend pas que de nous. Si en juin dernier nous nous sommes trouvés placés à la croisée des chemins c'est, notamment, parce que nos partenaires occidentaux ont clairement montré qu'ils n'étaient pas disposés à mettre en œuvre la politique que nous préconisons.* »

Il sacrifie voontiers à l'autocritique : « *La logique de notre programme remonte au début des années 70. Nos engagements étaient alors fondés sur une croissance que nous appelions* « à la japonaise », *c'est-à-dire de 7 % à 8 % ou même davantage pour les communistes. Il s'agit aujourd'hu d'un rêve inaccessible.* »

La querelle sur les « cadeaux » au patronat ? Faux débat ! répond-il : « *Il n'y a pas de* « *cadeaux* », *puisque l'aide est liée à l'acte d'investir. La contrepartie existe. Sans investissement, il n'y a pas d'aide.* »

Prendre date

Fort de l'appui du président de la République et des effets positifs de la politique de blocage des prix et des revenus, M. Mauroy invite les socialistes à préparer le moyen terme. Priorité doit être donnée à une « *politique audcieuse du partage du travail* ». Car la politique tendant à favoriser les départs en pré-retraite n'est par une « *solution durable* ». L'objectif du chef du gouvernement demeure la réduction à 35 heures de la durée hebdomadaire de la semaine de travail en 1985. « *Je ne conçois pas*, dit-il, *de revenir sur cet engagement.* »

M. Mauroy souhaite que le gouvernement décide « *une nouvelle étape dans cette voie* » en 1984, mais en tenant compte de l'expérience du passage de 40 à 39 heures. « *Réduire d'une heure est insuffisant pour être significatif* », précise-t-il. Son raisonnement est le suivant : « *Ou nous faisons un partage du temps de travail qui permettra de contenir le chômage avec, en contrepartie, une progression du pouvoir d'achat inférieur à ce que les Français qui bénéficient d'un emploi pourraient espérer. Ou nous laissons les choses en l'état et nous ne parviendrons pas à contenir le chômage.* »

Compte tenu des difficultés actuelles, de la fragilité de la situation financière et du « *pessimisme entretenu volontairement — par l'opposition notamment — chez les chefs d'entreprise* », M. Mauroy recommande surtout à ceux des dirigeants du P.S. qui sont enclins à le contester de mesurer prudemment qu'elles peuvent être les conséquences de leurs critiques sur la tenue du franc. La conviction du premier ministre est qu'une persistance d'une forte contestation interne serait suicidaire pour la gauche dans son ensemble et le P.S. en particulier : « *Nous sommes tous dans le même bateau.* »

L'enjeu, en ce qui concerne la poursuite du septennat de M. Mitterrand, est trop important pour tolérer que se perpétuent, au sein du parti, les clivages du passé. Les dirigeants et les parlementaires du P.S. doivent prendre leurs responsabilités sans « *se réfugier dans des débats annexes* », ditle premier ministre. Lui, il entend prendre les siennes. Il l'a ddit au comité directeur : si sa politique, fonddée sur la « *rigueur au service de la justice sociale* » était « *refusée par certains d'entre nous* », il n'hésiterait pas à en appeler à tous les socialistes : « *Si tel était le cas, il faudrait poser la question au parti tout entier et je défendrais sans hésiter la politique qui est actuellement mise en œuvre. Si ce débat doit êtreouvert, il faut qu'il le soit dans le parti et il faut qu'il soit arbitré par le parti.* »

M. Fajardie est tout aussi explicite quand il ddis à ses camarades : « *Nous étions convenus, au congrès de Valence, de mettre un terme aux clivages issus de Metz. Qui voudrait les faire renaître ou en créer d'autres ? S'il fallait désormais avoir une explication de ce type, il s'agirait alors, au vu des engagements, des résultats et des perspectives, de dire clairement si l'on est pour ou contre le gouvernement.* »

A quoi M. Mauroy ajoute, moins optimiste qu'à l'ordinaire, à l'adresse des dirigeants du P.S. qui ne seraient pas convaincus : « *En refusant, par hypothèse, notre démarche actuelle, craignez qu'à la rigueur consentie succède une rigueur imposée par des temps qui vont être de plus en plus durs. - Craignez que, faute de ne pas vouloir maîtriser les événements, vous ne soyez bientôt dominés par eux !* »

Le premier secrétaire du P.S., M. Lionel Jospin, a, certes, renouvelé l'aval de la direction du parti à ces options, mais le comité directeur n'a pas paru, loin de là, unanimement convaincu. Quoi qu'il advienne de son sort personnel après les élections municipales, M. Mauroy préfère donc prendre date.

ALAIN ROLLAT.



هكذا من الأصل

Le Monde

société

TROIS INCULPATIONS APRÈS LA DÉCOUVERTE D'UN STOCK D'ARMES PRÈS DE MONTAUBAN

Action directe et le retour à la terre

De notre correspondant

Toulouse. – M. Yves Frapech et sa femme Françoise, tous deux âgés de vingt-cinq ans, agriculteurs à Saint-Sardos, en Tarn-et-Garonne, ainsi que M. Serge Fassi, trente-deux ans, ont été inculpés, mardi 23 novembre, par le juge d'instruction du tribunal de Montauban, de vol, recel et détention d'armes de première et quatrième catégories, ainsi que d'association de malfaiteurs. Tous trois ont été écroués.

Cette affaire – où l'on parle beaucoup du groupe dissous, Action directe, – a commencé samedi 20 novembre, dans un petit bois de la commune de Saint-Sardos, à quelques kilomètres de Montauban. Un groupe de chasseurs découvrait, dans un fossé, une grosse cantine contenant dix pistolets automatiques, un pistolet-mitrailleur, des grenades offensives, des explosifs et des perruques (nos dernières éditions).

Plusieurs documents, dont des relevés de plans d'établissements bancaires, des listes de fréquences radio de la police et de la gendarmerie ainsi qu'une liste de diplomates d'une vingtaine de pays représentés en France, auraient également été découverts à côté des armes.

Avertis, les gendarmes de la brigade la plus proche montaient une « planque », espérant que quelqu'un viendrait récupérer l'arsenal. Attente vaine. Le lendemain, une perquisition était ordonnée dans la ferme du couple Frapech, locataires de la propriété sur laquelle avait été trouvée la cantine. Les gendarmes ne découvraient rien de suspect dans l'habitation ; ils parvenaient cependant à arrêter M. Serge Fassi, un ancien militant présumé d'Action directe. Ce dernier avait été arrêté le 28 mars 1980, lors d'une grande opération de police contre Action directe. Il avait alors été inculpé et écroué puis libéré. En fouillant les alentours de la ferme, les gendarmes mettaient aussi la main sur 25 kilos de dynamite volée sur un chantier E.D.F., en Ariège.

Les policiers toulousains estiment que la prise est de taille. Au S.R.P.J., on tient à « marquer » Serge Fassi dans la mouvance d'Action directe. On indique que, très tôt, il fut l'un des compagnons de Jean-Marc Rouillan, chef de file (toujours en fuite) de l'organisation dissoute. Pour leur part, les trois inculpés repoussent les accusations portées contre eux.

Culture biologique

A Saint-Sardos, sur les lieux de la découverte, on se serait bien passé de cette publicité. Bien sûr, les Frapech intriguaient. Mais les langues ont du mal à se délier, d'autant que les habitants de la « Mounjate », la ferme des Frapech, semblaient mener une existence mouvementée. « *Ils recevaient beaucoup de gens, des gens qu'on ne connaissait pas, des gens de leur monde* », raconte un commerçant de la bourgade. Le monde des Frapech, « *c'est celui des hippies, des marginaux* », explique M. Roger, vétérinaire et maire (M.R.G.) de Saint-Sardos. On connaissait aussi le couple pour son militantisme antinucléaire et leur passion pour la culture biologique. Lui, licencié en philosophie, elle en biologie, étaient de toutes les manifestations contre la centrale de Golfech.

Le fantôme d'Action directe court maintenant la bourgade. Tous les marginaux de la région, bien souvent des jeunes à la recherche d'un mode de vie différent, paraissent *a priori* suspects. Suspects d'être des amis des Frapech et surtout de Serge Fassi. Reste que bien des inconnues demeurent. Sur l'origine et la destination de cette cantine et des pains de dynamite. Sur leur découverte aussi. Car ne n'est pas une cache d'armes que les chasseurs ont mis au jour samedi matin, mais des colis presque trop visiblement égarés.

GÉRARD VALLES.

Le nombre des détenus augmente

(Suite de la première page.)

L'augmentation, qu'on constate aujourd'hui, du nombre de détenus, alors que la criminalité n'a pas connu de croissance particulière, démontre aussi que les exhortations de M. Badinter sont restées vaines. Depuis sa circulaire du 21 octobre 1981 sur « *les orientations nouvelles de la politique criminelle* », le garde des sceaux n'a pourtant pas hésité à les renouveler. Une autre circulaire, du 1er octobre, insiste, par exemple, sur la nécessité d'éviter « *le recours trop fréquent à de courtes peines d'emprisonnement* », car ces peines sont à la fois « *stériles et dangereuses, notamment du point de vue de la récidive* ». C'est dire que les magistrats sont sensibles à ces orientations.

Rien d'anormal, apparemment, à cela. Ce sont les juges du siège qui condamnent, suivant ou non les réquisitions des magistrats du parquet, les seuls sur lesquels M. Badinter aient autorité. L'indépendance de la magistrature commande au garde des sceaux de ne pas aller au-delà.

Il est clair néanmoins que les recommandations de M. Badinter n'ont pas été suivies d'effet, ni de la part des juges du siège, auxquels, malgré les précautions d'usage, elles s'adressaient aussi, ni de la part du parquet, ce qui est plus préoccupant.

Le conservatisme politique et professionnel de la magistrature explique cette résistance au changement, que M. Badinter a sans doute sous-estimée. Cette situation risque en tout cas d'hypotéquer la politique pénale qu'entend mener le gouvernement.

Budgétairement d'abord. Ayant renoncé à construire sans cesse de nouvelles prisons (la politique du « tout carcéral » chère à M. Peyrefitte), M. Badinter misait sur une stabilisation de la population pénale, un espoir qui paraît aujourd'hui sans fondement. Il existe à peu près trente mille places dans les prisons françaises dont certaines, reconnaît M. Badinter, sont au-dessous des normes admises par le Conseil de l'Europe. Le nombre des détenus le 1er novembre étant de 34 645, les conséquences de cette situation sont faciles à deviner : soit la gauche se résout à un entassement qu'elle a toujours dénoncé, soit elle renoue avec la politique du « tout carcéral » qu'elle a non moins critiquée.

Or chaque nouvelle place en prison coûte 400 000 F par détenu auxquels s'ajoutent des frais de fonctionnement de 120 F par jour et par personne incarcérée. Le gouvernement peut-il s'engager dans cette politique coûteuse et surtout le veut-il ? La réponse jusqu'à présent était non.

L'augmentation du nombre de détenus et de la proportion de prévenus démontre la relative inefficacité de la loi sur le contrôole judiciaire (qui évite la prison) et de la procédure des flagrants délits. Cette procédure, toujours en vigueur et que le gouvernement se propose de perpétuer sous une autre forme, vise à limiter le nombre de prévenus en les faisant comparaître rapidement devant les tribunaux correctionnels. L'impuissance des textes à modifier certains comportements est ici patente.

C'est l'hypothèque la plus grave qui pèse sur la politique de M. Badinter. A quoi cela sert-il de réformer le code pénal dans un sens libéral et de multiplier les peines pouvant remplacer la prison (comme le travail au profit de la communauté) si cette politique suscite l'incompréhension des magistrats ?

Ceux-ci ont de bonnes raisons de faire la sourde oreille. L'opinion autant que la police réclament plus de rigueur. Un sondage Sofres publié dans *le Parisien libéré* de ce mercredi 24 novembre ne prouve-t-il pas que c'est dans une justice plus sévère que les Français voient d'abord le remède à l'insécurité ?

Si l'on sait que depuis la loi d'amnistie le nombre de détenus est passé de 30 567 à 34 645 aujourd'hui, cette opinion sur le « laxisme » de la justice ne tient pas vraiment.

BERTRAND LE GENDRE.

LA SÉCURITÉ DANS LE MÉTRO

La R.A.T.P. en appelle à la responsabilité des usagers

« La sécurité dans le métro parisien est encore, de loin, plus grande que dans la plupart des métros du monde », *affirme la direction de la Régie autonome des transports parisiens (R.A.T.P.) dans un communiqué publié le 23 novembre après les deux meurtres commis les 20 et 22 novembre aux stations Latour-Maubourg et Saint-Germain-des-Prés* (le Monde *du 24 novembre).* « Des mesures prises par la R.A.T.P. ne sont pas étrangères à cette plus grande sécurité » *ajoute le communiqué qui rappelle ces mesures :* « Renforcement de la surveillance générale à la R.A.T.P. (150 agents en 1980, 240 aujourd'hui), retour d'agents d'accueil et d'informations sur les quais et devant les lignes de péages (150 agents il y a six mois, 300 agents à la fin de cette année). » (...)

Après avoir rappelé que « le gouvernement a créé, à la demande de la R.A.T.P. (en 1976, avec 150 agents et developpé depuis, 286 agents fin 1982) le service de police et de sécurité du métro », *la R.A.T.P. considère comme* « indispensable et urgent » *le renforcement de ces forces de police.* « De premières dispositions ont été prises en octobre 1981. D'autres mesures sont en préparation. La R.A.T.P. souhaite vivement que les décisions attendues soient rapidement connues. Elle renouvelle de façon pressante sa demande d'un renforcement des effectifs de service de police et de sécurité dans le métro. Elle réaffirme sa volonté de mesures efficaces contre les vols à la tire. »

« Pour autant, *conclut la R.A.T.P.,* une action efficace contre l'insécurité dans le métro relève aussi de la responsabilité de chaque usager : refuser l'indifférence, ne pas laisser faire, témoigner, c'est indispensable pour que les actes de violences graves redeviennent très exceptionnels. »

INDEMNISATION

Détenu pendant quatre ans et vingt-sept jours, du 29 mars 1976 au 25 avril 1980, sous les inculpations de vol qualifié et de tentative d'homicide volontaire, avant d'être acquitté, le 25 avril 1980, par la cour d'assises des Yvelines, M. Abderrezak Béouch, trente-trois ans, a obtenu la somme de 25 000 F, qui lui a été allouée par la commission d'indemnisation siégeant à la Cour de cassation sous la présidence de M. Henry Pailhé.

M. Mansabi Chabani, l'un des auteurs de l'agression commise dans la nuit du 17 au 18 juillet 1975 contre les époux Magot, propriétaires d'un café P.M.U, de Conflans-Sainte-Honorine (Yvelines), pour les dépouiller de leur recette de 4 600 F, avait dénoncé M. Béouch comme étant l'un des hommes masqués qui avaient assommé M. Magot à coups de crosse sur la tête et blessé par balle sa femme. Malgré les accusations de M. Mansabi Chabani, qui devait finalement être condamné à sept ans de réclusion criminelle par la cour d'assises des Yvelines, M. Béouch n'avait jamais cessé de protester de son innocence au cours de l'information.

Les membres de la commission d'indemnisation statuant sur le rapport de M. Jacques Lacoste, conseiller, les conclusions de M. Henri Dontenwille, avocat général, et le plaidoierie de Mr Henri Fabre, du barreau de Pontoise, ont certainement estimé que l'instruction de cette affaire avait été anormalement longue et que le préjudice subi par M. Béouch méritait réparation.

● *L'affaire du Coral.* – Trois des mineurs dont les témoignages ont entraîné l'incarcération de M. Claude Sigala, responsable du « lieu de vie » le Coral d'Aimarques, pour attentat à la pudeur sans violence sur mineurs de moins de quinze ans, et excitation de mineurs à la débauche, l'incarcération de M. Jean-Noël Bardy, éducateur bénévole, et l'inculpation de sept autres personnes, ont été entendus pour la première fois, mardi 23 novembre à Paris, par M. Michel Salzmann, juge d'instruction chargé de l'affaire. Après ces auditions, les personnes qui accompagnaient les trois enfants n'ont fait aucune déclaration. Le premier garçon a passé six mois au Coral en 1981, le deuxième y a séjourné un mois, en février 1982, et le troisième y a passé neuf mois, de janvier à septembre 1982.



Dimanche 28 novembre, tu gagneras ton pin à la sueur de ton front.

On dit toujours "on n'a rien sans rien". Chez IKEA, nous disons plutôt "on peut avoir beaucoup avec peu".

C'est-à-dire se meubler de façon pratique, fonctionnelle, sans rien sacrifier de l'esthétique, et sans jamais dépenser des sommes folles.

Le principe est simple : vous fournissez une part du travail. Rassurez vous. Ce ne sont pas les travaux forcés !

Vous venez dans notre magasin, à quelques kilomètres du centre-ville, parce que c'est *moins* cher pour *nous*, donc pour vous.

Vous confiez votre voiture à notre parking. Une fois chez *nous*, vous vous servez. Vous emportez votre meuble démonté (généralement vos meubles, étant donné le prix...).

Et vous n'avez plus qu'à monter. Monter l'escalier qui mène à votre domicile (c'est bien, l'ascenseur !).

Et enfin monter les pièces détachées qui se transforment très vite en un meuble IKEA. Un meuble dont beaucoup pourraient envier l'esthétique, la solidité. Sans parler du prix.

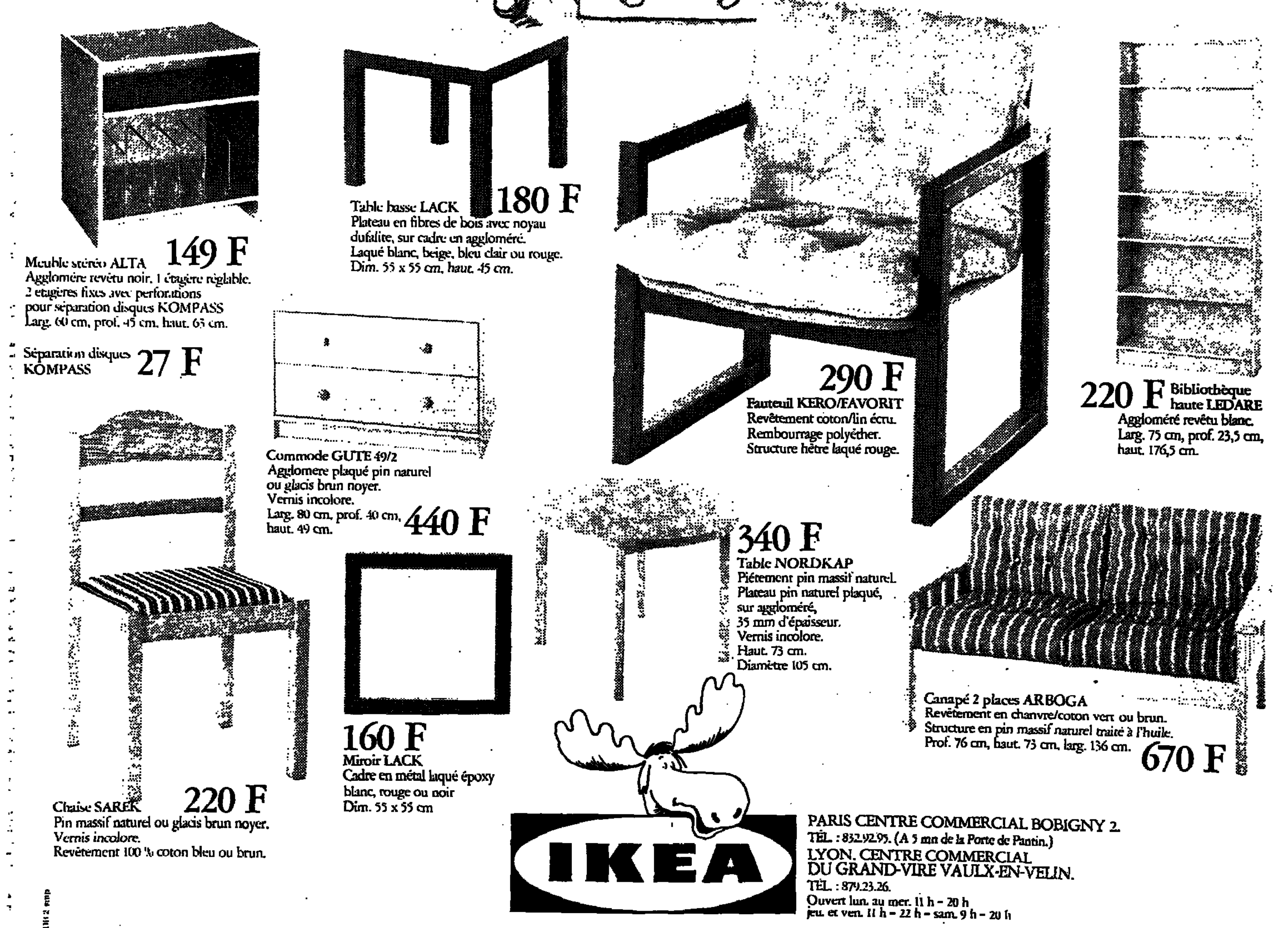
Cette formule IKEA, elle se porte bien. Si bien qu'elle fête son 1er anniversaire en France. Avec des prix fous, fous...

Dès le jeudi 25 novembre, il va y avoir de l'ambiance à Bobigny. Et l'apothéose de la fête, c'est le 28 novembre. Un dimanche. IKEA sera ouvert de 11 heures à 18 heures.

NOCTURNES
Jeudi et vendredi jusqu'à 22 heures

Alors dimanche 28 novembre, vous savez ce qu'il vous reste à faire. Vous quittez votre poste de télévision. Et vous venez chez IKEA prendre un peu de travail.

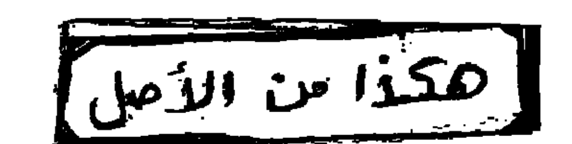
En voyant nos meubles et leurs prix, vous comprendrez que c'est pour votre bien.



IKEA

PARIS CENTRE COMMERCIAL BOBIGNY 2.
TÉL. : 832.92.95. (A 5 mn de la Porte de Pantin.)
LYON. CENTRE COMMERCIAL DU GRAND-VIRE VAULX-EN-VELIN.
TÉL. : 879.23.26.
Ouvert lun. au mer. 11 h – 20 h
jeu. et ven. 11 h – 22 h – sam. 9 h – 20 h

Ouverture exceptionnelle dimanche 28 novembre de 11 h à 18 h.



هكذا من الأصل

Le Monde

ARTS ET SPECTACLES



PATRICE CHÉREAU A NANTERRE

Le visible et l'invisible

M. JACK LANG, *ministre de la culture,* **et Robert Abirached, directeur du théâtre et des spectacles, M. Yves Sandmont, maire (P.C.) de Nanterre, et le président du conseil général, ont participé à la conférence de presse que tenait Patrice Chéreau le 23 novembre, annonçant l'ouverture du Théâtre des Amandiers qu'il dirige avec Catherine Tasca.**

Patrice Chéreau a présenté ses collaborateurs, et les projets qu'ils ont élaborés et mis en marche, pour que l'ex-maison de la culture devienne autre chose, quelque chose qui s'inventera au long des mois à venir. M. Sandmont a souligné son adhésion à une expérience qui ***« s'inscrit tout à fait dans la volonté politique de la municipalité »*** **dont il a énuméré les réalisations, et dit la lutte contre tous les ghettos, raciaux, sociaux et culturels.**

M. Jack Lang a dit ***« sa joie d'être invité dans la nouvelle maison qui sera celle de la création ouverte au plus large public ».*** **Il en a rappelé la vocation internationale, il a également rappelé les actions du ministère pour faire exporter la culture française. Il s'est félicité de ce que le Théâtre des Amandiers puisse devenir éditeur ou coéditeur de films,** ***« une chance nouvelle pour les cinéastes, et qui se relie aux unités déjà installées en Bretagne, à Marseille, à Grenoble ».*** **Il a, d'autre part, donné en exemple la répartition du budget, partagé à moitié entre le fonctionnement et la production artistique, alors que, souvent, les frais de fonctionnement dépassent ceux de la création. Le budget annuel est de 30 millions, dont 25 sont fournis par les subventions du ministère, de la région et de la ville.**

Les moyens sont importants, comparables à ceux d'un théâtre national – mais le statut et les buts diffèrent. Le représentant d'une troupe installée à Nanterre (le Théâtre par le bas) est intervenu pour demander à Patrice Chéreau s'il comptait ouvrir sa maison à ceux qui, comme lui, se débattent avec des subsides sans commune mesure. Il est dur d'entendre parler de millions nouveaux quand on calcule pour soi en milliers de centimes. ***« Laissez-moi le temps de connaître la région et ceux qui y travaillent »,*** **a répondu Patrice Chéreau.**

Il est certain que les metteurs en scène, invités à Nanterre (Luc Bondy, André Engel), ont atteint le top-niveau ou, comme Jean-Hugues Anglade, sont susceptibles de l'atteindre, et que c'est avec Pierre Boulez que s'établit le programme musical : un cycle extra-européen, un cycle Webern. Pour éviter le risque de devenir un phalanstère de l'élite, l'équipe de Nanterre mise sur l'école – gratuite, – mais les élèves ne reçoivent pas de bourses. Ils sont vingt-six qui, pendant deux ans, vont travailler à côté des « grands » et, par leur présence, leurs questions, seront des éléments d'inquiétude.

La nouvelle fonction du Théâtre des Amandiers s'est déterminée après une mission exploratoire qui a duré d'octobre 1981 à mars 1982. La conférence de presse a donné une réalité à son existence et à nos espoirs.

LA mission que m'ont confiée le ministère et la ville de Nanterre a duré six mois. Dix personnes y ont été associées, collaborateurs de longue date (1), ou avec qui j'avais depuis longtemps envie de travailler : Catherine Tasca, Alain Crombecque. Nous avons fait l'état des lieux. Nous avons élaboré un programme de travaux pour l'amélioration de l'équipement. Nous avons rencontré le personnel, établi un nouvel organigramme allant dans le sens d'une plus grande autonomie des services et des personnes, permettant surtout d'associer à tout moment des collaborateurs extérieurs. Il fallait inventer un fonctionnement plus souple, il fallait opérer des changements radicaux afin que la création devienne motrice, que le théâtre soit un lieu de rencontres et de pratiques nouvelles.

Et puis se posait la question du cadre juridique. Il y avait eu cohabitation, souvent conflictuelle de deux entreprises sous le même toit : la maison de la culture – association loi 1901 – et le centre dramatique, coopérative ouvrière. Le centre dramatique a été supprimé, la dissolution de la maison de la culture a été le fait de l'association elle-même. Personne ne pouvait l'imposer, elle devait l'accepter. Ce n'est pas l'appellation qui me gêne, c'est le statut associatif, et ses risques de pesanteur, d'entrave à la création. S'agissant de « culture », je pense que nous en serons plus proche que l'ancien établissement ne l'a jamais été. Il y avait seize maisons de la culture, il en reste quinze, le tout est de s'entendre sur les mots.

Depuis longtemps, je rêvais d'un lieu, d'une structure, où on pourrait faire ensemble du théâtre, du cinéma. Où les deux pourraient se parler. L'idée me tient à cœur et je vais tenter de la réaliser. Si je me suis intéressé à Nanterre, c'est aussi à cause du bâtiment, de son emplacement. Nous disposons de deux salles et de beaucoup d'espace à aménager, à l'intérieur et à l'extérieur. Nous avons de la place pour construire des ateliers, ils serviront à la fabrication des décors. Et pourquoi pas, quand ils sont inoccupés, à un peintre qui voudrait réaliser une toile de grand format. Ils pourront également être utilisés comme studios de cinéma, ou par la suite, comme lieux de représentations. Et puis, nous sommes au milieu d'un parc qui s'étend jusqu'à la Défense. Nous avons fait aménager 500 mètres carrés de salles de répétitions. Elles débouchent sur une pelouse avec des arbres. Quand je ne comprends rien à Nanterre – ça m'arrive encore, – je m'enferme là, et je comprends que de là quelque chose naîtra. L'important n'est pas ce qui existe, c'est ce qui peut exister.

La petite salle du théâtre est magnifique. Elle aussi peut rapidement se transformer en studio de cinéma. Dans la grande, il n'y a pas de trop lourds travaux. Elle est laide, mais la pente des gradins est juste. Vingt-deux mètres d'ouverture de scène, c'est aberrant mais pas compliqué à changer. Nanterre est quand même un endroit inouï de possibilités.

Notre projet actuel se fonde sur une double activité : visible et invisible. Visible, c'est-à-dire publique : les représentations, quarante au minimum par spectacle ici, alors que précédemment la moyenne était de vingt, plus les tournées. Nanterre sera un centre de productions susceptibles de rayonner en France et à l'étranger, il a une vocation internationale.

La partie visible se prévoit sur trois ans. Nous n'organisons pas de « saisons », nous établissons trois ans d'activités publiques avec mes mises en scène, celles d'André Engel, Luc Bondy, Jean Hugues Anglade, d'autres après eux. Le rythme de la programmation ne sera jamais le même et nous laisserons des pages blanches pour accueillir, au vol, tel ou tel spectacle français ou étranger, dont la présence nous semblera évidente.

Cette partie-là ne pourra prendre son caractère singulier qu'en s'appuyant sur les autres activités, internes – le travail de ceux qui nous rejoindront, – travaux d'écriture, projets de peinture, productions de cinéma. Je voudrais faire profiter Nanterre de la faculté que j'ai, peut-être, de rassembler des personnalités très diverses. Je ne tiens pas à être au centre de tout ce qui se fait. Je voudrais une maison traversée de créations, d'expériences. Tout cela va prendre du temps, nous ne savons pas ce qui va se passer ni comment, ce que l'on connaît d'avance n'est pas intéressant.

Au cœur des activités « invisibles » est l'école dirigée par Pierre Romans, lieu fermé dans lequel vont se poser concrètement les questions que je me pose sur le travail des comédiens. Vingt-six garçons et filles, choisis parmi mille deux cents candidats, apprennent le chant, la danse, à jouer la comédie, vont à l'université de Nanterre, participent tous les trois mois à des stages dirigés par des metteurs en scène extérieurs, nous espérons Kazan... A partir de là naîtront des choses à découvrir. Les élèves côtoieront journellement les collaborateurs du théâtre, les acteurs des spectacles – Michel Piccoli, Maria Casarès, Léotard, Gérard Desarthe... Et nous, nous côtoierons les élèves. Nous rêvions d'activités autonomes, je parie sur leur juxtaposition, je crois au choc de leurs inévitables rencontres.

Il faut être pragmatique, planifier juste ce qu'il faut, le théâtre crève de planification. Je propose des directions de travail, un enchevêtrement de projets, une situation expérimentale, irréalisables à Paris, même à l'Odéon, au Théâtre de la Ville, encore moins à la Comédie-Française. Je ne travaille pas bien à Paris, j'ai trop besoin de me concentrer sur ce que je fais. Je ne voulais pas d'un théâtre simplement comme d'un endroit où il s'agirait de jouer tous les soirs, de « fournir » tous les soirs une ou deux salles. Personnellement, il ne m'est pas nécessaire de diriger un établissement quelconque pour monter les spectacles que je choisis. Les moyens m'en sont offerts. Aller de Bayreuth à l'Opéra, de Villeurbanne à Milan, de Paris à Berlin, c'était merveilleux.

Un théâtre, une ville, une région

Il se trouve que nous sommes arrivés à un point où nous souhaitons rassembler nos énergies dans un endroit précis, et prendre en compte la durée. J'ai demandé un contrat de quatre ans. Dans le meilleur des cas il sera renouvelé, ensuite on passera à autre chose.

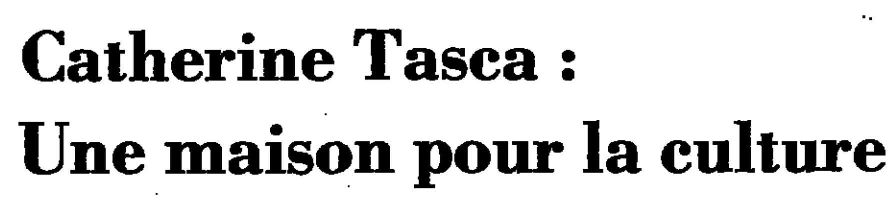
Donc, dans ma décision de venir à Nanterre, a compté aussi le fait que ce n'est pas Paris, avec les difficultés pratiques que cela comporte, l'isolement du théâtre, l'absence d'un réel tissu urbain, les transports. Nous y gagnons d'entrer dans un endroit neuf, sans traditions. Nous avons à le rendre habitable, à le rapprocher non seulement de la capitale, mais de la ville – il y aura des navettes entre le R.E.R. et le théâtre.

Ici, le nombre d'habitants est énorme. Parmi eux se trouve un public avec lequel je veux établir un rapport vrai. Ce n'est pas de la démagogie, mais une confrontation différente, plus rude sans doute. Plus simple. J'en ai fait l'expérience à Villeurbanne. Provoquer des heurts est bénéfique. C'est un risque à courir. On ne peut pas vivre continuellement face à des spectateurs avec qui on se trouve de plain-pied. Il faut raconter des histoires pour ceux qui ne les connaissent pas comme pour ceux qui les connaissent. Je tiens beaucoup au public de Nanterre et de la région, parce que je tiens à ne pas tourner à vide. Nous tenons à équilibrer les risques, à ne pas oublier les règles du « marché ». Il ne s'agit pas d'éliminer les expériences, mais de pressentir celles que nous sommes réellement en mesure de tenter. Les subventions sont une incitation, une aide, jamais une tranquillité. Jamais.

J'aime Nanterre parce que tout y est désormais possible ; ce qui me plaît c'est le formidable rassemblement de gens de qualité. Je voudrais que, après notre expérience, Nanterre ait un peu répondu à la question : de quoi a-t-on besoin pour exercer ce métier de metteur en scène, pour faire du théâtre ?

Propos recueillis par
COLETTE GODARD.

(1) Yves Bernard, Richard Peduzzi, Pascal Ortega.



Catherine Tasca : Une maison pour la culture

LORSQUE Catherine Tasca était enfant, sa sœur, de quinze ans son aînée, l'emmenait régulièrement au théâtre, en particulier au T.N.P. de Jean Vilar. Ainsi est née une passion, non pas celle de brûler les planches, mais d'en approcher les secrets. Après avoir fait Sciences-Po et l'ENA, Catherine Tasca, en 1967, choisit d'entrer comme administrateur civil aux affaires culturelles. André Malraux est ministre. Le secteur « maisons de la culture » relativement nouveau, en plein développement, est directement branché sur les spectacles. Catherine Tasca y travaille. En 1972, elle quitte le ministère pour prendre la direction de la maison de la culture de Grenoble. En 1977, elle démissionne, prend une demi-année sabbatique, rejoint un temps l'ONDA (Office national de diffusion artistique) et, en 1978, Pierre Boulez lui demande de gérer l'Orchestre intercontemporain. Puis Patrice Chéreau commence à rêver de Nanterre et appelle Catherine Tasca. Elle lui apporte sa double expérience : extérieure et globale, intérieure et pratique. Elle qui avait contribué à réaliser l'idée d'associer une ville à son développement culturel dans un lieu qui rassemble toutes les expériences de toutes les disciplines, la voilà chargée de transformer une maison de la culture en quelque chose d'autre. Pourtant, elle ne se renie pas :

« Je continue, dit-elle, *à penser que la mise en place de ces établissements a été une étape importante dans la conception générale de la politique culturelle, que l'idée était mobilisante, dynamisante. La faiblesse vient de l'œcuménisme artistique. C'est gentil mais faux, et ça noie le poisson. Les vrais problèmes ne sont pas posés. Le mélange des genres crée des demandes concurrentes et contradictoires, des attentes inconciliables. Penser que les responsables se révèlent brusquement capables de prendre tout en charge à la fois, alors que personne n'a inventé un cursus de formation, est utopique. Donc, très vite, on a tourné en rond. La maison de la culture idéale suppose une équipe de direction exceptionnelle, des élus exceptionnels, une entente entre les deux parties, une dynamique sociale, et que chacun joue le jeu de la gestion associative... C'est beaucoup.*

» Sur le principe, tout le monde est d'accord. A long terme, le projet a du mal à vivre, et la question essentielle du rapport entre l'action culturelle et la création est éludée. Soit la création est éliminée, soit elle est source de conflit. De toutes les situations nées de la réunion dans le même bâtiment d'objectifs différents, la cohabitation avec un centre dramatique est la plus négative. Accorder deux directions est impossible. Je ne devrais pas dire ça puisque je partage la direction avec Patrice Chéreau. Mais d'abord il s'agit de Patrice Chéreau, ensuite Nanterre n'est plus une maison de la culture.

La part du plaisir

» Le problème est structurel et il est insoluble. Il entraîne des conflits de territoire, de compétences, d'emploi du personnel. On ne peut pas harmoniser deux entreprises dont les statuts, les buts, les méthodes de travail, sont opposés. Je l'ai très mal vécu à Grenoble à l'arrivée du centre dirigé par Gabriel Monnet et Georges Lavaudant. Leurs objectifs ne correspondaient pas à la situation, et le fait que, aujourd'hui, une seule personne dirige l'ensemble ne résoud pas tout.

» Nous sommes quelques-uns à avoir mis le doigt sur la faille, il y déjà longtemps. Les ministres et les collectivités locales n'ont rien voulu changer... Résultat : la plupart du temps, une des deux parties est évincée.

» Pour ma part, j'ai décidé de travailler avec des créateurs et je refuse de les traiter en termes globaux. Ce serait injuste, comme est injuste le procès intenté au « socio-cultural » et qui s'appuie sur des amalgames d'arguments disparates. On essaie toujours de tout encadrer dans des catégories. S'il existe un domaine où la généralisation entraîne les pires erreurs, c'est bien celui des arts.

» Avec Patrice Chéreau, nous revendiquons de ne pas entrer dans des cadres préétablis. L'administration en arrivera peut-être à imaginer des entreprises adaptées aux projets et non le contraire. Evidemment, cela suppose des mouvements de personnels, voire des licenciements. A Nanterre, nous aurions pu nous soustraire aux conflits syndicaux en fermant la maison pendant un an. Nous n'avons pas voulu. Ce qu'il faut, c'est la faire vivre. Maintenant, j'ai hâte que le théâtre soit ouvert. Je me sens engagée par les choix artistiques de Patrice Chéreau et de son équipe. Nous avons partie liée, je ne suis pas administratrice, je partage la direction. Et lui partage les responsabilités de la gestion. Ce qui m'intéresse, c'est d'aller au fond de toutes les questions posées par le travail de création et la politique culturelle. Sans doute la tension provoquée par le montage des spectacles et ses exigences ne sont pas simples à surmonter. Mais Patrice Chéreau est lucide.

» De quoi s'agit-il ? D'équilibrer la partie publique et celle de la recherche, qui n'est pas directement impliquée sur l'affiche, qui est essentielle dans la mesure où l'ensemble de la production ne doit pas être commandée par l'affiche. Les obligations envers les spectateurs, notamment ceux de Nanterre, servent de garde-fou. Ce type de travail ne peut pas être fait dans une situation nomade. Et il y a l'école. Le ministre souhaite repenser l'enseignement, trouver des modèles. Nous ne tenons pas à servir de modèle.

» L'expérience dépend des personnalités qui y participent. Nanterre n'est pas le prolongement du dialogue Peduzzi-Chéreau. L'équipe compte, la logique du projet veut que chacun y trouve sa part de plaisir. Patrice Chéreau a choisi de vivre plus dangereusement son parcours. Il avait envie de cette confrontation. Nous aussi. »

C. G.

Patrice Chéreau

L'équipe de direction

Monique Blin : le lien

A NANTERRE, Monique Blin est de fondation. Elle y est arrivée en 1965 avec Pierre Debauche qui venait de quitter le Théâtre Sorano de Vincennes, parce que le conseil municipal lui avait refusé l'autorisation de monter *le Roi Faim* d'Andreiev. Elle l'avait rejoint deux ans auparavant, et venait de l'Université internationale du théâtre, où elle avait rencontré Jorge Lavelli, Victor Garcia, Jean Marie Patte...

Après son expérience de Vincennes, Pierre Debauche tient à continuer son travail en banlieue. Il propose un projet de festival à Argenteuil, Sartrouville, Nanterre, dont le maire, séduit, lui demmande d'envisager des activités permanentes. Ainsi, la compagnie Pierre Debauche, avec Monique Blin, s'installe dans un hangar, met en chantier une « maison de la culture en préfiguration » c'est-à-dire une association, mais pas encore de lieu. Le ministère lui accorde un statut de centre dramatique. La maison de la culture devient une réalité en 1976. Pierre Debauche en prend la direction, laisse celle du centre à Xavier Pommeret, charge Monique Blin de l'accueil de spectacles. Elle prospecte, s'occupe des questions pratiques liées aux représentations. L'Université internationale du théâtre l'a marquée, cette confrontation cosmopolite, mais on ne peut pas reproduire, quand le temps est passé, ce qui s'est passé à un moment précis.

De plus, 1976 est l'année de l'austérité. La culture dépend d'un demi-ministère (culture et... environnement, information...) le budget s'amenuise, l'inflation s'emballe, et l'équipe de Nanterre prend possession de bâtiments très vastes, donc chers à entretenir.

« *Franchement*, dit Monique Blin, *on était asphyxiés. On s'éparpillait, et les Nanterrois n'avaient pas le temps de s'intéresser à nos activités. Je suis persuadée qu'un public existe. Sinon je ne serais pas restée si longtemps ici.*

» *A présent, le travail se recentre, s'approfondit, agit dans la durée. Les sections annexes à la création sont redéployées dans la ville à la bibliothèque, au conservatoire municipal... L'école du théâtre peut devenir un moteur. Les élèves suivent des cours à l'université, cela va entraîner un mouvement. Comme la plupart des étudiants habitent Paris, ils ne s'attardent pas le soir à Nanterre, mais bientôt nous ouvrirons le restaurant, une librairie, un foyer.*

» *On ne doit pas assassiner les maisons de la culture ; mais c'est vrai que maintenant, avec le théâtre, ce que j'attends c'est précisément que le théâtre fasse bouger la vie.*

Richard Peduzzi : un autre pays

NOUS avons passé plusieurs années à parcourir le monde, à montrer des spectacles différents dans différents pays. Chaque fois, il nous fallait découvrir de nouvelles villes, de nouvelles coutumes, de nouveaux collaborateurs, les aimer puis les abandonner, les faire participer à nos émotions les plus secrètes, les convaincre, les entraîner à corps perdu avec nous dans chaque nouvelle aventure, chercher avidement à donner et à recevoir très vite de chacun d'eux. Au cours des rencontres de hasard, aussi fort que soit le lien que l'on établit, aussi grand que soit le sentiment que l'on éprouve sur le moment pour l'autre, on sait que ça ne peut pas durer, que ça ne va pas durer, de les faire habiter et partager ensemble un domaine que nous faisons nôtre, domaine construit par nos émotions, par nos sentiments, par l'actualité, par la rue, par les gens que nous trouvons, par ceux que nous perdons, par ce que nous vivons, par nos nouvelles rencontres, par nos souvenirs, par ce qui nous attend. Un domaine où le temps et la vie nous donnent l'illusion qu'ils se sont laissé enfermer avec nous, pour battre une autre mesure, pour que l'on puisse mieux les observer, pour que chacun de nous à sa façon puisse essayer de raconter, de comprendre, d'expliquer, de peindre ces modèles invisibles, impalpables, que l'on croit parfois toucher ou apercevoir, quand aussitôt ils se dissipent et se fondent dans nos moments de tous les jours. Je ne connaissais rien du monde, rien du monde du théâtre, rien sur les différentes façons d'organiser, de construire, de peindre un décor simplement, rien sur la façon de dire et de demander des choses.

Ce que je crois savoir maintenant, ce que ma mémoire sait après Milan, après Rome, après Lyon, après Bayreuth, après Paolo Grassi, c'est que ces gens, ces pays, ces villes, m'ont imprégné de leur savoir, de leur culture. Etre déraciné, changer de pays, se construire à chaque fois une nouvelle maison, à chaque fois réapprendre, remettre le peu de ce que l'on sait en jeu, cette position souvent inconfortable, je ne sais pas si nous l'avions choisie ou si nous nous l'étions imposée, mais elle s'est présentée à nous comme un salut, elle nous a préservés d'un apparent confort matériel et moral trouvé à l'abri d'un théâtre qui aurait été le nôtre, où nous aurions monté des spectacles se succédant les uns aux autres, où j'aurais accumulé des décors les uns derrière les autres, puisant dans la même documentation, usant et abusant des mêmes gens, des mêmes idées, des mêmes trucs. Cette façon éclectique de travailler, parfois dangereuse, m'a appris ce métier, me l'a fait comprendre, m'a fait savoir ce qu'il fallait y aimer, ce qu'il fallait en rejeter, ce qui n'existait pas, ce qu'il fallait inventer, et surtout ce qu'il fallait faire pour continuer à l'aimer.

Faire des décors de théâtre, pour moi c'est raconter la vie, les impressions de tous les jours, en empruntant à la peinture et à l'architecture les moyens de le dire. C'est raconter ce que je comprends des villes, des gens, des voyages, c'est essayer de mettre de l'ordre dans mes pensées, dans mes souvenirs, c'est ma façon de rassembler les idées, de les peindre, de chercher par les formes, les matières, les transparences, tout ce que l'on peut dire sur la dureté ou la tendresse du monde.

Van Gogh à plat ventre dans la forêt devenait fou à essayer de comprendre la couleur des feuilles mortes. « *Velasquez*, raconte Elie Faure, *errait autour des objets avec l'air et le crépuscule. Claude Lorrain habitait avec l'aube et la fin du jour au milieu d'une humanité décidés à saisir dans le ruissellement des choses les apparences magnifiques qui maintenaient son espoir.* » Autrefois les peintres, pour mieux la comprendre et mieux l'affronter, vivaient et peignaient au cœur de la nature.

Nous, nous nous installons dans des salles obscures, nous essayons de nous souvenir, de reconstruire, de retrouver l'air, la fraîcheur, l'espoir. Les planchers, les fils, les poulies, les lampes, ont remplacé les chevalets. Avec des architectures utopiques, éphémères, nous essayons de recomposer notre lumière.

Travailler à Nanterre ne peut évidemment pas changer notre nature, notre façon de voir ce métier. Nous n'allons évidemment pas faire le contraire de tout ce que je viens de dire, nous aménager un endroit douillet et n'en plus bouger. Par contre, arrive le moment où chacun de nous éprouve le besoin de connaître un autre pays, de découvrir un autre monde aussi étranger que Milan, Villeurbanne ou Bayreuth. Nanterre doit être un autre voyage, une autre contrée inexplorée où l'on apporte avec nous ce que l'on a connu, où l'on oublie ce qui nous a fait fuir. Un voyage où nous retournerions la perspective au dedans de nous-mêmes.

RICHARD PEDUZZI.





Alain Crombecque : le regard

A NANTERRE où l'on se méfie des catégories courantes bien délimitées, des fonctions précisément cadrées, de la hiérarchie traditionnelle, Alain Crombecque vit dans son élément. Toujours, il a marché sur les chemins de traverse, traversé les lignes droites, décentré les mécaniques, pris les problèmes de biais, ce qui le rend invulnérable à la routine, et lui donne le regard du sourcier, du dénicheur de puits de pétrole. Ou plutôt de talents. Ce n'est pas qu'il soit doté d'un sixième sens, mais son incapacité à s'enraciner lui permet d'être partout où il se passe quelque chose. Ainsi, il connaît Patrice Chéreau depuis son premier spectacle professionnel, *l'Affaire de la rue de Lourcine*, il y a plus de quinze ans. Entre-temps il a travaillé avec des gens comme Victor Garcia, Jérôme Savary, Arrabal, Alfredo Arias... Il gérait leur pénurie, se débrouillait pour qu'ils puissent jouer quelque part, et surtout pour qu'on aille les voir, et ce n'est pas simple !

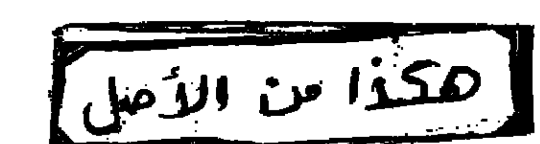
Alain Crombecque a apporté ses méthodes singulières à des institutions de prestige : Chaillot avec Georges Wilson, le Festival d'automne, dont il a assuré la direction artistique quand Michel Guy était secrétaire d'Etat à la culture. Il a beaucoup voyagé : Pékin, Moscou, La Havane, quand il était vice-président de l'UNEF, l'Europe en tournées avec ses poulains, le Japon pour le Festival d'automne, les Etats-Unis après, à un moment où, ayant refusé la responsabilité du Festival de Nancy, il bricolait sans pour autant perdre son temps.

Les compétences d'Alain Crombecque et ses connaissances sont diverses et solides. Quand Patrice Chéreau *entrevoit la possibilité de* s'installer à Nanterre, il lui demande de participer à l'étude du projet et à sa mise au point. Quand on interroge Alain Crombecque sur ce qu'il fait, il hausse les épaules et murmure « *un peu tout* », car il n'est pas loquace. En insistant, on apprend qu'il « *regarde ce qui se passe et apporte son point de vue* », qu'il s'occupe « *plutôt du côté international* »...

La pièce de Koltès, mise en scène par Patrice Chéreau, *Combat de nègre et de chien* doit aller à Milan, à Rome, à Munich, sans doute aux Pays-Bas, peut-être à Los Angeles pour les Jeux olympiques de 1984. Cela signifie des négociations avec *l'Action artistique*, avec les pays demandeurs, où il ne s'agit pas seulement de régler les problèmes financiers et pratiques. Ce qui n'est *pas mesurable est au moins aussi* important que ce qui l'est : la bonne entente dépend d'un type de relations où le contact personnel, la connaissance qu'on a de l'interlocuteur, les souvenirs parfois, le langage commun en tout cas, entrent pour beaucoup en ligne de compte.

Et c'est aussi Alain Crombecque qui s'est occupé de Luc Bondy. Il est allé le voir à Berlin, s'est assis en face de lui, l'a écouté. A entendu qu'il aimerait monter la pièce de Schnitzler, *le Pays lointain* mais, que les héritiers étaient durs, et qu'il n'en avait pas les droits. Après quelques jours de silence, où Luc Bondy se disait que c'était fichu, Alain Crombecque lui téléphonait de Paris : « *Bon, ça marche, on les a obtenus.* » Et il raccrochait.

C.G.





à Nanterre

L'école

Un voyage initiatique

UN jour d'octobre, gris, le métro jusqu'au R.E.R., les têtes semblent identiques. Sur le quai, à la station Nanterre-Université, deux êtres côtes à côte que quelque chose, immédiatement, différencie. Ils ne portent pas de couleurs vives, ni des vêtements extravagants, ils ne sont pas tondus ni chevelus jusqu'aux pieds, mais ils semblent habités dans le froid brumeux, dans la fumée dispersée des haleines, par une énergie un peu sauvage, mais concentrée, qui ne peut certainement pas se donner libre cours sur ce quai du réseau express régional. Tout à l'heure, ils déboucheront sur la scène vide du Théâtre des Amandiers, la plus grande ouverture de scène en Europe après l'Opéra, deux pendrillons noirs de chaque côté, au fond un grand rideau fendu au milieu, une rampe de lumière par-dessus et une autre de face, une caisse de résonance et d'émotion nue comme tout. Soit l'énergie y étincellera, soit elle s'y diluera.

Une femme en tailleur débouche sur le côté droit et, un papier à la main, plisse un peu les yeux pour annoncer à la salle le nom du candidat, le titre de la scène, le personnage interprété. Auditions. Par tranches de dix ou de quinze, ils se lancent ensemble sur le plateau, pour repérer le lieu, ils sont comme des animaux apeurés et farouches, ils calculent le nombre de pas, leurs lèvres bougent toutes seules, ils jettent de biais un regard arrogant vers le jury, on chuchote, non, Chéreau n'est pas dans la salle, alors qui sont-ils ?

La première porte

Eux, une demi-heure auparavant. C'est la deuxième journée d'auditions. Daniel Emilfork est arrivé le premier, princier, royal, hyper-royal, emmitoufflé dans des capes et des châles noirs d'où émerge une tête d'épingle rehaussée d'une toque d'astrakan, assis, la main tendue loin du corps s'appuie lourdement sur une canne, une pierre brille au sommet d'un doigt recroquevillé, un sourire désarmant s'ouvre dans son visage, l'impolitesse des autres l'agace, « *nous sommes des gens rares,* dit-il, *et il faut nous mériter* ». Il a la grippe. Il sort de dessous sa cape une bouteille thermos avec un peu de café non sucré qu'il dit avoir réchauffé, mais très bon quand même. Il n'est pas satisfait de la journée d'auditions de la veille — « *trop d'immaturité : aucun n'a la notion de l'espace, ils plantent tous une table et une chaise au milieu du plateau et jouent à la salle* ».

Les autres, ce matin-là, de gauche à droite devant ces trois tables espacées, avec leurs lampes à bras, montés sur les fauteuils d'orchestre : Jean-Hugues Anglade, Didier Sandre, Pierre Romans, Daniel Emilfork et Denise Péron. Elle met ses lunettes et inspecte le programme du jour, noms, âges, intitulés des scènes, elle dit : « *Je ne comprends pas. Il n'y a pas de femmes qui passent des hommes, à Strasbourg toutes celles qui passaient des hommes ont été prises, il y en a une qui avait joué le Roi Duncan, c'était remarquable.* » La toque de Daniel Emilfork a glissé de son crâne lisse et il essaye par derrière de la harponner avec sa canne pour la ramener sous son fauteuil.

Les textes choisis, qui devaient être de 1860 à nos jours, et ne pas excéder trois minutes : un poème de Michaux parce qu'au dernier moment la réplique a fait faux bond, *Scènes de chasse en Bavière, Oncle Vania, Dans la jungle des villes, les Emigrés,* Ibsen, Tchekhov, Brecht, des textes de Blanchot, Bataille, Duras. Elle porte une photo en médaillon, on ne peut percevoir si c'est James Dean ou Brejnev ou Reagan, des bottes rouges vernies, elle mâche du chewing-gum, pour occuper ses mains il taille un bout de bois. Ils apportent une bouteille de whisky, un vieux matelas, ils ont retiré leurs chaussures sur des chaussettes décousues pour bien faire loqueteux. Une cigarette et une robe de chambre, un drap plein de poussière qui recouvre un corps. Une cape de velours, les gants assortis. Un garçon et une fille qui se plantent au milieu de la scène pour s'embrasser à pleine bouche, mais on sent trop qu'ils répètent depuis des années. Une autre scène sexy, avec cravache et strip-tease. Un pyjama, une valise, des pantoufles. Soudain toute une basse-cour sur la scène, des costumes, des figurants en maillots pour épauler le candidat. Des cheveux gominés, une robe qui s'ouvre sur des seins nus. « *Je ne puis me venir en aide* », fait dire Brecht à un personnage de *la Jungle des villes,* et l'on dirait que c'est le candidat qui se le dit à lui-même, qui le dit au jury. Tous ces drames invisibles qui doivent passer par ces corps qui font souvent semblant d'être habités par autre chose qu'eux-même...

C'est un jeu un peu vicieux : trop de maîtrise devient suspecte, une trop habile occupation de l'espace tombe à plat, une absence de déplacement devient paralysie, et la moindre rupture de ton ou cassure de voix fait sérénade de vieux renard. « *Vous ne savez pas ce que c'est... sentir qu'on joue affreusement mal* », fait dire Tchekhov à son personnage de *la Mouette.* La maladresse, l'inexpérimentation, au contraire, peuvent passer pour des vertus. « *Il est très difficile de juger quelqu'un sur une scène,* explique Pierre Romans, le directeur de l'école, *et c'est pourquoi nous avons fait précéder ces auditions d'entretiens personnels. On peut très bien faire l'erreur de refuser quelqu'un de maladroit qui se révèlera formidable dans le travail, ou prendre quelqu'un d'apparemment efficace qui sera au bout de ses possibilités. Quand des candidats passent* la Mouette, *chacun des jurés a des idées sur la pièce, il doit en faire abstraction, être suffisamment attentif pour découvrir un moment de grâce qui fera, indépendamment de la scène, qu'il choisira quelqu'un qui lui plaît, qui l'émeut, avec qui il a envie de travailler. Même une personne qu'on n'entendrait pas du tout, mais qui aurait un métal, comme dit Emilfork, nous la garderions en nous disant que ça vaut peut-être la peine de faire un pari sur l'avenir... Les gens diaboliquement efficaces n'ont pas besoin d'une école, il faut qu'ils jouent.* »

Pierre Romans a trente et un ans. Il a été l'élève d'Antoine Vitez au Conservatoire avant de jouer dans ses spectacles *(Bérénice)* ; lui-même metteur en scène il a monté des pièces de Corneille *(l'Illusion comique),* de Tennessee Williams, et il sera l'assistant de Patrice Chéreau sur la pièce de Koltès. Il explique comment la sélection a pu durer quatre mois et demi : plus de quatre mille demandes décantées sur curriculum vitae, et réduites à neuf cents : « *Il y avait des gens qui avaient déjà fait trop de choses, et nous ne voulions pas que l'école soit un endroit où les comédiens au chômage viennent passer un an ou deux. Les autres gens étaient trop jeunes, c'est une question de maturité, s'ils n'ont pas quelque chose à opposer, une école sera négative pour eux, ils resteront à la traîne sans en profiter.* » Entre le mois de mai et le mois de septembre, neuf cents candidats passent au Théâtre des Amandiers pour des entretiens personnels de dix à trente minutes, deux cent quarante sont choisis pour les auditions : « *On leur demandait de parler d'eux, des choses qu'ils avaient faites, et de nous dire pourquoi ils avaient envie de venir dans cette école. Il y avait des gens très bavards, d'autres qui n'avaient rien à dire. Une fille n'a pas ouvert la bouche, mais nous l'avons retenue parce que sa présence était très belle.* »

L'épreuve de la peur

A l'issue des auditions, soixante-neuf personnes ont été prises dans des stages de neuf jours, découpés en trois groupes de vingt personnes qui tournaient d'un professeur à l'autre. Tandis que dans la grande salle Jean-Hugues Anglade prenait les élèves un par un (une demi-heure d'observation mutuelle, « *jusqu'à ce que le bouchon saute* »), au sous-sol, dans la nouvelle salle de répétitions, Daniel Emilfork et Denise Péron faisaient improviser leurs candidats et Pierre Romans, dans une autre salle souterraine, tournait autour des siens comme un félin, racontait des histoires personnelles pour nourrir Racine, citait Thomas Mann pour alimenter Tchékhov, les poussait à rêver autour des personnages. Il y avait, dans cette salle aux fenêtres hautes qui s'ouvraient sur des bosquets, dans une atmosphère enfumée et chuchoteuse, des jeunes filles sages en jupes écossaises, des délurées à talons hauts, des garçons un peu rustres et des princes charmants à écharpes. « *J'ai peur, moi aussi j'ai peur* », disaient deux élèves avant de passer leur scène.

A l'issue de cette rude sélection, dès le 12 novembre, vingt-six personnes, d'une moyenne d'âge de vingt ans, ont appris qu'elles étaient retenues en lisant leurs noms sur un panneau d'affichage. Et dès le 15 novembre, à 10 heures du matin, ces quinze filles et ces onze garçons étaient en collant pour suivre un cours de danse. Patrice Chéreau est passé en coup de vent faire un discours d'ouverture.

Tous les matins, du lundi au samedi, les élèves auront des cours de danse (Peter Goss), de chant et de musique (Anne-Marie Fijal), de travail de scène (Roland Bertin et Daniel Emilfork). Ayant un statut d'étudiants assimilés à la faculté de Nanterre, ils suivront des cours d'histoire du théâtre donnés par Jean Jourdheuil, puis Danièle Sallenave. Déjeuner gratuit au théâtre (cuisine de Léni, des Entrepôts). L'après-midi, répétitions : pendant trois mois et demi ils travailleront avec Pierre Romans, à partir des Mémoires de Casanova, sur le XVIIIe siècle italien. Le travail débouchera sur un spectacle qui sera éventuellement programmé dans la troisième saison du théâtre. La deuxième année, ils suivront un stage avec Patrice Chéreau. Une troisième année, à l'étude, prévoit des échanges avec des écoles étrangères.

« *Pendant deux ans,* dit Pierre Romans, *vingt-six personnes vont être là du matin au soir et pourront se confronter à tout ce qui se passe dans le théâtre, la décoration, la scène, l'édition. Cette école devrait être comme un voyage d'initiation.* »

HERVÉ GUIBERT.

Les axes du programme

LE Théâtre de Nanterre ouvre le 22 février 1983 avec une mise en scène de Patrice Chéreau, Combat de nègre et de chien, *de Bernard Marie Koltès, dans un décor de Richard Peduzzi : une route. L'histoire, celle d'un meurtre, se passe dans un chantier français en Afrique, entre des déracinés. Déjà* la Nuit juste avant les forêts, *que Richard Fontana a joué au Petit Odéon dans la mise en scène de Jean-Luc Boutté, c'était un homme seul, c'était l'autre dans la foule, un monologue sans destinataire, des mots qui se cognent à eux-mêmes :*

« Les personnes qui m'intéressent, *dit Bernard Marie Koltès,* sont celles qui se servent du langage d'un instrument, un peu comme les étrangers se servent du français, ou les prisonniers qui utilisent le morse pour communiquer entre deux cellules. Je préfère utiliser des objets plutôt que les concepts, c'est ce qui me semble le plus théâtral. »

Combat de nègre et de chien, *se donne jusqu'au 10 avril à Nanterre, et part en tournée en France et à l'étranger.* Les Paravents, *de Genet, terminent la saison, du 31 mai au 25 juin, puis sont repris du 20 septembre au 23 octobre avant d'aller à Villeurbanne jusqu'à la fin vembre. Du 15 octobre au 15 décembre, c'est la réalisation d'André Engel,* Voyage, *d'après Céline. Du 15 janvier 1984 au début mars,* le Pays lointain, *d'Arthur Schnitzler, dans la mise en scène de Luc Bondy. En avril-mai,* Great Britain, *d'après* Edouard II *de Marlowe, par Jean-Hugues Anglade. Et en septembre-octobre 1984, Patrice Chéreau monte, en coproduction avec la Scala de Milan et le Théâtre de la Monnaie de Bruxelles,* Lucio Silla, *de Mozart, et* Le Quartett *de Heiner Muller.*

LES METTEURS EN SCÈNE

André Engel : écrire pour les yeux

A quoi ressemblera son *Voyage au bout de la nuit* ? Il n'en sait presque rien ; ou ce qu'il en sait, il n'a pas envie de le dire. André Engel ajoute : « *Ils sont curieux à Nanterre : ils veulent avoir une idée très à l'avance. Or je ne suis pas comme Patrice, moi, je ne suis prêt que très très tard, à la toute fin.* » Son spectacle initialement prévu pour le mois de mars aura lieu seulement à la rentrée 1983. Engel a besoin d'un délai supplémentaire. Précisément, cette possibilité de prendre le temps a été une des raisons pour lesquelles il a accepté de travailler à Nanterre. La deuxième ? L'ambition de Chéreau de mêler le cinéma aux activités du théâtre. « *Et c'est plutôt une chance d'aller chez lui* », explique Engel. Il fait la différence entre « chez » et « avec » : à Strasbourg, par exemple, au T.N.S., il travaillait « avec » Jean-Pierre Vincent ; participait aux décisions du fameux « collectif artistique ».

Ici, il s'agit d'une invitation, pour une mise en scène (nuance). Une proposition tombée a point nommé : « *Nous avions décidé que je garderais un pied au T.N.S. et mettrais l'autre ailleurs, cela à cause de la difficulté de déplacer mes spectacles, impossible à faire tourner* », dit-il encore. En somme, Chéreau lui a demandé s'il avait un projet au moment où, montant *Dell Inferno,* chez René Gonzalès (*le Monde* du 11 mars), lui venait l'idée de s'attaquer à Céline. Au moment où, avec Bernard Pautrat et Nicki Rieti (l'écrivain et le décorateur, ses collaborateurs, ses amis de toujours), ils préparaient le trajet de leur micheline. Soir après soir, ils partaient de la gare du Nord, et roulaient à travers la banlieue, vers la Plaine-Saint-Denis... le bout de la nuit... (la constante du voyage au fil de tous leurs spectacles).

A cause d'une image, peut-être d'une odeur, ou d'une simple impression, Engel a pensé : « *Tiens, il reste encore un texte me permettant d'enfoncer le clou que j'enfonce.* » Il l'a relu, *le Voyage.* Mieux qu'à l'âge de dix-huit ans, où il avait mis une croix dessus, « *l'intransigeance voulait qu'on ignore l'ennemi* », dit-il.

« *Sûr, il y a une part de forfanterie. Comme de prétendre « je vais me payer celui-là, puisque personne ne l'a fait », mais il s'agit plutôt d'un désir, l'envie forte d'associer mon travail à une œuvre exemplaire. Céline en finit avec les cucuteries dans l'écriture,* explique-t-il. *A le lire, on se dit ça va être formidable, or rien n'est plus difficile à dire.* » Engel prend l'exemple d'une phrase et continue : *Il a écrit pour les yeux, pas pour l'oreille. Rendre cela intelligible — ce bouillonnement du roman — exige d'autres formes que les éléments traditionnels de la scène. Je vais être le premier à sous-titrer le théâtre. La seule issue est de radicaliser.*

» *On ne peut pas, cependant, se boucher le nez et les yeux, faire l'impasse sur l'antisémitisme. Je n'évacuerai pas le problème, cependant j'ai une théorie la-dessus : Céline peut-être s'est rendu volontairement odieux. Il savait ce qu'il valait, ne voulait pas qu'on l'aime. En 1932, il se contente de diagnostiquer la vie, la vie malade de la mort. Les causes de la maladie ne l'intéressent pas. Quand plus tard il cherche des causes, il dit : « les juifs » et se trompe.*

» *Je ne peux réinventer le rapport qui était le sien au monde, mais essayer de montrer de façon forcément microcosmique son génie, cette décision de regarder les choses d'en bas, depuis la misère. Son hallucination renvoie au réel d'une façon plus juste que n'importe quel réalisme, plus émotionnelle (c'était son mot).* »

A ce point Engel annonce qu'il ne refera pas « du Engel », mais laisse entendre que le spectacle ne devrait pas avoir lieu dans un théâtre. Et si on lui demande qui remplacera à ses côtés Bernard Pautrat, il répond : « *Il ne peut y avoir de nouveau Pautrat.* » Il pense, si l'on a bien compris, à un cinéaste.

MATHILDE LA BARDONNIE.

Luc Bondy : l'invité de Berlin

LUC BONDY est né à Zurich, dans une famille de la bourgeoisie juive intellectuelle. A vingt et un ans, il part pour Hambourg, comme assistant metteur en scène. S'il ne choisit pas Paris, c'est que, à l'exception des Argentins, de Lavelli et de Garcia, tout lui paraît terne. Il espère qu'en Allemagne il apprendra les lois du théâtre, mais, comme assistant, il n'apprend pas grand-chose. Il lit beaucoup, écrit un peu, hésite, a de toute façon horreur des spécialisations. En 1970, il réalise sa première mise en scène, à Gôttingen : *le Fou et la Nonne,* de Witkiewicz. Il lit *Saint Genet,* de Sartre, se passionne, finalement réussit à monter *les Bonnes* à Hambourg. Il connaît de longues périodes d'attente. La notoriété lui vient en 1974, après un spectacle au Residenz de Munich : *See.* A partir de là, il peut choisir.

Il a monté Ionesco, Fassbinder, Büchner, *Lulu* et *Wozzeck* à l'Opéra, *Platonov* dans l'adaptation de Thomas Brasch, *Yvonne, princesse de Bourgogne, Macbeth...* Peter Stein l'appelle à Berlin, à la Schaubühne, où il travaille régulièrement, où il vient de mettre en scène la dernière pièce de Botho Strauss, *Kalldeweill,* dure satire au burlesque glacial. Luc Bondy a tapissé la salle de velours rouge, comme l'intérieur d'un coffret, puis il la transforme en couloir blanc de clinique psychiatrique. La scène donne des perspectives disymétriques et les personnages semblent arrêtés dans leur déséquilibre, sur le point de tomber, de lâcher la dernière branche de la raison... Fabuleux spectacle porté par de fabuleux interprètes : Edith Clever, Jutta Lampe, Marianne Goldsmith, Otto Sanders...

Avec les comédiens, Luc Bondy cherche une relation intime : « *Je parle,* dit-il (1), *je décris ce qu'ils ont à faire, j'apporte des propositions — ils doivent me comprendre. Je vais vers eux, je réagis à la manière dont ils parlent, pensent, bougent, fantasment. Selon mes réactions, la suite se développe. Il arrive que je ne réagisse pas ; je suis allergique aux clichés, aux acteurs qui arrivent avec leur routine. Certains sont capables d'exprimer quelque chose de métaphysique, de supra-terrestre. J'aime quand ça fait « boing » en moi. Je ne suis pas quelqu'un de méthodique, j'ai du mal à fixer avec les mots les contacts sensibles, la fascination qui peut s'établir entre un acteur et un metteur en scène.* »

C. G.

(1) D'après l'interview réalisée par Christoph Müller dans la revue *Theater Heute,* février 1979.



SÉLECTION

CINÉMA

« La vengeance est à moi », d'Imamura

Le ciel bas du Japon. Un Japon *sans miracle économique. Petites* maisons surpeuplées où l'on survit, filles sournoises, machos misérables, désirs écrasés par *le manque* d'air et la morale fossilisée. Les petites chambres aux cloisons minces où l'on tue.

« Hécate », de Daniel Schmid

Amour-passion et femme fatale. Dans le décor décadent des colonies, un jeune diplomate se consume, tandis qu'une divinité infernale s'éparpille dans des secrets multiples. Tour à tour violent ou parodique, un regard d'esthète et de tragédien.

— *ET AUSSI : l'Ombre de la terre*, de Taieb Louhichi (souvenir du vieux monde détruit). *Identification d'une femme*, de Michelangelo Antonioni (à la recherche d'un film). *La Guerre d'un seul homme*, d'Edgardo Cozarinsky (la voix d'un Allemand, Ernst Jünger, et la réalité qui filtre à travers les archives). *Semaine Art-Press* au Studio 43 (fondements d'une subjectivité).

THÉÂTRE

Grand et petit à l'Odéon

Cette femme qui part sur les traces de son passé pour retrouver le point de rupture, et qui laisse à chaque étape un lambeau d'elle-même, cette femme qui regarde le monde et les gens avec un détachement féroce et ironique, cette enfant qui se dépouille et se découvre, c'est Bulle Ogier, magnifique et magnifiquement entourée dans la *mise en scène de* Claude Regy.

— *ET AUSSI : Correspondance* à la Cartoucherie de l'Aquarium (le théâtre et les lettres). *Les Bas-Fonds*, au Théâtre Gérard-Philipe de Saint-Denis (l'opéra de la misère odieuse). *Platonov* à l'Athénée (la maison miroir de Mesguich). *Philippe Genty*, au Palais des glaces (prolongation jusqu'au 2 janvier).

MUSIQUE

Festival d'art sacré Festival d'automne

Deux festivals dominent l'actualité parisienne. Le Festival d'art sacré de la Ville de Paris offre quelques concerts d'un intérêt exceptionnel : un spécialiste et philosophe de la musique religieuse, Jean-Yves Hameline, présentera « la musique sacrée de Franz Liszt » avec Dominique Merlet et l'Ensemble Caillat (Notre-Dame-des-Victoires, le 25) ; autre « paysage », la musique orthodoxe russe sera illustrée par un Ensemble de Sofia (Saint-Germain-l'Auxerrois, le 26 ; puis deux des plus grands interprètes baroques de notre temps dirigeront des cantates de Bach, Philippe Herreweghe (Oratoire du Louvre, à 10 h 30, pendant l'Office) et Gustav Leonhardt (Saint-Etienne-du-Mont, le 30 ; enfin soirée de Gospel et de negro-spirituals, par Marion Williams et le Golden Gate Quartet (cathédrale américaine, le 1er décembre, à 18 h 30 et à 21 h).

De son côté le Festival d'automne poursuit ses expérimentations de théâtre musical, avec *le Désert* par le Taller d'Amsterdam, un « appel à l'introspection » (Bobigny, jusqu'au 28), Laurie Anderson (Bobino, du 25 au 28) et *l'Esprit léger*, création collective, avec les Percussions de Strasbourg autour de Fernand Léger (Centre Pompidou, du 25 au 28).

— *ET AUSSI : L'Enlèvement au sérail*, mise en scène G. Lavaudant, direction Cl. Gibault (Opéra de Lyon, les 26, 28 novembre, 1, 4, 7 décembre, et Chambéry, Grenoble, Annecy) ; Orchestre national, dir. W. Sawallisch, avec F. Duchâble (Champs-Elysées, le 27, à 17 h et le 28, à 20 h 30) ; The Five Centuries Ensemble (Caveau, le 27, à 17 h) ; André Krust (Caveau, le 27) ; E. Melkus et H. Dreyfus (Th. du Rond-Point, le 28, à 11 h) ; Rampal joue et dirige aux Concerts *Pasdeloup (Champs-Elysées*, le 28 à 17 h 45) ; Mignon Dunn (Athénée, le 29) ; Webern, Schoenberg, Schumann (Gémier, *le 30*) ; *Orchestre* de Paris, dir. Z. Mehta, avec K. Zimerman (Pleyel, les 1 et 2).

DANSE

« Performances » en tout genre

Camera obscura, de Simone Benmussa au Petit Rond-Point : la photo, c'est une façon d'arrêter la danse un moment ; pour *Lucinda Childs*, au contraire, elle prolonge le mouvement ; *Jackie Planeix et Tom Crocker* au Studio des Quatre-Temps : l'échappée belle de deux transfuges du ballet de l'Opéra de Genève.

— *ET AUSSI : Tanaka Min* à la Forge (la danse organique), *Shakuntala* au Théâtre Déjazet (danse sacrée de l'Inde du Sud).

EXPOSITIONS

Fantin-Latour au Grand-Palais

La première grande exposition consacrée depuis longtemps à cet artiste qui a laissé de nombreux portraits collectifs d'artistes au siècle dernier (Delacroix, Manet, Renoir, Monet, Baudelaire, Verlaine, Rimbaud, Chabrier...). Des natures mortes aussi, et des bouquets de fleurs coupées peintes avec une délicate sensibilité aux couleurs vives et aux lumières tendres. Ayant toujours tenté de dépasser le réalisme sans aller jusqu'aux impressionnistes, Fantin-Latour a fini par affirmer sa nature de peintre rêveur dans de grandes compositions d'imagination inspirées de la musique et proches du symbolisme contemporain.

— *ET AUSSI : La Liberté guidant le peuple*, de Delacroix, et *l'Atelier de Desportes à la manufacture de Sèvres*, au Louvre ; *Eluard et ses amis peintres*, au Centre Pompidou ; *De Carthage à Kairouan*, au Petit Palais ; *Les canards du XIXe siècle*, à la galerie de la SEITA ; *L'âge d'or de Maurice Denis*, à Beauvais ; *Festival Afrique noire*, à Grenoble ; *A la conquête des mers*, à Lille ; *L'Orient des Provençaux*, à Marseille.

EXPOSITIONS

Centre Pompidou

Entrée principale rue Saint-Martin (277-12-33). Informations *téléphoniques : 277-11-12.*

Sauf mardi, de 12 h à 20 h ; sam. et dim., de 10 h à 22 h. Entrée libre le dimanche et le mercredi.

Animation gratuite, sauf mardi et dimanche, à 16 h et 19 h ; le samedi, à 11 h, entrée du musée (troisième étage) ; lundi et jeudi, 17 h, galeries contemporaines.

EDUARDO ARROYO. Galeries *contemporaines. Jusqu'au 29 novembre*, lundi et jeudi, à 17 h : visite-animation.

PAUL ELUARD ET SES AMIS PEINTRES. Jusqu'au 17 janvier.

ENRICHISSEMENTS RÉCENTS du Musée national d'art moderne (1981-1982). Parcours des collections. Jusqu'au *29 novembre.*

CHOIX POUR AUJOURD'HUI. Regard sur quatre ans d'acquisitions d'art contemporain. Galeries contemporaines. Jusqu'au 29 novembre. Visite-animation : les lundis et jeudis à 17 h.

LA DÉLIRANTE. Salle d'art graphique. — *Entrée libre. Jusqu'au 3 janvier.*

DAVID BUCKLAND. Photographies. Jusqu'au 19 décembre.

THEME ILLUSTRÉ : De la création à la lecture. Bibliothèque des enfants, rez-de-chaussée, piazza. Jusqu'au 13 décembre.

VUE PRIVÉE : Six photographes, six régions.

ZUP : L'album de famille. Jusqu'au *10 janvier.*

C.C.I.

L'OREILLE OUBLIÉE. Le paysage sonore. Jusqu'au 3 janvier.

KAZ GWADLOUP. Habiter créole. Jusqu'au 24 janvier.

B.P.I.

JERRY SCHATZBERG. De la photo au cinéma. Jusqu'au 29 novembre.

LA LITTÉRATURE... A QUEL PRIX ? Jusqu'au 10 janvier.

Musées

DE CARTHAGE A KAIROUAN. 2 000 ans d'art et d'histoire en Tunisie. — Petit Palais, avenue W.-Churchill (265-12-73). Sauf lundi, de 10 h à 17 h 30. *Jusqu'au 27 février.*

L'ART DU XVIIIe SIÈCLE DANS LES CARMELS DE FRANCE. — Petit-Palais (voir ci-dessus). Entrée : 12 F. Jusqu'au 15 février.

LES TRÉSORS DE LA COLLECTION SAM WAGSTAFF. Petit Palais (voir ci-dessus). *Jusqu'au 5 décembre.*

J.-B. OUDRY, 1686-1755. — Grand-Palais, avenue du Général-Eisenhower. Sauf mardi, de 10 h à 20 h ; mer. jusqu'à 22 h. Entrée : 14 F ; sam. : 11 F (gratuite le 29 novembre). Jusqu'au 3 janvier.

TRÉSORS D'IRLANDE. — Grand Palais, avenue du *Général-Eisenhower* (voir ci-dessus). Jusqu'au 17 janvier.

FANTIN-LATOUR. — Grand Palais, entrée place Clemenceau (voir ci-dessus). Entrée gratuite le 24 janvier. Jusqu'au 7 février 1983.

SALON D'AUTOMNE 1982. Hommage à Rouault. — Grand Palais, de 10 h 30 à 18 h 30. Entrée : 20 F. Jusqu'au 29 novembre.

DONATION J.-H. LARTIGUE, tennis 1910-1926. — Grand Palais, avenue Winston-Churchill. Jusqu'au 31 décembre.

LA LIBERTÉ GUIDANT LE PEUPLE, de Delacroix. Jusqu'au 7 février. **L'ATELIER DE DESPORTES** à la manufacture de Sèvres. Jusqu'au 24 janvier. Musée du Louvre, pavillon de Flore, entrée porte Jaujard (260-39-26). Sauf mardi, de 9 h 45 à 17 h. Entrée : 11 F (gratuite le dimanche et le mercredi).

DANIEL GRAFFIN. Sculptures à vent. Musée d'art moderne de la ville de Paris, 11, avenue du Président-Wilson (723-61-27). Sauf lundi, de 10 h à 17 h 30, mercredi jusqu'à 20 h 30. Entrée : 10 F (gratuite le dimanche). Jusqu'au 27 février.

DUANE MICHALS. Photographies 1956-1982. Jusqu'au 10 janvier. **CLAUDE BATHO. 1967-1981 - FELLINI** : *ses photographes, ses dessins.* Jusqu'au 30 janvier. Musée d'art moderne de la Ville de Paris (voir ci-dessus).

PRÉSENTATION TEMPORAIRE D'ŒUVRES APPARTENANT AUX COLLECTIONS NATIONALES. L'Orient des croisades. Peinture du dix-septième siècle. Aspects de l'art napolitain au dix-septième siècle. Jusqu'au 25 mars. Emar : un royaume sur l'Euphrate au temps des Hittites, jusqu'à la mi-octobre *1983. Georges Shaw : paysages photographiques.* — Musée d'art et d'essai, palais de Tokyo, 13, avenue du Président-Wilson (723-36-53). Sauf mardi, de 9 h 45 à 17 h 15. Entrée : 7 F ; le dimanche, 3,50 F.

ROY LICHTENSTEIN, *1970-1980.* — Musée des arts décoratifs, 107, rue de Rivoli (260-32-14). Sauf mardi, de 13 h à 19 h ; sam. et dim., de 11 h à 18 h. Jusqu'au 19 décembre.

JOUETS FRANÇAIS 1880-1980. Jusqu'au 14 février (entrée : 10 francs). **LA CRÈCHE ANIMÉE DE ROLAND ROURE.** Jusqu'au 14 janvier. Musée des arts décoratifs (voir ci-dessus). **ÉCOUTE MES IMAGES.** Avec D. Farès. Musée des enfants, 12, avenue de New-York. Sauf lundi, de 10 h à 17 h 30 (animation pour les groupes, sur rendez-vous au 723-61-27, poste 365). Jusqu'au 13 février.

GRAPUS. *Jusqu'au 7 février.* — **L'APARTHEID** le dos au mur. Jusqu'au 31 décembre. Musée de l'affiche, 18, rue de Paradis (246.13.09). Sauf mardi, de 12 h à *18 h* ; mer. jusqu'à *22 h.*

LES CANARDS ILLUSTRÉS DU XIXe SIÈCLE : Fascination du fait divers. Musée-galerie de la Seita, 12, rue Surcouf (555-91-50). Sauf dim. (et jours fériés), de 11 h à 18 h. Entrée libre. Jusqu'au 30 janvier.

YAMAGUCHI KAYO, un grand animalier contemporain. — Musée Cernuschi, 7, avenue Velasquez (563-50-75). Sauf lundi (et jours fériés), de 10 h à 17 h 30. Entrée : 8 F. Jusqu'au 16 janvier.

ANDRÉ OSTIER. Photographies. Musée Bourdelle, 16, rue Antoine Bourdelle (548-67-27). Sauf lundi, de 10 h à 17 h 40. Jusqu'au 9 janvier.

UGOLIN, cabinet des dessins. — Musée Rodin, 77, *rue de Varenne* (705-01-34). Sauf mardi, de 10 h à 17 h. Entrée 8 F (dim. : 4 F). Jusqu'au 14 février.

HOMMAGE A LEON GAMBETTA *(1838-1882).* — *Musée du Luxembourg.* 19, rue de Vaugirard (234-25-95). Sauf lundi, de 11 h à 18 h : jeudi, de 11 h à 22 h. Entrée : 10 F ; sam. : 7 F. Jusqu'au 9 janvier.

CHYPRE. Les travaux et les jours. — Musée de l'homme. Palais de Chaillot (553-70-69). Sauf mardi, de 9 h 45 à 17 h 15. Entrée libre. Jusqu'au 30 novembre.

GUERRE ET RÉVOLUTION EN RUSSIE *1914-1921.* Affiches et imagerie. — Musée des deux guerres mondiales. Hôtel des Invalides, corridor de Valenciennes (551-93-02). Sauf lundi, de 10 h à 17 h 30 ; dim., de 14 h à 17 h 30. Entrée : 10 F. Jusqu'au 20 février.

MARCEL PROUST : LA FIGURE DES PAYS. Photographies de F.-X. Bouchart. — Maison de Victor Hugo, 6, place des Vosges (272-16-65). Sauf mardi, de 10 h à 18 h. *Jusqu'au 31 décembre.*

LE FAIT DIVERS. — Musée des arts et traditions populaires, 6, avenue du Mahatma-Gandhi (Bois de Boulogne) (747-69-80). Sauf mardi, de 10 h à 17 h 15. Entrée : 8 F ; dim. : 6 F (gratuite le 4 mars). Jusqu'au 18 avril.

EN PRÉSENCE DE L'ARTISTE... IRÈNE LASKINE. — Musée en herbe, Jardin d'acclimatation (Bois de Boulogne) (747-47-66). De 11 h à 18 h. Jusqu'au 4 janvier.

Centres culturels

ALBERT GLEIZES (1881-1953) : Une œuvre, une pédagogie. Fondation nationale *des arts graphiques et plastiques*, 11, rue Berryer (563-90-55). Sauf mardi, de 12 h à 19 h. Jusqu'au 9 décembre.

HORST MUNCH. Dessins. Centre culturel allemand, 31, rue de Condé. Sauf sam., et dim., de 13 h à 19 h. Jusqu'au 16 décembre.

EVERGON. *Les géants de l'éphémère.* Centre culturel canadien, 5, rue de Constantine (551-35-73). De 10 h à 19 h. jusqu'au 9 janvier.

KERSTIN BERNHARD. Photographies. Centre culturel suédois, 11, rue Payenne (271-82-20). De 12 h à 18 h ; sam. et dim., de *14 h à 18 h. Jusqu'au* 23 décembre.

STELIO SOLE : Messages et dialogues. Délégation générale du Québec, 117, rue du Bac (222-50-60). Jusqu'au 10 décembre.

LA PHOTOGRAPHIE COMME MODÈLE. Chapelle des Petits-Augustins, 14, rue Bonaparte. Sauf mardi, de 12 h 30 à 19 h. Jusqu'au 6 décembre.

LE PARIS SOUTERRAIN DE FÉLIX NADAR : Des os et des eaux - **BERNARD RICHEBÉ A LA VILLA MÉDICIS 1980-1981.** Hôtel de Sully, 62, rue Saint-Antoine (274-22-22). De 12 heures à 18 heures. Entrée : 8 F. Jusqu'au 30 janvier 1983.

SCOTT MACLEAY. *Photographies.* American Center, 261, boulevard Raspail (321-42-20). Sauf dimanche, de 12 heures à 19 heures ; samedi, de 12 heures à 17 heures. Jusqu'au 4 décembre.

PIERRE BLANCHETTE. Peintures récentes - **PATERSON EWEN.** Centre culturel canadien, 5, *rue* de Constantine (551-35-73). De 10 h à 19 h. Du 26 novembre au 16 janvier.

SHOOT AGAIN. La merveilleuse histoire du flipper. — Espace P. Cardin, 1-3, avenue Gabriel (266-17-30). Sauf dim., de 10 h à 18 h. Du 26 novembre au 13 décembre.

LAKERIDOU-KARAVOUSSI, LOUIZIDOU, NICODIMOU, PAVLIDOU, YANNIKOURIS. Maison de la *Grèce, 9, rue Mesnil. De 18 h à 20 h.* Jusqu'au 5 novembre.

LE FESTIN ET L'ART. Le Louvre des Antiquaires, 2, place du Palais-Royal (297-27-00). Sauf lundi, de 11 h à 19 h. Entrée : 10 F. Jusqu'au 16 janvier 1983.

BECASSINE AU MARAIS. Centre culturel du Marais, 20, rue des Francs-Bourgeois (272-73-52). Sauf mardi, de 12 h à 19 h. Jusqu'au 13 février.

SHAKESPEARE ET LES MUSICIENS. Théâtre national de l'Opéra (266-50-22). De 11 h à 17 h. Jusqu'au 31 janvier.

LES PEINTRES ET SCULPTEURS amis de la musique. Eglise Saint-Gervais, 2, rue François-Miron. Sauf lundi, de 8 h à 19 h ; dim., de 8 h à 15 h. Jusqu'au 15 décembre.

LUIS BUNUEL. Centre culturel du Mexique, 47 bis, avenue Bosquet. *Jusqu'au 14 décembre.*

LE THÉATRE DE L'ODÉON. 1782-1982. Foyer du théâtre, place Paul-Claudel (325-70-32). Jusqu'en avril.

L'ART VIVANT A PARIS. Mairie annexe du 18e arrondissement, 1, place Jules-Joffrin. Sauf dimanche après-midi, de *9 h 30 à 17 h 30. Jusqu'au 7 décembre.*

SALON DU 10e. Mairie annexe du 10e arrondissement, 72, rue du Fbg-Saint-Martin. De 10 h à 20 h ; dim., de 15 h à 18 h. Jusqu'au 17 décembre.

DU CHARLATAN AU CHIRURGIEN-DENTISTE. Mairie *annexe du 17e arrondissement*, 16-20, *rue* des Batignolles. De 11 h 30 à 18 h. Du 26 novembre au 13 décembre.

DUBLIN DE JOYCE. Bibliothèque Beaugrenelle, 36, rue Emeriau (577-63-40). Entrée libre. Jusqu'au 4 janvier.

LES POTIERS CORÉENS D'AUJOURD'HUI, face à la tradition. Centre culturel coréen, 2, avenue d'Iéna (720-83-86). Sauf dim., de 9 h 30 à 18 h ; sam., de 15 h à 18 h. Jusqu'au 15 décembre.

Galeries

ÉCOLE DE PUTEAUX. Galerie J.-P. Joubert, 38, avenue Matignon (562-07-15). Jusqu'au 21 décembre.

MAITRES IMPRESSIONNISTES ET **MODERNES.** Galerie D. Malingue, 26, avenue Matignon (266-60-33). Jusqu'au 18 décembre.

ADRIENA SIMOTOVA. Empreintes - **CESAR DOMELA** : Photomontages 1928-1934 - **KEICHI TAHARA** : Éclats. Galerie de *France, 52, rue de la Verrerie* (274-38-00). Jusqu'au 4 décembre.

ART BOUDDHIQUE JAPONAIS, XIIe-XIXe siècles. Galerie J. Ostier, 26, place des Vosges (887-28-57). Jusqu'au 17 janvier.

CARNETS DE LE CORBUSIER. Librairie du Moniteur, 7, place de l'Odéon. Jusqu'au 30 décembre.

MISE EN LAINE : Bert, Laurent, Chevalley, Liesta, Dupuis, Pasquier. La Demeure, 26, rue Mazarine (326-02-74). Jusqu'au 18 décembre.

HUNDERTWASSER. Peintures *récentes.* **ARNALDO POMODORO.** Architectures imaginaires. Sculptures. Artcurial, 9, avenue Matignon (256-32-90). Jusqu'au 31 décembre.

PAPYRUS ou la trame de *l'alchimie.* N.R.A., 2, rue du Jour (508-18-58). Jusqu'au 22 janvier.

FUTURISME : **ABSTRACTION ET MODERNITÉ.** Galerie Trans/Form, 22, avenue de La Bourdonnais (550-40-32). Jusqu'au 23 décembre.

PARADOXE : *œuvres de Goetz, Andersen, Noé, Pelayo, etc.* Galerie de Bellechasse, 10, rue de Bellechasse (555-83-69). Jusqu'au 15 janvier.

LE BRONZE et ses applications artistiques. Galerie Bernheim Jeune, 83, rue du Faubourg-Saint-Honoré *(266-60-31). Jusqu'au 18 décembre.*

ARTHUR AESCHBACHER : 6, 4, 2. Galerie 30, rue Rambuteau (278-41-07). Jusqu'au 18 décembre.

ANNE BARRES : Reliefs de terre. Installation-environnement. Galerie A. Oudin, 28 bis, boulevard de Sébastopol (271-83-65). Jusqu'au 23 décembre.

BATBEDAT. Sculptures. Galerie M. Broutta, 31, rue des Bergers (577-93-79). Jusqu'au 10 décembre.

ILSE BING : Femmes du berceau à la vieillesse. Photographies 1929-1955. Galerie des Femmes, 74, rue de Seine *(329-50-75). Jusqu'au 20 décembre.*

PIERRE BLANCHETTE. Peintures récentes. Galerie Regard, 40, rue de l'Université (261-10-22). Jusqu'au 23 décembre.

PHILIPPE BONNET. Peinture récentes. Galerie Coard, 12, rue Jacques *Callot (326-99-73). Jusqu'au 3 décembre.*

MARCEL BROODTHAERS. Galerie Isy Brachot, 35, rue Guénégaud (354-22-40). Jusqu'au 8 janvier - Œuvres originales, éditions. Galerie Gillespie-Laage-Salomon, 24, rue Beaubourg (278-11-71). Jusqu'au 5 janvier.

ENRIQUE BRYANT. Rétrospective. Galerie M.-Ravel, 6, avenue M.-Ravel (343-19-01). Jusqu'au 26 décembre.

ANDRIANA CAVALETTI. Gravures récentes. Galerie J. Mayor, 34, rue Mazarine (326-60-34). Jusqu'au 11 décembre.

GASTON CHAISSAC. Galerie Messine, 1, avenue de Messine (562-25-04). Jusqu'au 17 décembre.

PIERRE CHARBONNIER. Peintures. Galerie A. Loeb, 10, rue des Beaux-Arts (633-06-87). Jusqu'au 4 décembre.

CORDESSE. Peinture 1982. Galerie Clivages, 46, rue de l'Université (296-69-57). Jusqu'au 18 décembre.

ÉRIC DELAUNAY. Peintures, gravures, dessins. Le Haut-Pavé, 3, quai de Montebello (354-58-79). Jusqu'au 11 décembre.

JOE DOWNING. Galerie Bellint, 28 bis, boulevard Sébastopol (278-01-91). Jusqu'au 23 décembre.

JEAN DUBUFFET : des Psycho-sites. Galerie Jeanne Bucher, 53, rue de Seine (326-22-32). Jusqu'au 20 décembre.

LEONOR FINI : Petites enseignes pour la nuit. Peintures, dessins. Galerie Proscenium, 35, rue de Seine (354-92-01). Jusqu'au 31 décembre.

ROEL D'HAESE. Sculptures et dessins. Galerie Claude-Bernard, 9, rue des Beaux-Arts (326-97-07). Jusqu'au *4 décembre.*

ETIENNE HAJDU, Sculptures, encres de Chine. Galerie Louis-Carré, 10, avenue de Messine (562-57-07). Jusqu'au 4 décembre.

TIMOTHY HENNESSY. Performances for Joyce. Atelier A. Le *Moine, 21, avenue du Maine (222-47-01).* Jusqu'en décembre.

HILL Galerie Baudoin Lebon, 36, rue des Archives (272-09-10). Jusqu'au 31 décembre.

IMAI Galerie Stadler, 51, rue de Seine (326-91-10). Jusqu'au 15 janvier.

KLIMT. Dessins. L'atelier Lambert, 62, rue La Boétie (563-51-52). Jusqu'au 9 décembre.

PIOTR KOWALSKI. *Now and Then.* Galerie Jean Six, 6, rue Royale (260-57-57). Jusqu'au 4 décembre.

VICTOR LAKS. Dessins. Syn'Art, 26, avenue de Breteuil (566-63-50). Jusqu'au 16 décembre.

ALAIN LAMY. Plume Pinceau, 3, rue *des Orfèvres (236-98-04). Jusqu'au* 11 décembre.

LAMY. Peintures. Galerie V. Schmidt, 41, rue Mazarine (354-71-91). Jusqu'au 18 décembre.

LAUBIES. Galerie Weiller, 5, rue Gît-le-Cœur (326-47-68). Jusqu'au *31 décembre.*

MICHAEL ET BARBARA LEISGEN. Galerie Bama, 40, rue Quincampoix (277-38-87). Jusqu'au 11 décembre.

MAURICE MATIEU : Babel/Beyrouth. Galerie Véteau, 4, rue des Guillemites (271-95-90). Jusqu'au *10 décembre.*

ANDRÉ MINAUX. Galerie Tendances, 105, rue Quincampoix (278-61-79). Jusqu'au 11 décembre.

GIULIO PAOLINI. Yvon Lambert, 5, rue du Grenier-Saint-Lazare (271-09-33). Jusqu'au 22 décembre.

ROLAND PENROSE. Collages récents. Galerie H. Gomès, 6, rue du Cirque (225-42-49). Jusqu'au 30 décembre.

JEAN PICART LE DOUX. Tapisseries d'Aubusson. Galerie Inard, 179, boulevard Saint-Germain (544-66-88). Jusqu'au 3 décembre.

PICELJ. Ombre, nombre. Galerie Denise-René, 196, boulevard Saint-Germain (222-77-57).

EMMANUEL PIERRE. Fétiches-reposoirs et marottes. Bar de l'Aventure, 53, rue Berthe (255-37-76). Jusqu'au 4 décembre.

GILBERT PILLER. Pastels. Galerie P. Frégnac, 50, rue Jacob (260-86-31). Jusqu'au 4 décembre.

JACQUES POLI, Architectures. Galerie A. Maeght, 46, rue du Bac (222-12-59). Jusqu'au 30 novembre.

CHRISTIAN RENONCIAT. Sculptures en bois. Galerie A.-Blondel, 4, rue Aubry-le-Boucher (278-66-67). Jusqu'au 4 décembre.

SCHMIT. Dessins. Galerie Jacob, 28, rue Jacob (633-90-66). Jusqu'au 15 décembre.

CHRISTIAN SINDOU. Galerie Breteau, 70, rue Bonaparte (326-40-96). Jusqu'au 10 décembre.

SPOERRI. *Tiroirs sculptures objets.* Galerie Beaubourg, 23, rue du Renard (271-20-50). Jusqu'au 31 décembre.

GEORGES VRIZ. Tableaux en marqueterie contemporaine. Galerie Gallart international, 252, rue du Faubourg Saint-Honoré (359-71-21). Jusqu'au 17 décembre.

VULLIAMY. Dessins, pastels, huiles (1927-1947). Galerie Heyraud-Bresson, 56, rue de l'Université (222-58-09). Jusqu'au 4 décembre.

WEISBUCH. Gravure. Galerie Sagot-le-Garrec, 24, rue du Four (326-43-38). Jusqu'au 24 décembre.

En région parisienne

BOULOGNE-BILLANCOURT. A la rencontre des enseignes, collection J. Lagrange. — Centre culturel, 22, rue de la Belle-Feuille. Tous les jours de 10 h à 23 h, dimanche de 10 h à 12 h. Jusqu'au 22 décembre.

CORBEIL-ESSONNES. Jean-Pierre Vielfaure : *Fragments d'itinéraires et* journal new-yorkais. — Centre d'action culturelle P.-Neruda, 22, rue Marcel-Cachin (089-00-72). Sauf dim. et lundi, de 9 h à 12 h et de 13 h 30 à 18 h 30 : mardi, ven. et samedi, jusqu'à 24 h. Jusqu'au 18 décembre.

CRÉTEIL. Rustin. Quinze ans de peinture. — Maison des arts A.-Malraux, place Salvador-Allende (899-94-50). Jusqu'au 15 décembre.

JOUY-EN-JOSAS. Les indiennes de la manufacture Oberkampf de Jouy. — Musée Oberkampf, château de Montebello (946-80-48). Jusqu'au 4 janvier. Arman, Bareller, César, Pagès, etc. — Centre d'art contemporain, domaine du Montcel (956-46-46), de 9 h à 17 h. Entrée : 15 F sem. et dim. 30 F. *Jusqu'à fin novembre.*

LA DEFENSE. Artistes polonais. — Galerie-atelier 2, Esplanade. Sauf sam. et dim., de 11 h 30 à 19 h. Jusqu'au 10 décembre.

MONTGERON. Les peintres russes à Paris (1971-1982). — Château du Moulin de Senlis, Sam et Dim. De 14 h à 18 h. Jusqu'au 26 décembre.

PONTOISE. Donation Freundlich. Jusqu'en *mars* 1983. — Camille Pissarro et son fils Lucien — John Bensusan-Butt. — Jusqu'au 31 janvier. Musée Pissarro, 17, rue du Château (031-06-75). Sauf *lundi et mardi, de 14 h à 18 h.* — Je collectionne. — Musée Tavet-Delacour, 4, rue Lemercier (031-93-00). Sauf mardi, de 10 h à 12 h et de 14 h à 18 h. Du 28 novembre au 30 janvier.

SAINT - GERMAIN - EN - LAYE. L'éclatement de l'impressionnisme. — Musée départemental du Prieuré, 2, rue Maurice-Denis (973-77-87). Jusqu'au 11 janvier.

En province

ALBI. *David Laidlaw.* Musée Toulouse-Lautrec, palais de la Berbie (54-14-09). Jusqu'au 5 décembre.

BEAUVAIS. « L'Age d'or » de M. Denis. Musée départemental de l'Oise, Palais épiscopal (445-13-60). Jusqu'au 16 janvier.

BESANÇON. *Année Clovis : Les* Mérovingiens en Franche-Comté. Musée des Beaux-arts et d'archéologie, 1, place de la Révolution (81-44-47). Jusqu'au 13 décembre.

CAEN. Les côtes d'Afrique équatoriale il y a cent ans. — Musée des Beaux-Arts, esplanade du Château (85-28-63). Jusqu'au 10 janvier.

DIEPPE. Cent estampes de Georges Braque. Donation Laurens. — Château-musée (84-19-76). Jusqu'au 7 mars 1983.

GRENOBLE. Festival Afrique noire. Musée de peinture, place de Verdun, et autres lieux (rens. au 54-09-82). Jusqu'au 10 janvier.

L'ISLE-SUR-LA-SORGUE. Exposition inaugurale du Musée-Bibliothèque René Char. Hôtel de Campredon (38-17-41). Jusqu'au 15 décembre.

JOUY-SUR-EURE. Du cri à l'écrit, dessins. — Centre d'art contemporain, 2, rue du Beauregard (36-61-55). Jusqu'au 5 décembre.

LE CREUSOT. L'ingénieur-artiste. — Château de la Verrerie (55-01-11). Jusqu'en février 1983.

LILLE. A la conquête des mers. Marins et marchands des Bas-Pays. — Musée de l'hospice Comtesse, 32, rue de la Monnaie *(51-02-62). Jusqu'au 3 janvier 1983.*

LYON. Le dessin animé français : 100 ans de création — Photographies d'H. Gloaguen. Château Lumière, 25, rue du Premier-Film. Jusqu'au 31 décembre.

MARCQ-EN-BARŒUL. G. Caillebotte. — Fondation Prouvost, Septentrion (46-26-37). Jusqu'au 9 janvier.

MARSEILLE. L'Orient des Provençaux. Sept siècles d'échanges. Dix-sept expositions réparties entre les musées et divers autres lieux. Renseignements : Musée des beaux-arts, palais Longchamp (62-21-17). Jusqu'en février 1983.

MARTIGUES. Inauguration du musée d'art et d'archéologie.

ORLÉANS. Orléans et la Loire, du Moyen Age au XIXe siècle. — Musée historique, hôtel Cabu. (53-39-22). Jusqu'au 3 janvier.

POITIERS. L'environnement et la sculpture, aujourd'hui. — Centre d'animation de Beaulieu, boulevard Savari. Jusqu'au 15 décembre.

QUIMPER. Jean Carton. — Musée des beaux-arts, place Saint-Corentin (95-45-20). Jusqu'au 13 décembre.

REIMS. Vera Pagava. — *Musée* Saint-Denis, 8, rue Chanzy (47-28-44).

RENNES. Gravures de la collection Robien. — Musée des Beaux-Arts, 20, quai Emile-Zola (30-83-87). Jusqu'au 14 février.

ROUEN. Rouen Gallo-Romain, fouilles et recherches récentes *(1978-1982).* — Jusqu'à fin décembre. — A. et B. Nouffiard et le cercle de leurs amis. Jusqu'au 2 janvier. — Musée des Beaux-Arts, 26, rue Thiers (71-28-40).

STRASBOURG. Cinq siècles d'horlogerie. — Salle d'expositions temporaires, 3, rue *de la Grande-*Boucherie. Jusqu'au 19 décembre.

TOULOUSE. Toulouse et l'art médiéval, de 1830 à *1870.* Musée des Augustins, 21, rue de Metz (22-29-22). Jusqu'au 15 janvier.

TOURS. Tableaux français et italiens du dix-septième *siècle. Musée* des beaux-arts, 18, place François-Sicard (05-68-73). Jusqu'au 30 janvier.

VILLEURBANNE. *Ernesto* Tatafiore-Jacques Vieille. Le nouveau musée, 11, rue du Docteur-Dolard (884-55-10). Jusqu'au 12 décembre.

LE MONDE DES ARTS

RADIO-TÉLÉVISION

Semaine du 26 novembre au 2 décembre

Les programmes du mercredi 24 et du jeudi 25 sont en page 28.

« TORTURE EN FAMILLE » SUR FR 3

« Moi aussi j'ai reçu des coups »

IMAGES brèves. Petits visages anonymes boursouflés, yeux tuméfiés jusqu'à être méconnaissables, corps couverts de bleus, mains et bras brûlés, touffes de cheveux arrachés, petits squelettes décharnés. Est-ce possible ? Comment croire à ces images d'enfants martyrisés par leurs propres parents ? Ce n'est pas rare pourtant. Trois cent quarante enfants meurent chaque année en France des suites de mauvais traitements. Et combien sont torturés dans le plus grand silence ? Entre vingt mille et quarante mille, dit-on dans l'enquête menée par Béatrice Valleys, Eric Conan, Anne Gaillard et Jean-Marie Perthuis, « Torture en famille », que l'on verra dans le prochain « Nouveau Vendredi », le 26 novembre, sur FR 3. « *On cogne partout, chez les riches comme chez les pauvres, et c'est dans les milieux les plus évolués que l'on trouve les sévices les plus raffinés.* » Il semble que ces mêmes milieux soient plus réticents à parler, on ne les voit pas au cours de cette enquête, on n'entend pas leur témoignage, ce qui dévie un peu l'appréhension du fait.

Une émission indispensable pourtant. Ce que la télévision seule peut et doit faire. Alerter à grande échelle. Bousculer et faire réfléchir, questionner, creuser, interroger tout le monde. Pas seulement les parents-bourreaux (ce qui a été fait et qui n'a pas été facile, on peut s'en douter), mais aussi l'entourage : la famille au courant et qui se tait, les voisins qui ne veulent pas d'« histoires » (ils ont bien vu l'enfant couvert de bleus, ils ne sont pas dupes des alibis donnés : « *il s'est cogné dans une porte...* »). Une loi du silence qui touche jusqu'aux institutions elles-mêmes, qui arrivent, au nom d'une conception quasi sacrée de l'amour maternel et à cause d'un système juridique qui favorise la mère naturelle, à préférer, dans certains cas exceptionnels, la torture en famille à la tendresse d'une famille adoptive.

Béatrice Valleys, Eric Conan, Anne Gaillard et Jean-Marie Perthuis ont étudié quatre cas. Quatre volets qui éclairent différemment un phénomène qui n'a pas de « normes », mais où l'on retrouve des constantes. Soixante-dix *pour cent des* parents qui battent leur enfant sont d'anciens enfants battus. Souvent le « père » qui « bat » n'est pas le vrai père. Il y a tout un passé derrière, d'histoires tellement « chargées », si terribles que les enquêteurs eux-mêmes n'ont pas osé, pas pu tout dire. Un des grands mérites de cette enquête difficile est d'avoir su éviter le côté « spectacle » de l'horrible. L'objet n'est pas de crier seulement « *Haro sur les bourreaux !* », mais de réfléchir sur le pourquoi et le comment, sur la chaîne des responsabilités autres.

Remonter le fil barbare de l'enfance

Premier cas, une femme condamnée à 15 ans de prison pour (presque) complicité d'infanticide avec son mari et interrogée — visage dans l'ombre — en prison. Elle dit qu'elle aimait son fils, qu'il venait d'ailleurs vers *elle pour chercher* protection. Pourquoi son mari le frappait-il ? Quand il avait ses crises. Et elle ne faisait rien pour l'en empêcher ? *Elle ne pouvait pas « faire grand-chose... il la menaçait elle aussi avec un rasoir...* »

Il y a aussi le cas d'un petit garçon que l'on voit chez lui, à l'heure du repas. Le coup de gueule semble être le seul dialogue envisageable entre une mère instable, débordée, le père passif et le gamin qui mange ses pâtes avec ses doigts. « *Prends ta cuillère !* » « *T'as pas bientôt fini !* ». Interrogée, la mère explique que c'est normal : « *Moi aussi, j'ai reçu des coups, pourquoi je lui en mettrais pas ?* » Pour le père « *c'est valable* » quand elle tape, « *ça veut dire qu'elle a raison* ».

On ne racontera pas en détail tous ces cas, pas plus que le troisième et le quatrième, les plus dramatiques, si l'on peut mettre une hiérarchie dans la souffrance. Celui d'un autre enfant trouvé, lui, dans le coma (après avoir été rendu à ses parents, qui l'avaient d'abord abandonné et placé chez une nourrice, puis repris), son sort n'est pas réglé. Celui d'une jeune femme battue successivement par son premier, puis par son deuxième père et qui a décidé de savoir pourquoi. Suivie de l'équipe du magazine, elle va tenter de remonter les fils barbares de son enfance (l'eau bouillante, les coups de fouet attachée sur une chaise, traînée par les cheveux dans l'appartement), de retrouver son premier père (en Italie), d'aller chez sa mère, chez sa grand-mère, chez son grand-père, chez les voisins. « *Vous saviez ?* » Ils savaient. « *Pourquoi n'avez-vous rien fait ?* », ou « *Pourquoi vous n'avez pas fait davantage ?* » Enquête menée dans les larmes, si douloureuse qu'elle ne sait plus si elle a bien fait. On l'écoute, on la regarde, la gorge serrée, dire pour finir, brisée : « *Si ça peut aider à ce que d'autres enfants ne soient pas battus...* »

★ Vendredi 26 novembre, FR 3, 20 h 35.

CATHERINE HUMBLOT.

« LES VOYAGEURS SUR LA TERRE » de Jean Thibaudeau sur F.-C.

Sur mer ou aux enfers ?

PERSONNE n'entre ni ne sort, se dit-on. Radio-France est un labyrinthe. *Affronter seul ses couloirs* — entonnoir jalonné, à espaces réguliers, de portes numérotées — ressemble fort à un suicide camouflé. Heureusement, une main humaine vous mène, non sans détours, sur le lieu de votre rendez-vous : pièce 6253, dans un espace meublé de machines extraordinaires. Sur l'une d'entre elles gît en bobines *les Voyageurs sur la terre*, de Jean Thibaudeau, feuilleton radiophonique en dix épisodes.

Surprise mêlée de satisfaction : l'histoire d'ensemble des *Voyageurs sur la terre*, hommage au vicomte de Chateaubriand mis en ondes par Jacques Taroni, ne se raconte pas. Impossible, elle ne répond pas aux normes classiques du genre.

Imaginons qu'elle se passe dans le noir, par un froid à pierre fendre, ou par une chaleur à faire pâlir la Forêt-Noire, ou encore de l'autre côté de la vie, comme bon vous semble. Qu'elle a commencé après un désastre cosmique survenu il y a trop longtemps pour qu'on s'en souvienne, et qu'elle se poursuivra encore des milliers d'années...

Pensons plutôt à une somme astronomique de contes chuchotés de bouche à oreille et rapportés par trois voix isolées les unes des autres qui ont décidé de s'entretenir avec elles-mêmes. Jean-Marc Bory, Philippe Clevenot et Roland Dubillard « incarnent » ces personnages anonymes (peut-être morts). Une chose est sûre : ils sont seuls au monde et, *comme Joséphine*, la *cantatrice* de Kafka, ils se promènent sur le fil de leur voix. Ces fantômes beckettiens font le récit *dérisoire de leur existence bloqué* au creux de leur gorge. Il faut donc qu'il sorte, qu'il se fasse inlassablement parole : parole souterraine, posthume, toujours proche et infiniment lointaine, parole grave et triste qui dit la vie immédiate des désirs et des sensations.

Dans le noir de nos têtes

On ne cherchera pas une logique au discours — le texte ne se plie qu'aux exigences de *la* grammaire, — nous nous laisserons porter par la marée des images, des métamorphoses (méduses, chats ou oiseaux). « *Les Voyageurs sur la terre*, pour reprendre la définition du sémiologue italien Umberto Eco, *est une œuvre ouverte en mouvement comme un agglomérat d'éléments occasionnels, prêt à émerger du chaos pour prendre n'importe quelle forme.* » Jean Thibaudeau a d'abord écrit le texte sur des petits morceaux de papier, fragments de vie pris sur le fait, et l'a rédigé en un mois. « *J'ai travaillé à la limite de l'oral et de l'écrit* », dit-il.

Qu'entendons-nous ? Aussi bien la voix ancestrale d'une femme de grand âge que des actualités diffusées dix ans auparavant sur la bande à Baader en passant par des réflexions sur le cinéma, la télévision, la photographie, le tout mêlé, fondu en un patchwork prêt à être écouté seul chez soi, ou dans un embouteillage. Là-bas, derrière les voix susurrées, débitées à lenteur de caravane, de vastes mouvements musicaux multiplient les mondes, offrent en direct des espaces imaginaires (cinématographiques) toujours renouvelés. Sommes-nous sur terre, sur mer ou aux enfers ? On ne sait. Les voix des trois fantômes, auxquelles s'ajoutent celles des récitants, Roger Blin et Marie-Georges Pascal, continuent à trotter dans le noir de nos têtes.

Les Voyageurs sur la terre fait songer aux coquillages sonores qui, une fois mis à l'oreille, chantent l'opéra de la vie en train de se faire.

MARC GIANNÉSINI.

★ F. C. à partir du lundi 29 novembre à 18 h 30.

« LA MINUTE NÉCESSAIRE DE M. CYCLOPÈDE » DE PIERRE DESPROGES SUR FR 3

Bulles de rire

UN personnage renfrogné, chafouin, cynique fait son entrée sur FR3, le lundi 29 novembre, à 20 h. 33, pour une émission dont il est lui-*même le réalisateur*, le producteur et l'acteur. C'est M. Cyclopède (alias Pierre Desproges). « *qui rêvait secrètement depuis des années de produire une émissionnette, dont l'ambition serait de déchaîner l'hilarité chez ses contemporains boursouflés d'angoisse à l'approche du tiers provisionnel et de la troisième guerre mondiale* ». Le rêve est exaucé : quatre-vingt-dix minutes d'humour de toutes les couleurs intitulées « La minute nécessaire de M. Cyclopède ».

On nous propose donc des séquences rapides sous forme de démonstration pratique. Exemple : Comment reconnaître un communiste, une concierge d'un oléoduc, ou mieux encore, comment insonoriser une Andalouse.

Nous avons vu la première série, qui diffère profondément de l'humour parisianiste d'un Philippe Bouvard ou franchouillard de Stéphane Collaro.

Si certains sketches sont foudroyants et déconcertants de naïveté surréaliste, d'autres sont des bides complets, que l'auteur reconnaît comme tels. Mais avec Pierre Desproges on ne sait jamais à quoi s'attendre ! Alors regardons-le. — M. G.

★ A partir du lundi 29 novembre, FR 3, 20 h 33.

« LE PLUS GRAND CINÉMA DU MONDE » de Roland Fruytier et Didier Martiny

L'usine de rêves indienne

MYTHE en même temps que *réalité écrasante* par sa masse (plus de sept cents films en 1981), et par l'emprise qu'elle exerce *sur toute une population*, l'industrie cinématographique indienne, principalement celle de Bombay et de Madras, les *deux grands centres de la production* commerciale, mérite une longue analyse, voire des volumes (1). C'est le mérite des deux auteurs de ce court panorama d'avoir su cerner quelques aspects de la question, sans tomber dans le paternalisme ni le snobisme.

Après des références chiffrées, Roland Fruytier (architecte de formation, qui voudrait se consacrer au cinéma de reportage) et Didier Martiny (réalisateur déjà expérimenté) introduisent successivement des personnalités du « *plus grand cinéma du monde* », producteurs, vedettes, stars devenues hommes politiques, en même temps qu'ils montrent des scènes de film en cours de tournage ou déjà tournés, et, dans ce cas, *reproduits* avec soin. Un exploitant de Paris, indien lui-même, déplore les *limites du marché du film* indien en France.

Violences en cascades

Shashi Kappor, héritier de la célèbre dynastie cinématographique de Bombay, acteur de *théâtre à l'occasion et interprète* de Shakespeare, déplore la pauvreté de ce qu'on lui fait parfois jouer. Un homme politique de *Madras*, M. Ganesha, admirateur de Mme Ghandhi et superstar de l'Inde du Sud, dit nonchalamment son double engagement. Shabana Azmi, deuxième vedette du jeune cinéma indien (après Smita Patil), qui débuta dans le cinéma d'art avec Shyam Benegal, fronce les sourcils quand on prétend la comparer aux jeunes actrices de l'Occident : pourquoi *pas le contraire ?*

Les citations de films sont raccrocheuses en diable : comédies musicales, violences en cascade, un étrange cirque para-hollywoodien se déploie, qui doit beaucoup à Cecil B. de Mille comme à Vincente Minnelli et James Bond. Mais, espérons-le, on parlera aussi un jour des jeunes cinéastes qui essaient de créer une image plus authentique de l'Inde en pleine mutation, où même les superproductions commencent à *tenir compte de l'évolution des* goûts du public.

★ Mercredi 1er décembre, TF 1 22 h. 25.

LOUIS MARCORELLES.

(1) *Regards sur le cinéma indien*, de P. Parrain (Editions du Cerf, 1969, 400 pages), reste encore la meilleure introduction au cinéma commercial indien évoqué par Roland Fruytier et Didier Martiny.

Vendredi 26 novembre

Un film

L'IMPÉRATRICE ROUGE

Film américain de Josef von Sternberg (1934), avec M. Dietrich, J. Lodge, S. Jaffe, L. Dresser, G. Gordon.

A 2, 23 h 05.

★★ *L'accession au trône de Catherine II, après des années de vie conjugale malheureuse dans une cour corrompue. Pour Sternberg, la prise de conscience par une femme de son pouvoir érotique. Cette femme, c'est Marlène. Ils tournent ensemble leur avant-dernier film. L'obsession, sans doute amoureuse de Sternberg, lui inspire une vision baroque de l'histoire de la Russie. Il a tout créé — scénario, décors, photographie — pour magnifier le charme, l'éclat, la beauté mythique, le rayonnement érotique de son interprète, qui, de jeune princesse allemande pure et romanesque, devient l'enchanteresse dominatrice sur le chemin du pouvoir. Entourée de statues monstrueuses, de personnages envieux, intéressés, débauchés, évoluant dans des décors extraordinaires, Marlène règne sur un fabuleux univers plastique où se manifeste le génie cinématographique du réalisateur.* — J. S.

PREMIÈRE CHAINE : TF 1

- 11 h 15 TF 1 Vision plus.
- 12 h Météorologie.
- 12 h 10 Juge Box.
- 12 h 30 Atout cœur.
- 13 h Journal.
- 13 h 35 Emissions régionales.
- 14 h A propos du verre. Emission du C.N.D.P.
- 18 h C'est à vous.
- 18 h 25 Le village dans les nuages.
- 18 h 50 Histoire d'en rire.
- 19 h 05 A la une.
- 19 h 20 Emissions régionales.
- 19 h 45 S'il vous plaît.
- 20 h Journal.
- 20 h 35 Concert : Requiem en ré mineur de Mozart. *Par l'Orchestre de Paris, sous la direction de Daniel Barenboïm, avec le chœur de l'Orchestre de Paris, dirigé par Arthur Oldham, enregistré au Palais des congrès avec les solistes B. Yahr, N. Denize, D. Rendall et M. Rintgler.*
- 21 h 35 Série : Madame S.O.S. Réal. A. Dhenaut, avec A. Cordy, J.-P. Darras, J. Herviale. *Annie Cordy, bon cœur et bonne fée, sauve cette fois un bébé dans un massif de géraniums. Heureusement qu'il y a des riches pour aider les pauvres et des pauvres pour distraire les riches.*
- 22 h 40 Signe particulier : Néon. Une enquête de Ch. Kimmerlin, réal. Ev. Calmel. *Les couleurs « magiques » du néon, la lumière moderne symbole et témoin de notre civilisation industrielle. Et son utilisation dans l'art abstrait, cinétique et conceptuel.*
- 23 h 05 Journal et cinq jours en bourse.

DEUXIÈME CHAINE : A 2

- 10 h 30 A.N.T.I.O.P.E.
- 12 h Journal.
- 12 h 10 Jeu : l'Académie des neuf.
- 12 h 45 Journal.
- 13 h 35 Emissions régionales.
- 13 h 50 Série : La vie des autres.
- 14 h Aujourd'hui la vie. Histoire de l'aliment, du goût et de la faim.
- 15 h Série : Le voyage de Charles Darwin.
- 15 h 45 Reprise : Lire c'est vivre. *Paulina 1880 (diffusée le 18 novembre, à 22 h 35).*
- 16 h 50 Itinéraires. Exils : la vie des réfugiés en France ; musique-mémoire du Cambodge.
- 17 h 45 Récré A 2.
- 18 h 30 C'est la vie.
- 18 h 50 Jeu : Des chiffres et des lettres.
- 19 h 20 Emissions régionales.
- 19 h 45 Le théâtre de Bouvard.
- 20 h Journal.
- 20 h 35 Feuilleton : Toutes griffes dehors. de M. Boisrond. Avec S. Desmarets, S. Avedikian. *Dernier épisode. — Fanny après avoir bravé périls et obstacles, est devenue directrice de la maison de couture qu'elle a contribué à lancer. Cela lui a coûté une séparation avec son mari. Une comédie dans le ton du boulevard, un peu cruelle, un peu tendre. Sans grande dimension.*
- 21 h 35 Apostrophes. Magazine littéraire de B. Pivot. La qualité française. *Avec S. Doubrovsky (Un amour de soi), J. Laurent (les Dimanches de Mlle Beaunon), P. Modiano (De si braves garçons), C. Ollier (Mon double à Malacca) et T. Bishop.*
- 22 h 55 Journal.
- 23 h 05 Ciné-club (cycle Sternberg) : L'impératrice rouge.

TROISIÈME CHAINE : FR 3

- 18 h 30 Pour les jeunes.
- 18 h 55 Court métrage.
- 19 h 10 Journal.
- 19 h 20 Emissions régionales.
- 19 h 55 Dessin animé. Il était une fois l'espace
- 20 h Les jeux de vingt heures.
- 20 h 30 D'accord, pas d'accord (I.N.C.).
- 20 h 35 Le nouveau vendredi : Torture en famille. Enquête d'Anne Gaillard et de Jean-Marie Perthuis (FR 3) : Béatrice Valleys et Eric Conan, de *Libération*. *(Lire notre article ci-dessus.)*
- 21 h 30 Les théâtres de l'excès : Un public pour des passions. *Réal. J Drimal. Les magies de la voix humaine à travers des extraits de « Madame Butterfly » (Tebaldi dans un bel di vedremo) ; « Rigoletto » de Verdi, etc. Avec la participation de Michel Plasson, directeur du Capitole de Toulouse, et Gianfranco Rivoli, chef d'orchestre.*
- 22 h 30 Journal.
- 23 h Prélude à la nuit. *Suite pour violoncelle de et par Paul Tortelier.*

FRANCE-CULTURE

- 7 h 2, Matinales : en direct de Marseille, l'Orient des Provençaux.
- 8 h, Les chemins de la connaissance ; instants de lumière ; à 8 h 32, La justice du roi ; à 8 h 50, Echec au hasard.
- 9 h 7, Matinée des arts du spectacle.
- 10 h 45, Le texte et la marge : « Le Coq et la Louve », avec F. Trystram.
- 11 h 2, Musique : dix ans de Festival d'automne à Paris (et à 13 h 30 et 16 h).
- 12 h 5, Nous tous chacun.
- 12 h 45, Panorama, avec Blandine Barret-Kriegel.
- 14 h, Sons : foules en fête.
- 14 h 5, Un livre, des voix : « La Lumière assassinée », de H. de Montalembert.
- 14 h 45, Les après-midi de France-Culture : les inconnus de l'histoire (Joseph Fievée, l'éminence grise de Bonaparte, était un journaliste contre-révolutionnaire).
- 18 h 30, Feuilleton : Carisetta.
- 19 h, Actualités magazine.
- 19 h 30, Les grandes avenues de la science moderne : nouvelles dans les origines de l'homme.
- 20 h, Emission médicale : naissance et qualité de la vie (en liaison avec l'émission de TF 1 diffusée le 22 novembre).
- 21 h 30, Black and blue : 10 ans de jazz au Festival d'automne.
- 22 h 30, Nuits magnétiques : festival cinéma et monde rural.

FRANCE-MUSIQUE

- 6 h 2, Musiques du matin ; œuvres de Hubay, Haendel, Lalo, Schubert, Sibelius, Schumann, Pergolèse
- 8 h 7, Quotidien-Musique.
- 9 h 5, Le matin des musiciens : Identités : le double de l'interprétation ; œuvres de Beethoven, Schubert.
- 12 h, Equivalences : œuvres de Barié.
- 12 h 35, Jazz s'il vous plaît.
- 13 h, Jeunes solistes (en direct du Studio 119) : œuvres de Cage, Drouet, Foures, Aguilla-Cueco ; par P. Aguilella-Cueco, M. Delafon, F. Rigopoulo, G. Syraclisa, ensemble de percussions.
- 14 h 4, Boîte à musique : œuvres de Stravinsky.
- 14 h 38, Les enfants d'Orphée.
- *15 h, Magazine international du* chant choral : concours d'Arezzo.
- 16 h, D'une oreille l'autre : œuvres de Tchaïkovski.
- 17 h 2, L'histoire de la musique.
- 18 h 30, Concert : *œuvres de J.-S.* Bach, J.C.F. Bach, C.P.E. Bach, par l'Ensemble Quadro Hotteterre.
- 19 h 38, Jazz.
- 20 h, Musiques contemporaines.
- 20 h 20, Concert (donné le 12 novembre 1981 à la Salle Pleyel à Paris) : « Rapsodie espagnole » et « La Valse » de Ravel ; « Symphonie fantastique » de Berlioz, par l'Orchestre national de France.
- 22 h 15, La nuit sur France-Musique : les mots de F. Xenakis ; 23 h 5, Ecrans ; Portrait de M. Rozsa ; 0 h 5, Musiques traditionnelles ; T. Vassilikos.

Samedi 27 novembre

PREMIÈRE CHAINE : TF 1

10 h TF 1 Vision plus.
10 h 25 Accordéon, accordéons.
10 h 45 La séquence du spectateur.
11 h 15 La maison de TF 1.
13 h Journal.
13 h 35 Pour changer.
Séries : La conquête de l'Ouest ; Les incorruptibles ; 16 h, Etoiles et toiles ; 17 h, Megahertz.
18 h Magazine auto-moto.
18 h 30 Archibald le magicien.
18 h 35 Trente millions d'amis.
Les chevaux-pêcheurs d'Oeduunkerque, l'expérience de Toulouse; une oie rescapée de 39-40.
19 h 10 D'accord, pas d'accord (I.N.C.).
Documents administratifs : vers un meilleur accès.
19 h 20 Emissions régionales.
19 h 45 S'il vous plaît.
20 h Journal.
20 h 35 Droit de réponse.
Emission de Michel Polac. Après les enfants, il y a quinze jours (plutôt sages), ce « Droit de réponse », accordé cette fois aux personnes âgées, sera-t-il turbulent ?
21 h 50 Série : Dallas.
J.R., l'abominable, intrigue toujours et encore, maintenant sur le compte de la société Ewing, enfin mise en danger.
22 h 45 Magazine d'actualité : Sept sur sept.
De J.-L. Burgat, E. Gilbert, F.L. Boulay.
23 h 40 Journal.

DEUXIÈME CHAINE : A 2

10 h 15 A.N.T.I.O.P.E.
11 h Journal des sourds et des malentendants.
11 h 30 Idées à suivre.
12 h 15 La vérité est au fond de la marmite.
12 h 45 Journal.
13 h 35 Série : Drôles de dames.
14 h 20 Série : San Ku Kai.
14 h 50 Les jeux du stade.
Tennis : Finale de la Coupe Davis, en direct de Grenoble.
17 h Récré A 2.
17 h 45 Les carnets de l'aventure.
« Bivouac chez les Pygmées », de Y. Crespeigne ; « Safari en ballon », de J. et A. Root.
18 h 50 Jeu : Des chiffres et des lettres.
19 h 10 D'accord, pas d'accord (I.N.C.).
19 h 20 Emissions régionales.
19 h 45 Le théâtre de Bouvard.
20 h Journal.
20 h 35 Variétés : Champs-Elysées.
De M. Drucker.
Autour de Nana Mouskouri, G. Vigneault, M. Jonasz, A. Weissenberg, etc.
21 h 50 Série : les Amis.
D'après un scénario d'A. Minkowski et A. Kostenko. Les trois jeunes sont maintenant à l'Université. Ils découvrent le fossé qui les sépare de leurs parents et du monde paysan. Une fresque polonaise bien mise en scène. Un document précieux sur la période stalinienne.
23 h 05 Histoires courtes.
« Outremer », de J. Fieschi.
Un jeune architecte français rencontre, dans un petit port d'Afrique du Nord, un adolescent. Un dialogue Nord-Sud difficile sous un ciel bleu marine. Amitié et tensions. Ça sonne un peu faux, ce n'est pas indifférent pourtant.
23 h 25 Journal.

TROISIÈME CHAINE : FR 3

12 h *Objectif entreprise.*
Emission de l'ANVAR (Agence nationale de valorisation de la recherche).
12 h 30 Les pieds sur terre.
Emission de la Mutualité sociale agricole.
14 h 30 Entrée libre.
Emission du C.N.D.P.
Avec Jean Lacouture, journaliste; portraits de Miguel-Angel Estrella, et de Waadi M'Barek ;
18 h 30 Pour les jeunes.
19 h 10 Journal.
19 h 20 Emissions régionales.
19 h 55 Dessin animé.
Il était une fois l'espace.
20 h Les Jeux.
20 h 35 On sort ce soir : Au Grand Magic Circus et au théâtre de l'Olivier.
Les mélodies du malheur. Texte et mise en scène de Jérôme Savary. Réal. P. Badel.
Un spectacle musical qui raconte quatre histoires : une siamoise amoureuse qui ne sait comment se débarrasser de son double pour vivre le grand amour ; une acrobate qui tombe de son trapèze parce que son amant la trompe ; un cadre supérieur dont l'attaché-case prend du ventre ; une strip-teaseuse frileuse.
22 h 05 Journal.
22 h 35 Prélude à la nuit.
Symphonie cévenole de Vincent d'Indy, symphonie pour piano et orchestre sur un chant montagnard français, avec J.-F. Heisser au piano, et l'Orchestre symphonique de Lyon sous la direction de S. Baudo.

FRANCE-CULTURE

7 h 2, Matinales : en direct de Marseille, l'Orient des Provençaux.
8 h, Les chemins de la connaissance : la paléopathologie.
8 h 30, Comprendre aujourd'hui pour vivre demain : Diplomatie de demain et économie mondiale.
9 h 7, Matinée du monde contemporain.
10 h 45, Démarches avec... Franck Venaille.
11 h 2, Musique : Dix ans de Festival d'automne à Paris (et à 14 h 5).
12 h 5, Le pont des arts.
14 h, Sons.
16 h 20, Recherches et pensée contemporaines : le principe de l'anthropie ou la relation entre l'homme et l'univers.
18 h, La deuxième guerre mondiale : l'expansionnisme hitlérien de *1938* à 1939, avec J. Bariety et J. Bloch.
19 h 25, Jazz à l'ancienne.
19 h 30, Radio Canada présente : les Fanzines québécois.
20 h, Théâtre ouvert : Ecritures de femmes : « Madame Sarah », de M. Laik.
22 h, Ad lib.
22 h 5, La fugue du samedi.

FRANCE-MUSIQUE

JOURNÉE WOLFGANG SAWALLISCH

6 h 2, Samedi-Matin : œuvres de Albeniz, Stravinsky, Buonamente, Prokofieff, Mozart, J.S. Bach, Vaughan-Williams, Martinu.
8 h 5, œuvres de Weber, Mozart, Fauré, Debussy, Beethoven, Orff, Schubert, Bruckner, Wolf, Egk, Dvorak, R. Strauss, Schumann, Furtwaengler, Verdi, Haydn.
17 h, Concert (en direct du Théâtre des Champs-Elysées à Paris) : œuvres de R. Strauss, Chopin, Brahms, Beethoven ; par l'Orchestre de France, dir. W. Sawallisch, sol. F.R. Duchable, piano.
20 h 30, Concert (donné au Kleines Festspielhaus de Salzbourg le 6 août 1982) : « Ariane à Naxos » de R. Strauss, par l'Orchestre philharmonique de Vienne, dir. W. Sawallisch, sol. P. Matic, W. Berry, T. Schmidt, J. King, P. Weber, H Hiestermann, A. Tomowa-Sintow...
23 h, Œuvres de Mendelssohn, Schumann, Schubert, Rossini.

● **Journée Wolfgang Sawallisch** (F.M., *de 8 heures à 1 heure du matin*). Actuellement directeur de l'Opéra de Munich, la ville où il est né en 1923, Wolfgang Sawallisch est de passage à Paris pour diriger l'Orchestre national de France à la basilique de Saint-Denis et au Théâtre des Champs-Elysées. Toujours soucieuse d'échapper à sa vocation de vitrine sonore du répertoire, France-Musique a délégué Jean-Pierre Derrien, le meilleur de ses producteurs tout-terrain, escorté de trois spécialistes : Gilles Cantagrel pour la muique, Georges Zeisel pour les archives et Philippe Caloni pour la bonne humeur, avec mission de nous faire découvrir le pianiste, l'accompagnateur de lieder et le chambriste qui se cachent derrière le chef d'orchestre. Mais le grand moment de la journée, pour certains, sera la retransmission (à 20 h 30), d'*Ariane à Naxos*, de Richard Strauss, enregistré en août dernier au Festival de Salzbourg — G. C.

Dimanche 28 novembre

Deux films

POLICE PYTHON 357

Film français d'Alain Corneau (1975), avec Y. Montand, S. Signoret, F. Périer, S. Sandrelli, M. Carrière.
TF 1, 20 h 35.
★ *Les mystères d'Orléans, un inspecteur de police pris au piège d'une machination de son supérieur, commissaire, qui a commis un meurtre. Réalisme noir et psychologique pour décrire les rapports de force et de classes dans une ville de province de la société contemporaine. Mise en scène et interprétation remarquables.*

LE VOLEUR

Film français de Maurice Tourneur (1933), avec M. Renaud, V. Francen, J. Worms, J.-P. Aumont, Y Lafton.
FR 3, 22 h 30.
★ *Les excès dramatiques, totalement démodés, d'une pièce d'Henry Bernstein. Virtuosité de la caméra dans un beau château, virtuosité des acteurs (dont Madeleine Renaud, charmeuse et menteuse) chargés de faire un sort à des dialogues impossibles. Un moyen métrage qu'on peut voir par curiosité.*

PREMIÈRE CHAINE : TF 1

9 h 15 A Bible ouverte.
9 h 30 La source de vie.
10 h Présence protestante.
10 h 30 Le jour du Seigneur.
11 h Messe célébrée en la paroisse Notre-Dame de l'Assomption, à Meudon-Bellevue ; prédicateur : Père Bernard Goureau.
12 h Télé-foot.
13 h Journal.
13 h 20 Série : Starsky et Hutch.
14 h 15 Jeu : Dira-dira pas.
15 h Sports dimanche.
17 h Téléfilm : Capitaine courageux.
D'après le roman de R. Kipling, réal. H. Hart (rediffusion).
Un jeune héritier en voyage à bord d'un transatlantique, obligé de partager la vie des marins.
18 h Série : Arnold et Willie.
18 h 20 Jeu : Qui êtes-vous ?
18 h 55 Les animaux du monde.
Voyage au pays du tigre.
19 h 25 Jeu : J'ai un secret.
20 h Journal.
20 h 35 Cinéma : Police Python 357.
D'Alain Corneau.
22 h 10 Pleins feux.
Magazine culturel de J. Artur et C. Garbisu.
« Falstaff », de Verdi, à l'Opéra de Paris, un entretien avec Barbara Hendricks ; Festival d'art sacré, à Paris ; « Babel-Babel » ; « L'Enlèvement au sérail », de Mozart, mise en scène de Georges Lavaudant ; Le Grand Magic Circus et Alice Sapritch.
22 h 35 Sports dimanche soir.
23 h 25 A Bible ouverte.
Le livre de Job : le méchant déraciné, avec le concours de l'écrivain E. Wiesel.

DEUXIÈME CHAINE : A 2

9 h 40 Cours d'anglais.
10 h Gym tonic.
(et à 10 h 45.)
10 h 30 Magazine du cheval.
11 h 15 Dimanche Martin.
12 h 45 Journal.
13 h 20 Dimanche Martin (suite).
Incroyable mais vrai ; 14 h 25, série : L'homme qui tombe à pic ; 15 h 20, L'école des fans ; 15 h 55, Les voyageurs de l'histoire ; 16 h 25, Thé dansant.
17 h 05 Série : Les fils de la liberté.
de C. Boissol (dernier épisode) (rediff.).
18 h La course autour du monde.
19 h Stade 2.
20 h Journal.
20 h 35 Variétés : Charles Dumont, un homme simplement.
Réal. : Pierre Nivollet.
Un chanteur de charme, pris sur les lieux de son enfance, évoque Piaf, Francis Carco, etc. : une émission lente, médiocre
21 h 35 Document : Vivre au Sahara.
d'A. Guérin et Y. Billon.
(Lire notre sélection.)
22 h 30 Musique : Concert magazine.
de E. Ruggieri.
Un opéra contemporain : « Au grand soleil d'amour chargé », de L. Nono, mis en scène par J. Lavelli ; et un débat, avec M. Decoust, compositeur, chargé de recherches à la direction de la musique, B. Koering, directeur de France-Musique, et M. Levinas, pianiste et compositeur.
23 h 15 Journal.

TROISIÈME CHAINE : FR 3

10 h Images du Portugal.
10 h 30 Mosaïque.
Spécial Yougoslavie.
12 h Le choix.
Emission de l'association Contrechant et du ministère des droits de la femme.
13 h Les jeux du dimanche.
14 h Feuilleton : Rocambole.
15 h Ouvert le dimanche.
Voix publique : le peintre Matta; 16 h, Musique : l'Ensemble baroque de Nice ; 17 h, Littérature : Antillais, si vous saviez !
18 h Magazine de la photo : Flash 3.
La revue de presse ; Actualité des meilleures manifestations, photos de la semaine ; Portrait de C.-R. Février, photographe de bateaux ; La photo instantanée ; Concours.
18 h 45 L'écho des bananes.
Avec D. Balavoine, le groupe Urgent, les Dogs...
19 h 40 Spécial DOM-TOM.
20 h Série : Bizarre, bizarre.
20 h 35 De la démocratie en Amérique : La puissance et la gloire.
Réal. R. Delourme et D. Naspleses. Dernière étape du grand voyage de Tocqueville : le rêve américain, vu au fil de l'histoire par un contestataire et par le colonel Flint, de l'académie militaire de West-Point. Des témoignages de l'écrivain Jerzy Kosinsky : le tout tourné à New-York, West-Point et Boston.
21 h 25 Aspects du court métrage français.
Les yeux d'Elstir, de A. Magrou, le Cercle de H. Amzal.
22 h Journal.
22 h 30 Cinéma de minuit : le Voleur.
de Maurice Tourneur.
23 h 30 Prélude à la nuit.
Marche militaire, de Franz Schubert, par les philharmonistes de Châteauroux, sous la direction de Y. Komives.

Une « première »

VIVRE AU SAHARA

A 2, 21 h 35.

Vivre au Sahara est, en quelque sorte, une « première ». Mis à part un court métrage mal annoncé, passé récemment sur TF 1, c'est, en effet, la première fois que les téléspectateurs français verront un grand film (52 minutes) consacré à la lutte difficile, courageuse, menée depuis 1975 par le petit peuple sahraoui face à une armée marocaine forte de plus de 150 000 hommes. C'est d'ailleurs parce qu'il a connu des contretemps de programmation que le document d'Agnès Guerin et d'Yves Billon (Les films du village) date un peu et ne tient pas compte, par exemple, de l'engagement accru des Etats-Unis aux côtés du roi Hassan II. On regrettera aussi que les auteurs ne se soient pas plus distanciés pour mieux préciser les enjeux de ce conflit qui a rudement secoué l'Organisation de l'unité africaine : ce qui aurait pu être fait en supprimant la séquence grandiloquente et peu crédible d'un prisonnier marocain (mais l'est-il vraiment ?) dénonçant le comportement de ses compatriotes. Malgré ces réserves, le film retrace fidèlement la vie des femmes et des enfants sahraouis dans les camps de la région de Tindouf. Il nous transporte aussi dans les célèbres « Land Rover » des combattants — très belles images du désert — jusqu'à l'Atlantique. Enfin, pour la première fois, les dirigeants du Front Polisario ont l'occasion d'exposer aussi complètement sur le petit écran, le sens et le but de leur combat. Bref, un document didactique et assez militant. — *P. B.*

FRANCE-CULTURE

7 h 9, La fenêtre ouverte.
7 h 15, Horizon, magazine religieux.
7 h 40, Chasseurs de son.
8 h, Orthodoxie.
8 h 30, Protestantisme.
9 h 10, Ecoute Israël.
9 h 40, Divers aspects de la pensée contemporaine : l'union rationaliste.
10 h, Messe à Saint-Joseph-Artisan, à Paris.
11 h, Regards sur la musique : « Concerto n° 2 pour violon et orchestre », de Bartok.
12 h 5, Allegro.
12 h 45, Musique : dix ans de Festival d'automne (et à 16 h 5 et 23 h).
14 h, Sons.
14 h 5, La Comédie-Française présente : « l'Ame et la Danse », et « Eupalinos », de P. Valéry.
17 h 30, Rencontre avec... Alain Gerber.
18 h 30, Ma non troppo.
19 h 10, Le cinéma des cinéastes.
20 h, Albatros : Benjamin Fondane. « Non lieu », textes lus par H. Schilkowoy, P. Lebedess, G. Laurent-Rouyer et J.-P. Pauty.
20 h 40, Atelier de création radiophonique : la cathédrale jusqu'à la mer, par J. Darras (la nef dans les hortillonnages).

FRANCE-MUSIQUE

6 h 2, Concert promenade : Musique viennoise et musique légère ; œuvres de Strauss, Mozart, Schubert, Tchaïkovski, Paderewski, de Falla, Gruber, Nicolaï, Adam, Stolz, Fucik.
8 h 2, Cantate : Intégrale des cantates de J.S. Bach.
9 h 10, Les matinées de l'orchestre : L. Stokowski ; œuvres de Beethoven, Chopin, Debussy, Liszt, Moussorgski, Rimski-Korsakov.
11 h, Concert (en direct du rond-point des Champs-Elysées) : œuvres de J.S Bach, Couperin, Corelli, Mozart, par E. Melkus, violon baroque ; H. Dreyfus, clavecin.
12 h 5, Magazine international.
14 h 4, D'une oreille l'autre : œuvres de Mendelssohn, Purcell, Tchaïkovski, Verdi, Locke, Berlioz.
17 h, Comment l'entendez-vous ? par R. Girard : œuvres de Wagner.
19 h, Jazz vivant.
20 h, Les chants de la terre.
20 h 30, Concert (donné salle Pleyel à Paris le 28 octobre 1981) : « Concerto pour deux orchestres à cordes, piano et timbales » de Martinu ; « Symphonie n° 4 en sol majeur » de Mahler, par l'Orchestre de Paris, dir. R. Kubelik, sol. A. Murray, soprano.
22 h 30, La nuit sur France-Musique : Musiques de nuit ; 23 h, Entre guillemets ; 0 h 5, Un voyage en hiver.

Lundi 29 novembre

Trois films

LES PARTISANS ATTAQUENT A L'AUBE

Film italien de Nanni Loy (1961), avec R. Salvatori, T. Milian, C. Gravina, N. Castelnuovo, L. Trieste.
TF 1, 14 h 30.
★ *Rome, 1943, l'occupation allemande. Trois jeunes gens en fuite qui se joignent aux partisans. Reconstitution intéressante d'une époque troublée, psychologie un peu simpliste, scènes d'action réussies.*

DOCTEUR FRANÇOISE GAILLAND

Film français de Jean-Louis Bertucelli (1975), avec A. Girardot, J.-P. Cassel, F. Périer, I. Huppert, W. Coryn.
TF 1, 20 h 35.
★ *Une femme-médecin, en difficultés familiales, et atteinte du cancer du poumon. Pour les amateurs de mélodrame — le sujet, inspiré d'une expérience vécue, valait mieux que cela — Annie Girardot fait jouer, avec conviction, les grandes orgues de l'autorité, de l'émotion, de la volonté.*

LE DIABLE PAR LA QUEUE

Film français de Philippe de Broca (1968), avec M. Renaud, Y. Montand, M. Schell, C. Jobin, M. Keller.
FR 3, 20 h 35.
★ *Une famille d'aristocrates désargentés et un gangster dans un manoir du dix-septième siècle transformé en hôtellerie. Personnages farfelus, rythme allègre, dialogues cocasses et un soupçon de libertinage. La mise en scène pétille de fantaisie, les comédiens et les comédiennes aussi.*

PREMIÈRE CHAINE : TF 1

11 h 15 TF 1 Vision plus.
12 h Météorologie.
12 h 10 Juge box.
12 h 30 Atout cœur.
13 h Journal.
13 h 35 Portes ouvertes : Manifestation des handicapés en octobre 82.
13 h 50 Les après-midi de TF 1 d'hier et d'aujourd'hui.
(et à 16 h.)
14 h 30 Cinéma : Les partisans attaquent à l'aube.
De Nanni Loy.
18 h C'est à vous.
18 h 25 Le village dans les nuages.
18 h 50 Histoire d'en rire.
19 h 05 A la une.
19 h 20 Emissions régionales.
19 h 45 S'il vous plaît.
20 h Journal.
20 h 35 (L'avenir du futur) Cinéma : Docteur Françoise Gailland.
De Jean-Louis Bertucelli.
22 h 10 Débat : La révolution du diagnostic.
Avec Mme Rosalyn Yalow, physicienne, prix Nobel de médecine 1977, les professeurs Maurice Tubiana, cancérologue, directeur de l'Institut Gustave-Roussy ; Jean Rosa, biochimiste, ministère de la recherche ; Pierre Godeau, chef de service à l'hôpital de la Pitié ; Jacques Le Goff, directeur d'études à l'Ecole des hautes études en sciences sociales.
23 h 10 Journal.

DEUXIÈME CHAINE : A 2

12 h 05 Journal.
12 h 30 Jeu : l'Académie des neuf.
12 h 45 Journal.
13 h 35 Cette semaine sur A 2.
13 h 45 Série : La vie des autres.
14 h Aujourd'hui la vie.
Des auteurs et vous.
15 h Série : Le voyage de Charles Darwin.
16 h Reprise : Vivre au Sahara.
(Diffusé le 28 novembre, à 21 h 35.)
16 h 55 Musique : Au grand soleil d'amour chargé.
Diffusé le 28 novembre à 22 h 30.)
17 h 20 La télévision des téléspectateurs.
17 h 45 Récré A 2.
18 h 30 C'est la vie.
18 h 50 Jeu : Des chiffres et des lettres.
19 h 10 D'accord, pas d'accord (I.N.C.).
19 h 20 Emissions régionales.
19 h 45 Le théâtre de Bouvard.
20 h Journal.
20 h 35 Emmenez-moi au théâtre : Phèdre.
Tragédie de Racine, réalisation J. Kerchbron. Avec S. Monfort, A. Cuny, E. Hirt, G. Ismael.
Hippolyte, fils de Thésée, annonce à son confident Théramène qu'il part à la recherche de son père disparu. Phèdre épouse de Thésée, apprend la mort de ce dernier. La passion fatale de Phèdre : une des plus belles pièces de Racine.
23 h 50 Journal.

TROISIÈME CHAINE : FR 3

18 h 30 Pour les jeunes.
18 h 55 Court métrage.
19 h 10 Journal.
19 h 20 Emissions régionales.
19 h 55 Dessin animé.
Il était une fois l'espace.
20 h Les jeux.
20 h 33 La minute nécessaire de M. Cyclopède.
Vérifions l'infaillibilité du pape. (Lire notre article page 17.)
20 h 35 Cinéma (Le rire du lundi) : le Diable par la queue.
De Philippe de Broca.
22 h 10 Journal.
22 h 35 Magazine : Thalassa.
Le point sur la course du Rhum et peut-être l'arrivée prévue autour du 25 de cette course.
23 h 20 Musiclub.
Récital N. Ghiaurov (le Barbier de Séville, Don Carlos, Faust, Boris Godounov, Requiem de Verdi, Simone Boccanegra, la Mort de don Quichotte).

FRANCE-CULTURE

7 h 2, Matinales : E. Mounier et le personnalisme ; le monde du futur ; l'oreille agressée.
8 h, Les chemins de la connaissance : *le fer et la civilisation* ; à 8 h 32, la bibliothèque bleue ; à 8 h 50, Echec au hasard.
9 h 7, Les lundis de l'histoire : Sacha Guitry, cinquante ans de spectacle.
10 h 45, Le texte et la marge : « Paris Résistant », avec H. Michel.
11 h 2, Musique : Parler - jouer - comprendre : Vinko Globokar ; (et à 13 h 30).
12 h 5, Nous tous chacun.
12 h 45, Panorama.
14 h, Sons.
14 h 5, Un livre, des voix : « Faubourg Antoine », de J. Mistler.
14 h 45, Les après-midi de France-Culture : le monde au singulier ; à 15 h 30, Points de repère ; à 16 h 30, Le rendez-vous ; à 17 h, Roue libre.
17 h 32, Instantanés : La Veuve joyeuse ; l'actualité du livre musical.
18 h 30, Feuilleton : Les voyageurs sur la terre.
(Lire notre article page 17.)
19 h 25, Jazz à l'ancienne.
19 h 30, Présence des arts : art bouddhique japonais, exposition à la Galerie J. Ostier.
20 h, Le Miracle, d'Andonis Doriadis, réal. G. Peyrou ; avec G. Desarthe et F. Giret.
21 h, L'autre scène ou les vivants et les dieux : Jean Calvin, sa vie, son œuvre.
22 h 30, Nuits magnétiques : Los Angeles.

FRANCE-MUSIQUE

6 h 2, Musique légère de Radio-France : œuvres de Prin, Gabaye, Luypaërts, Mozart, Haydn, Gershwin, J Brahms, Byrd.
8 h 7, Quotidien Musique.
9 h 5, D'une oreille l'autre : œuvres de J.S. Bach, Debussy, Schumann, Mozart, Kodaly.
12 h, Chasseurs de son stéréo.
12 h 35, Jazz : Tout Duke.
13 h, Jeunes solistes (en direct du Studio 119) : œuvres de Falla, Schumann, Rodrigo, Wolf, Bernstein, Debussy, Fauré, Poulenc, par Y. Benzaquen, mezzo, M. Dibbern, piano
14 h 4, Musiciens à l'œuvre : John Field, un grand romantique méconnu.
17 h 2, Repères contemporains : œuvres de Bayle.
17 h 35, Les intégrales : Des œuvres de Szymanovski.
18 h 30, Studio-concert : Musique traditionnelle japonaise.
19 h 38, Jazz.
20 h, Les muses en dialogue.
20 h 30, Concert (en direct du Théâtre du Ranelagh à Paris) : « Trio Brevis » de Lipovsek ; « Trio en ré majeur » de Beethoven ; « Trio en sol mineur » de Bronsart von Schellendorf par le Gorjan Trio avec G. Kosuta, violon ; M. Mlejnik, piano.
22 h 30, La nuit sur France-Musique : *Musiques de nuit* ; 23 h 5, Aspects de la Musique française ; 0 h 5, Un Italien à Paris : P. Coppola : œuvres de Dukas, Lalo, Ravel.

● **John Field** (F.M., 14 h 04), du 29 *novembre au 3 décembre*). Les pianistes devraient au moins connaître le nom de John Field (1782-1837), compositeur irlandais qui écrivit à leur intention des concertos, de la musique de chambre et des nocturnes fameux qui influencèrent Chopin ; mais *l'ingratitude* des musiciens n'a d'égale que leur passion pour les sentiers battus. Les musicologues devraient se tourner avec reconnaissance vers Scot Erigène (810-877), théologien irlandais, pionnier de la polyphonie vocale qu'il nomme « organum » un siècle avant ses confrères, ainsi que vers son compatriote, le moine Tutilon, inventeur du « trope », que Boulez a remis à l'honneur mille ans plus tard dans sa troisième sonate... Aussi ne faudra-t-il pas moins de cinq *émissions*, et le secours de la très britannique Milfred Clary, pour nous faire découvrir, outre l'œuvre de Field, celle de tant d'autres compositeurs irlandais, des madrigalistes à nos jours.
G. C.

هكذا من الأصل

Mardi 30 novembre

Deux films

LES SEPT JOURS DE JANVIER

Film espagnol de Juan Antonio Bardem (1979), avec M.-A. Egea, M. Robinson, V. Mataix, J. François, A.-A. Lopez.
A 2, 20 h 40.

D'après un fait divers réel, un complot d'extrême-droite à Madrid, quelques mois après la mort de Franco. Ancien cinéaste glorieux des années 50, où il manifesta son opposition au régime, Bardem revient pour témoigner politiquement contre les séquelles du fascisme dans l'apprentissage de l'après-franquisme. On lui doit de l'estime, même si ce film est raté.

LE PRISONNIER DE LA 2[e] AVENUE

Film américain de Melvin Frank (1975), avec J. Lemmon, A. Bancroft, G. Saks, E. Wilson, F. Stanley.
FR 3, 20 h 35.

★ *Un couple de petits-bourgeois new-yorkais aux prises avec les tracas de la vie moderne. Adaptation consciencieusement filmée d'une pièce de Neil Simon, qui fut montée à Paris sous le titre :* le Grand Standing. *A comme atouts, les numéros, le brio de Jack Lemmon et Anne Bancroft.*

PREMIÈRE CHAINE : TF 1

11 h 15 TF 1 Vision plus.
12 h Météorologie.
12 h 10 Juge Box.
12 h 30 Atout cœur.
13 h Journal.
13 h 45 Les après-midi de TF 1 : Féminin présent
Feuilleton : L'île fantastique ; 15 h 40, Dossier : une jeunesse sans illusion : Variétés ; 17 h 25, L'œil en coin.
18 h C'est à vous.
18 h 25 Le village dans les nuages.
18 h 50 Histoire d'en rire.
19 h 05 A la une.
19 h 20 Emissions régionales.
19 h 45 S'il vous plaît.
20 h Journal.
20 h 30 D'accord, pas d'accord (I.N.C.).
20 h 35 Spectacle de l'Opéra du Rhin : Pelléas et Mélisande.
De Claude Debussy, adaptation de la pièce de Maurice Maeterlinck, mise en scène R. Tarrason. Avec l'Orchestre philharmonique de Strasbourg sous la direction de R. Giovaninetti, directeur des chœurs J. Blanc. Réal. P. Ducrest Avec A.M. Blanzat, E Weingarten, R. Conquet, L. Kouma, E Blanc, R. Soyer, X Tamalet.
(Lire notre sélection.)
23 h 15 Journal.

DEUXIÈME CHAINE : A 2

10 h 30 A.N.T.I.O.P.E.
12 h 05 Journal.
12 h 30 Jeu : l'Académie des neuf.
12 h 45 Journal.
13 h 35 Emissions régionales.
13 h 45 Série : La vie des autres.
14 h Aujourd'hui la vie.
A propos d'intolérance.

Unique énigmatique

OPERA DU RHIN :
PELLEAS ET MELISANDE

TF 1 et F.M., 20 h 35.

Au fil des années, cet opéra, créé en 1902 et dont Debussy n'aurait voulu, à l'origine, que des représentations privées, est devenu une œuvre de répertoire ; mais si elle ne cesse de poser aux chanteurs et aux metteurs en scène des problèmes pour lesquels la meilleure solution n'est jamais que la moins mauvaise, c'est peut-être qu'il s'agit moins d'une nouvelle forme de théâtre lyrique que d'un manifeste contre l'opéra, contre le « vocal », le « théâtral », voire contre le « musical », *ou du moins ce que la* plupart des contemporains de Debussy considéraient comme tel. Car c'est contre eux, plus encore que contre Wagner ou Massenet dont les influences se laissent percevoir au moins autant que celles, plus hypothétiques de Moussorgski, que Debussy envisageait sa réforme de l'opéra. Devant la clarté du manifeste, il n'éprouvera que fugitivement le besoin de le renouveler : « Pelléas et Mélisande » reste unique et énigmatique. (Retransmission en simultané sur France-Musique.) — G. C.

15 h Série : Le voyage de Charles Darwin.
16 h Reprise : Charles Dumont.
(Diffusée le 28 novembre, à 20 h 35.)
16 h 05 Entre vous.
de L. Beriot.
Pour une autre ville ; Mons, l'ancien et le nouveau. Des villages à sauver.
17 h 50 Récré A 2.
18 h 30 C'est la vie.
18 h 50 Jeu : Des chiffres et des lettres.
19 h 20 Emissions régionales.
19 h 45 Le théâtre de Bouvard.
20 h Journal.
19 h 10 D'accord, pas d'accord (I.N.C.).
20 h 40 Cinéma : les Sept Jours de janvier.
De Juan-Antonio Bardem.
22 h 45 Histoires courtes.
« Rendez-vous hier », de G. Marx. *Un homme vient à Rome pour un rendez-vous qui pourrait bien être une dernière rencontre avec lui-même. Des visions étranges dans un climat de labyrinthe. Très bien interprété par Richard Bohringer*
23 h 10 Journal.

TROISIÈME CHAINE : FR 3

18 h 30 Pour les jeunes.
18 h 55 Court-métrage.
19 h 10 Journal.
19 h 20 Emissions régionales.
19 h 55 Dessin animé.
Il était une fois l'espace.
20 h Les jeux.
20 h 25 D'accord pas d'accord (I.N.C.)
La viande.
20 h 33 La minute nécessaire de M. Cyclopède.
Sachons faire ronronner une secrétaire trilingue.
20 h 35 Cinéma : le Prisonnier de la 2[e] Avenue.
de Melvin Frank.
22 h 15 Journal.
22 h 25 Bleu outremer.
Emission de M. Coletti.
Avec une interview d'Henri Salvador ; un reportage sur l'île de Malo, en Polynésie française ; un groupe « tropical » de la Réunion, le groupe Carousel ; un document sur l'île du Salut, en Guyane ; pour finir, Philippe Lavil, musicien martiniquais.
23 h 40 Prélude à la nuit.
Valses nobles et sentimentales, de Maurice Ravel, par l'Orchestre des Pays de Loire, dirigé par Marc Soustrot.

FRANCE-CULTURE

7 h 2, Matinales : E. Mounier et le personnalisme; le cinéma : actualité du mythe ; l'oreille agressée.
8 h, Les chemins de la connaissance : le fer et la civilisation ; à 8 h 32, la bibliothèque bleue ; à 8 h 50, L'herbe des falaises.
9 h 7, La matinée des autres : Regards sur la Malaisie.
10 h 45, Un quart d'heure avec... le professeur Pierre Chaunu : « Ce que je crois ».
11 h 2, Harpes, par G. Auffray ; (et à 13 h 30, 17 h 32 et 21 h 15).
12 h 5, Nous tous chacun.
12 h 45, Panorama.
14 h, Sons.
14 h 5, Un livre, des voix : « Le Démantèlement », de R. Boudjedra.
14 h 45, Les après-midi de France-Culture : le monde au singulier ; à 15 h. 30, Points cardinaux ; à 16 h 30, Micromag ; à 17 h, Roue libre.
18 h 30, Feuilleton : Les voyageurs sur la Terre.
19h 25, Jazz à l'ancienne.
19 h 30, Sciences : douze clés pour la physique.
20 h, Dialogues : Religion et révolution, avec C. Jambet et D. Shayegan.
22 h 30, Nuits magnétiques : les catacombes.

FRANCE-MUSIQUE

6 h 2, Musiques du matin : œuvres de Strauss, Mozart, Purcell, Ellington, Rimsky - Korsakov, Duphly
8 h 7, Quotidien Musique.
9 h 5, D'une oreille l'autre : œuvres de J.S. Bach, Lawes, Haydn, Stravinsky, Chostakovitch.
12 h, La musique populaire d'aujourd'hui : Folklore de Suède.
12 h 35, Jazz : Tout Duke.
13 h, Opérette : œuvres de Mozart.
14 h 4, Boîte à musique : œuvre de Bartok.
14 h 30, Les enfants d'Orphée.
15 h, Musiciens à l'œuvre : John Field un grand romantique méconnu; œuvres de Field, Clémenti; Musique irlandaise ; œuvres de Bunting, Moore, Glotow, Berlioz, Bax, Stanford.
17 h 2, Repères contemporains : œuvres de Chaynes.
17 h 35, Les intégrales : des œuvres de Szymanovski.
18 h 30, Concert (donné à la Villa Médicis le 26 juin 1981) : œuvres de Barreau, François, Rollinck, Aperghis.
19 h 38, Jazz.
20 h, Premières loges : œuvres de Haendel, Schubert, Mendelssohn, Offenbach, par E Baillie, soprano.
20 h 35, Concert (en simultané avec TF 1) : « Pelléas et Mélisande » de Debussy, par l'Orchestre philharmonique de Strasbourg, dir. R. Giovaninetti.
23 h 30, La nuit sur France-Musique ; 23 h 35, Jazz-Club.

Mercredi 1[er] décembre

PREMIÈRE CHAINE : TF 1

10 h 15 TF 1 Vision plus.
11 h Télévision scolaire.
12 h Météorologie.
12 h 10 Juge Box.
12 h 30 Atout cœur.
13 h Journal.
13 h 35 Un métier pour demain : Des métiers de la distribution moderne.
13 h 55 Mer-cre-dis-moi-tout.
15 h 45 Jouez le jeu de la santé.
15 h 55 Les pieds au mur.
18 h 25 Le village dans les nuages.
18 h 50 Histoire d'en rire.
19 h 05 A la une.
19 h 20 Emissions régionales.
19 h 45 S'il vous plaît.
19 h 53 Tirage du Loto.
20 h Journal.
20 h 35 Les *mercredis de l'information* : La guerre sans dentelles.
Emission de M. Thoulouze, enquête de N. Broomfield et J. Churchill.
(Lire notre sélection.)
21 h 35 Concert : Symphonie n° 1 de Brahms.
Par l'Orchestre national de France sous la direction d'E. Jochum.
22 h 25 Documentaire : Cinéma indien.
Le plus grand cinéma du monde. Emission de M.-P Cavalier, réal. D. Martiny et R Pruytier.
(Lire notre article page 17.)
23 h 20 Journal.

DEUXIÈME CHAINE : A 2

10 h 30 A.N.T.I.O.P.E.
12 h Journal.
12 h 05 Jeu : l'Académie des neuf.
12 h 45 Journal.
13 h 30 Stade 2 midi.
13 h 50 Série : La vie des autr...
14 h Les carnets de l'aventure.
Plongée à la Couma d'Hyouarnedo (Pyrénées), de P. Beaumard.
14 h 30 Dessins animés.
15 h 05 Récré A 2.
17 h 10 Platine 45.
Avec C. Couture, les Forbans, P Timsit...
17 h 45 Terre des bêtes.
De A. Bougrain-Dubourg, Indira Gandhi, l'écologiste.
18 h 30 C'est la vie.
18 h 50 Jeu : Des chiffres et des lettres.
19 h 20 Emissions régionales.
19 h 45 Le théâtre de Bouvard.
20 h Journal.
20 h 35 Téléfilm : Rock.
d'après le roman de Delacorta, réal. M. Treguer Avec J.-P. Kalfon, A. Gautier, L. Lovick, J.-P. Bisson...
(Lire notre sélection.)
22 h 20 Magazine : Cinéma-cinémas.
A la recherche de David Goodis ; Samuel Fuller ; Hommage à King Vidor ; Elia Kazan, etc.
23 h 20 Journal.

TROISIÈME CHAINE : FR 3

18 h 30 Pour les jeunes.
18 h 55 Court métrage.
19 h 10 Journal.
19 h 20 Emissions régionales.
19 h 55 Dessin animé
Il était une fois l'espace.
20 h Les jeux.
20 h 33 La minute nécessaire de monsieur Cyclopède.
Jouons à pince-académicien.
20 h 35 Série : Guillaume le Conquérant.
Réal. G. Grangier, avec M. Bellon, J. Terry, E. Petrus...
Cinquième épisode : le voyage mouvementé de Harved, en Normandie, chargé d'un message secret pour Guillaume : une fresque bien mise en scène pour les enfants et les adolescents.
21 h 30 Portrait : l'Œuvre et la vie de Woody Allen.
Une émission de la radio-télévision italienne. Réal R. Aragno. *Au moment de la sortie en France de « Comédie érotique d'une nuit d'été », FR 3 a interviewé le metteur en scène américain Woody Allen. De nombreux extraits de ses films.*
22 h 25 Journal.
22 h 55 Prélude à la nuit.
Quatuor pour cordes n° 3 opus 18 de Beethoven par le Quatuor Parrenin.

Lavage de cerveau

LES MERCREDIS
DE L'INFORMATION
LA GUERRE SANS DENTELLES
TF 1, 20 h 35.

Surprenant reportage que nous proposent « Les mercredis de l'information ». *La guerre sans dentelles*, prix Italia 1982, évoque l'entraînement militaire de quarante-six jeunes Américaines, engagées dans l'U.S. Army. Les pauvres Tutin, Hall ou Alves suivent à Fort-Gorgon, en Georgie, ce qu'on appelle un « basic combat training » (sorte de parcours du combattant), destiné à les sélectionner pour que trente d'entre elles entrent dans la 82[e] division.

Le *document* de Nicolas Broomfield et de Joan Churchill ne s'embarrasse pas de fioritures. Sans commentaire, il montre la douleur physique et psychique de ces femmes aux prises avec des sous-officiers d'un cynisme déconcertant. Lavage de cerveau, sévices corporels, tout y passe. Un reportage intense qui use parfois d'une mise en scène subtile. — *M. G.*

Une voix d'outre-tombe

ROCK
A 2, 20 h 35.

Deux personnages : un homme mûr et une Lolita unis par des liens charnels dressent, *dans* leur chambre, un écran de cinéma pour rêver leur vie, à défaut de la vivre. A partir de là, il leur sera très facile de jouer aux gendarmes et aux voleurs, comme dans les romans noirs (américains), de rencontrer, au cours d'un périple fantasque, une chanteuse de rock, un concierge gredin ou encore des jumeaux assassins. Au pays d'Alice, tout est permis, à la condition de tenir la distance *d'une heure trente, ce qui n'est* pas le cas ici. On traîne, on lambine, et de *Rock* de Michel Treguer, d'après un roman de Delacorta (calqué sur *Diva*, de Jean-Jacques Bennex), on ne retient qu'un acteur : Jean-Pierre Kalfon dans un rôle de farfelu à la voix d'outre-tombe. — *M.* G.

FRANCE-CULTURE

7 h 2, Matinales : E. Mounier et le personnalisme ; les vaccins ; l'oreille agressée.
8 h, Les chemins de la connaissance : le fer et la civilisation ; à 8 h 32, la bibliothèque bleue ; à 8 h 50, Echec au hasard.
9 h 7, Matinée des sciences et des techniques.
10 h 45, Le livre, ouverture sur la vie : remise du prix Jean Macé.
11 h 2, La musique prend la parole : paramètres analogiques, paramètre digital (Schœnberg).
12 h 5, Nous tous chacun.
12 h 45, Panorama : spécial Chine.
13 h 30, Interphone : une journée avec Michel Decoust, par M. Reverdy ; (et à 17 h 32 et 20 h).
14 h, Sons.
14 h 5, Un livre, des voix : « Folle alliée », de M. Luneau.
14 h 47, L'école des parents et des éducateurs :
15 h 2, Les après-midi de France-Culture : le monde au singulier ; à 15 h 45, Promenade ; à 17 h, Roue libre.
18 h 30, *Feuilleton : Les voyageurs sur la Terre.*
19h 25, Jazz à l'ancienne.
19 h 30, La science en marche : promenade au jardin des sciences.
22 h 30, Nuits magnétiques : Laurie Anderson.

FRANCE-MUSIQUE

6 h 2, Musiques pittoresques et légères : œuvres de Ancliffe, Gilbert, Luypaerts, Truttmann, Knabl, Ibanez.
6 h 30, Musiques du matin : œuvres de Fauré, Schubert, Brahms.
8 h 7, Quotidien musique.
9 h 5, D'une oreille l'autre : œuvres de Bartok, J. Brahms, Scriabine, Tallis, Haydn.
12 h 35, Jazz : Tout Duke.
13 h, Jeunes solistes (en direct du Studio 119) : œuvres de Couperin, Muffat, J.S. Bach, Rameau, par U Bouvard-Uyama, clavecin.
14 h 4, Microcosmos : Le coin des enfants ; 14 h 10, Un quart d'heure avec la maîtrise de Radio-France ; œuvres de Haydn; 14 h 30, Chansons occitanes pour enfants ; La musique en dehors des notes ; 15 h, La musique et son public ; œuvres de Berlioz, Gossec, Cambini, Lisueur, Couperin ; 15 h 40, Zappa et compagnie ; A vos crayons ; 16 h, Le jeu ; 16 h 30, En marge, Haute infidélité.
17 h 20 Repères contemporains : œuvres de Jolas, Tessier.
17 h 35, Les intégrales : des œuvres de Szymanovski.
19 h 38, Jazz.
20 h, Les chants de la terre.
20 h 30, Concert (donné à la mairie du 5[e] arrondissement de Paris le 23 août 1982) : « Scènes d'enfants » et « Carnaval » de Schumann par T Dussaut, piano.
21 h 30, Concert (donné à la salle Pleyel à Paris) : « Symphonie n° 1 » de Brahms, par l'Orchestre national de France, dir. E. Jochum.
22 h 15, La nuit sur France-Musique : le Club des archives ; 23 h, œuvres de Tchaïkovski, Lalo, Schubert, Mozart.

Jeudi 2 décembre

Deux films

LA MORT D'UN TUEUR

Film français de Robert Hossein (1963), avec R. Hossein, M.-F. Pisier, S. Andreu, R. Dalban, J. Lefebvre.
A2, 15 h.

★ *La vengeance d'un truand, tourmenté par un amour incestueux envers sa sœur. Un sujet de « série noire » écrit, conçu, réalisé par Robert Hossein comme une tragédie.*

LA COMMUNION SOLENNELLE

Film français de René Féret (1976), avec C.-E. Rosen, C. Bouchery, V. Pinel, Y. Allhaud, P. Pierry, P. Forget, C. Drilland, M. Dallo, P. Léotard, M. Boyer.
FR 3, 20 h 35.

★ *A l'occasion d'une cérémonie de première communion, en 1976, la mémoire collective d'une famille du Nord de la France, formée de trois générations dont les racines remontent à la fin du dix-neuvième siècle. Retours en arrière non chronologiques, multitude de personnages ; traversée de l'Histoire en pointillé. Démarche originale d'un jeune cinéaste, authenticité de la description sociale et des rapports humains.*

PREMIÈRE CHAINE : TF 1

11 h 15 TF 1 Vision plus.
12 h Météorologie.
12 h 10 Juge Box.
12 h 30 Atout cœur.
13 h Journal.
13 h 35 Emissions régionales.
13 h 50 Objectif santé : La diverticulose intestinale.
14 h Les rendez-vous du jeudi.
18 h C'est à vous.
18 h 25 Le village dans les nuages.
18 h 50 Histoire d'en rire.
19 h 05 A la une.
19 h 20 Emissions régionales.
19 h 45 Libre expression.
Le Sénat.
20 h Journal.
20 h 35 Téléfilm : les Liaisons dangereuses.
D'après la vie et l'œuvre de Choderlos de Laclos. Réal. Ch. Brabant. Avec C Degliame, B. Musson, J. Negroni (rediff.).
22 h 45 Court métrage : La vente sur le pré.
De F. Warin.
23 h 10 Journal.

DEUXIÈME CHAINE : A 2

10 h 30 A.N.T.I.O.P.E.
12 h Journal.
12 h 05 Jeu : l'Académie des neuf.
12 h 45 Journal.
13 h 30 Emissions régionales.
13 h 50 Série : La vie des autres.
14 h Aujourd'hui la vie.
L'enfant sous influence.
15 h Cinéma : la Mort d'un tueur.
De Robert Hossein.
16 h 20 Magazine : Un temps pour tout.
L'animal familier dans la vie quotidienne ; variétés...
17 h 15 Document : Les centres culturels de rencontre.
17 h 45 Récré A 2.
18 h 30 C'est la vie.
18 h 50 Jeu : Des chiffres et des lettres.
19 h 10 D'accord, pas d'accord.
19 h 20 Emissions régionales.
19 h 45 Le théâtre de Bouvard.
20 h Journal.
20 h 35 Planète bleue : Les hasards de la planète-jeu.
Loto, tiercé, bourse, rubis-cube : les différentes manières de jouer ; une émission réalisée comme un jeu auquel les téléspectateurs seront amenés à participer en direct grâce à l'ordinateur de C.I.I.-Honeywell-Bull.
21 h 40 Magazine : Les enfants du rock.
L'impeccable : Spécial guerre avec les dessinateurs Joe Hubert, John Severin, Alex Toth, Houbahouba : The Clash, R. Newman, Phil Collins, E. Murphy, etc.
23 h 15 Journal.

TROISIÈME CHAINE : FR 3

18 h 30 Pour les jeunes.
18 h 55 Court métrage.
19 h 10 Journal.
19 h 20 Emissions régionales.
19 h 55 Dessin animé.
20 h Les jeux.
20 h 30 La minute nécessaire de monsieur Cyclopède.
20 h 35 Cinéma : la Communion solennelle.
de René Feret.
22 h 15 Journal.
23 h 30 Prélude à la nuit.
Carmen, de Bizet ; Fantaisie pour violon de Sarasate par Takashi Shimizu au violon.

FRANCE-CULTURE

7 h 2, Matinales : E. Mounier et le personnalisme ; vie professionnelle des handicapés.
8 h, Les chemins de la connaissance : le fer et la civilisation ; à 8 h 32, la bibliothèque bleue ; à 8 h 50, L'herbe des falaises.
9 h 7, Matinée de la littérature.
10 h 45, Questions en zigzag.
11 h 2, Chanteurs en exil ; (et à 13 h 30 et 17 h 32).
12 h 5, Nous tous chacun.
12 h 45, Panorama avec H. Cixous.
14 h, Sons.
14 h 5, Un livre, des voix : « le Montage », de V. Volkoff.
14 h 45, Les après-midi de France Culture : départementale à Marseille à 17 h, Roue libre.
18 h 30, Feuilleton : Les voyageurs sur la Terre.
19h 25, Jazz à l'ancienne.
19 h 30, Les progrès de la biologie et de la médecine : prix Nobel 82 : les prostaglandines dans le domaine cardio-vasculaire.
20 h, Théâtre ouvert... Ecritures de femmes : « Blanche », de Ninon Ozanne.
22 h 30, Nuits magnétiques : la vie à Albi.

FRANCE-MUSIQUE

6 h 2, Musiques du matin : œuvres de Schubert, Mozart, Chopin, Berlioz, Hummel, Ravel.
8 h 7, Quotidien-Musique.
9 h 20, D'une oreille l'autre : œuvres de Schubert, Moussorgski.
12 h, Le royaume de la musique.
12 h 35, Jazz : Tout Duke.
13 h, Musique légère : œuvres de Suppé, Rimsky-Korsakov, Waldteufel, Vejoda, Bonneau, Caplet, Ponchielli.
14 h 4, Musiciens à l'œuvre : John Field, un grand romantique méconnu ; œuvres de Field, Dussek, Chopin ; 16 h, Musique irlandaise ; œuvres de May.
17 h 2, Repères contemporains : œuvres de Prodomidès.
17 h 35, Les intégrales : des œuvres de Szymanovski.
18 h 30, Concert : Jazz.
19 h 38, Jazz.
20 h, Actualité lyrique.
20 h 30, Concert (donné au musée de Cluny à Paris, le 25 août 1982) : « Quatuors à cordes » de Szymanowski, Penderecki, Schubert, par le Quatuor Wilianow.
22 h 30, La nuit sur France-Musique : Musiques de nuit ; œuvres de Chopin, Liszt, Wolf ; 23 h, Studio de recherche radiophonique, œuvre de Henry ; 0 h 5, Nocturnes : œuvres de Schubert, Debussy Wagner.

Télévisions francophones

VENDREDI 26 NOVEMBRE

- R.T.L., 21 h, *Fahrenheit 451*, film de F. Truffaut ; 22 h 45, Chrono, l'actualité sportive américaine.
- T.M.C., 20 h 35, *Claudine* (1re partie : « Claudine à l'école », film de E. Molinaro ; 22 h, Chrono, magazine automobile.
- R.T.B., 21 h 20, *Harlow*, film de G. Douglas.
- TELE-2, 19 h 55, Théâtre : *le Bourgeois gentilhomme*, de Molière ; 22 h 10, Arts-Magazine.
- T.S.R., 20 h 35, Feuilleton : Dallas ; 21 h 25, Rock et belles-oreilles.

SAMEDI 27 NOVEMBRE

- R.T.L., 21 h, *Columbo*, film de R. Douglas ; 22 h 30, Ciné-club : *l'Enjeu*, film de F. Capra.
- T.M.C., 20 h 35, *Claudine* (2e partie : « Claudine à Paris »), film de E. Molinaro ; 22 h 05, Chansons de toujours.
- R.T.B., 20 h 30, Téléfilm gagnant au prix Louis-Philippe Kammans.
- T.S.R., 20 h 10, Festival du film des télévisions francophones.

DIMANCHE 28 NOVEMBRE

- R.T.L., 21 h, *la Grande Bourgeoise*, film de M. Bolognini.
- T.M.C., 20 h 35, *Seven Nights in Japan*, film de L. Gilbert ; 22 h 35, Feuilleton : Strange Report.
- R.T.B., 20 h, Variétés : La bonne étoile ; 21 h 15, Téléfilm : *Bonbons en gros.*
- T.S.R., 21 h, Ensemble ; 22 h 15, Contes et légendes du Valais.

LUNDI 29 NOVEMBRE

- R.T.L., 21 h, *la Poussière, la Sueur et la Poudre*, film de D. Richards.
- T.M.C., 20 h 35, *la Sorcière*, film de A. Michel.
- R.T.B., 19 h 55, *la Coupe à 10 F*, documentaire de F. Rossif.
- TELE-2, 19 h 55, Série historique : De mémoire de Belges.
- T.S.R., 20 h 10, Spécial cinéma.

MARDI 30 NOVEMBRE

- R.T.L., 21 h, *Pearl Harbour* (1re partie), film de H. Auerbak.
- T.M.C., 20 h 35, Télé-cinéma : Magazine du cinéma ; 20 h 55, Tennis en Eurovision.
- R.T.B., 21 h, Document : A la recherche de S. ; 21 h 55, Ballet : *l'Oiseau de feu*, de Stravinsky.
- TELE-2, 20 h 55, Cycle Fernandel : *Jim la Houlette.*
- T.S.R., 20 h 05, La vie de Berlioz ; 21 h 05, Entracte : émission sur le spectacle.

MERCREDI 1er DECEMBRE

- R.T.L., 21 h, *Juliette des esprits*, film de F. Fellini.
- T.M.C., 20 h 35, Série : Aventures australes ; 21 h 30, Tennis en Eurovision.
- R.T.B., 20 h, Jeu historique : Risquons tout ; 20 h 55 : Variétés : Videogam.
- T.S.R., 21 h 10, Télescope a choisi pour vous : Les maladies cardio-vasculaires.

JEUDI 2 DECEMBRE

- R.T.L., 21 h, *le Saut de l'ange*, film de Y. Boisset, ou *la Bataille des Ardennes*, film de K. Annakin.
- T.M.C., 20 h 35, *Une blonde comme ça*, film de J. Jabely ; 22 h 10, Déclics : Magazine de la photo.
- R.T.B., 20 h 20, *Monsieur Stives*, film de J.-L. Thomson ; 21 h 50, Le carrousel aux images et le monde du cinéma.
- TELE-2, 20 h 50, Document : Wozzek autour d'un opéra.
- T.S.R., 21 h 10, Série : Divorce ; 22 h 05, *les Tricheurs*, film de M. Carné.

FR 3 A L'HEURE DE LA DÉCENTRALISATION

Un entretien avec M. André Holleaux

Le pluralisme ne se mesure pas avec une règle à calcul

Nominations, départs, mutations... le climat reste lourd dans l'ensemble des stations régionales à la veille de nouveaux changements (*le Monde* du 24 novembre). M. André Holleaux, qui remplace depuis le 17 septembre M. Guy Thomas à la tête de la troisième chaîne, s'est fait remarquer pour l'instant par sa grande discrétion. Il nous indique ici dans quel « esprit » il entend mener une réforme, dont il définira les grands axes au cours d'une conférence de presse, le 26 novembre.

Si M. Guy Thomas se présentait volontiers comme un « fils du peuple », bon vivant, carré – jusqu'à l'excès, – M. André Holleaux offre plutôt le visage d'un technocrate raffiné, discret et affable. C'est un « administratif », prudent dans ses jugements, précis sur les faits. Un « militant associatif » aussi, ouvert au monde, attentif aux changements ; cet « honnête homme », qui a le souci du mot juste, de l'équilibre en toutes choses, aime particulièrement cette phrase de Paul Valéry : *« L'univers est affligé de deux maux, l'ordre et le désordre. »*

« Depuis que vous avez été nommé – pour trois ans – à la tête de cette chaîne, vous avez peu fait de déclarations publiques, vous avez observé, écouté, dit-on. Qu'est-ce qui vous a frappé le plus en arrivant dans cette maison, vous qui êtes un homme de l'extérieur ?

– Mon prédécesseur a eu une tâche difficile ; il avait sa conception des choses, que je respecte. Je n'en jugerai pas. Avant d'avoir une réflexion d'ensemble sur les programmes – qui sont la raison d'être de FR 3, – un de mes premiers objectifs a été d'organiser clairement le siège de cette société, de bien préciser les responsabilités de chacun, autrement dit : « Qui fait quoi. ? » Je veux « déconcentrer » le plus possible, faire largement confiance à mes collaborateurs, et, si possible, être au sommet un inspirateur et un moteur. Je ne veux pas regarder les choses du haut d'un trône ; aussi ai-je des contacts fréquents avec chaque responsable. Je déteste les cachotteries et les murmures. Je suis pour la complémentarité des savoirs et le travail en équipe.

» Mon impression première ? En résumant beaucoup, je dirais que j'ai trouvé un personnel de qualité, souvent motivé pour l'action. Mais, je dirais aussi, par rapport à l'administration d'où je viens, que l'encadrement est ici plus étoffé...

– Etoffé ou pléthorique ? Pierre Schaeffer parlait dans son livre les Antennes de Jéricho *de cette allée des Pharaons où l'on mettait, au fur et à mesure des changements de pouvoir, tous ceux qui avaient servi sous le régime précédent.*

– Cela ne m'intéresse passe de connaître les raisons des « éloignements ». Mon but est d'utiliser au mieux les compétences de chacun, car ce qui doit prévaloir dorénavant – et je suis d'accord en cela avec Edouard Guibert, le directeur de l'information, – c'est la valeur professionnelle. Et il y a ici un grand nombre de professionnels sérieux.

» La mission de FR 3, telle que la loi l'a définie, est essentielle pour moi. Et dans ce sens, je préfère l'appellation France-Régions à celle de FR 3. Il s'agit de donner aux régions une capacité de choix, d'initiative, de création en fonction des données propres de chacune, de sa richesse culturelle, de son potentiel, toutes choses qui ont été parfois discréditées ou ignorées par Paris. Très concrètement, nous avons le devoir de créer dans les quatre années à venir – et je veux que ce délai soit respecté – douze sociétés régionales au fonctionnement desquelles FR 3 contribuera et auxquelles j'entends donner une autonomie suffisante. On touche là un problème difficile, car il y a des éléments contraignants.

« Suggérer, persuader, ...m'obstiner »

– Le budget ? vous avez parlé récemment de passer dans chaque région à une heure de production par jour en 1983, ce qui coûte très cher. Cela sera-t-il possible ?

– Nous bénéficions d'une fraction de la redevance et bientôt nous aurons les ressources qui viendront de la publicité. L'autonomie s'insérera, bien entendu, dans ce cadre : première difficulté. La seconde : le personnel de FR 3 est le plus nombreux des trois chaînes, environ quatre mille agents permanents, qui aspirent à des régimes très voisins de ceux des autres chaînes. Nous avons mis en place un processus d'étude et de négociations d'une convention collective unique pour les personnels des différentes chaînes. Ce qui limite l'idée d'autonomie. En ce qui concerne le personnel, la régionalisation ne peut aller jusqu'à la pleine autonomie.

» La troisième difficulté concerne le passage à une heure de programme régional par jour dans chaque région. J'en ai discuté avec les syndicats, avec le comité central d'entreprise. Je suis allé à Limoges, à Besançon, à Lille, à Dijon ; j'irai bientôt à La Rochelle, à Strasbourg, en Corse et ainsi de suite... Je dirai : ne posons pas de normes générales, modulons. Je crois qu'une démarche uniforme serait contraire à l'esprit même de la régionalisation. Les directeurs régionaux ont été invités à faire des propositioins dans ce sens. Si l'on augmente le programme régional, il faut que ce soit d'abord en qualité. Sinon la régionalisation sera décriée.

– Justement, comment pensez-vous améliorer la qualité des programmes régionaux ?

– En donnant de l'autonomie aux gens. Pas de vision centralisatrice ; évitons d'enfermer les choses dans des théories. Et ne replions pas non plus les régions sur leur propre contemplation. Il faut arriver à ce que le programme national soit largement composé de programmes venant des régions. La distinction entre le « régional » et le « national » est superficielle. Ce qui importe, c'est la qualité.

– Que faut-il transformer selon vous à l'échelon national ?

– J'ai vu des choses bonnes, d'autres moins bonnes, mais je ne ferai pas encore état de mes réflexions globales. Le programme national révèle, je crois, une chaîne courageuse, qui ouvre des portes. Il ne s'agit pas non plus d'imiter les deux autres chaînes. Les téléspectateurs sont immensément divers dans leurs besoins et réactions. FR 3 doit avoir sa spécificité.

– Pour ce qui n'est pas bon, que ferez-vous ?

– Je ne crois pas qu'on change les choses d'un coup. Il faut dire sans ambages, mais en tâchant de convaincre. Je ne suis pas pour les ordres qu'on donne et qu'il faut exécuter.

– Vous êtes pour la politique du conseil plutôt que pour celle de la bousculade ?

– J'ai mes propres façons de procéder : suggérer, persuader et... m'obstiner.

– Avez-vous des orientations générales ?

– Certaines, oui, qui résultent de l'action associative, mon domaine de prédilection. Problèmes des consommateurs, des relations entre l'administration et le public, de l'environnement. On peut contribuer, je crois, à ce que les gens soient individuellement responsables du patrimoine collectif. Mais il ne faut pas que cette télévision devienne doctorale et compassée ! Il faut parler de manière plaisante, enjouée. La télévision est aussi une détente.

– On a assisté à une série de nominations, de mutations, ces derniers temps dans les B.R.I. (bureaux régionaux d'information). On a parlé de « purges ». Après avoir été les relais de l'ancienne majorité, les B.R.I. ne sont-ils pas en train de devenir ceux de la nouvelle majorité ? Vous avez insisté sur le pluralisme qui doit caractériser l'information nationale et régionale, à la réunion des responsables régionaux à Limoges.

– Chaque fois que nous constatons un manquement au pluralisme, nous le disons. C'est vrai qu'il y a des « sensibilités » différentes, puisque c'est le mot à la mode, mais je n'ai pas à tenir compte des opinions politiques qu'auraient les uns et les autres. Je tiens seulement à ce qu'ils soient de bons professionnels. Vous avez employé le mot « purge ». Je le bannis autant que celui d'inquisition.

» Cela dit, je voudrais préciser le sens du mot pluralisme. Il y a un discours qui consiste à dire : les journalistes ont chacun sa sensibilité, ils doivent l'exprimer dans leur métier, et s'il y a des sensibilités différentes, alors l'ensemble sera objectivement satisfaisant. Je dis qu'un journaliste est un professionnel de l'information, ce qui veut dire qu'il doit rendre compte avec une certaine distance de tous les points de vue, sans sacrifier sa propre personnalité, mais sans heurter celle des autres. Tous les métiers passionnants ont à résoudre la quadrature du cercle. Il ne faut pas prendre le pluralisme dans un sens mathématique, le mesurer avec une règle à calcul. Mais, sur des événements immédiats, *il faut faire très attention*, s'efforcer de donner une part équitable aux points de vue qui surgissent. Quant aux situations plus diffuses, le pluralisme peut être respecté sur une certaine durée.

– Que pensez-vous de « Soir-3 », si critiqué ?

– J'entends des réflexions dont certaines sont fondées. D'emblée je souhaite, surtout à cette excellente heure d'écoute, un journal plus court et plus alerte.

– Depuis le temps que de nouveaux directeurs passent, on sent une grande incertitude, pour ne pas dire une méfiance parmi le personnel. Quel climat avez-vous trouvé du côté des syndicats ?

– La relation avec les organisations syndicales est fondamentale dans mon travail. Mais il y a une incertitude pour moi : la rapidité des évolutions technologiques. Je pense aux câbles, aux satellites, aux magnétoscopes, aux vidéodisques, à tous ces appareils qui permettent aux téléspectateurs de choisir leur émission. Nous n'avons pas encore abordé ce thème dans les réunions, mais il me semble que l'on se pose, là, les mêmes questions. Nous ne pouvons plus raisonner comme si on était protégé de toutes ces avancées. Nous devons davantage prendre conscience de cette mutation. Evitons les comportements corporatistes et conservateurs. Trop de changements sont perçus sous le seul angle « qu'est-ce qu'on va devenir » ?

« Éviter le repliement et les blocages »

» Si nous nous enfermons dans nos enveloppes, nous allons nous heurter au caractère inexorable du changement technique. Je ne voudrais pas, moi qui suis un homme du service public, que celui-ci soit compromis par des attitudes figées. Nous devons éviter le repliement, l'étiolement et les blocages qui pourraient permettre à toute une série de forces incontrôlables de s'engouffrer. Je suis d'autant plus sensible à cela que j'ai assisté à l'éclosion des radios privées, où l'on travaille avec des bouts de ficelle et des bénévoles. Cette effervescence traduit un phénomène culturel fondamental. Mais le jour où cela s'étendra à la télévision ? La télévision publique va-t-elle tenir le coup devant ces irruptions ? Il faut avoir en perspective non pas le long mais le moyen, et même le court terme, c'est-à-dire les années 80.

– Et la publicité ? On a beaucoup parlé d'Havas ?

– Je n'ai pas encore pris de décision. Un certain nombre de problèmes se posent, en effet, en ce qui concerne la publicité régionale. Si beaucoup d'entreprises locales sont l'émanation des sociétés parisiennes, je souhaite aussi que les entreprises vraiment locales accèdent à ce marché. Il faut trouver une formule qui concilie le tour et qui tienne compte de la presse écrite. Laisser les régions libres de choisir ? Cela irait dans le sens de mes inclinations, mais il y a un problème d'harmonisation ; une certaine coordination est nécessaire.

– Votre passage dans les radios privées vous a-t-il appris quelque chose qui puisse être utile dans votre réflexion sur les télévisions régionales ?

– Certainement. L'importance des relations avec les associations, les mutuelles, les chambres de commerce, parfois les municipalités. France-Régions 3 pourrait être en relation avec tous ces groupes qui expriment une richesse, ou qui débutent dans l'audiovisuel. Cela peut poser cependant un problème délicat. Par exemple, avec les conseils régionaux, qui seront pour nous d'importants interlocuteurs : il faut que nos professionnels conservent leur indépendance et leur liberté de jugement. Ils ne doivent pas être les victimes des jeux politiques. »

Propos recueillis par
CATHERINE HUMBLOT.

TRIBUNES ET DÉBATS

MERCREDI 24 NOVEMBRE

– *M. Marcel Rigout,* ministre de la formation professionnelle, participe à l'émission « Face au public » sur France-Inter à 19 h 15.

JEUDI 25 NOVEMBRE

– *M. Jean-Claude Gaudin,* député des Bouches-du-Rhône, président du groupe U.D.F. à l'Assemblée nationale, est invité à l'émission « Plaidoyer » sur R.M.-C., à 8 h 30.

Mercredi 24 novembre

PREMIÈRE CHAINE : TF 1



20 h 35 Les mercredis de l'information : Le dossier Wallenberg.
Le fantôme du goulag, réal. J.-M. Meuric.
Deuxième volet du reportage sur l'affaire Wallenberg. L'équipe des « Mercredis de l'information » s'est déplacée à Rio-de-Janeiro, à Budapest et à Washington pour enquêter sur le faux diplomate qui évita l'assassinat de milliers de juifs hongrois persécutés par les nazis.

21 h 45 Concert.
(en liaison avec France-Musique)
Concerto pour piano et orchestre en la mineur, de Robert Schumann, par l'Orchestre national de France, sous la direction d'E. Jochum, sol. V. Jochum.

22 h 25 Documentaire : Elie Wiesel ou la ferveur hassidique.
Réal. M. Grinevald et M. Bertin
Une évocation du merveilleux conteur de l'exode du peuple juif.

23 h 30 Journal.

DEUXIÈME CHAINE : A 2

20 h 35 Téléfilm : Jo Kennedy le méconnu.
Réal. R.T. Heffron.
L'histoire de Jo, fils aîné de la famille Kennedy engagé volontaire dans la guerre 1939-1945 et disparu au cours d'une mission.

22 h 15 Remue-Méninges.
Une rétrospective des meilleures séquences de ce magazine pétillant lancé en février dernier par G. Lauzun et Cl. Otzenberger.

23 h 5 Journal.

TROISIÈME CHAINE : FR 3

20 h 35 Série : Guillaume le Conquérant.
Réal. G. Grangier avec H. Bellon, J. Terry, E. Silage.
Un feuilleton d'aventures chevaleresques pour les enfants

21 h 30 Espace francophone.
Le magazine du monde d'expression française.
Avec comme invités le chanteur suisse M. Buhler, Tahar Benjelloun, écrivain marocain. Deux dossiers : la presse arabe d'expression française, le français, langue scientifique internationale.

22 h 25 Journal.

22 h 55 Prélude à la nuit.
Œuvres de Strauss.

23 h 05 Journal.

FRANCE-CULTURE

19 h 30, La science en marche : le chien mordra-t-il ?
20 h, La vie d'Alkan : Alkan précurseur d'un post-modernisme musical ?
22 h 30, Nuits magnétiques.

FRANCE-MUSIQUE

20 h 30, Concert (donné au Grand Auditorium de Radio-France le 10 janvier 1981) : « Symphonie », de Bancquart, par l'Orchestre national de France, dir. G. Ferro.
21 h 45, Concert (donné le 14 mai 1982 à la Salle Pleyel à Paris), en simultané avec TF 1, « Concerto pour piano et orchestre en la mineur » de Schumann, par l'Orchestre national de France, dir. E. Jochum, sol. V. Jochum, piano.
22 h 15, La nuit sur France-Musique : Le club des archives.

Jeudi 25 novembre

En cas de grève générale, les programmes risquent d'être perturbés. Aucune définition exacte du « programme minimum » n'ayant été véritablement avancée depuis la nouvelle loi sur la communication audiovisuelle, ce sera à la direction des chaînes de décider. En tout état de cause, cependant, les programmes devraient être réduits à des informations régionales de 19 h 20 à 19 h 40, à un journal de 20 heures à 20 h 30, et à un programme enregistré (ou un film) de *20 h 30 à 22 heures.*

PREMIÈRE CHAINE : TF 1

11 h 15 TF 1 Vision plus.
12 h Météorologie.
12 h 10 Juge Box.
12 h 30 Atout cœur.
13 h Journal.
13 h 35 Emissions régionales.
13 h 50 Objectif santé : Retour au sport.
14 h Les rendez-vous du jeudi.
Emission du C.N.D.P.
18 h C'est à vous.
18 h 25 Le village dans les nuages.
18 h 50 Histoire d'en rire.
19 h 05 A la une.
19 h 20 Emissions régionales.
19 h 45 Libre expression.
La C.G.T.
20 h Journal.
20 h 35 Feuilleton : Mozart.
Réal. M. Bluwal. Dialogues F. Marceau. Avec C. Bantzer, M. Chevalier, M. Robinson.
Le Requiem (sixième épisode).
1788 : Mozart est saisi d'une véritable rage d'écrire, compose Cosi fan tutte, la Flûte enchantée, *et à la sortie d'une représentation, Mozart meurt à l'âge de trente-cinq ans.*
22 h 10 Histoire de la vie : l'aventure inachevée.
Emission de P. Desgraupes, avec E. Lalou et I. Barrère. Réal. M. Trillat.
La croissance affolante de la population et la nourriture nécessaire à la vie humaine.
23 h 05 Journal.

DEUXIÈME CHAINE : A 2

10 h 30 A.N.T.I.O.P.E.
12 Journal.
12 h 10 Jeu : l'Académie des neuf.
12 h 45 Journal.
13 h 30 Emissions régionales.
13 h 50 Série : La vie des autres.
14 Aujourd'hui la vie.
15 h Cinéma : Vingt mille lieues sur la terre.
Film franco-soviétique de M. Pagliero (1960), avec L. Zitrone, J. Gaven, J. Rochefort, T. Samoïlova, Y. Bielov.
Trois Français font, en voiture, un voyage-reportage à travers l'U.R.S.S. L'interprète, qui leur sert de guide, les entraîne dans un itinéraire fantaisiste car il veut retrouver la fiancée de son frère.
Comédie réalisée sous le signe de l'amitié franco-soviétique. Humour, tourisme et gentillesse. Tout le monde est heureux en Russie, les images sont belles et Léon Zitrone tient, au naturel, son rôle de reporter.
16 h 30 Magazine : Un temps pour tout.
17 h 45 Récré A 2.
18 h 30 C'est la vie.
18 h 50 Jeu : Des chiffres et des lettres.
19 h 10 D'accord pas d'accord (I.N.C.).
19 h 20 Emissions régionales.
19 h 45 Organisations professionnelles.
La C.G.C.
20 h Journal.
20 h 35 Magazine : Affaire vous concernant.
« Refuzniks » ou la liberté refusée. Un document tourné à Moscou et à Leningrad sur les dissidents soviétiques.
(Lire notre article page xxx).
21 h 40 Magazine : Les enfants du rock.
Rockline : des extraits des meilleurs émissions de rock de la B.B.C.; Montbéliard : le rock sort ses griffes.
23 h 15 Journal.

TROISIÈME CHAINE : FR 3

18 h 30 Pour les jeunes.
18 h 55 Court métrage.
19 h 10 Journal.
19 h 20 Emissions régionales.
19 h 55 Dessin animé.
Il était une fois l'espace.
20 h Les jeux.
20 h 35 Agora : La liberté d'aimer.
Une émission de la communauté des télévisions francophones, en direct et en triplex avec Paris, Montréal et Genève. Réal. J.-M. Coldefy, P. Maheussi et Y. Dubuc.
FR 3 : *T'avais quel âge, toi ?* Suisse : *Moi, c'est pas pareil ;* Canada : *Elle pourrait être sa mère.*
23 h 20 Journal.
23 h 30 Prélude à la nuit.
Prélude nº 21, poème nº 1 et étude nº 1, opus 2 d'Alexandre Scriabine, avec A. Kremski au piano.

FRANCE-CULTURE

7 h 2, Matinales : En direct de Marseille, l'Orient des Provençaux.
8 h, Les chemins de la connaissance : Instants de lumière ; à 8 h 32, la Justice du roi ; à 8 h 50, l'herbe des falaises.
9 h 7, Matinée de la littérature, avec Marthe Robert.
10 h 45, Questions en zigzag..., à J.-J. Gautier, « Amitié tenace ».
11 h 2, Musique : Lieux communs, par G. Léon (et à 13 h 30 et 17 h 32).
12 h 5, Nous tous chacun.
12 h 45, Panorama, avec Marthe Robert.
14 h, Sons : Foules en fêtes.
14 h 5, Un livre, des voix : « La Danse du loup », de S. Bramly.
14 h 45, Les après-midi de France-Culture : départementale à Marseille ; à 17 h, Roue libre.
18 h 30, Feuilleton : Cerisette.
19 h 25, Jazz à l'ancienne.
19 h 30, Les progrès de la biologie et de la médecine : le cœur artificiel, par le professeur J.-P. Cachera.
20 h, Le nouveau répertoire dramatique : « Pique-nique », de H. Danon, réal. G. Peyrou. Avec C. Hubeau et J. Dautremay.
22 h 30, Nuits magnétiques.

FRANCE-MUSIQUE

6 h 2, Musique du matin : œuvres de Beethoven, Hoffmeister, Saint-Saëns, Rameau, Chopin.
8 h 7, Quotidien-musique.
9 h 5, L'oreille en colimaçon.
9 h 20, Le matin des musiciens, œuvres de Beethoven, J. Brahms.
12 h, *Le royaume de la musique* : œuvres de Fauré, Ravel.
12 h 35, Jazz : les Chicagoans.
13 h, Musique légère : œuvres de Doelle Ziehrer, J. Strauss, Millöcker, Bourdin, Wieniawsky, Mendelssohn.
14 h 4, D'une oreille l'autre, œuvres de J. Strauss, Rachmaninov, Gounod, Liszt, Rossini, Haydn.
17 h 2, Repères contemporains, œuvres de Stockhausen.
17 h 30, Les intégrales, des œuvres de Szymanovski.
18 h 30, Concert, Jazz, le groupe Galigai.
19 h 38, Jazz, le bloc-notes.
20 h, Actualité lyrique.
20 h 30, Concert (donné le 5 novembre 1982, à la Salle Pleyel, à Paris). Récital de chant : œuvres de Schubert, par E. Ameling, accompagné par D. Baldwin, piano.
23 h 30, La nuit sur France-Musique : Musique de nuit, œuvres de Tartini ; 23 h, Studio de recherche radiophonique, œuvres de Dufour, Maillard ; 0 h 5, Nocturnes, œuvres de Beethoven, J. Brahms, Gounod, Mozart.





JACQUES DEMY
PROGEFI TOP 1
TF 1 FILMS PRODUCTION
et UGC

remercient

Mireille Amiel *(Cinéma 82, C.F.D.T. Magazine)* — Jean-Jacques Bernard *(Antenne 2)* — Henri Béhar *(Première)* — *Alain Bévérini (TF 1)* — Robert Benayoun *(Positif)* — Michel Boué *(l'Humanité)* — Michel Boujut *(Antenne 2, les Nouvelles Littéraires)* — Jean-Pierre Berthomé — Claude Beylie *(l'Avant-Scène cinéma)* — Emile Breton *(Révolution)* — Alain Carbonnier *(Cinéma 82)* — Albert Cervoni *(l'Humanité)* — Robert Chazal *(France-Soir)* — Claire Clouzot *(Biba)* — *CAHIERS DU CINEMA* : Olivier Assayas, Alain Bergala, Pascal Bonitzer, Michel Chion, Yann Lardeau, Serge Le Péron, Jean Narboni, Alain Philippon, Guy-Patrick Sainderichin, Louis Skorecki, Charles Tesson, Serge Toubiana — Philippe Carcassonne *(Cinématographe)* — Emmanuel Carrère *(Télérama, Positif)* — Philippe Collin *(Elle)* — Serge Daney *(Libération, Cahiers du cinéma)* — Marc Esposito *(Première)* — Jacques Fieschi *(Cinématographe)* — Odile Grand *(Cosmopolitan, les Nouvelles littéraires)* — Bernard Genin *(Télérama)* — Gaston Haustrate *(Cinéma 82)* — Louella Intérim *(Libération)* — Jacqueline Lajeunesse *(la Revue du cinéma)* — Jean-Pierre Lavoignat *(Première)* — Gérard Lefort *(Libération)* — Michel Laszlo *(Rouge, Radio Fréquence libre)* — Samuel Lachize *l'Humanité Dimanche)* — Dominique Maillet *(Première)* — Louis Marcorelles *(le Monde)* — Joël Magny *(Cinéma 82)* — Marcel Martin *(la Revue du cinéma, Révolution)* — Françoise Maupin *(A.F.P.)* — *Michel Mardore (le Nouvel Observateur)* — Colette Millon *(Sud-Ouest Dimanche)* — Michel Marie - Frédérique Moreau - Christine de Montvalon *(Télérama)* — Frédéric Mitterrand *(TF 1)* — Stella Molitor *(Première)* — Martine Moriconi *(Jacinthe)* — Pierre Murat *(Télérama)* — Jacqueline Naccache *(Cinéma 82)* — Dominique Païni *(Art Press, Studio 43)* — Fabienne Pascaud *(Télérama)* — Jacques Petat *(Cinéma 82)* — Gérard Péron *(Lumière)* — Michel Pérez *(le Matin)* — Dominique Rabourdin *(Antenne 2, Cinéma 82)* — Marie Renoir *(Elle)* — Alain Riou *(le Matin)* — Ignacio Ramonet *(le Monde diplomatique)* — Jean Roy *(Cinéma 82, Révolution)* — Yoschka Schidlow *(Télérama)* — Jacques Siclier *(le Monde)* — Noël Simsolo *(la Revue du cinéma, Révolution)* — Pierre Salanches *(Première)* — Claude-Marie Trémois *(Télérama)* — Gérard Vaugeois *(L'Humanité Dimanche, Révolution, France Culture)* — Luce Vigo *(Révolution)* — Christian Viviani *(Positif)* — Jean Wagner *(Télérama, A.F.P.)* — Lydie Trigano et le Forum des Cinémas méditerranéens - La Fédération française des ciné-clubs - Le Syndicat français de la critique de cinéma.

de leur enthousiasme
pour

une chambre en ville

THEATRE

LES SPECTACLES NOUVEAUX

BONSTIFILLES. – Centre culturel du Marais (272-73-52), 20 h 30 (24).
LES SOUPIRANTS. – Cartoucherie de Vincennes, Atelier du Chaudron (328-97-04), 20 h 30 (24).P
MOL – Comédie de Paris (281-00-11), 20 h 30 (26).
CAMERA OSCURA. – Théâtre du Rond-Point (256-70-80), 20 h 30 (30).
THE LOVER. – Galerie 55 (326-63-51), 21 h (30).
ARLEQUIN VALET DE DEUX MAITRES. – Théâtre de la Villa (542-79-56), 21 h (30).
INTRIGUES. – Péniche-Théâtre (245-18-20), 21 h (30).

HORS PARIS

LYON. – Le Barbier de Séville, par le Théâtre le Nouveau Gymnase (7) (824-62-39) 20 h 30 (24).
STRASBOURG. – La Diseuse, par le T.N.S. et le Théâtre Babel, 20 h 30, (24).
DIJON. – Bérénice, par le Centre dramatique de Bourgogne (80) (30-63-58), 20 h 30 (24).
LILLE. – Maldonne, par le Théâtre du Prato (20 52-71-24), 21 h (26).

Les salles subventionnées et municipales

OPÉRA (742-57-50), relâche.
SALLE FAVART (296-11-20), les 24, 27, 30 à 19 h 30 : les Contes d'Hoffmann.
COMÉDIE-FRANÇAISE : (296-10-20), le 24 à 14 h 30 : l'Éducation d'un prince ; la Double Inconstance ; les 24 et 28 à 20 h 30, le 28 à 14 h 30: les Corbeaux ; le 25 à 20 h 30 : le Plaisir de rompre : le Voyage de M. Perrichon ; les 26, 27, 29, 30 : La vie est un songe.
CHAILLOT : (727-81-15) : Grand Foyer (jeu., ven.) : le 24 à 14 h 30, marionnettes : les Voyages de Gulliver ; le 29 à 20 h 30 : Poésie-Rendez-Vous avec la revue Digraphe ; le 30, à 20 h 30, Concert : Quatuor à cordes de Paris ; Théâtre Gémier (lun.) : les 24, 25, 26, 27, 30 à 20 h 30 et le 28 à 15 h : le Père.
ODÉON : (325-70-32) (lun.) : les 24, 25, 26, 27, 30 à 19 h 30 et le 28 à 15 h : Grand et Petit.
PETIT ODÉON : (325-70-32), (lun.) : les 24, 25, 26, 27, 28, 30 à 18 h 30 : les Vacances ; Rixe.
TEP : (797-96-06), (lun., mar.) : les 24, 25, 26, 27, à 20 h 30 et le 28 à 15 h (dernière) : le Chantier ; le 27 à 14 h 30 : Déjà s'envole la fleur maigre ; la Communion solennelle.
PETIT TEP : (797-96-06), (jeu., lun., mar.) : les 24, 26, 27 à 20 h 30 et le 28 à 15 h : l'Essuie-Mains des pieds ; le 28 à 10 h 30 : Histoires ordinaires et extraordinaires de ce quartier.
BEAUBOURG : (277-12-33) (mar.), débats : le 24 à 14 h 30 : livres en jeu ; 18 h : Groupe Crhab ; 20 h 30 : Trois poètes américains ; le 25 à 18 h 30 : L'élaboration d'un livre d'art illustré ; le 29 à 18 h 30, le musée : quelle action pour la photo ; 19 h : M.-Cl. Bancquart ; 20 h 30 : Présence du lettrisme ; cinéma-vidéo : les 24, 25, 26, 27, 28, 29 à 13 h, 16 h, 19 h : Nouveaux films B.P.I. ; les 24, 25, 26, 27, 28 à 15 h et 19 h : Cinéma lettriste ; concerts : les 24, 25, à 18 h et 21 h : IRCAM/EIC, Atelier de recherche instrumentale ; le 28 à 18 h 30 : Mélodies pour chant et piano, d'après Paul Éluard ; théâtre musical : les 25, 26, 27 à 20 h 30 et le 28 à 16 h : l'Esprit léger.
THÉATRE MUSICAL DE PARIS (261-19-83), Opérette (dim. soir, lun.) : les 24, 25, 26, 30 à 20 h 30 et les 27, 28 à 14 h 30 : la Veuve joyeuse (voir concerts le 29).
THÉATRE DE LA VILLE (274-22-77) (au Théâtre de Paris), petite salle (lun.) : les 24, 25, 26, 27, 30 à 20 h 30, le 28 à 14 h 30 : la Fuite en Chine ; grande salle (lun.) : les 24, 25, 26, 27, 30 à 20 h 30 et le 28 à 14 h 30 : Une journée particulière.
CARRÉ SILVIA-MONFORT (531-28-34) : Relâche.

Les autres salles

A DEJAZET (887-97-34) (D. soir, L.), 20 h 30, mat. dim. 15 h 30 : Varieta ; 22 h 30 : les Mirabelles.
ARC (723-61-27) les 24, 25, 26, 27 à 20 h 30 : Un musée de l'homme.
ANTOINE (208-77-71) (D. soir, L.), 20 h 30, mat. dim., 15 h 30 : Coup de soleil.
ARTS HÉBERTOT (387-23-23) (D. soir, J.), 21 h, mat. sam. et dim. 16 h : l'Exil.
ASTELLE - THÉATRE (238-35-53) mer., jeu., vend., sam., 20 h 30 : le Malentendu ; Mar., 20 h 30, Dim., 16 h : les Bonnes.
ATELIER (606-49-24) (D. soir, L.), 21 h, mat. dim. à 15 h : le Nombril.
ATHÉNÉE (742-67-27) (D., L.), mer., jeu., mar., 18 h 30, ven., sam. 20 h 30 : Entre chien et loup. Salle L.-Jouvet, mer., mar., 19 h, jeu., ven., sam., 21 h : Platonov ou l'homme sans père.
BOUFFES DU NORD (239-34-50) (D.), 20 h 30, mat. sam. 15 h : la Tragédie de Carmen.
BOUFFES PARISIENS (296-60-24) (D. soir, L.), 20 h 30, mat. dim., 15 h et 18 h 30 : En sourdine les sardines.
CARTOUCHERIE. – Th. de l'Aquarium (374-99-61) (D. soir, J., L.), 20 h ; mat. dim., 16 h : Correspondance. – Théâtre du Soleil (374-24-08), les 24, 26, à 18 h 30, le 28 à 15 h 30 : la Nuit des rois ; les 25, 27 à 18 h 30 : Richard II.
CENTRE CULTUREL DE BELGIQUE (271-26-16) (D. soir), 20 h 45, mat. dim, 16 h : Coco Man (dern. le 28).
CENTRE CULTUREL SUÉDOIS (271-82-20) (L., mar.), 20 h 30 : Philoctete-le bourreau.
CINQ DIAMANTS (588-01-00) (D., L.), 21 h : Un si joli petit square.
CITÉ INTERNATIONALE, Grand Théâtre (589-38-69), jeu., ven., sam., 20 h 30 : Don Quichotte (dern. le 27) : Resserre (D., L.) 20 h 30 : Cendre rouge.
COMÉDIE CAUMARTIN (742-43-41) (Mer., D. soir), 21 h, mat. dim. 15 h 30 : Reviens dormir à l'Elysée.
COMÉDIE DES CHAMPS-ÉLYSÉES (723-37-21) (D. soir, L.), 20 h 45, mat. dim. 15 h 30 : Ça ira comme ça.
COMÉDIE ITALIENNE (321-22-22) (D., L.), 20 h 30 : Noblesse et bourgeoisie.
CONSTANCE (258-97-62), 20 h 30 : Ce soir mon lit est un bateau et... (dernière le 27).
DAUNOU (261-69-14) (Mer., D. soir), 21 h, mat. dim. à 15 h 30 : La vie est trop courte.
DUNOIS (584-72-00), le 30 à 20 h 30 : Le doux charme de l'île An-archie.
EDOUARD-VII (742-57-49) (D. soir, L.), 21 h, mat., dim., 15 h : la Dernière Nuit de l'été.
ELDORADO (208-45-42) (D. soir, L.), 20 h 30, mat. dim. 14 h 30 et 18 h : les *Rustres*.
ESPACE-GAITÉ (327-95-94) (D.), 18 h 30 : les Joies de la vie ; (L.), 22 h, dim., 20 h 30 : Kadoch.
ESPACE-MARAIS (271-10-19) (D., L.), 20 h 30 : le Mariage de Figaro.
ESSAION (278-46-42), I : 20 h 45 : les Palhasses ; II : 20 h 30 : Bethsabée - la Kabbale selon Aboulafia.
FONDATION DEUTSCH DE LA MEURTHE (258-67-55) (D., L., mar.), 20 h 30 : Léonce et Léna.
FONTAINE (874-74-40) (D.), 18 h 30 : les Chaises ; (D. soir, L.), 20 h 45, mat. dim. 15 h et 18 h : Lili Lamont ; (D., L.) : 23 h : Soleil.
GAITÉ-MONTPARNASSE (322-16-18) (D. soir, L.), 18 h 30, mat. dim., 14 h 30 : l'Ile de Tulipatan ; (D. soir, L.) 20 h 15, mat. dim. 16 h 30 : Vive les femmes ; (D. soir, L.) 22 h, mat. dim., 18 h 30 : Michel Lagueyrie : Rouleur.
GALERIE 55 (326-63-51), 20 h 30 : A view from a bridge (dern. le 27).
HUCHETTE (326-38-99) (D.), 19 h 30 : la Cantatrice chauve ; 20 h 30 : la Leçon ; 21 h 30 : le Cirque.
JARDIN D'HIVER (255-74-40) le 27 à 15 h : Samedi ouverture du jardin d'hiver.
LA BRUYÈRE (874-76-99) (D. soir, L.), 21 h, mat. sam. et dim., 15 h : Au bois lacté.
LUCERNAIRE (544-57-34) (D.), L 18 h 30 : J. Supervielle) : 20 h 30 : la Papesse américaine (dernière le 27) ; 22 h 15 : Numéro 4 (dernière le 27). – II. 18 h 30 : Noces de sang ; 20 h 30 : La noce ; 22 h 15 : Moman. – Petite Salle, 18 h 30 : Parlons français.
MADELEINE (265-07-09) (D. soir, L.), 20 h 45, mat. sam. et dim., 15 h : Sodome *et Gomorrhe*.
MARIGNY (256-04-41) (L.), 21 h, mat. dim. 15 h : Amadeus. – Salle Gabriel (225-20-74) (D.), 21 h : l'Education de Rita.
MATHURINS (265-90-00) (D. soir, L.), 21 h, mat. dim., 15 h et 18 h 30 : L'avantage d'être constant.
MICHEL (265-35-02) (D., L.), 21 h 15 ; sam., 18 h 15 et 21 h 15, mat. dim., 15 h 30 : On dînera au lit.
MICHODIÈRE (742-95-22) (D. soir, L.), 20 h 30, mat. dim. 15 h : Joyeuses Pâques.
MONTPARNASSE (320-89-90), (D. soir, lun.), 21 h, mat. dim. 15 h : R. Devos ; Petit Montparnasse (D. soir), 21 h, mat. dim. 16 h : Eupalinos.
NOUVEAUTÉS (770-52-76) (D. soir, J.), 20 h 30, mat., dim. 15 h et 19 h : Hold-up pour rire.
ŒUVRE (874-42-52) (D., L.), les 25, 26, 27 à 20 h 30 : Sarah et le cri de la langouste.
PALAIS DES GLACES (607-49-93), (D. soir, L.), 20 h 30, mat. Dim., 17 h : Rond comme un cube.
PALAIS-ROYAL (297-59-81), (D. soir, L.), 20 h 45, sam., 19 h 15 et 22 h, mat. dim. 15 h 30 : Pauvre France.
PÉNICHE-THÉATRE (245-18-20), 21 h : Nuit de rêve. – Bertrand (dernière le 27).
PLAISANCE (320-00-06) (D. soir, L.), 20 h 30, mat. dim. à 17 h : les Jaloux.
POCHE-MONTPARNASSE (548-92-97) (D), 21 h : Flock.
POTINIÈRE (261-44-16) (L.), 20 h 45, dim. 15 h et 18 h 30 : Sol dans : « Je m'égalomane à moi-même ».
89, QUAI DE LA GARE (583-15-63), (D.) 20 h 30 : la Manufacture.
SAINT-GEORGES (878-63-47), (L.), 20 h 45, mat. dim. 15 h : le Charimari.
SALLE VALHUBERT (584-14-18), (J. D. soir, L.) 20 h 30, mat. dim. 15 h : les Rustres (dernière le 28).
STUDIO DES CHAMPS-ÉLYSÉES (723-35-10) (D. soir, L.), 20 h 45, mat. dim. 15 h et 18 h 30 : les Enfants du silence.
STUDIO FORTUNE, le 27 à 21 h : Ça sert à rien... mais ça impressionne.
TAI THÉATRE D'ESSAI (278-10-79), mer., jeu., ven., sam., mar., 20 h 30 : Huis clos ; dim. 18 h 30 ; mer., mar. 22 h, lun. 20 h 30 : l'Écume des jours ; jeudi, ven., sam., 20 h 30 ; dim. 15 h : la Maison de poupée ; mer., mar. 20 h 30 ; ven., sam., 22 h ; dim. 17 h : A. Allais ; sam. 17 h, dim. 20 h 30 : Français, encore un effort ; lun., jeu. 22 h : Regarde les femmes passer.
TH. DES DÉCHARGEURS (236-00-02) (D.), 20 h 30 : *Bruissement d'elles* ; 22 h : Liberté d'action.
THÉATRE D'EDGAR (322-11-02) (D.), 20 h 30 : les Babas cadres ; 22 h : Nous on fait où on nous dit de faire.
THÉATRE EN ROND (387-88-14) (D., L.), 21 h : Complet veston sur mesure en trois essayages.
THÉATRE DE L'ÉPICERIE (272-23-41) (D. soir, L.), 20 h 30, mat. dim. 16 h : Un amour ; le 27 à 18 h 30, le 29 à 20 h 30, le 30 à 14 h 30 : A la rencontre de Marcel Proust.
THÉATRE DU LYS (327-88-61), D. soir, L.) 21 h, mat. dim. 17 h : Voyage en Dualie.
THÉATRE DU MARAIS (278-03-53) (D.), 18 h 30 : le Silence de la mariée ; 20 h 30 : le Misanthrope.
THÉATRE DE MENILMONTANT (366-60-60) (D. soir, L., mar.), 20 h 30, mat. dim. 17 h : 1936, l'espoir déçu, le Front populaire.
THÉATRE DE LA MER (671-47-61) (D. soir, L., Mar.), 21 h, mat dim., à 16 h : l'Invitation.
THÉATRE DE PARIS (loc. 274-22-77) (D. soir, L.) Grande Salle, 20 h 30, mat. dim., 14 h 30 : Une journée particulière ; Petite Salle : 20 h 30, mat. dim. 14 h 30 : la Fuite en Chine.
THÉATRE DE LA PLAINE (842-32-25) (D. soir, L., mar.) 20 h 30 : la Nuit suspendue.
THÉATRE PRÉSENT (203-02-55) (D. soir), 20 h 30, mat. dim. 17 h : 1929 ou le Rêve américain (dernière le 28).
THÉATRE DES 400 COUPS (633-01-21) (L.), 20 h 30 : Ma vie en vrac ; 22 h : Excusez-moi d'exister.
THÉATRE DU ROND-POINT (256-70-80) (J.,D. soir, L.), 20 h 30, mat. dim. 15 h : les Strauss ; le 25 à 20 h 30 : Oh, les beaux jours ; II. : les 24, 25 à 20 h 30, l'Ambassade.
THÉATRE 13 (588-16-30) (D. soir, L., mar.) 20 h 30, mat. jeu., dim., à 15 h : Lorenzaccio.
THÉATRE 14 (545-49-77) (D., L.), 20 h 30, mat. mar. et le 17 à 15 h : Point H.
THÉATRE DU TOURTOUR (887-82-48) (D.), 18 h 30 : Un bain de ménage ; 20 h 30 : le Mal court ; 22 h 30 : le Radeau d'asphalte.
TRISTAN BERNARD (522-08-40) (D. soir, lun.), 20 h 30, mat. dim. 15 h et 18 h 30 : le Retour du héros.
THÉATRE DE L'UNION (246-65-50) (D.) 20 h 30 : Krapps last tape and not (dernière le 25).
VARIÉTÉS (233-09-92) (D. soir, L.) 20 h 30, mat. dim. 15 h et 18 h 30 : Chéri.

Les cafés-théâtres

AU BEC FIN (296-29-35) (D.) : 20 h 30 : Tohu-Bahut ; sam. 22 h et 23 h 45 : le Président.
BEAUBOURGEOIS (272-08-51) (D.), 19 h 30 : Sur une île flottante.
BLANCS-MANTEAUX (887-15-84) (D.) I : 20 h 15 : Areuh = MC2 ; 21 h 30 : Philippe Ogouz dans Tout a changé ; 22 h 30 et sam. 24 heures : Des bulles dans l'encrier. – II : 20 h 15 : Version originale ; 21 h 30 : Qui a tué Betty Grandt ? 22 h 30 : les Bonniches.
CAFÉ D'EDGAR (322-11-02) (D.) I : 18 h 30 : Laissez chanter les clowns ; 20 h 30 et sam. 23 h 30 : Tiens, voilà deux boudins ; 21 h 30 : Mangeuses d'hommes ; 22 h 30 : L'amour, c'est comme un bateau blanc. – II : 18 h 30 : Pas de fantaisie dans l'orangeade ; 20 h 30 : Les blaireaux sont fatigués ; 22 heures : Une goutte de sang dans le glaçon.
CAFÉ DE LA GARE (278-52-51) (D.), 20 h 30 : Palomar et Zigomar ; (L), 22 heures : Tragédie au radar.
L'ÉCUME (542-71-16) 20 h 30, les 24, *25, 26, 27 et 30 : A. Trebaol ; le 29 : R.* Reinaud ; 22 h : les 24, 25, 26 et 27 : Prosper et Mally.
L'ENVOL (347-33-06), Jeu., ven., sam. 22 h 15, dim. 20 h 45, sam. 17 heures : Gros Chagrins et les méfaits du tabac.
LE FANAL (233-91-17) (D.) 20 heures : La Musica ; 21 h 15 : J. Menaud-Le-Mac-Amour.
LA GAGEURE (367-62-45) (D., L.), 21 heures : la Garçonne : 22 h 30 : Quelque estaminet.
LES LUCIOLES (526-51-64) (L.), 21 heures : *Un cœur de mère* ; 22 h 15 : la Putain littéraire.
PATACHON (606-90-20) (D., L.), 20 heures : Clin d'œil à *Irma la douce* ; 21 heures : les Petits Hôtels.
LE PETIT CASINO (278-36-50) (D., L.), 21 heures : N. Rieu ; 22 h 30 : les Bas de Hurleveau.
POINT-VIRGULE (278-67-03) (D.), 21 h 30 : Tranches de vie ; 22 h 30 : Elle voit des géants partout.
RESTO SHOW (508-00-81) (D., L.), 20 h 30 : Passe-moi l'sel.
SENTIER DES HALLES (236-37-27) (D.), 20 h 15 : On est pas des pigeons ; *21 h 45 : Meurtres au 700 ter, rue des Espadrilles.*
SPLENDID SAINT-MARTIN (208-21-93) (D., L.), 20 h 30 : Valardy 83 ; 22 heures : Papy fait de la résistance.
LA TANIÈRE (337-74-39) I. : les 24, 25, 26, 27 à 20 h 45 : X. Lacouture ; 22 h 30 : J.-Cl. Bramli ; II. : les 24, 25, 26, 27 à 21 heures : M. Tamayo ; 22 h 30 : Musseau.
LE TINTAMARRE (887-33-82) (D., L.), 20 h 15 : Phèdre ; 21 h 30 : Apocalypse na ; Sam. à 16 heures : la Timbale.
THÉATRE DE DIX HEURES (606-07-48) (D.), 18 h 30 Queneau...Cochonneries ; 20 h 15 : le Retour de l'Arlésienne ; 21 h 30 : Les huîtres ont des bérets ; 22 h 30 : Niuro Goldwyn-Pinson.
VIEILLE GRILLE (707-60-93) (D., L.), 22 heures : B. Fontaine et Areski.

Les chansonniers

CAVEAU DE LA RÉPUBLIQUE (278-44-45), 21 h, mat. dim., 15 h 30 : A la courte-paye.
THÉATRE DES DEUX-ANES (606-10-26) (mer.), 21 h, mat. dim. 15 h 30 : A vos ronds... fisc.

En région parisienne

ANTONY, Th. F. Gémier (666-02-74) (dim., lun.), 21 h : le Choral des Pêcheurs d'éponges.
ARCUEIL, salle J. Vilar (547-53-02), le 26 à 21 h : J. Le Trocquer, J.-M. Colin (Jolivet, Berio, Debussy).
ARGENTEUIL, Basilique (voir Festival de l'Ile-de-France).
BAGNEUX, Th. Victor-Hugo (663-10-54), le 30 à 21 h : Amle to without breaking eggs ; Eglise Saint-Hermeland, le 26 à 20 h 30 : J. Di Donato.
BAGNOLET, Gymnase M. Baquet, le 26 à 20 h 30 : Susan Buirge Danse Theatre.
BEZONS, Th. P. Eluard (982-20-88), le 26 à 21 h : la Nourrice des étoiles.
BRETEUIL, Château (052-05-11), le 27 à 17 h : S. Vigerie (Bach, Chopin, Debussy, Ravel).
CHATILLON, Eglise (657-22-11), le 27 à 21 h : Agrupacion musica ; C.C.M., le 30 à 19 h : Dance as an Art form.
CHELLES, Théâtre (421-20-36), le 26 à 20 h 45 : les Colombaioni.
CHEVILLY LARUE, C.C.C., le 26 à 21 h : Y. Duteil.
CLAMART, C.C. J.-Arp (645-11-87), le 26 à 20 h 30 : Duo Picavet (Schumann, Bach, Mozart, Chopin).
COLOMBES, Eglise Saint-Pierre-Saint-Paul (782-42-70), le 30 à 20 h 30 : Quatuor national de cuivres de Paris, Chœur Orphée (Delalande, Gervaise, Purcell).
COURBEVOIE, Maison pour tous (333-63-52), le 25 à 21 h : Tito Edgardo Seghesso ; à 22 h : Gotan.
LA COURNEUVE, C.C. J. Houdremont (838-92-60), le 27 à 20 h 30 : soirée B. Vian.
CORBEIL-ESSONNES, C.A.C. Pablo Neruda (089-00-72), le 26 à 20 h 30 : J. Guidoni.
CRETEIL, Maison des arts A. Malraux (899-94-50), les 24, 25, 26, 27 à 20 h 30, le 28 à 15 h 30 : G. Vigneault : Petite salle, les 27, 20 à 20 h 30, le 28 à 15 h 30 : le Nez à la fenêtre ; salle Duhamel, le 27 à 21 h : Harmonie municipale de Lens.
ENGHIEN, Th. du Casino (412-90-00), le 27 à 20 h 45 : le Gardien.
FONTENAY-LE-FLEURY, C.C. P. Neruda (460-20-65), le 27 à 21 h : le Malade imaginaire.
FRANCONVILLE-LA-GARENNE, Centre socio-culturel (413-54-96), le 26 à 21 h : Evasion.
FRESNES, M.J.C. (237-63-42), le 27 à 21 h : Gangster.
GENNEVILLIERS, Conservatoire, le 27 à 20 h 45 : Quatuor à cordes de Paris (Webern, Schœnberg, Schumann) ; Théâtre (793-26-30) (dim. soir, lun.) 20 h 45, mat. dim. 17 h : l'Éléphant d'or.
GIF-SUR-YVETTE, M.J.C. (907-55-02), le 26 à 21 h : Kornog.
MAISONS-ALFORT, Th. Cl. Debussy (375-72-58), le 26 à 20 h 45 : Groop.
MASSY, C.C. P. Bailliart (920-57-04), le 26, à 20 h 45 : les Contes d'Hoffmann.
MONTREUIL, T.E.M. (859-17-32), le 27 à 21 h : Premières rencontres.
PONTOISE, Th. des Louvrais (030-46-01), le 25 à 21 h : les Colombaioni.
LE PLESSIS-ROBINSON, Eglise Ste-Marie-Magdeleine (631-15-00), le 26 à 21 h : Cuarteto Cedron.
RIS-ORANGIS, C.C. R.-Desnos (906-76-90), le 27 à 20 h 45 : Orchestre de l'Ile-de-France, dir. : A. Myrat (Respighi, Mozart, Beethoven).
RUEIL-MALMAISON, Th. A. Malraux (749-77-22), le 24 à 21 h : Ballet du Venezuela.
SAINT-DENIS, Th. G. Philipe : voir Festival d'automne.
SAINT-LEU-LA-FORÊT, Eglise, le 26 à *21 h : la Grande Ecurie et la Chambre du* Roy, dir. : J.-Cl. Malgoire (Mozart).
SAINT-MAUR, rond-point Liberté (899-22-11), (dim. soir, lun.) à 21 h, mat. dim. à 15 h : Mouchoir de nuages ; II : le 26 à 21 h : F. Fournet.
SAINT - REMY - LÈS - CHEVREUSE, Salle municipale (052-08-65), le 27 à 20 h 45 : B. Rigutto (Schumann, Debussy).
SARTROUVILLE, Théâtre (914-23-77), le 27 à 21 h : Chicago Blues Festival.
SCEAUX, Les Gémeaux (660-05-64), les 24, 25, 26, 27, à 21 h : Vaudeville.
SEVRAN, CAEL (383-50-17), le 26, à 21 h : J.-P. Verdier.
SUCY-EN-BRIE, C.C. (590-25-12), le 30, à 20 h 45 : J.-F. Dutertre.
VERSAILLES, Théâtre Montansier (950-71-18), les 26, 27 à 21 h : Azais ; le 30 à 21 h : En attendant Godot.
LE VESINET, CAL (976-32-75), le 26 à 21 h : Soirée Prévert/Kosma.
VILLE-D'AVRAY, Église, le 30 à 21 h : Chœurs de la Madeleine, dir. : Havard de la Montagne.
VILLENEUVE - SAINT - GEORGES, Théâtre municipal (389-21-18), le 26 à 21 h : le Gardien.
VINCENNES, Th. D.-Sorano (374-73-74), (sam., dim. soir) 21 h, mat. dim., à 18 h : Dom Juan (dernière le 28). – Petit Sorano (dim. soir, lun., mar.) 21 h, mat. dim. à 17 h : l'Homme défiguré.
YERRES, Gymnase (948-38-06), le 27 à 21 h : Cuarteto Cedron.

Les festivals

FESTIVAL D'AUTOMNE (296-12-27)

THÉATRE GÉRARD-PHILIPE DE SAINT-DENIS (243-00-59), grande salle les 24, 25, 26, 27 à 20 h 30, le 28 à 17 h : Les Bas-Fonds ; salle Serreau (D. soir, L.) 20 h 30, mat. Dim. 17 h : Œil pour œil.
SAINT-DENIS, Halle du Marché, le 30 à 20 h 30 : Saperlean.
BOBIGNY, MC (831-11-45), les 24, 26, 27 à 20 h 30, le 28 à 16 h 30 : Le Désert.
BOBINO, (322-74-84), les 25, 26, 27 à 20 h 30, le 28 à 15 h et 20 h 30 : Laurie Anderson.
CENTRE GEORGES-POMPIDOU (274-42-19), grande salle, les 25, 26, 27 à 20 h 30, le 28 à 16 h : l'Esprit léger.
JEUNE THÉATRE NATIONAL (271-51-00), les 29, 30 à 20 h 30 : la Comédie de Macbeth.

FESTIVAL D'ART SACRÉ (277-92-26)

EGLISE NOTRE-DAME DES VICTOIRES, le 25 à 21 h : Ensemble vocal S. Caillat, D. Merlet (Liszt).
EGLISE ST-GERMAIN-L'AUXERROIS, le 26 à 21 h : Ensemble vocal orthodoxe slave de Sofia, dir. : S. Kralev.
ORATOIRE DU LOUVRE, le 28 à 10 h 30 : Ensemble d'instruments baroques. Ensemble vocal de la Chapelle royale, dir : Ph. Herreweghe (Bach).
EGLISE ST-ETIENNE DU MONT, le 30 à 21 h : Ensemble d'instruments baroques. Ensemble vocal de la Chapelle royale, dir. . G. Leonhardt (Bach).

FESTIVAL DE L'ILE DE FRANCE (225-11-40)

PARIS, musée d'Art moderne de la Ville de Paris, le 28 à 16 h : Ensemble contrastes (Schonberg, Berg, Webern).
ARGENTEUIL, Basilique, le 26 à 20 h 45 . Ensemble vocal M. Piquemal (Schubert).
CRAVENT, Eglise, le 27 à 20 h 30 : Solistes de la Chapelle royale (Haydn).
SAINT-CLOUD, Trois Pierrots, le 24 à 21 h : La grande écurie et la Chambre du Roy (Mozart).
SAINT-LEU-LA-FORÊT, Eglise, le 26 à 21 h : voir St-Cloud, le 24.
VERRIÈRES-LE-BUISSON, Salle des fêtes, le 27 à 21 h : voir Saint-Cloud le 24.
VILLEPARISIS, Centre culturel, le 28 à 15 h : voir Saint-Cloud le 24.

MUSIQUE DANS LE MÉTRO (346-14-14)

Aux stations Auber, Miromesnil, Nation, Montparnasse, Champs-Elysées, Châtelet, les 24, 25, 26, 27 à partir de 14 h 30 : La chanson française dans le métro.

Le music-hall

ASSOCIATION DU XIIe (345-40-86), le 24 à 20 h 45 : les Cosaques ; le 26 à 20 h 45 : Groupe tsigane.
BOBINO (322-74-84), le 30 à 20 h 45 : B. Haller.
CASINO DE PARIS (285-00-39), Ven., Sam. à 20 h 30, Mer., Jeu., Dim., Mar., à 15 h : Tino Rossi.
CENTRE MANDAPA (589-01-60), les 26, 27 à 20 h 45 : Musique traditionnelle d'Arménie, le 28 à 18 h 30 : G.S. Sachdev ; le 29, 20 h 45 : *H. Momoyama* ; le 30, 20 h 45 : K. Rajakarier, K. Mahalingasivam.
CITÉ INTERNATIONALE Grand Théâtre (589-38-69), le 24 à 20 h 30 H.D. Husch.
ÉLYSÉE-MONTMARTRE (252-25-15), le 30 à 18 h 30 : Hommage à E. Piaf.
ESPACE-GAITÉ (327-95-94), les 24, 25, 26, 27 à 20 h 30 : O. Forest (D.) ; 20 h 30, Y. Levêque (dernière le 27) ; (à partir du 29) : G. Servat.
FIAP (542-78-41), le 27 à 20 h 30 : Musique traditionnelle d'Iran.
FORUM (297-53-39), 21 h : H. Christiani (dernière le 27) ; (à partir du 30) : A. Morin.
GYMNASE (246-79-79), (D. soir, L.), 21 h, mat. dim., 15 h : le Grand Orchestre du Splendid.
HUCHETTE (326-38-99), le 28 à 17 h : C. Nicolas, A. Aurenche.
LUCERNAIRE (544-57-34) (D., L.), 21 h 15 : Hussein el Masry.
NOUVEAU CHAPITEAU-PORTE DE PANTIN (758-27-43) (D. soir), 15 h et 21 h : H. Salvador.
OLYMPIA (742-25-49) (Merc.), 21 h, mat. dim., 14 h 30 : P. Sébastien (dernière le 28) ; (à partir du 30) : M. Torr.
PALAIS DES CONGRÈS (758-13-03), le 24 à 14 h, le 27 à 15 h et à 20 h, le 28 à 14 h et 17 h 30, le 30 à 20 h : Ch. Goya.
PALAIS DES SPORTS (828-40-90) (L.), les 24, 30 à 20 h 30, le 27 à 14 h 15, 17 h 30 et 20 h 30, le 28 à 14 h 15 et 17 h 30 : Cirque de Moscou sur glace.
RADIO-FRANCE (524-15-16), Auditorium 106, le 30, à 18 h 30 : Ch. Camerlynck, J.-P. Roseau, J. Hulburt, F. Mello, A. Herscovici.
TH. DES CHAMPS-ÉLYSÉES (723-47-77) (D. soir, J.), 20 h 30, mat. sam et dim. à 14 h 30 : M. Marceau.
TH. DE LA PORTE SAINT-MARTIN (607-37-53), les 25, 26, 30, à 20 h 30, les 24, 28 à 15 h, le 27 à 15 h et 20 h 30 : A. Curdy.
TROTTOIRS DE BUENOS-AIRES (260-44-41) (L.), 21 h 30 : L. Rizzo, M. Fernandez, O. Guidi.

Les opérettes

RENAISSANCE (208-21-75), le 24 à 14 h 30, les 26, 27, à 14 h 30 et 20 h 30, le 28, à 14 h 30 et 18 h 30, le 30 à 20 h 30 : le Vagabond tzigane.

La danse

A DÉJAZET (887-97-34) (L.), 18 h 30 : Shakumala.
ALLIANCE FRANÇAISE (544-72-30), les 24, 25 à 20 h 30 : Danses du Rajasthan.
AMERICAN CENTER (321-42-20), les 24, 25, 26 à 21 h : Bill T. Jones, A. Zane.
C.I.S.P. (343-19-01), le 30 à 20 h 45 : Flamenco, danses et chants.
LA FORGE (371-71-89), 20 h 30 : Tanaka Min.
MUSÉE GUIMET (723-61-65), le 30 à 20 h 30 : Danses et musiques de fêtes au Manipur.



هكذا من الأصل

MUSIQUE

Les concerts

MERCREDI 24 NOVEMBRE

CENTRE MUSICAL BOSENDORFER, 21 h : M. Mercier, J. Parennin, G. Schwarz, J.-C. Dewaele (Schubert, Fauré)

SALLE PLEYEL, 20 h 30 : Orchestre de Paris, dir : E .Krivine (Takemitsu, Dvorak, Strauss).

SALLE GAVEAU, 20 h 30 : Ensemble Orchestral de Paris (Haydn, Mozart, Schubert).

EGLISE SAINT-MEDARD, 21 h : Ensemble Instrumental S. Bequet, (Albinoni, Bach, Couperin, Telemann etc.)

JEUDI 25 NOVEMBRE

SALLE GAVEAU, 20 h 30 : Orchestre de Brescia Bergame, dir. : A. Orizio (Vivaldi, Bach)

SALLE PLEYEL, 20 h 30 : voir le 24.

LURCENAIRE, 19 h 45 : R. Lebeau, M. Peyregne, (Bartok, Weiner, Prokofiev etc.)

RADIO-FRANCE, Auditorium 106, 20 h 30 : O. Baumont (Corette) J. Horreaux, J.-M. Trehard (Corette, Sor, Marco, Jolivet)

CRYPTE SAINTE-AGNES, 20 h 30 : H. Nagorsen, F. Martin, (Dowland, de Poisset)

EGLISE SAINT-LOUIS EN L'ILE, 21 h : Orchestre des Philharmonistes de Chateauroux, dir. : J. Komives (Weill, Kodaly, Komives).

CRYPTE DES DOMINICAINS, 20 h 45 : Ensemble Vetera et Nova.

MUSÉE CARNAVALET, 20 h 30 : F. Fernandez, F. Malgoire, M. Muller, Ph. Pierlot, A. Parker-Zylberajch, (Purcell, Jenkins, Couperin, Marais).

FACULTÉ DE DROIT ASSAS, 20 h 30 : A. Khan, J. Foresta, Soubramanyam. (musique de l'Inde du Nord).

THÉATRE DE POCHE, 19 h : R. Dyens, P.-Y Sorin, J.-Cl. Ceddaha.

VENDREDI 26 NOVEMBRE

LUCERNAIRE, 19 h 45 et 21 h : voir le 25.

RADIO-FRANCE, Grand Auditorium, 20 h 30 : Nouvel Orchestre philharmonique, dir. : L. Hager (Corelli, Haydn, Mozart).

SORBONNE, Amphi Richelieu, 12 h 30 : P. Boels (Froberger, Bach, Brouwer etc.).

SALLE GAVEAU, 20 h 30 : Kammerschor de Stuttgart (Mozart).

EGLISE SAINT-MÉDART, 21 h : Ensemble Instrumental A. Stajic (Vivaldi).

FIAP, 20 h 30 : G. et Ch. Andranian (Beethoven, Brahms, Schumann).

ÉGLISE DES BILLETTES, 21 h : L. Caravassilis, C. Pertsinidis, P. Muth (Vivaldi, Beethoven, Stamitz etc.).

SALLE PLEYEL, 20 h 30 : E. Indjic (Fauré, Chopin, Scarlatti, Ravel, etc.).

THÉATRE DE POCHE, 19 h : voir le 25.

SALLE CORTOT, 20 h 30 : Akroma, percussions.

CENTRE VALEYRE, 20 h 30 : K. Usstaro (musique traditionnelle du Japon).

SAMEDI 27 NOVEMBRE

LUCERNAIRE, 19 h 45 : voir le 25.

THEATRE DES CHAMPS-ELYSEES, 17 h : Orchestre national de France, dir : W. Sawallisch (Strauss, Brahms, Chopin).

SALLE GAVEAU, 17 h : Five Centuries Ensemble (Scarlatti, Ligeti, Couperin, etc.) ; 20 h 30 : A. Krust (Chopin).

FIAP, 20 h 30 : Golestan de Perse, Persepolis (musique classique persane).

EGLISE SAINT-MERRI, 21 h : Chorale polonaise de l'École polytechnique de Szcecin (Bruckner, Scarlatti, Penderecy).

EGLISE SUEDOISE, 18 h : E. Hehr, P.-A. Valade (Bach, Scarlatti, Mozart, etc.).

CENTRE CULTUREL CANADIEN, 20 h 30 : Opéra tretaux, ensemble cantabile de Montréal (Gounod).

THÉATRE DE POCHE, 19 h : voir le 25.

EGLISE SAINT-JULIEN-LE-PAUVRE, 21 h : D. Clavier, D. Saroglou (Bartok, Ravel, Franck).

SALLE CORTOT, 20 h 30 : voir le 26.

DIMANCHE 28 NOVEMBRE

ÉGLISE SAINT-MERRI, 16 h : Moragues, Lanoue-Colard (Marin Marais, Telemann, Bach...).

THÉATRE DU ROND-POINT, 11 h : E. Mielns, H. Dreyfus(Bach, Corelli, Mozart).

ÉGLISE DES BILLETTES, 17 h : E. Pitti, Ph. Bride, M. Lethiec (Barok, Brahms, Stravinski).

ÉGLISE SAINT-LOUIS-DES-INVALIDES, 17 h : Orchestre des gardiens la paix, dir. : Cl. Pichereau (Tchaikowski, Godkowski, Schmitt).

THÉATRE DES CHAMPS-ÉLYSÉES, 17 h 45 : Orchestre des concerts Pasdeloup, (Rossini, Mozart, Beethoven) : 20 h 30, Orchestre national de France, voir le 27, à 17 h.

NOTRE-DAME, 17 h 45 : F. Bocquelet (Bach, Franck, Dupré...).

SALLE PLEYEL, 14 h : Orchestre de jeunes A. Loewenguth, dir. Ph. Gondamin (Prokofiev, Beethoven, Bizet...) ; 17 h 45 : Orchestre des Concerts Lamoureux (Beethoven).

LUCERNAIRE, 18 h 30 : Quatuor à cordes Rosemonde (Beethoven, Bartok, Haydn).

EGLISE SAINT-GERMAIN-DES-PRES, 18 h : H. Yamagani (Clérembault, Bach, Duruflé).

FORUM DES HALLES, 17 h 30 : H. Surmelian, J. Lyon, J. Ter Merguerian (musique et chant choral arméniens).

CHAPELLE SAINT-LOUIS DE LA SALPETRIERE, 17 h : Ensemble instrumental Les hommestes curieux (Haendel, Boismortier, Couperin, Marais...).

THEATRE DE POCHE, 17 h : voir le 25.

SALLE CORTOT, 20 h 30 : M. Negrescu, M.J. Truys (Corelli, Mozart, Brahms).

LUNDI 29 NOVEMBRE

LUCERNAIRE, 19 h 45 : Ensemble cantabile (Poulenc, Auric, Saint-Saens) : 21 h : L. Petrova-Boisnay, D. Ferelman (Levina).

ATHÉNÉE, 21 h : M. Dunn, J. Atkins (Strauss, Brahms, Kurtz, Harris).

RADIO-FRANCE, Auditorium 106, 20 h 30 : Trio Gorjan (Lipovsek, Beethoven, Bronsart).

SALLE PLEYEL, 20 h 30 : E. Indjic.

SALLE GAVEAU, 20 h 30 : M. Scharapan (Beethoven, Brahms, Schubert).

FIAP, 20 h 30 : Trio Vanciu (Gilson, Otyam, Poulenc).

CITÉ INTERNATIONALE UNIVERSITAIRE, 20 h 30 : Orchestre de l'université Paris-Sorbonne, dir. : J. Grimbert (Haydn, Mozart).

MUSÉE CARNAVALET, 20 h 30 : Récital de guitare Minoru Inagaki (Bach, Albeniz, Granados, Tarrega, etc.).

THÉATRE MUSICAL DE PARIS (261-19-83), 18 h 30 : Mady Mesplé ; Olivier Gardon (Debussy, Chopin) ; 20 h 30 : Orchestre de chambre de Prague (sol. M. Langer).

MARDI 30 NOVEMBRE

LUCERNAIRE, 19 h 45 : D. Parrain (Beethoven, Brahms, Debussy, Prokofiev) ; 21 h : voir le 29.

RADIO-FRANCE, Grand Auditorium, 20 h : Nouvel Orchestre philharmonique, dir. : M. Valdes, Chœurs et maîtrise de R.-F., chef de chœur : M. Lasserre de Rozel (Offenbach).

SALLE GAVEAU, 18 h : I. Cooper (Mozart) ; 21 h : Les Virtuoses français, dir. : J. Moreau (Haëndel, Bach, Dvorak, Chostakovitch).

ÉGLISE SAINT-JULIEN-LE-PAUVRE, 21 h : Le Petit Collège de musique (Dowland, Holborne, Monteverdi).

ÉGLISE SAINT-GERMAIN-DES-PRÉS, 20 h 30 : Maîtrise de l'Oratoire du Louvre (Bach, Vivaldi).

ÉGLISE SAINT-MÉDARD, 20 h 30 : Orchestre de chambre de Cologne (Vivaldi, Telemann, Corelli).

ÉGLISE DES BILLETTES, 20 h 30 : H. Gremy-Chauliac (Couperin, Rameau, Haëndel).

PORTE DE LA SUISSE, 20 h 30 : GERM (Johnson).

Jazz, pop, rock, folk

AMERICAN CENTER (321-42-20), le 28 à 16 h 30 : Ch. Escoudé, J. Gourley.

BAINS DOUCHES (887-34-40), 22 h 30 24 : Patato Valdès ; le 30 : Jack Mosaic ; le 25, à 20 h 30 : Antena.

BATHAM CLUB (354-30-05), les 24, 25, à 23 h : Salsa Combinacion Latina.

CAVEAU DE LA HUCHETTE (326-65-05), le 24, à 21 h 30 : M. Saury : à partir du 25 : D. Doriz.

CAVERNE D'ALIGRE (340-70-28), les 24, 25, 26, 27, à 20 h 30 : Prix Nobel, rock.

CHEVALIERS DU TEMPLE (277-40-21), les 24, 25, à 22 h et 24 h : les Etoiles.

DEPOT-VENTE (637-31-87), 21 h 30, le 25 : Retro Swing Orchestra ; le 26 : Marathon de rock and roll ; le 27 : les Zazous du Dépôt.

DUNOIS (584-72-00), les 25, 26, 27, à 20 h 30 : J. Berrocal ; le 28, à 20 h 30 : Tryptique Orchestra.

GIBUS (700-78-88), le 25, à 22 h : les Corps Caverneux + les Coronados ; les 26, 27, à 22 h : Corazon Rebelde + les Innocents.

MEMPHIS MELODY (329-60-73), 21 h : S. Pérère (dernière le 28).

MUTUALITÉ (329-12-99), le 24, à 19 h : The Lord of the New Church (dernière le 28).

NEW MORNING (523-51-41), 21 h 30, les 24, 26 : Chico Freeman ; les 25, 28 : D. Gillespie ; le 27 : Ph. Catherine ; les 29, 30 : B. Lancaster.

PALACE (246-10-87), le 27, à 19 h 30 : Africa Fête.

PETIT JOURNAL (326-28-59), 21 h 30, mer., jeu : Tal Farlow, G. Arvanitas, Ch. Saudrais ; ven. : Watergate Seven + One ; sam. : Soul Quartet ; lun. : New Jazz Bandar ; mar. : M. Saury.

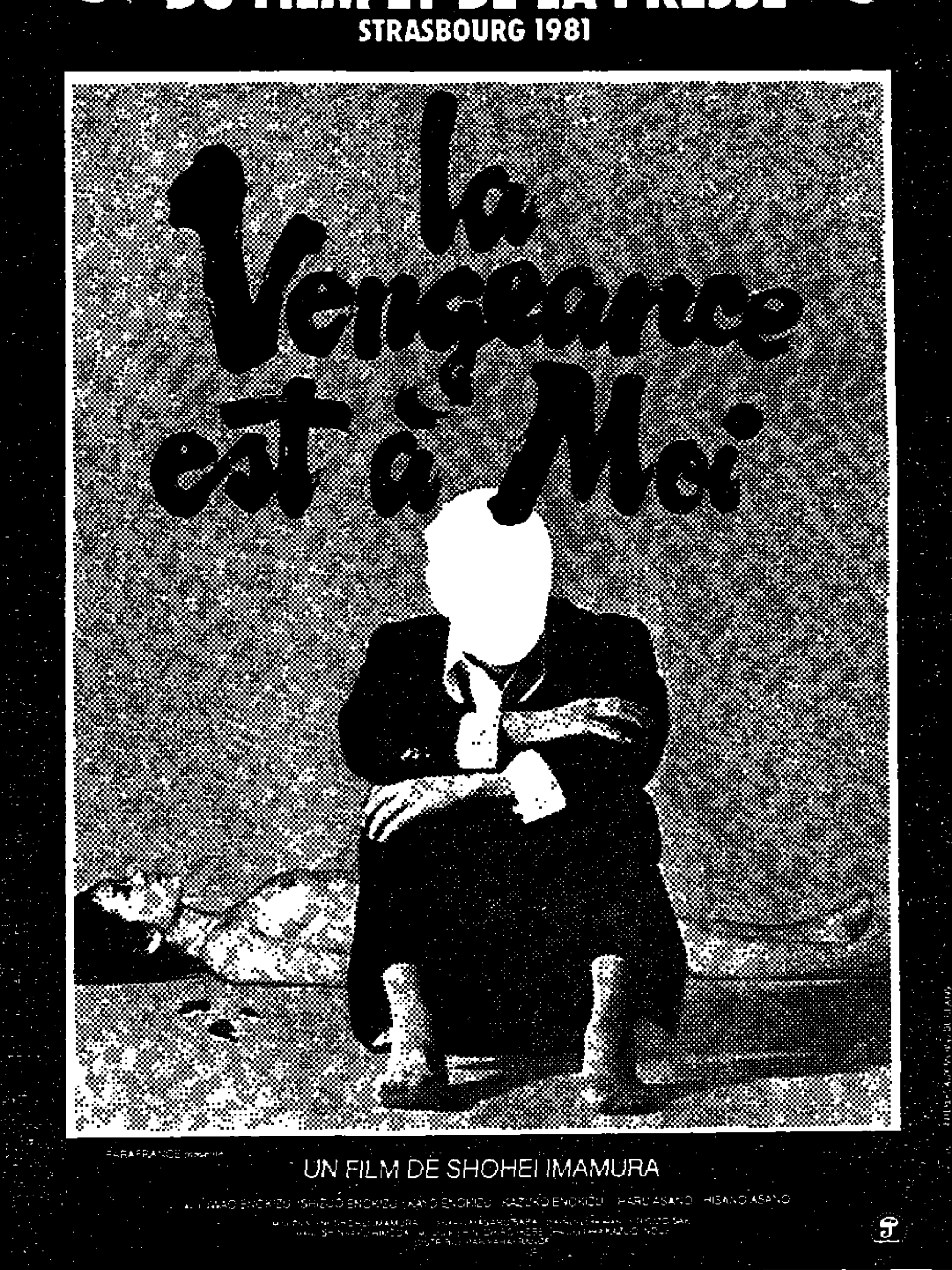
PETIT OPPORTUN (236-01-36), 23 h : D. Pifarely, O. Hutman, R. Del Fra, E. Dervieu (dern. le 28) ; à partir du 29 : G. Lafitte, G. Arvanitas, A. Resplandin, Ch. Bellonzi.

RADIO-FRANCE, Auditorium 106 (524-15-16), le 27, à 18 h 30 : J. Lindberg Trio ; le 30, à 19 h 30 : P. Caratini, M. Fosset, M. Azzola.

SLOW CLUB (233-84-30), (D., L.), 21 h 30 : les 24, 25,26 : Cl. Luter ; le 27 : J. Caroff.

VIEILLE HERBE (321-33-01), le 25, à 20 h : Kornog.

Pour tous renseignements concernant l'ensemble des programmes ou des salles
« LE MONDE INFORMATIONS SPECTACLES »
704.70.20 (lignes groupées)
(de 11 heures à 21 heures, sauf les dimanches et jours fériés)





CINEMA

Les films marqués (*) sont interdits aux moins de treize ans, (**) aux moins de dix-huit ans.

La Cinémathèque

CHAILLOT (704-24-24)

MERCREDI 24 NOVEMBRE

15 h, Carte blanche à W.K. Everson : Le cœur se trompe, de D.W. Griffith ; 19 h : Hommage à B. Boetticher : A Guy, a Gal and a Pal ; 21 h : Escape in the Fog.

JEUDI 25 NOVEMBRE

15 h : Carte blanche à W.K. Everson : la Montée du passé, de C.B. De Mille ; 19 h : Hommage à B. Boetticher : Youth on trial ; 21 h : Behind Locked Doors.

VENDREDI 26 NOVEMBRE

15 h : Carte blanche à W.K. Everson : le Harpon, de E. Clifton ; 19 h : Hommage à B. Boetticher : Killer Shark ; 21 h : le Traître du Texas.

SAMEDI 27 NOVEMBRE

15 h : Carte blanche à W.K. Everson : Lorna Doone, de M. Tourneur ; 17 h : Tout va bien, de J.-L. Godard ; 19 h, Hommage à B. Boetticher : l'Expédition de Fort King ; 21 h : Boquitas Pintadas, de L. Torre-Nilsson.

DIMANCHE 28 NOVEMBRE

15 h : Carte blanche à W.K. Everson : Peter Pan, de H. Brenon ; 17 h : Trois valses, de L. Berger ; 19 h, Hommage à B. Boetticher : la Chûte d'un caïd ; 21 h : Racines, de B. Alazraki.

LUNDI 29 NOVEMBRE

Relâche.

MARDI 30 NOVEMBRE

15 h : Carte blanche à W.K. Everson : Calvaire d'apôtre, de M. Tourneur ; 19 h, Hommage à B. Boetticher : Le tueur s'est évadé ; 21 h, Sept Hommes à abattre.

BEAUBOURG (278-35-57)

MERCREDI 24 NOVEMBRE

15 h : Dix ans de cinéma italien : le Château des amants maudits, de R. Freda ; 17 h : Pauvres mais beaux, de D. Risi ; 19 h, Aspects du cinéma en R.F.A. : les Filles héréditaires, de V. Berthommier.

JEUDI 25 NOVEMBRE

15 h, Dix ans de cinéma italien : Gli Sbandati, de F. Maselli ; 17 h : l'Amour de paille, de P. Germi ; 19 h, Aspects du cinéma en R.F.A. : la Ferdinanda, de R. Horn.

VENDREDI 26 NOVEMBRE

15 h : Dix ans de cinéma italien : le Cri, de M. Antonioni ; 17 h : l'Amour au collège, de L. Emmer ; 19 h, Aspects du cinéma en R.F.A. : Nos cadavres vivent encore, de R. von Praunheim.

SAMEDI 27 NOVEMBRE

15 h : Dix ans de cinéma italien : les Nuits blanches, de L. Visconti ; 17 h : Venise, la Lune et Toi, de D. Risi ; 19 h, Aspects du cinéma en R.F.A. : la Pureté du cœur, de R. van Ackeren ; 21 h : Freak Orlando, de U. Ottinger.

DIMANCHE 28 NOVEMBRE

15 h : Dix ans de cinéma italien : Hold-up à la milanaise ; 17 h : Été violent, de V. Zurlini ; 19 h, Aspects du cinéma en R.F.A. : le Vietnam nous apparaît, de H. Farocki (en présence de l'auteur) ; 21 h, David, Montgomery und Ich, de W. Speck, C. Eichhorn, E. Mikesch.

LUNDI 29 NOVEMBRE

15 h : Dix ans de cinéma italien : Primo Amore, de M. Camerini ; 17 h, Policarpo, de M. Soldati ; 19 h 30, Aspects du cinéma en R.F.A. : Des juges et autres sympathisants, de A. Engsfeld.

MARDI 30 NOVEMBRE

Relâche.

Les exclusivités

ALEXANDRE LE GRAND (Grec, v.o.) : Action Christine, 6e (325-47-46).

AMÉRIQUE INTERDITE (A., v.f.) (**) : Rio-Opéra, 2e (742-82-54) ; Cluny-Écoles, 5e (354-20-12) ; U.G.C. Rotonde, 6e (633-08-22) ; Normandie, 8e (359-41-18) ; U.G.C. Marbeuf, 8e (225-18-45) ; Clichy-Pathé, 18e (522-46-01).

L'AS DES AS (Fr.) : Berlitz, 2e (742-60-33) ; Richelieu, 2e (233-56-70) ; Paramount Odéon, 6e (325-59-83) ; Ambassade, 8e (359-19-08) ; Publicis Champs-Elysées, 8e (720-76-23) ; Le Paris, 8e (359-53-99) ; St-Lazare Pasquier, 8e (387-35-43) ; Français, 9e (770-33-88) ; Nation, 12e (343-04-67) ; Paramount Bastille, 12e (343-79-17) ; Fauvette, 13e (331-60-74) ; Paramount Galaxie, 13e (580-18-03) ; Gaumont Sud, 14e (327-84-50) ; Montparnasse Pathé, 14e (320-12-06) ; Bienvenüe Montparnasse, 15e (544-25-02) ; Gaumont Convention, 15e (828-42-27) ; Victor-Hugo, 16e (727-49-75) ; Paramount Maillot, 17e (758-24-24) ; Wepler, 18e (522-46-01) ; Gaumont Gambetta, 20e (636-10-96).

AVEC LES COMPLIMENTS DE L'AUTEUR (A. v.o.) : U.G.C. Champs-Elysées, 8e (359-12-15) ; 14 Juillet-Beaugrenelle, 15e (575-79-79).

LES AVENTURIERS DE L'ARCHE PERDUE (A., v.o.) : George-V, 8e (562-41-46). — V.f. : 3 Haussmann, 9e (770-47-55) ; Paramount Montmartre, 18e (606-34-25).

LA BALANCE (Fr.) : Gaumont Halles, 1er (297-49-70) ; Richelieu, 2e (233-56-70) ; Quintette, 5e (633-79-38) ; Publicis Saint-Germain, 6e (222-72-80) ; George-V, 8e (562-41-46) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; Saint-Lazare Pasquier, 8e (387-35-43) ; Hollywood Bd, 9e (770-10-41) ; Paramount Opéra, 9e (742-56-31) ; Athéna, 12e (343-00-65) ; Nation, 12e (343-04-67) ; Fauvette, 13e (331-56-86) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Montparnasse Pathé, 14e (322-19-23) ; Gaumont Convention, 15e (828-42-27) ; Mayfair, 16e (525-27-06) ; Paramount Maillot, 17e (758-24-24) ; Wepler, 18e (522-46-01).

BLADE RUNNER (A., v.o.) (*) : Ambassade, 8e (359-19-08).

BRITANNIA HOSPITAL (Ang., v.o.) : Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; Escurial, 13e (707-28-04) ; Parnassiens, 14e (329-83-11) : V.f. : Lumière.

LES CADAVRES NE PORTENT PAS DE COSTARDS (A., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (271-52-36) ; Quintette, 5e (633-79-38) ; Elysées Lincoln, 8e (359-36-14) ; Parnassiens, 14e (329-83-11) ; V.f. : Montparnasse-Pathé, 14e (322-19-23).

CLASS 1984 (A., v.o.) (**) : v.f. : Bergère, 9e (770-77-58).

COMÉDIE ÉROTIQUE D'UNE NUIT D'ÉTÉ (A., v.o.) : Forum, 1er (297-53-74) ; Studio Alpha, 5e (354-39-47) ; Paramount-Odéon, 6e (325-59-83) ; Publicis Champs-Élysées, 8e (720-76-23). — V.f. ; Paramount-Opéra, 9e (742-56-31) ; Paramount-Galaxie, 13e (580-18-03) ; Paramount-Montparnasse, 14e (329-90-10) ; Convention Saint-Charles, 15e (579-33-00) ; Paramount-Maillot, 17e (758-24-24) ;

LA COTE D'AMOUR (Fr.) : St-Séverin, 5e (354-50-91), h. sp.

COUP DE CŒUR (A., v.o.) : Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; Ambassade, 8e (359-19-08).

DE MAO A MOZART (A., v.o.) : Impérial, 2e (742-72-52) ; Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; Montparnasse 83, 6e (544-14-27) ; Pagode, 7e (705-12-15) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; Saint-Lazare Pasquier, 8e (387-35-43).

DEUX HEURES MOINS LE QUART AVANT JÉSUS-CHRIST (Fr.) : Berlitz, 2e (742-60-33) ; Richelieu, 2e (233-56-70) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; Montparnasse-Pathé, 14e (322-19-23).

DIVA (Fr.) : Movies, 1er (260-43-99) ; Panthéon, 5e (354-15-04) ; Ambassade, 8e (359-19-08).

DOUCE ENQUÊTE SUR LA VIOLENCE (Fr.) : Marais, 4e (278-47-86).

LE DRAGON DU LAC DE FEU (A.) v.f. : Napoléon, 17e (380-41-46).

L'ÉTAT DES CHOSES (All., v.o.) : Gaumont-Halles, 1er (297-49-70) ; St-André-des-Arts, 6e (326-48-18) ; Pagode, 7e (705-12-15).

LE GENDARME ET LES GENDARMETTES (Fr.) : Ermitage, 8e (359-15-71).

LA GUERRE DU FEU (Fr.) : Lucernaire, 6e (544-57-34).

LA GUERRE D'UN SEUL HOMME (Fr.) : Forum, 1er (297-53-74) ; Studio Logos, 5e (354-26-42) ; Parnassiens, 14e (329-83-11).

LES GUERRIERS DU BRONX (*) (A., v.o.) : U.G.C. Danton, 6e (329-42-62) ; v.f. : Paramount-Marivaux, 2e (296-80-40) ; U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32) ; Max-Linder, 9e (770-40-04) ; U.G.C. Gare de Lyon, 14e (343-01-59) ; Paramount-Galaxie, 13e (580-18-03) ; Paramount-Montparnasse, 14e (329-90-10).

HANKY PANKY, LA FOLIE AUX TROUSSES (A., v.o.) : Quintette, 5e (633-79-38) ; Ambassade, 8e (359-19-08) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; v.f. : Français, 9e (770-33-88) ; Maxéville, 9e (770-72-86) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Montparnasse-Pathé, 14e (320-12-06).

HITLER, UNE CARRIERE (All., v.o.) : Vendôme, 2e (742-97-52).

L'HONNEUR D'UN CAPITAINE (Fr.) : Paramount City, 8e (562-45-76) ; Paramount Opéra, 9e (742-56-31).

IDENTIFICATION D'UNE FEMME (It., v.o.) : Gaumont-Halles, 1er (297-49-70) ; Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; Gaumont Champs-Elysées, 8e (359-04-67) ; Parnassiens, 14e (329-83-11) ; P.L.M. Saint-Jacques, 14e (589-68-42) ; 14 Juillet-Beaugrenelle, 15e (575-79-79) ; v.f. : Impérial, 2e (742-72-52) ; Nation, 12e (343-04-67) ; Miramar, 14e (320-89-52) ; Gaumont Convention, 15e (828-42-27).

LETTRES D'AMOUR EN SOMALIE (Fr.) : Olympic Saint-Germain, 6e (222-87-23) H. Sp.

LA MAISON DU LAC (A., v.o.) : U.G.C. Marbeuf, 8e (225-18-45).

MAYA L'ABEILLE (Autr., v.f.) : Ambassade, 8e (359-19-08) mat. ; Berlitz, 2e (742-60-33) ; Saint-Ambroise, 11e (700-89-16).

LES MISÉRABLES (Fr.) : Gaumont-Halles, 1er (297-49-70) ; U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32) ; Richelieu, 2e (233-56-70) ; U.G.C. Odéon, 6e (325-71-08) ; Montparnasse 83, 6e (544-14-27) ; Colisée, 8e (359-29-46) ; U.G.C. Normandie, 8e (359-41-18) ; Français, 9e (770-33-88) ; U.G.C. Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; Fauvette, 13e (331-60-74) ; Montparnos, 14e (327-52-37) ; Gaumont-Sud, 14e (327-84-50) ; Magic-Convention, 15e (828-20-64) ; Clichy-Pathé, 18e (522-46-01) ; Gaumont-Gambetta, 20e (636-10-96).

NEW-YORK, 42e RUE (A., v.o.) (**) : Forum, 1er (297-53-74) ; Saint-Germain Studio, 5e (633-63-20) ; Elysées-Lincoln, 8e (359-36-14) ; Olympic, 14e (542-67-42) ; Parnassiens, 14e (329-83-11).

LA NUIT DE SAN LORENZO (It., v.o.) : Ciné-Beaubourg, 3e (271-52-36) ; 14 Juillet-Racine, 6e (633-43-71) ; 14 Juillet-Parnasse (326-58-00) Biarritz, 8e (723-69-23) ; 14 Juillet Bastille, 11e (357-90-81) ; 14 Juillet-Beaugrenelle, 15e (575-79-79). — V.f. : U.G.C. Boulevard, 9e (770-11-24) ; Montparnos, 14e (327-52-37).

L'OMBRE DE LA TERRE (Fr.-Tun.) : Studio de la Harpe, 5e (634-35-52) ; 14 Juillet-Parnasse, 6e (326-58-00).

LA PASSANTE DU SANS-SOUCI (Fr.) : Paramount-Marivaux, 2e (296-80-40).

LE PÈRE NOËL EST UNE ORDURE (Fr.) : U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32) ; U.G.C. Rotonde, 6e (633-08-22).

PETIT JOSEPH (Fr.) : Berlitz, 2e (742-60-33) ; Saint-André-des-Arts, 6e (326-48-18).

PHILADELPHIA SECURITY (**) (A., v.o.) : U.G.C. Danton, 6e (329-42-62) ; Ermitage, 8e (359-15-71) ; v.f. : Rex, 2e (236-83-93) ; Montparnasse 83, 6e (544-14-27) ; U.G.C. Boulevard, 9e (246-66-44) ; U.G.C. Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; U.G.C. Gobelins, 13e (336-23-44) ; Magic-Convention, 15e (828-20-64).

PINK FLOYD THE WALL (A., v.o.) : Saint-Michel, 5e (326-79-17) ; Kinopanorama, 15e (306-50-50).

PLUS BEAU QUE MOI TU MEURS (Fr.) : Berlitz, 2e (742-60-33) ; Richelieu, 2e (233-56-70) ; Cluny Palace, 5e (354-07-76) ; Bretagne, 6e (222-57-97) ; George-V, 8e (562-41-46) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; Français, 9e (770-33-88) ; Maxéville, 9e (770-72-86) ; Fauvette, 13e (331-56-86) ; Gaumont Sud, 14e (327-84-50) ; Montparnasse Pathé, 14e (322-19-23) ; Gaumont Convention, 15e (828-42-27) ; Clichy Pathé, 18e (522-46-01) ; Gaumont Gambetta, 20e (636-10-96).

POLTERGEIST (A., v.o.) (**) : Paramount Odéon, 6e (325-59-83) ; Paramount Mercury, 8e (562-75-90) ; v.f. : Paramount Opéra, 9e (742-56-31) ; Paramount Montparnasse, 14e (329-90-10).

QUERELLE (All., v.o.) (**) : Olympic Luxembourg, 6e (633-97-77).

LE QUART D'HEURE AMERICAIN (Fr.) : Rex, 2e (236-83-93) ; U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32) ; Ciné Beaubourg, 3e (271-52-36) ; Quintette, 5e (633-79-38) ; Bretagne, 6e (222-57-97) ; Biarritz, 8e (723-69-23) ; Marbeuf, 8e (225-18-45) ; U.G.C. Boulevard, 9e (770-11-24) ; U.G.C. Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; U.G.C. Gobelins, 13e (336-23-44) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Convention Saint-Charles, 15e (579-33-00) ; Murat, 16e (651-99-75) ; Clichy-Pathé, 18e (522-46-01) ; Secrétan 19e (241-77-99).

QUE LES GROS SALAIRES LÈVENT LE DOIGT (Fr.) : Paramount Odéon, 6e (325-59-83) ; Paramount City, 8e (562-45-76) ; Paramount Opéra, 9e (742-56-31) ; Paramount Marivaux, 2e (296-80-40) ; Paramount Bastille, 12e (343-79-17) ; Paramount Galaxie, 13e (580-18-03) ; Paramount Orléans, 14e (540-45-91) ; Paramaount Montparnasse, 14e (329-90-10) ; Convention Saint-Charles, 15e (579-33-00) ; Paramount Maillot, 17e (758-24-24) ; Tourelles, 20e (364-51-98).

SUPERVIXENS (**) (A., v.o.) : Studio Cujas, 5e (354-89-22) ; Élysées Lincoln, 8e (359-36-14). — V.f. : Hollywood Boulevard, 9e (770-10-41).

THE THING (A., v.o.) (*) : U.G.C. Danton, 6e (329-42-62) ; Normandie, 8e (359-41-18) ; v.f. : Maxéville, 9e (770-72-86) ; Miramar, 14e (320-89-53) ; Clichy-Pathé, 18e (522-46-01) ; Secrétan, 19e (241-77-99).

LES FILMS NOUVEAUX

LE CRIME D'AMOUR, film français de Guy Gilles : Marais, 4e (278-47-86) ; Studio de la Harpe, 5e (634-25-52) ; Olympic-Balzac, 8e (561-10-60) ; Olympic-Entrepôt, 14e (542-67-42).

DOCTEUR IN LOVE film américain de Garry Marshall, v.o. Quartier Latin, 5e (326-84-65) ; U.G.C. Odéon, 6e (325-71-08) ; Biarritz, 8e (723-69-23) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; (v.f.) : Rex, 2e (236-83-93) ; U.C.G. Rotonde, 6e (633-08-22) ; U.C.G. Boulevard, 9e (246-66-44) ; U.C.G. Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; U.C.G. Gobelins, 13e (336-23-44) ; Mistral, 4e (539-52-43) ; Bienvenue-Montparnasse, 15e (544-25-02) ; Magic-Convention, 15e (828-20-64) ; Murat, 16e (651-99-75) ; Images, 18e (522-47-94) ; Secrétan, 19e (241-77-99).

HECATE (*), film français de Daniel Schmid : Gaumont-Halles, 1er (297-49-70) ; Berlitz, 2e (742-60-33) ; Saint-Germain Huchette, 5e (633-63-20) ; Olympic-Luxembourg, 6e (633-97-77) ; Colisée, 8e (359-29-46) ; Olympic-Balzac, 8e (561-10-60) ; Nations, 12e (343-04-67) ; Olympic, 14e (542-67-42) ; Parnassiens, 14e (329-83-11) ; Images, 18e (522-47-94).

UN TUEUR DANS LA VILLE (*), film américain d'Armand Mastroianni : (v.o.), Paramount-City, 8e (562-45-76) ; (v.f.), Paramount Bastille, 12e (343-79-17) ; Paramount Gobelins, 13e (707-12-28) ; Paramount Orléans, 14e (540-45-91) ; Paramount Montparnasse, 14e (329-90-10) ; Convention Saint-Charles, 15e (579-33-00) ; Passy, 16e (288-62-34) ; Paramount Montmartre, 18e (606-34-25).

LA VENGEANCE EST A MOI (**), film japonais de Shohei Imamura. V.o. : Paramount Marivaux, 2e (296-80-40) ; Paramount Odéon, 6e (325-59-83) ; Monte-Carlo, 8e (225-09-83) ; Paramount Montparnasse, 14e (329-90-10).

TIR GROUPÉ (Fr.) : Paramount Opéra, 9e (742-56-31) ; Paramount Montparnasse, 14e (329-90-10).

TOUTE UNE NUIT (Belg.) : Olympic-Luxembourg, 6e (633-97-77).

VICTOR, VICTORIA (A., v.o.) : Movies, 1er (260-43-99) ; Saint-Michel, 5e (326-79-17) ; George-V, 8e (562-41-46) ; Colisée, 8e (359-29-46) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (575-79-79) — V.f. : Impérial, 2e (742-72-52) ; Montparnasse 83, 6e (544-14-27) ; Maxéville, 9e (770-72-86) ; Athéna, 12e (343-00-65) ; Fauvette, 13e (331-56-86) ; Gaumont-Sud, 14e (327-84-50) ; Montparnos, 14e (327-52-37) ; Clichy Pathé, 18e (522-46-01).

VIRUS CANNIBAL (**) (A., v.f.) : Maxéville, 9e (770-72-86).

UNE CHAMBRE EN VILLE (Fr.) : Forum, 1er (297-53-74) ; U.G.C. Danton, 6e (329-42-62) ; Biarritz, 8e (723-69-23) ; U.G.C. Boulevard, 9e (770-11-24) ; 14 Juillet Bastille, 11e (357-90-81) ; Montparnos, 14e (327-52-37).

LES UNS ET LES AUTRES (Fr.) : Publicis Matignon, 8e (359-31-97).

YOL (Turc, v.o.) : U.G.C. Odéon, 6e (325-71-08) ; Biarritz, 8e (723-69-23) ; 14 Juillet Bastille, 11e (357-90-81) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (575-79-79). — V.f. : U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32).

Les festivals

BUSTER KEATON : Marais, 4e (272-47-86 : mer., le Dernier Round ; jeu., la Croisière du Navigator ; ven., Ma vache et moi ; sam., Steamboat Bill Junior ; dim., le Mécano de la General ; lun., Sherlock Junior ; mar., les Lois de l'hospitalité.

CHANTAL AKERMAN : Centre culturel de Belgique, 4e, (271-26-16), mer., jeu., Hôtel Monterey, le 15-8. Ven., sam., mar., : la chambre. Je, Tu, Il, Elle.

FESTIVAL FASSBINDER : Ciné Beaubourg, 3e (271-52-36) : en alternance : Despair. Gibier de passage, l'Année des treize lunes (**).

LE CINEMA AU BORD DES LARMES : Bonaparte, 6e (326-12-12) : chaque jour : Les flics ne dorment pas la nuit ; le Coup de l'escalier ; le Doulos ; Fat City ; The Last Picture Show.

CYCLE NIKITA MIKHALKOV (v.o.) : Cosmos, 6e (544-28-80), mer., Le Nôtre parmi les autres (v.f.) ; jeu., Esclave de l'amour ; ven., Neuf jours de la vie d'Oblomov ; sam., lun., Partition inachevée pour piano mécanique (v.o.) : dim., le Nid de gentilhommes ; mar., Cinq soirées (v.o.)

FESTIVAL BOGART (v.o.) : Action La Fayette, 9e (870-80-50), mer., le Grand Sommeil ; jeu., En marge de l'enquête ; ven., Key Largo ; sam., les Passagers de la nuit ; dim., le Grand Sommeil ; lun., Echec à la gestapo ; mar., Dark Victory.

STUDIO 43, 9e (770-63-40) : **ART PRESSE** : 10 ans d'une revue (cinéma et vidéo).

A TARKOWSKI (v.o.) : Républic-cinémas, 11e (805-51-33) : mer., jeu., Andrei Roublev ; ven., Solaris ; sam., le Miroir ; dim., lun. ; Stalker ; mar., l'Enfance d'Ivan.

TEX AVERY (v.o.) : Saint-Ambroise, 11e (700-89-16) : sam., 19 h, dim., 18 h 30.

LUIS BUNUEL/ALAIN ROBBE-GRILLET : Denfert, 14e (321-41-01). jeu., mardi, 22 h ; ven., 14 h 30 : Glissements progressifs du plaisir (**) ; jeu., 17 h, sam., dim., 20 h, Tristana ; ven., sam., dim., 22 h, mar., 20 h, le Charme discret de la bourgeoisie ; dim., 17 h, mar., 14 h 30, la Voie lactée ; ven., sam., 17 h, lun., 22 h ; Cet obscur objet du désir ; mer 17 h, ven., 20 h, le Fantôme de la liberté ; sam., dim., 14 h 30, le Journal d'une femme de chambre ; mer., 20 h, jeu., 22 h, lun., 14 h 30, l'Age d'or ; mer., 22 h, mar., 17 h, l'Eden et après ; mer., 14 h 30, jeu., 20 h, Trans-Europ express.

FESTIVAL NICHOLAS RAY (v.o.) : Espace Gaîté, 14e (327-95-94) : en alternance : les Amants de la nuit ; les Indomptables ; les Diables de Guadalcanal.

VIENNE, BERLIN, HOLLYWOOD : LANG, WILDER, PREMINGER (v.o.) : Olympic, 14e (542-67-42), mer., Spécial premiere ; jeu., le Testament du Dr Mabuse ; ven., Bonjour tristesse ; sam., Règlements de comptes ; dim., Tempête à Washington ; lun., Autopsie d'un meurtre ; mar., Témoin à charge.

هكذا من الأصل





CINÉMA

CROISIÈRE POUR LE COURT MÉTRAGE : la Péniche des arts, 16e (527-77-55).

ROBERT MITCHUM (v.o.) : Studio Acacias, 17e (764-97-83) : mer., jeu., Cérémonie secrète ; ven., sam., El Dorado ; dim., lun., le Dernier Nabab ; mar., les Indomptables.

PROMOTION DU CINÉMA (v.o.) : Studio 28, 18e (606-36-07), mer., l'Arbre aux sabots ; jeu., Missing ; ven., l'Introuvable ; sam., Poltergeist ; dim., mar., Tir groupé.

FESTIVAL DU COURT MÉTRAGE, à Epinay (93) (826-33-46) ; Salles Prévert, jusqu'au 28.

STEVE Mc QUEEN (v.o.) : Boîte à films, 17e (622-44-21), en alternance : Bullitt, Nevada Smith, The Getaway, l'Affaire Thomas Crown.

A. HITCHCOCK (v.o.) : Calypso, 17e, (380-30-11), chaque jour : l'Étau, les Enchaînés, le Procès Paradine, Soupçons, la Maison du Dr Edwardes, Rebecca, Lifeboat, Frenzy, Sabotage, Psychose, Mr and Mrs Smith, les Oiseaux.

Les grandes reprises

ACCELERATION PUNK (A., v.o.) : Vidéostone, 6e (325-60-34).

ALIEN (A., v.o.) (*) : Cluny-Palace, 5e (354-07-76) ; Ambassade, 8e (359-19-08) ; Escurial, 13e (707-28-04). — V.f. : Français, 9e (770-33-88) ; Parnassiens, 14e (329-83-11).

ALL THE ROCK'N ROLL YOU CAN EAT (A., v.o.) : Vidéostone, 6e (325-60-34).

APOCALYPSE NOW (A., v.o.) : Boîte à films, 17e (622-44-21).

LES ARISTOCHATS (A., v.f.) : Rex, 2e (236-83-93) ; U.G.C. Odéon, 6e (325-71-08) ; Ermitage, 8e (359-15-71) ; U.G.C. Gobelins, 13e (336-23-44) ; Miramar, 14e (320-89-52) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Magic-Convention, 15e (828-20-64) ; Murats, 16e (651-99-75) ; Napoléon, 17e (380-41-46).

L'ARNAQUE (A., v.o.) : Epée-de-Bois, 5e (337-57-47).

AROUND THE STONES (A., v.o.) : Vidéostone, 6e (325-60-34).

LE BAL DES MAUDITS (A., v.o.) : Action-Christine, 6e (325-47-46) ; U.G.C. Marbeuf, 8e (225-18-45).

LE BAL DES VAMPIRES (A., v.o.) (*) : Champo, 5e (354-51-60).

BANANA SPLIT (A., v.o.) : Studio Contrescarpe, 5e (325-78-37).

LA BELLE AU BOIS DORMANT (A., v.f.) : Napoléon, 17e (380-41-46).

BEN HUR (A., v.f.) : Haussmann, 9e (770-47-55).

BOULEVARD DU CRÉPUSCULE (A., v.o.) : A.-Bazin, 13e (337-74-39).

BREL (Fr.) : Palace Croix-Nivert, 15e (374-95-04).

CABARET (A., v.o.) : Noctambules, 5e (354-42-34) ; Lucernaire, 6e (544-57-34).

LES 101 DALMATIENS (A., v.f.) : Grand-Pavois, 15e (554-46-85).

LES CHARIOTS DE FEU (A., v.o.) : U.G.C. Marbeuf, 8e (225-18-45).

CHÉRIE, JE ME SENS RAJEUNIR (A., v.o.) : Action-Ecoles, 5e (325-72-07).

LE CHIEN ENRAGÉ (Jap., v.o.) : Studio Gît-le-Cœur, 6e (326-80-25).

LE CHRIST S'EST ARRÊTÉ A EBOLI (It., v.o.) : Palace Croix-Nivert, 15e (374-95-04).

CINEMA PAS MORT, MISTER GODARD (A., v.o.) : Vidéostone, 6e (325-60-34).

DELIVRANCE (A., v.f.) (*) : Opéra Night, 2e (296-62-56).

LES ENFANTS DU PARADIS (Fr.) : Ranelagh, 16e (288-64-44).

L'EPOUVANTAIL (A., v.o.) (*) : Quintette, 5e (633-79-38).

LA FEMME AUX DEUX VISAGES (A., v.o.) : Mac-Mahon, 17e (380-24-81).

LA FILLE PRODIGUE (Fr.) : Cinéma-Présent, 19e (203-02-55).

LE GUÉPARD (It., v.o.) : Ranelagh, 16e (288-64-44).

LA GUERRE DES ÉTOILES (A., v.f.) : Palace Croix-Nivert, 15e (374-95-04).

HELLZAPOPPIN (A., v.o.) : Saint-Ambroise, 11e (700-89-19).

HISTOIRE D'O (Fr.) (**) : Lumière, 9e (246-49-07).

L'HOMME A LA PEAU DE SERPENT (A., v.o.) : Olympic-Halles, 3e (278-34-15).

IL ETAIT UNE FOIS DANS L'OUEST (A., v.f.) : Haussmann, 3e (770-47-55).

JEREMIAH JOHNSON (A., v.f.) : Opéra-Night, 2e (296-52-56).

LE LAUREAT (A., v.o.) : St-Germain Village, 5e (633-63-20).

MACADAM COW-BOY (A., v.o.) : Champo, 5e (354-51-60).

LE MILLIARDAIRE (A., v.o.) : Action Christine, 6e (325-47-46).

NEW-YORK, NEW-YORK (A., v.o.) : Epée de Bois, 5e (337-57-47).

LA NUIT DU CHASSEUR (A., v.o.) : Action Christine, 6e (325-47-46). H. Sp.

PAPILLON (A., v.f.) (*) : Capri, 2e (508-11-69).

LE PORT DE L'ANGOISSE (A., v.o.) : Action Rive Gauche, 5e (354-47-62).

LE PRIVÉ (A., v.o.) : Olympic-Entrepôt, 14e (542-67-42).

LES RAISINS DE LA COLÈRE (A., v.o.) : Studio Contrescarpe, 5e (325-78-37).

REDS (A., v.f.) : Paris-Loisirs Bowling, 18e (606-64-98).

SHANGHAI EXPRESS (A., v.o.) : Action Ecole II, 5e (325-72-07).

LA STRADA (It., v.o.) : Cinoches Saint-Germain, 6e (633-10-82).

UN TRAMWAY NOMMÉ DÉSIR (A., v.o.) : Olympic Saint-Germain, 6e (222-87-23) ; Olympic Balzac, 8e (561-10-60) ; Action La Fayette, 9e (878-80-50).

CARNET

Décès

GÉNÉRAL BAZAUGOUR

Nous apprenons le décès, survenu le lundi 22 novembre, du

général Jean BAZAUGOUR,
grand officier de la Légion d'honneur,

dont les obsèques seront célébrées le jeudi 25 novembre, à 15 heures, en l'église de Treignac (Corrèze).

[Né le 14 mai 1914 à Bassilac (Dordogne) et ancien saint-cyrien, Jean Bazaugour quitte l'Ecole de l'air, installée à Rabat (Maroc), où il suit des cours d'officier élève observateur en aéronef, pour rejoindre, dès juillet 1940, les Forces françaises libres à Londres. Affecté au 2e bureau de l'état-major particulier du général de Gaulle, il effectue plusieurs missions en Afrique du Nord au titre du Bureau central de renseignements alliés.

Arrêté en Algérie en novembre 1940 et incarcéré, Jean Bazaugour sera libéré en septembre 1941 et rapatrié en France, où il reprend contact avec les groupes de résistance Libération et Armée secrète. En juin 1943, il rejoint par bateau l'Algérie et travaille, à nouveau, pour le compte du Bureau central de renseignements alliés. En novembre 1944, il sera nommé chef de poste au 2e bureau de l'état-major de l'armée de l'air à Paris.

En avril 1947, le commandant Bazaugour est officier de liaison auprès du commandement en chef français à Berlin et, après plusieurs autres postes, il est promu lieutenant-colonel pour servir à l'état-major particulier de la défense nationale.

Attaché militaire de France en Norvège en 1955, il commande, avec le grade de colonel, la base aérienne d'Alger-Maison Blanche en 1959, et devient, en octobre 1960, chef du service de sécurité de la défense nationale et des forces armées en Algérie. Promu général de brigade aérienne en 1963, Jean Bazaugour sera successivement chef du service militaire de la circulation aérienne et chef de la mission militaire française auprès du commandement en chef des forces alliées du secteur Sud-Europe. Il est admis en deuxième section en 1967.]

— Le Beausset, Kinshasa (Zaïre), Toulon, Breuillet, Paris.

Mme Paul Barthelemy, née Madeleine Cochème,
M. et Mme Henry Barthelemy,
M. et Mme Renaud Barthelemy,
M. et Mme Denis Barthelemy,
Ses petits-enfants : Philippe, Arnaud, Manuel, Jérôme, Laurent, Mathieu, Pierre et Marion,
Les familles Barthelemy, Dayres, Cochème, Castelain, Narcy, Dalmas, Cardy-Escautier, Besse-Bergier,
Ses parents et alliés, ses amis,
ont la douleur de faire part du décès de

M. Paul Gabriel Marie BARTHELEMY,
conseiller municipal,
ancien adjoint au maire du Beausset,
directeur honoraire
de la Banque de France,
officier honoraire
de la marine nationale,
président de l'amicale des retraités
de la Banque de France
groupement du Var,

survenu le 14 novembre 1982, à l'âge de soixante-quinze ans.

La cérémonie religieuse a eu lieu en l'église du Beausset le 22 novembre 1982 suivie de l'inhumation au cimetière du Beausset.

La Madeleine, chemin des Oliviers,
83330 Le Beausset.
B.P. 13784 Kinshasa 1
(République du Zaïre).
66, boulevard Sainte-Hélène-le-Morillon, 83000 Toulon.
Hameau de la Gondole, Port-Sud,
91650 Breuillet.

— Nous apprenons le décès, survenu le 21 novembre à Haroué (Meurthe-et-Moselle), du

prince de BEAUVAU-CRAON,
chevalier de la Légion d'honneur,
médaille de la Résistance.

[Né le 3 février 1921 à Paris, Marc de Beauvau-Craon était administrateur de plusieurs sociétés industrielles et bancaires. Il a présidé, de 1972 à 1982, l'association des propriétaires de monuments historiques, la Demeure historique.

Il a été conseiller général de Meurthe-et-Moselle de 1955 à 1974 et maire d'Haroué de 1947 à 1974.]

— Le président-fondateur,
Le président du comité de patronage,
Les membres du comité directeur
et du comité de patronage,
Le directeur,
Les professeurs,
Le personnel
de l'ENOES (Ecole nouvelle d'organisation économique et sociale),
ont le regret de faire part du décès de leur président

M. Jacques DESMYTTÈRE,
chevalier de la Légion d'honneur,
officier de l'ordre national du Mérite,

survenu le mercredi 17 novembre 1982.
ENOES, 62, rue de Miromesnil,
75008 Paris.

— La famille Feigelson fait part du décès de leur mère et grand-mère,

Mme Henriette FEIGELSON,

née le 22 décembre 1899 à Saint-Petersbourg (Russie), décédée le 18 novembre 1982 à Paris.

Les obsèques ont eu lieu dans l'intimité le 22 novembre.
66, boulevard Pereire, 75017 Paris.
12, parc de Béarn,
92210 Saint-Cloud.

— Mme Adalbert Folian,
Danièle Folian,
Michèle Folian,
M. et Mme Stéphan Folian,
M. et Mme Georg Folian et leurs enfants,
M. et Mme Jean Lagarce,
Mme Françoise Boyoud et son fils,
ont la douleur de faire part du décès de leur époux, père, frère, oncle et beau-père,

M. Adalbert FOLIAN,

survenu à Paris le 18 novembre 1982.

Les obsèques ont été célébrées au cimetière de Megève (Haute-Savoie) dans la plus stricte intimité.
127, rue de la Tour,
75116 Paris.
Vegagasse 21 Wien XIX (Autriche).

— M. et Mme Robert Mira,
leurs enfants et petits-enfants,
ont la douleur de faire part du décès de

Marc HERRARD,

leur fils, père, frère et oncle,
survenu, le 14 novembre 1982, à l'âge de quarante et un ans.

Les obsèques ont eu lieu le 17 novembre 1982 dans la plus stricte intimité.
Appart. 37, 1, allée de Varennes,
37000 Tours.
2, rue Lopez-et-Jules-Martin,
93300 Aubervilliers.

— Mme Louis Houy,
son épouse,
M. et Mme Louis Houy,
ses parents,
M. et Mme Pierre Hirsch
et leurs enfants,
Mme Louis Val,
Mme Roger Veroudart,
Mme Bernard Pernet,
M. et Mme Jean Lefoyer
et leurs fils,
M. et Mme Emile Rasse,
M. Raoul Rasse,
M. et Mme Edouard Laporte
et leurs enfants,
M. et Mme Joseph Perez
et leurs enfants,
ont la douleur de faire part du décès de

M. Louis HOUY,

survenu, dans sa soixantième année, à Paris le 21 novembre 1982.

L'inhumation aura lieu le vendredi 26 novembre, à 11 heures, au cimetière des Batignolles, Paris-17e.

On se réunira à la porte principale du cimetière.

Cet avis tient lieu de faire-part.
126, boulevard Haussmann,
75008 Paris.
92, boulevard Suchet,
75016 Paris.

— Mme Léon Husson,
Ses enfants, petits-enfants et arrière-petits-enfants,
Les familles Husson et Long,
ont la tristesse de faire part du décès, le 19 novembre 1982, de

Léon HUSSON,
professeur honoraire
à la faculté des lettres
et sciences humaines de Lyon.

La cérémonie religieuse a eu lieu le 22 novembre à Lyon.
45, avenue Barthélemy-Buyer,
69005 Lyon.

— On nous prie de faire part du décès de

M. Giuseppe MANTERO,
président du groupe Mantero,

survenu, à Como le 18 novembre 1982, dans sa soixante-dix-septième année
De la part de :
Son épouse, Mariola, Ses enfants,
Son gendre,
Ses belles-filles,
Et tous les siens.

Selon le vœu du défunt, les obsèques ont été célébrées dans l'intimité de ses proches.

— Mme Maurice Martenot,
ses enfants et petits-enfants,
M. et Mme Didier Lazard,
L'Ecole d'art Martenot,
Les professeurs, les cousins et les amis,
nous prient d'annoncer que

Mlle Madeleine MARTENOT

a quitté ce monde, le 21 novembre, quelques jours avant son quatre-vingt-quinzième anniversaire.

Les obsèques ont eu lieu dans l'intimité en l'église Saint-Pierre de Neuilly.

Le présent avis tient lieu de faire-part.

Selon la volonté exprimée par Mlle Martenot, les personnes qui auraient désiré envoyer des fleurs peuvent, à la place, adresser un chèque aux Fondations Raoul-Follereau (lutte contre la lèpre), 33, rue de Dantzig, 75015 Paris, C.C.P. Paris 29 29 P.

« J'ose espérer que vous avez pu trouver en vous la seule chose au monde que l'on puisse désirer, soit l'amour de Dieu en votre cœur, qui vous anime totalement si vous n'y mettez aucune barrière. »

(Lettre à une de ses amies.)
23, boulevard d'Argenson,
92200 Neuilly.
7, rue Delabordère,
92200 Neuilly.
23, rue Saint-Pierre,
92200 Neuilly.

— On nous prie d'annoncer le décès de

M. André MUSSON,
chevalier de la Légion d'honneur,
professeur honoraire
du lycée La Fontaine,

survenu le 17 novembre 1982.

Les obsèques religieuses, suivies de l'inhumation dans le caveau de famille, ont eu lieu dans l'intimité à Gourdon-en-Quercy.
3, rue des Ecoles,
77590 Bois-le-Roi.

— Les anciens élèves du Centre de *préparation au Professorat d'Education* musicale du lycée La Fontaine ont le regret de faire part du décès de

M. André MUSSON,

leur maître estimé et respecté.

A.P.E. Mu, 65, rue La Bruyère,
92500 Rueil-Malmaison.

— M. André Pistchalsky,
Mme veuve Bonamici,
Mme veuve Charles Scheir,
Toute la famille et ses nombreux amis,
ont la douleur de faire part du décès de

Mme André PISTCHALSKY,
née Anny Schoustroff,
leur épouse, sœur et parente,

survenu le 22 novembre 1982, à Saint-Cloud.

Les obsèques auront lieu le jeudi 25 novembre.

On se réunira à la porte principale du cimetière de Bagneux parisien, à 10 h 45.

Ni fleurs ni couronnes.
Cet avis tient lieu de faire-part.
3, parc Bérengère,
92210 Saint-Cloud.

— M. et Mme Max Vinbert,
M. et Mme Sammy Weinberg,
M. Maurice Weinberg,

M. Pierre Vinbert,
M. et Mme Serge Weinberg,
Mlle Annabelle Vinbert,
M. et Mme Michel Weinberg,
M. Eric Weinberg

Cédric, Alexis et Thierry Weinberg,

ses enfants et petits-enfants et arrière-petits-enfants,
ont la douleur de faire part du décès de

Mme Emilie WEINBERG,
née Bonczek,

survenu le 22 novembre 1982 à Cannes, dans sa quatre-vingt-neuvième année.

Les obsèques auront lieu le jeudi 25 novembre, à 14 h 30, au cimetière de Bagneux (entrée principale).

Ni fleurs ni couronnes.
Cet avis tient lieu de faire-part.

Anniversaires

— On nous prie de rappeler à ceux qui les ont aimés et estimés que le 25 novembre 1982 est le deuxième anniversaire de la disparition de

Michèle et Edwin DOWEK.

Ne les oublions pas.

— Pour le dixième anniversaire de la mort du

président Pierre GRÉGOIRE,
trésorier-payeur général honoraire,
décédé le 27 novembre 1972, sa famille remercie tous ceux qui auront une pensée pour lui et pour son épouse,

Mme Pierre GRÉGOIRE,
née Jeanne Arbault,
décédée le 2 juillet 1976.

Services religieux

— Il y a cinq ans

Michel WASSERBERGER

quittait brutalement les siens.

Un service religieux sera célébré à sa mémoire, le samedi 27 novembre à partir de 9 heures, au 9, rue Vauquelin (75005).

Communications diverses

— L'association des Ailes brisées, œuvre sociale au profit des blessés et des familles éprouvées des membres du personnel navigant de l'aéronautique civile et militaire et des parachutistes tombés en service aérien, invite à sa vente d'entraide qui aura lieu le 30 novembre, de 17 heures à 20 heures, et les 1, 2 et 3 décembre, de 14 heures à 20 heures, à l'hôtel George-V, avenue George-V, avec le concours de l'aviation civile, de l'armée de l'air, de l'Aéronavale, de l'A.L.A.T. et des parachutistes, des compagnies Air France, U.T.A., Air Inter et du Groupement des industries aéronautiques et spatiales.

Association des Ailes brisées, 5, rue Christophe-Colomb, Paris (8e).

RELIGION

Jean-Paul II veut moraliser les activités financières du Saint-Siège

Cité du Vatican. — C'est à une réflexion sur la moralisation des activités financières du Vatican que Jean-Paul II a convié, *mardi 23 novembre*, les cardinaux réunis en assemblée plénière pour trois jours. Une grande réforme de la Curie dont il s'agit de repenser « les bases mêmes » est l'autre thème soumis par le pape aux débats des cardinaux.

Le point central de la réforme envisagée concerne la conception que doit avoir le Vatican de sa gestion financière. Dans une lettre adressée à Mgr Casaroli, secrétaire d'État, Jean-Paul II manifeste son *désir de présenter à l'opinion publique une image plus évangélique et plus austère de l'Église*. Il invite en fait à un retour au modèle originel d'une Église vivant des *« offrandes spontanées des fidèles »*, sans recourir à des *« moyens qui pourraient apparaître moins conformes au caractère particulier »* du Saint-Siège.

De notre correspondant

Cette déclaration du pape retient d'autant plus l'attention que le budget du Saint-Siège est en déficit (30 milliards de lires) et surtout que l'Institut pour les œuvres de religion (IOR) se trouve mêlé au krach de la Banco Ambrosiano et, partant, à des opérations spéculatives moralement et légalement douteuses.

Dans son allocution d'ouverture de cette seconde assemblée plénière des cardinaux (la première avait été convoquée par Paul VI en 1979), Jean-Paul II a mis l'accent sur l'aspect pastoral de la mission du Saint-Siège, soulignant que *« le service du Saint-Siège dans ses rapports avec l'Église universelle doit être défini en conformité avec les exigences et la finalité d'un tel service »* et qu'est *« nécessaire une restriction sur les bases mêmes de ce problème »*.

Dans sa lettre à Mgr. Casaroli, Jean-Paul II a replacé les activités financières du Vatican dans le contexte global du statut juridique du Saint-Siège.

Outre les revenus propres de la Cité du Vatican (émissions de timbres et entrées des musées) ainsi que les gains obtenus à la suite du passage sous la juridiction de l'État italien des biens de l'Église, conformément aux accords du Latran, *« la base principale des revenus du Saint-Siège tient aux offrandes spontanément consenties par les catholiques du monde entier et, éventuellement, des autres hommes de bonne volonté (...) on doit donc affirmer*, écrit le pape, *que le Saint-Siège peut et doit avoir l'usufruit de ces contributions spontanées... sans recourir à des moyens qui pourraient apparaître moins conformes à son caractère particulier »*.

Il n'y a pas là que la réaffirmation de grands principes. Le pape semble décidé à limiter les activités financières de l'Église et à mettre un terme aux pratiques qui consistent à gérer les fonds du Saint-Siège en donnant la priorité à la rentabilité des placements.

Sans que soit fait explicitement référence à l'I.O.R., le pape invite à un retour de l'Église à son modèle originel, vivant du « denier de Saint-Pierre » et de dons, et ne cherchant plus à faire fructifier ses capitaux dans des opérations sans doute rentables mais qui peuvent, du point de vue moral, être contestables.

Certes l'I.O.R. est une entité indépendante qui n'a jamais été contrôlée par la secrétairerie d'État, mais l'opinion publique continue à croire que le Saint-Siège, par des investissements purement bancaires, s'est trouvé mêlé aussi bien à la fabrication d'armes qu'à la production de contraceptifs. Dernièrement, après et malgré l'affaire du banquier Sindona qui entretenait des liens particuliers avec l'I.O.R. et se trouve actuellement en prison aux État-Unis, l'Institut a été fortement compromis dans des opérations douteuses de M. Calvi de la Banco Ambrosiano. De là, l'accent mis par le pape sur un retour à la parcimonie, c'est-à-dire finalement à l'acceptation de certains sacrifices pour donner une meilleure image de l'Église.

On ne s'attent guère à ce que la question de l'I.O.R. soit abordée par le collège des cardinaux, à moins que certains d'entre eux ne demandent des éclaircissements. Rien n'a, en effet, été révélé des conclusions de la commission des quinze cardinaux réunis à la fin de la semaine dernière pour étudier les problèmes financiers du Saint-Siège et examiner le rapport des trois experts laïcs chargés par Mgr Casalori de démêler les liens entre l'I.O.R. et la Banco Ambrosiano.

En fait, le jour même où le pape rappelait les principes qui doivent guider l'Eglise dans ses activités financières, marquant implicitement l'arrêt de la politique suivie jusqu'à présent par Mgr Marcinkus, l'ancien directeur de la Banco Ambrosiano, M. Rosome, déclarait devant la commission parlementaire chargée de l'enquête sur la loge P 2, que l'I.O.R. était le véritable propriétaire de la Banco Ambrosiano, détenant 16 % de son portefeuille d'actions.

Bien qu'aucune déclaration officielle n'ait été faite par le Saint-Siège, il semble que, pour le Vatican, Mgr Marcinkus soit blanchi. La lettre du pape à Mgr Casalori n'en souligne pas moins que la gestion financière de l'Eglise soulève un problème moral. Celui-ci pourrait conduire à une reprise en main de l'I.O.R. par le Saint-Siège avec la création, par exemple, d'une direction collégiale sous l'autorité de la secrétairerie d'Etat.

PHILIPPE PONS.

MÉDECINE

● *Dans une lettre adressée à M. Jean-Pierre Chevènement*, ministre de la recherche et de l'industrie, les sections syndicales S.N.C.S.-FEN et SGEN.-C.F.D.T. de l'Institut Jacques-Monod du C.N.R.S. (1) spécialisé dans la recherche en biologie moléculaire, demandent qu'une délégation de scientifiques ne se rende pas en Afrique du Sud.

Ces chercheurs doivent dispenser dans ce pays un enseignement de haute technologie (ingénierie génétique). Si cette mission avait lieu, soulignent les sections syndicales, on romprait *« l'isolement dans lequel se trouve le régime de l'apartheid, isolement dû au boycottage de fait observé par l'ensemble de la communauté scientifique internationale »*.

(1) Institut Jacques-Monod, université de Paris-VII, 2, place Jussieu, 75251 Paris Cedex 05.

DÉFENSE

L'amiral de Castelbajac est nommé inspecteur général de la Marine nationale

Sur la proposition de M. Charles Hernu, ministre de la défense, le conseil des ministres du mardi 23 novembre a approuvé les promotions et nominations suivantes :

● *Marine.* — Sont élevés au rang et à l'appellation d'amiral, le vice-amiral d'escadre Pierre Lacoste, nommé directeur général de la sécurité extérieure (*le Monde*, daté 11-12 novembre), et le vice-amiral d'escadre Gérard de Castelbajac, nommé inspecteur général de la marine nationale.

[Né le 15 septembre 1923 au Pin-au-Haras (Orne) et ancien élève de Navale, Gérard de Castelbajac a notamment commandé l'escorteur d'escadre *Kersaint*, en 1967, puis le porte-hélicoptères *Jeanne-d'Arc*, en 1971. En 1976, il a commandé le centre d'expérimentations nucléaires du Pacifique et les forces armées de la Polynésie française. En 1978, il a commandé l'escadre de la Méditerranée avant d'être promu vice-amiral d'escadre en 1980 pour diriger l'Institut des hautes études de défense nationale (IHEDN). Au poste d'inspecteur général de la marine nationale, l'amiral de Castelbajac succède, jusqu'en septembre 1984, à l'amiral Philippe de Gaulle, qui atteint la limite d'âge de son rang le 28 décembre prochain.]

Est élevé au rang et à l'appellation de vice-amiral d'escadre, le vice-amiral Jacques Bonnemaison.

● *Air.* — Est élevé au rang et à l'appellation de général de corps aérien, le général de division aérienne Paul Rieuneau.

● *Armement.* — Est nommé inspecteur technique de l'armement pour l'aéronautique et l'espace, l'ingénieur général de première classe Robert Fleury.

LE GÉNÉRAL DELAUNAY DEMANDE AUX CADRES DE L'ARMÉE DE TERRE DE « CONSERVER LEUR SANG-FROID »

Le général Jean Delaunay, chef d'état-major de l'armée de terre, appelle la hiérarchie et les militaires à *« conserver le calme qui sied aux soldats responsables de la défense de la France »*, dans un éditorial publié dans le bulletin mensuel de liaison de l'armée de terre de novembre.

Après avoir rappelé que le président de la République a déclaré au camp de Canjuers, le 15 octobre, que *« l'armée de terre maîtrise la technique et qu'elle est de bonne santé physique et morale »*, le général Delaunay constate que *« certaines études, entreprises à l'occasion de l'élaboration du projet de planification 1984-1988, donnent lieu à des articles, puis des conversations et des rumeurs »*.

« Il faut en finir avec ce cycle et garder la tête froide », estime le chef d'état-major de l'armée de terre. *« Les décisions politiques relatives au concept d'emploi des forces et aux ressources financières*, ajoute-t-il, *n'ont pas encore été prises et rien ne permet d'inférer de celles qui le seront. »*

« C'est pourquoi je vous demande instamment de garder votre sang-froid et de rester sereins à des informations partielles (...). Cela dit, conclut le général Delaunay, *le sort des hommes — et notamment des cadres — sera pris en compte comme l'un des éléments majeurs de la décision. »*

SPORTS

LA COUPE DAVIS : LES FRANÇAIS EN FINALE

Quarante-neuf ans après

Du 26 au 28 novembre au Palais des sports de Grenoble deux fanatiques de rock and roll vont donner un récital... de tennis. John Mc Enroe numéro un mondial et Yannick Noah, classé onzième, seront les chefs de file des équipes américaine et française qui disputeront la finale de la Coupe Davis.

Depuis l'épopée des *«Mousquetaires»*, qui avaient conquis le saladier d'argent pendant les années folles et l'avaient perdu au creux de la grande dépression, les tennismen français n'avaient plus atteint ce stade de la compétition. C'est l'aboutissement d'une politique de formation mise en place par le président de la fédération française de tennis (F.F.T). M. Philippe Chatrier, depuis 1968. Toutefois cette échéance que les Français n'attendaient pas, compte tenu des obstacles qu'ils avaient à passer pour se qualifier, a fait surgir de nombreux problèmes.

Le capitaine de l'équipe nationale, Jean-Paul Loth, doit faire un choix difficile pour attribuer la deuxième place de joueur de simple : Henri Leconte, la valeur en hausse du tennis français, classé vingt-neuvième mondial à dix-neuf ans après avoir battu notamment le Suédois Wilander, ou bien Thierry Tulasne, l'ex-champion du monde juniors retombé au 96 ème rang A.T.P., mais très régulier dans cette épreuve. Le talent ou l'acharnement. Jean-Paul Loth, qui a laissé en suspens son verdict pour des raisons tactiques, aura peut-être eu le tort de trop attendre pour révéler son choix, créant ainsi une tension inutile entre ces deux prétendants (Gilles Moretton étant voué d'emblée au rôle de remplaçant).

Le court de terre battue construit en un temps record sur l'aire de la patinoire a également été un sujet de préoccupations. Il fallait avantager les Français habitués à cette surface sans la rendre impraticable. L'objectif semblait atteint après les premiers entraînements, mais il en faudra plus pour éventuellement dominer les joueurs d'Arthur Ashe.

Les Grenoblois ont leurs propres motifs de récrimination. Pratiquement exclus de l'événement, ils sont médiocrement intéressés à ses bénéfices. Ceux-çi seront répartis entre les joueurs français, qui recevront, en outre, des commanditaires de l'épreuve 200 000 dollars s'ils sont vainqueurs, et 100 000 dollars s'ils perdent.

ALAIN GIRAUDO.

Le dernier challenge round

Depuis 1927, date de sa victoire à Philadelphie, la France avait conservé quatre fois victorieusement la Coupe Davis en remportant le challenge round. Pour son sixième « challenge », les 28, 29 et 30 juillet 1933 sur le central de Rolland-Garros, terre battue de ses exploits, elle rencontrait la *Grande-Bretagne*. Déjà, en 1941, l'équipe britannique parvenue au challenge round avait été éliminée par l'équipe de France. Mais Perry et Austin, ses joueurs vedettes, n'étaient pas aussi forts qu'en cette saison 1933.

Une semaine plus tôt, dans la finale interzones qui venait de les opposer aux tennismen américains, Bunny Austin avait gagné ses deux simples facilement, tandis que Fred Perry, en pleine ascension, avait réussi à terrasser le grand Ellsworth Vines, qui, à la fin d'un match dramatique, s'était évanoui sur le court (1-6, 6-0, 4-6, 7-5, 7-6, abandon).

Les « mousquetaires », néanmoins, vieillissaient. La sélection du premier joueur de simple ne se discutait pas. Henri Cochet était toujours le numéro un. Mais, à trente-deux ans, le charmeur de balles n'était plus tout à fait le maître de ce terrain qui le voyait naguère ridiculiser « Big Bill » Tilden. Deux mois plus tôt, en finale des Internationaux de France, il avait été battu sans rémission par l'Australien Jack Crawford, qui allait enlever Wimbledon.

Pour la place de deuxième joueur de simple, la discussion était beaucoup plus vive que celle qui a eu lieu ces jours-ci à propos du choix entre Thierry Tulasne et Henri Leconte. Jean Borotra, trente-quatre ans, s'était récusé et n'acceptait d'être sélectionné qu'en double, tout comme Jacques Brugnon, trente-huit ans, avec lequel, une fois de plus, il venait de remporter le titre de Wimbledon. Restaient en lice trois candidats : Christian Boussus, Marcel Bernard et André Merlin. Les deux premiers nommés avaient les plus fortes chances, vu leurs performances et leur jeu déroutant de gauchers. C'est cependant André Merlin, vingt et un ans, qui fut choisi par le capitaine René Lacoste, sur les conseils de Martin Plaa, entraîneur de l'équipe de France, qui le considérait comme un « *battant* », le type même du joueur de Coupe. Décision qui surprit cependant tous les initiés, André Merlin passant à cent pour cent pour un amateur, fort éloigné du modèle bon élève dont raffolent les sélectionneurs, ainsi qu'en témoignait cet aimable commentaire, la veille du Challenge round : *« Ses airs de matamore, son aveugle confiance en lui, disons le mot, sa suffisance, lui ont créé beaucoup d'ennemis. »*

Canicule

Sur ce, le vendredi 28 juillet, au cours du premier simple, le métronome Austin ne laisse aucune chance à Merlin, qu'il pulvérise par 6-3, 6-4, 6-0. Ils ont bonne mine, les supporters du Français, qui rappelaient que celui-ci, né et élevé en Afrique, ne craignait pas la canicule !

De fait, la chaleur en cette première journée est accablante. Dans le stade archi-plein (10 258 places), les jolies femmes qui ont interrompu leurs vacances sont en tenue de plage, les hommes ont tombé la veste. De la place élevée que j'occupe aux *« invitations de presse »*, j'aperçois le président de la République, Albert Lebrun, qui s'évente avec son canotier, tandis que d'autres célébrités nationales, Georges Carpentier, Dieudonné Costes, Michel Détroyat, déjà s'épongent le front ou l'adornent de panamas presque aussi vastes que celui que porte Redelsperger, l'inamovible arbitre de chaise.

Là-dessus, deuxième catastrophe, Perry bat Cochet. L'empoignade est acharnée, mais le résultat est éloquent, et le score du dernier set sans appel : 8-10, 6-4, 8-6, 3-6, 6-1. Deux à zéro pour la Grande-Bretagne.

Il fait gris, une pluie fine même va tomber par instants pour attrister l'atmosphère de la deuxième journée. L'équipe reine Borotra-Brugnon n'en gagne pas moins facilement (6-3, 8-6, 6-2) le point du double sur la paire britannique Lee-Hughes.

La troisième journée, sous le soleil revenu, commence très bien. Pour la première fois de sa carrière, Henri Cochet porte un short. Son adversaire, Bunny Austin, est le premier champion de l'histoire du tennis à avoir lancé, deux ans plus tôt, la mode. Dès les premiers échanges, on s'aperçoit que le jeu monocorde du Britannique convient admirablement au génie de l'anticipation du Français. Celui-ci se fait quelque peu accrocher, mais rétablit la situation dès qu'il le désire. En cinq sets (5-7, 6-4, 4-6, 6-4, 6-4), Cochet gagne ce troisième simple, mettant les deux équipes à égalité. Deux partout. Le stade exulte.

Hélas ! la France à présent n'a plus aucune chance : le jeune Merlin, vingt et un ans, est livré au Minotaure Perry, vingt-cinq ans.

Pourtant, quand il apparaît sur le central, dûment arrosé par nos vieilles connaissances Simon et *Ange Giordano, André Merlin a un* air renfrogné qui, du haut des tribunes, me paraît de bon augure *(« Tu ne rages pas assez »*, m'a-t-il jeté lors de notre dernière confrontation familiale.) *« Balle ! »*, crie-t-il aussitôt d'un ton comminatoire au ramasseur. Il est en short, le crâne calamistré séparé par une raie au milieu, avec sa silhouette de « *basset* » popularisée depuis deux jours : *buste long et petites jambes véloces.* En face de lui, Fred Perry, très athlétique, sûr de lui, fait admirer une autre dimension, qui ne laisse aucun doute sur l'issue de la partie.

O surprise : la première balle n'est pas en jeu qu'on voit Merlin se ruer au filet sur son service. Plus grande surprise encore : il obtient d'affilée les six points. Il bourre, il smashe, ne commet pas une faute : 3-2, 4-2, 5-2. *Perry maintenant* doit réussir des points gagnants pour remonter ; il y parvient grâce à des volées définitives : 5-3, puis 5-4, service Perry. Merlin, nullement ébranlé, paraît incapable de commettre une erreur. Mieux, il ne laisse pas le temps à Perry de souffler, il bourre toujours : 15-40, une balle de set. C'est la bonne. Premier set : 6-4 au Français sous les ovations frénétiques de la foule.

Chance passée

A l'attaque du deuxième set, Merlin continue à ne douter de rien. Il galope sur toutes les balles, conclut les échanges par des volées croisées dignes de son maître Cochet : 3-1 pour lui. Perry remonte : 3 partout. Puis 4 partout. Puis 5-4 pour *Merlin sur le service de Perry.* Et voici l'inimaginable : le Français compte deux balles de set et la chance prodigieuse de mener par deux manches à zéro. On entendrait voler une mouche dans le stade, et les cœurs sont suspendus (est-ce bête, le mien cogne). Mais le propre des grandes raquettes, le dos au mur, est de retrouver leur concentration optimale. Perry « écarte », comme on dit aujourd'hui, ces deux balles de set. Il égalise à 5 partout et, malgré un rétablissement de Merlin à 6 partout, remporte cette deuxième manche par 8-6. La chance de Merlin est passée. Bien que toujours survolté, le Français perd la troisième manche par 6-2. Malgré une crampe à la main, il fera un baroud d'honneur dans la quatrième, que Fred Perry ne conquerra qu'aux avantages de jeu, gagnant finalement le match par 4-6, 8-6, 6-2, 7-5. Le public, très sportif, fait une ovation monstre aux deux joueurs, lance une pluie de coussins sur le central, tandis que, ses nerfs craquant enfin, André Merlin va se jeter dans les bras de Lacoste au pied de la chaise d'arbitre.

La France, battue par 3-2, a perdu la Coupe Davis.

OLIVIER MERLIN.

(1) on cite toujous à propos d'André Merlin, ce match *« courageusement perdu »* contre Perry, mais jamais la performance victorieuse qui lui permit l'année suivante, toujours en Coupe Davis et à Roland-Garros, de remporter ses deux simples contre l'Australie, battant notamment en quatre sets (4-6, 6-4, 6-4, 6-2) Jack Crawford, alors invincible.

LE PALMARÈS DE 1900 A 1982 (1)

Etats-Unis	27 victoires
Australie	24 victoires
Grande-Bretagne	9 victoires
France	6 victoires
Tchécoslovaquie	1 victoire
Italie	1 victoire
Suède	1 victoire
Afrique du Sud	1 victoire

(1) La Coupe Davis n'a pas été jouée en 1901, de 1915 à 1918 et de 1940 à 1945.

D'un sport à l'autre

AUTOMOBILISME. — *Après cinquante-deux épreuves spéciales, le Finlandais Hannu Mikkola (Audi Quattro) était toujours en tête du rallye de Grande-Bretagne (RAC) ce mercredi matin 24 novembre, avec cinq minutes d'avance sur son compatriote Henri Toivonen (Opel Ascona). La Française Michèle Mouton (Audi-Quattro) avait mis à profit les épreuves les plus longues disputées mardi en fin d'après-midi sur les routes d'Écosse pour prendre la troisième place à l'Allemand de l'Ouest Harald Demuth (Audi-Quattro). Le Finlandais Markuu Alen occupait la cinquième place.*

FOOTBALL. — *Le Paris-Saint-Germain est désormais quatrième au classement provisoire du championnat de France de première division après avoir battu (2-1) Toulouse, mardi 23 novembre, au Parc des Princes, lors d'un match en retard. Les buts parisiens ont été marqués par Dahleb et Toko, Toulouse a réagi par Laverny.*

SKI ALPIN. — *La première course de la saison 1982-1983 a été gagnée à Bormio (Italie) par la triple championne du monde suisse, Erika Hess, qui, au terme des deux manches du slalom géant, a devancé la Française Perrine Pelen de 69 centièmes et la Tchécoslovaque Olga Charvatova de 89 centièmes.*

ÉDUCATION

M. JACQUES BRIGHELLI EST ÉLU PRÉSIDENT DE L'UNIVERSITÉ DE CORTE

M. Jacques Brighelli a été élu président de l'université de Corte (Haute-Corse). M. Brighelli avait été nommé, en décembre 1981, administrateur provisoire de l'université lorsque le statut dérogatoire de cet établissement fondé en 1975, mais qui n'a accueilli ses premiers étudiants qu'en octobre 1981, a pu être abrogé. M. Brighelli est ainsi le premier président élu de l'université de Corte.

[Né le 15 juillet 1932 à La Porta (Haute-Corse), M. Jacques Brighelli est docteur ès lettres et agrégé de grammaire. Spécialiste de philologie, il est professeur à l'Institut universitaire de technologie Saint-Jérôme (université Aix-Marseille III) où il dirige le département Gestion des entreprises et des administrations. Depuis la rentrée, il enseigne aussi à l'université de Corte.]

● *Manifestation de lycéens à Périgueux.* — Un millier de lycéens ont manifesté, mardi après-midi 23 novembre, dans les rues de Périgueux. Ils protestaient contre les notes qu'ils jugeaient trop faibles (8,5 sur 20 de moyenne) attribuées aux candidats de l'épreuve anticipée de français du baccalauréat. Cette épreuve avait dû être subie à nouveau le 13 octobre par les six cent soixante-dix candidats du département de la Dordogne, en raison des fuites constatées lors de la session de juin. Les manifestants ont demandé au représentant de l'inspecteur d'académie qu'une seconde correction soit effectuée pour les copies ayant obtenu 8 ou moins de 8 et que le livret scolaire soit pris en compte pour l'attribution définitive des notes. — *(Corresp.)*.

DÉFENSE

L'amiral de Castelbajac est nommé inspecteur général de la Marine nationale

INFORMATIONS « SERVICES »

LA MAISON

Des artisans pour les bricoleurs

Des équipes d'artisans du bâtiment peuvent continuer, ou entreprendre, des travaux qui se révèlent au-dessus des capacités d'un bricoleur.

Depuis quelques années, les particuliers se lancent dans des travaux de plus en plus compliqués : installation d'une salle de bains, d'un chauffage, de l'électricité. Par manque de temps, ou ayant surestimé leur talent, ils sont parfois contraints d'abandonner leur travail en cours. D'autre part, souvent tenté d'acheter lui-même des matériaux, un bricoleur moyen peut se trouver rebuté par une pose qui s'avère plus difficile que prévue. Reprendre un travail commencé — surtout par un non-professionnel — est rarement accepté par les gens du bâtiment. D'où l'originalité des services offerts par les équipes de Tâcheron (1).

Sous ce nom, des groupes d'artisans de tous les corps d'état — organisés selon un système de franchisage — répondent rapidement à toutes les demandes, y compris le sauvetage d'un chantier en panne.

C'est en 1980 que Pierre Legis ouvre, à Lorient, la première agence Tâcheron. Cet ingénieur de trente-neuf ans, après divers emplois à Paris et en Bretagne, a dirigé un négoce de matériaux. *« J'ai pu constater alors,* dit-il, *qu'un nombre croissant de bricoleurs venaient s'y approvisionner pour faire leurs travaux eux-mêmes, mais que certains d'entre eux y renonçaient et cherchaient, en vain, des artisans pour prendre le relai. »* Pierre Legis décida de remédier à cette situation (qui favorisait, en outre, le travail au noir) en créant une structure inédite d'artisanat du bâtiment. Il y a, actuellement, trente-cinq agences Tâcheron réparties dans toute la France.

L'équipe de chaque agence est composée d'un coordinateur commercial et de plusieurs représentants des divers corps de métier : charpentiers, couvreurs, maçons, plâtriers, carreleurs, plombiers-chauffagistes, électriciens, peintres. Le coordinateur est l'interlocuteur unique du client et assure la liaison avec les artisant concernés. Il contrôle, aussi, le déroulement des travaux, par des visites de chantier, afin de faire respecter les délais prévus.

Le coordinateur commercial et les artisans sont franchisés, tout en demeurant indépendants les uns des autres. Les contrats de franchise avec le siège social de Lorient ont un durée de cinq ans et sont renouvenables. Ils sont régis par les usages de ce système, avec droit d'entrée et redevances sur les travaux.

« En créant Tâcheron, explique Pierre Legis, *j'ai souhaité améliorer la communication et la compréhension entre les particuliers et les artisans. Ceux-ci sont déchargés, par le coordinateur, des tâches administratives qui mobilisent, normalement, un tiers de leur temps. »* Tous les travaux sont proposés « à la carte » : du simple conseil (pour aider un bricoleur à faire son travail) à la réalisation complète d'un chantier. Un artisan peut, également, commencer un ouvrage, ou n'en faire qu'une partie ; par exemple, un client qui a déjà ses produits peut faire peindre un plafond, mais poser lui-même son papier peint.

Pour la facturation, les fournitures (si le client ne les achète pas lui-même) et les temps de pose sont détaillés poste par poste. Lorsque l'artisan a remis son devis à l'agence, celle-ci établit un contrat en triple exemplaires. Ce document, que signe le client, fait aussi office de bon de commande et de facture. Ce *qui élimine pas mal de contestations ultérieures.*

JANY AUJAME.

(1) Tâcheron, siège social (où obtenir la liste des agences) 42, cours de Chazelles, 56100 Lorient. Tél. : (97) 21-55-63. Pour Paris et la région parisienne, téléphoner au 955-39-72.

SCIENCES

LA FRANCE CÉLÉBRERA EN 1983 LE BICENTENAIRE DU PREMIER VOL HUMAIN

Le bicentenaire du premier vol humain, qui sera célébré en 1983, a fait l'objet, mardi 23 novembre à Paris, d'une cérémonie dans les salons de l'Aéro-Club de France à laquelle participait le premier ministre, M. Pierre Mauroy. C'est en effet le 21 novembre 1783 que le marquis d'Arlande et Pilâtre de Rozier se sont arrachés du sol à bord d'un ballon conçu par les frères Montgolfier. Quelques mois plus tôt, le 4 juin, la première Montgolfière s'était envolée d'Annonay en Ardèche.

Cette cérémonie, à laquelle le ministre des transports, M. Charles Fiterman, était présent, marque le coup d'envoi de toute une série de manifestations — plus d'une cinquantaine — qui prendront la forme, tout au long de l'année prochaine, d'expositions, de fêtes et d'événements sportifs. A cette occasion, M. Mauroy a rappelé que la France était *« devenue la troisième puissance aéronautique et spatiale »* et a rendu hommage aux deux cosmonautes français Jean-Loup Chrétien et Patrick Baudry qui *« ont montré que la conquête de l'espace peut être un gage de paix même si nous ne pouvons ignorer qu'elle pose, dans le même temps, de redoutables problèmes militaires ».*

● *Le consortium Arabsat* a signé, lundi 22 novembre, un accord avec la NASA pour la mise en orbite d'un de ses satellites de télécommunications à partir de la navette. L'autre doit être lancé par la fusée européenne Ariane. Pour permettre le lancement de son satellite par la navette, le consortium Arabsat, qui comprend vingt-deux membres parmi lesquels la Libye et l'O.L.P., devra payer 11.6 millions de dollars à la NASA. Le tir devrait avoir lieu en 1984. *(A.F.P.).*—

LE PRIX GLAXO DE VULGARISATION SCIENTIFIQUE

Le Prix Glaxo 1982 de vulgarisation scientifique d'un montant total de 60 000 F a été décerné et remis, mardi 23 novembre, à trois lauréats :

● Un prix spécial du jury est allé à André Leroi-Gourhan, ethnologue, qui est à l'origine d'une véritable révolution dans l'étude de la préhistoire, puisqu'il replace l'homme préhistorique dans sa vie quotidienne. Le prix lui est spécialement décerné pour un ouvrage d'entretiens avec Claude Henri Roquet, *les Racines du monde.*

● Le prix de vulgarisation scientifique proprement dit est allé, à parts *égales (20 000 F chacun), au journaliste médical Pierre Bourget et à Mme Anny-Chantal Levasseur-Regourd, maître-assistant à l'Université de Paris-VI, pour son livre *l'Athmosphère et ses phénomènes.*

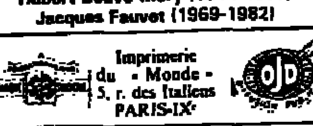
Unesco

LE PLAN DE L'ORGANISATION POUR LES ANNÉES 1984-1989 EST SOUMIS A LA CONFÉRENCE GÉNÉRALE

Plus de deux mille cinq cents délégués et observateurs, représentant les cent cinquante-huit Etats membres et divers organismes internationaux, sont réunis à Paris depuis le 23 septembre pour la quatrième session extraordinaire de la conférence générale de l'Unesco. Ils doivent adopter le plan à moyen terme de l'Organisation pour les années 1984-1989 portant, à la fois, sur l'éducation (lutte contre l'analphabétisme, formation des adultes, droit à l'éducation), les sciences (informatique, énergie, macrobiologie et biotechnologie), la culture (défense de l'identité culturelle, lutte contre les discriminations raciales et sexuelles) et la communication (pour un nouvel ordre mondial de l'information).

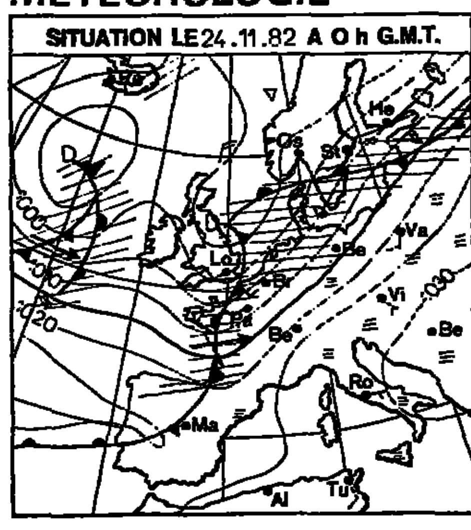
Cette session extraordinaire, qui doit durer jusqu'au 3 décembre, permet à l'Unesco de différer d'un an la conférence générale ordinaire (octobre 1983 à Paris) afin de mettre l'Unesco *« en phase avec le calendrier des autres agences du système des Nations unies ».*

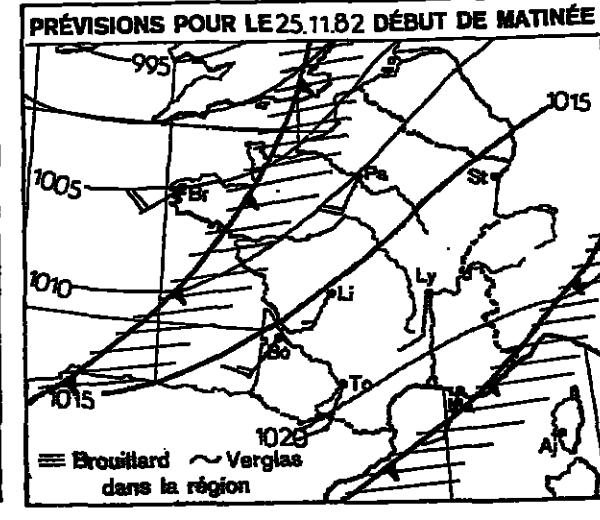
Edité par la S.A.R.L. *le Monde*
Gérant :
André Laurens, directeur de la publication
Anciens directeurs :
Hubert Beuve-Méry (1944-1969)
Jacques Fauvet (1969-1982)


Imprimerie du « Monde » 5, r. des Italiens PARIS-IXe

Commission paritaire : n° 57 437.
ISSN : 0026 - 9360.

MÉTÉOROLOGIE





Evolution probable du temps en France entre le mercredi 24 novembre à 0 heure et le jeudi 25 novembre à minuit :

Une dépression assez profonde, sur le proche Atlantique au large de l'Irlande continue de diriger des perturbations venant du sud-ouest, alimentées en air doux, humide, donnant des passages pluvieux assez abondants sur toute l'Europe occidentale.

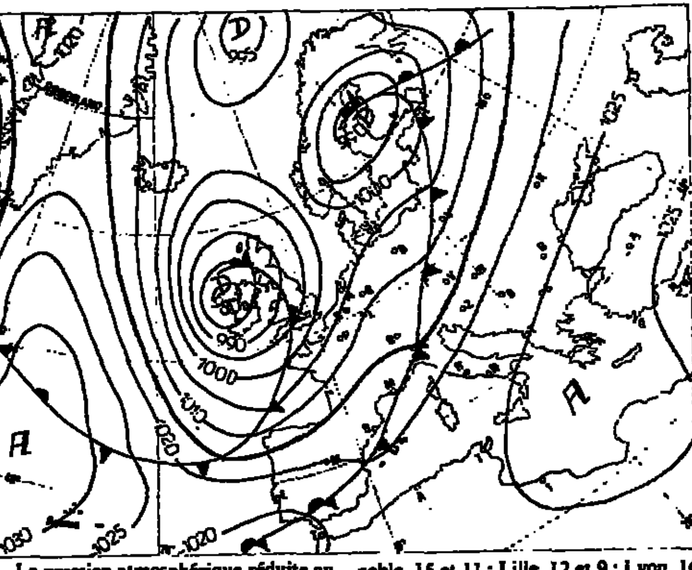
Mercredi matin, l'une de ces perturbations affectait les régions s'étendant des Pyrénées centrales et du Languedoc, au sud, à la région parisienne, Champagne-Ardennes, au nord, en donnant des pluies fortes, et même des orages sur le Massif Central. Cette zone de mauvais temps va se déplacer vers l'est, s'évacuant jeudi en fin de nuit, de la France continentale, mais allant toucher la Corse. Une seconde zone de mauvais temps va aborder, mercredi après-midi, le Finistère. Elle suivra le chemin de la précédente et s'étendra demain soir sur une large moitié ouest de notre pays, avec toutefois apparition, en soirée, d'éclaircies sur l'ouest de la Bretagne.

Entre les deux zones de mauvais temps, le ciel sera nuageux avec de belles éclaircies, mais aussi quelques ondées éparses au nord de la Loire.

Les vents compris entre sud et ouest seront assez forts sous les pluies et orages, modérés à faibles par ailleurs.

Les températures varieront jeudi matin entre 6 et 7 degrés dans le Nord, 9 à 11 dans le Midi, et jeudi après-midi, entre 10-12 dans le Nord, 15 à 17 dans le Midi.

PRÉVISIONS POUR LE 25 NOVEMBRE A 0 HEURE (G.M.T.)



La pression atmosphérique réduite au niveau de la mer était à Paris, le 24 novembre 1982 à 7 heures, de 1 010.3 millibars, soit 757,8 millimètres de mercure.

Températures (le premier chiffre indique le maximum enregistré au cours de la journée du 23 novembre ; le second le minimum de la nuit du 23 au 24 novembre) : Ajaccio, 18 et 6 degrés ; Biarritz, 19 et 9 ; Bordeaux, 17 et 8 ; Bourges, 17 et 9 ; Brest, 12 et 6 : Caen, 14 et 7 ; Cherbourg, 13 et 7 ; Clermont-Ferrand, 15 et 8 ; Dijon, 15 et 12 ; Grenoble, 15 et 11 ; Lille, 12 et 9 ; Lyon, 16 et 13 ; Marseille-Marignane, 18 et 14 ; Nancy, 16 et 13 ; Nantes, 15 et 7 ; Nice-Côte d'Azur, 18 et 9 ; Paris-Le Bourget, 15 et 9 ; Pau, 14 et 8 ; Perpignan, 19 et 14 ; Rennes, 15 et 7 ; Strasbourg, 15 et 8 ; Tours, 15 et 9 ; Toulouse, 17 et 9 ; Pointe-à-Pitre, 29 et 23.

Températures relevées à l'étranger : Alger, 22 et 12 degrés ; Amsterdam, 11 et 10 ; Athènes, 16 et 4 ; Berlin, 12 et 9 ; Bonn, 13 et 13 ; Bruxelles, 14 et 11 ; Le Caire, 21 et 10 ; Iles Canaries, 24 et 19 ; Copenhague, 8 et 8 ; Dakar, 28 et 23 ; Djerba, 21 et 10 ; Genève, 15 et 10 ; Jérusalem, 11 et 3 ; Lisbonne, 17 et 10 ; Londres, 13 et 5 ; Luxembourg, 13 et 10 ; Madrid, 12 et 4 ; Moscou, 4 et 1 ; Nairobi, 23 et 14 ; New-York, 17 et 9 ; Palma-de-Majorque, 20 et 9 ; Rome, 17 et 11 : Stockholm, 9 et 5 ; Tozeur, 20 et 9 ; Tunis, 21 et 9.

MOTS CROISÉS

PROBLÈME N° 3327

	1	2	3	4	5	6	7	8	9
I									
II							■		
III				■	■				
IV							■		
V					■				
VI									■
VII	■					■			
VIII			■					■	
IX				■					
X		■						■	
XI						■			

HORIZONTALEMENT

I. Un bouchon de mauvaise qualité. — II. Permet de garder des artères saines. Adverbe. — III. Plus vieux que jamais. Dont on a fait des parts. — IV. Qui ne pourra donc pas servir. Préposition. — V. Fait son apparition. Quand elle est bleue, il peut y avoir beaucoup de papillons. — VI. Qu'on ne pourra pas faire chanter. — VII. Epreuve. Jetés pour jouer. — VIII. Démonstratif. Nom de pays. — IX. Baie du Japon. Théâtre d'une guerre. — X. Un placement tout indiqué pour une conférence au sommet. — XI. Qui ont reçu des fleurs. Bête.

VERTICALEMENT

1. Utile pour entretenir les barbes. Ne se met plus au lit. — 2. Qui ont des qualités d'espèces. — 3. Un homme qui ne descend pas pour rien. Bouclier. — 4. Est parfois sur les dents. Prouve qu'il y a du relâchement. Terme musical. — 5. Note. Bons pour le service. — 6. Celui du Japon sert au reboisement. Danse quand il est petit. — 7. Quand ils sont malins, il y a du charbon. — 8. Qui a donc de la force. — 9. Peut devenir mère dès qu'elle est veuve. A la mode d'autrefois.

Solution du problème n° 3326

Horizontalement

I. Princesse (Allusion à l'Etat). — II. Radiateur. — III. Ebénier. — IV. Tomar. Mû. — V. Eu. Second. — VI. Nif. RN. — VII. Tlemcen. — VIII. Ali. Adèle. — IX. Iéna. — X. Nutrition. — XI. Erès. Sono.

Verticalement

1. Prétentaine. — 2. Rabouilleur. — 3 Idem. Feinte.— 4 Ninas. Ars. — 5 Caire. Ça. — 6. Eté. Crédits. — 7. Sermonne. Io. — 8. Su. Un. Lion. — 9. Ers. Dose. Nô.

GUY BROUTY.

PARIS EN VISITES

VENDREDI 26 NOVEMBRE

« Le Marais », 14 h 30, place des Vosges, Mlle Schmitt.

« Saint-Denis », 15 heures, hall du métro Saint-Denis, porte de Paris, Mme Allaz.

« Le musée Carnavalet », 15 heures, 23, rue de Sévigné, Mme Bouquet des Chaux.

« Gares du Nord et de l'Est », 15 heures, gare de l'Est, entrée hall des départs, M. Serres.

« Madame de Pompadour », 15 heures, 21 *bis*, rue Notre-Dame-des-Victoires, Mlle Thibaut (Caisse nationale des monuments historiques).

« Cycle impressionnisme », 15 heures, musée du Jeu de paume (Arts et curiosités de Paris).

« Services secrets 1939-1945 », 15 heures, métro Invalides (M. Czarny).

« L'Opéra de Garnier », 11 heures, entrée (M. Bouchard).

« Trésors d'Irlande », 15 h 30, Grand Palais (Mme Caneri).

« Hôtel Lauzun », 15 heures, 17, quai d'Anjou (Mme Camus).

« Montmartre », 15 heures, métro Abbesses (Connaissance d'ici et d'ailleurs).

« Musée de la préfecture de police », 15 heures, 1 *bis*, rue des Carmes (Mme Ferrand).

« L'art irlandais », 15 h 45, Grand Palais (P.-Y. Jaslet).

« Jean-Baptiste Oudry », 15 heures, Grand Palais (Paris et son histoire).

« Maison et cloître Notre-Dame », 14 h 30, portail central de Notre-Dame (Paris pittoresque et insolite).

« Le Marais », 14 h 30, métro Saint-Paul (Résurrection du passé).

« L'île Saint-Louis », 14 h 30, 12, boulevard Henri-IV (le Vieux Paris).

Conférences

VENDREDI 26 NOVEMBRE

15 heures, 62, rue J.-J.-Rousseau, Mme Hager : « Claude Monet et ses amis impressionnistes ».

15 heures, 21 *bis*, rue Notre-Dame-des-Victoires, Mme C. Thibaut : « Mme de Pompadour, protectrice des arts ».

19 h 45, 12, rue Vivienne, Maja : « Les rêves » (Ergonia).

20 h 30, 26, rue Bergère, Mme Flak : « La méditation tantrique est-elle un moyen pour augmenter le potentiel énergétique, physique et mental ? » (l'Homme et la connaissance).

20 h 15, 11 *bis*, rue Keppler : « Le schéma type de la méditation » (Loge unie des théosophes) [entrée libre].

SERVICE NATIONAL

APPEL SOUS LES DRAPEAUX DU CONTINGENT 1982-12

Le ministère de la défense communique :

La fraction du contingent 1982-12 comprendra, s'ils ont été reconnus « aptes » au service, les jeunes gens :

a) dont le sursis ou la prolongation de sursis arrivera à échéance avant le 1er décembre 1982 ;

b) dont le report d'incorporation arrivera à échéance avant le 1er décembre 1982 ;

c) dont l'appel avec une fraction de contingent antérieure a été, pour des motifs divers, annulé et fixé à l'échéance du 1er décembre 1982 ;

d) volontaires pour être appelés le 1er décembre 1982 et qui, à cet effet, ont, avant le 24 septembre 1982, déposé une demande d'appel avancé ;

e) volontaires pour êrte appelés le 1er décembre 1982 et qui, à cet effet, ont, avant le 1er octobre 1982, fait parvenir leur résiliation de sursis ou de report d'incorporation.

Les jeunes gens destinés à l'armée de terre, à la marine ou à l'armée de l'air seront appelés à partir du 2 décembre 1982. Leurs services prendront effet à compter du 1er décembre 1982.

JOURNAL OFFICIEL

Sont publiés au *Journal officiel* du mercredi 24 novembre :

UNE LOI

● Modifiant la loi du 24 novembre 1961 relative à la police des épaves maritimes.

DES ARRÊTÉS

● *Autorisant Électricité de France* à proposer aux porteurs d'obligations 10,60 % (ex-5,75 % et ex-7,75 %) 1965 la modification de certaines caractéristiques de ces titres.

● Relatif à l'interdiction d'inscription au registre français d'immatriculation des avions à réaction subsoniques, quelle que soit leur masse, et des avions à hélices de masse maximale au décollage inférieure ou égale à 5 700 kilos, dépourvus de certificats de limitation de nuisances.

VIVRE A PARIS

La chanson dans le métro

La R.A.T.P. présente du 24 au 27 novembre, avec la collaboration du ministère de la culture et de la SACEM, une série de manifestations dans le métro consacrées à la chanson française.

● **Mercredi 24 novembre,** à la station Auber, Francis Lalanne et des *« invités surprise »* ouvriront la manifestation. A cette même station, Jean-Louis Foulquier animera tous les jours en direct son émission « Y'a d'la chanson dans l'air » diffusée sur France-Inter. A la station *Miromesnil,* le Centre de la chanson de Bourges présentera à 14 h 30 son spectacle « Le temps des crises », avec Michèle Bernard, Alain Meilland et Paul Castanier. Puis Michel Hermon donnera un récital consacré à Edith Piaf.

Seront également à l'affiche de ce mercredi 24 novembre : Antoine Tome, Pascal Auberson et Marie-France Anglade à la station Nation, Mireille Rivat, Marc Chapiteau et François d'Aimé à Montparnasse, Christiane Mouron, Jean-Pierre Lacot, Jean-Pierre Robert à la station Champs-Elysées. Au Châtelet, la SACEM inaugurera la première des rencontres consacrées chaque jour de la semaine à la chanson française. Dans cette même station seront présentées trois expositions : la première autour des photos de Patrick Ullman, la deuxième autour de l'histoire du *microsillon, la troisième* autour du phénomène Jacques Higelin. Enfin, toujours au Châtelet, une série de vidéo-cassettes diffuseront les shows de quelques-unes des principales têtes d'affiches française.

● **Jeudi 25 novembre,** à la station Auber, Bernard Lubat animera à partir de 20 h 30 un spectacle en compagnie de Jean-Pierre Vannier, Jean Shulteis, Colette Magny, Pierre Vassiliu, Claude Engel, Steve Warring.

A la station Miromesnil, à partir de 14 h 30, Daniel Fernandez puis Tom Novembre et Ged Marlon donneront chacun leur propre récital.

A la station Nation, David Martial présentera son spectacle, le groupe Tchouck Tchouck Nougoh, ses sketches chantés, et, à la station Montparnasse, une « scène ouverte » — *qui se poursuivra chaque* après-midi jusqu'au samedi 27 novembre — permettra à de jeunes inconnus de chanter.

● **Vendredi 26 novembre,** à la station Auber, Bill Baxter et Gérard Blanchard donneront un concert à partir de 20 h 30.

A la station Miromesnil, le Centre de la chanson de Nanterre présentera à 14 h 30 *Quatre un,* avec Patrice Caratini, Colette Magny et Yvette Theraulaz. Puis Mireille ouvrira son Petit Conservatoire.

A la station Nation, Vanina Michel, Olivier Kowalski et Elizabeth Wiener sont programmés l'après-*midi et, à la station* des Champs-Elysées, Brigitte Sauvanne présentera son récital Brel, et Jacques Florencie un récital Gaston Couté.

● **Samedi 27 novembre,** à la station Auber, Georges Moustaki animera l'après-midi un spectacle avec Maxime Le Forestier, Marcel Amont, Juliette Gréco, Richard Galliano, et Guy Béart qui présentera les chansons du début du siècle qu'il vient d'enregistrer.

A la station Miromesnil, Claude Maurane, Romain Didier et Mini Lorca donneront chacun leur tour de chant et, à la station Nation, les groupes Taxi Girl, Tabou, Corazou Rebelde *et Ici Paris joueront.*

Le Monde

Service des Abonnements
5, rue des Italiens
75427 PARIS CEDEX 09
C.C.P. Paris 4207-23

ABONNEMENTS

	3 mois	6 mois	9 mois	12 mois
FRANCE	324 F	519 F	715 F	910 F
TOUS PAYS ÉTRANGERS PAR VOIE NORMALE	584 F	1 039 F	1 495 F	1 950 F
ÉTRANGER (par messageries)				
I. — BELGIQUE-LUXEMBOURG PAYS-BAS	364 F	600 F	835 F	1 070 F
II. — SUISSE, TUNISIE	436 F	744 F	1 052 F	1 360 F

Par voie aérienne
Tarif sur demande.

Les abonnés qui paient par chèque postal (trois volets) voudront bien joindre ce chèque à leur demande.

Changements d'adresse définitifs ou provisoires (deux semaines ou plus) ; nos abonnés sont invités à formuler leur demande une semaine au moins avant leur départ.

Joindre la dernière bande d'envoi à toute correspondance.

Veuillez avoir l'obligeance de rédiger tous les noms propres en capitales d'imprimerie.



هكذا من الأصل

ANNONCES CLASSEES

	La ligne*	La ligne T.T.C.
OFFRES D'EMPLOI	71,00	83,50
DEMANDES D'EMPLOI	21,00	24,70
IMMOBILIER	48,00	56,45
AUTOMOBILES	48,00	56,45
AGENDA	48,00	56,45
PROP. COMM. CAPITAUX	140,00	164,64

ANNONCES ENCADRÉES	Le mm/col. *	Le mm/col. T.T.C.
OFFRES D'EMPLOI	40,00	47,04
DEMANDES D'EMPLOI	12,00	14,10
IMMOBILIER	31,00	36,45
AUTOMOBILES	31,00	36,45
AGENDA	31,00	36,45

*Dégressifs selon surface ou nombre de parutions



DIRECTIONS . DIRECTIONS . DIRECTIONS

Fonctions Nationales et Internationales

Une société française de biens d'équipements industriels, (effectif 700 personnes réparties dans plusieurs établissements Paris, Province et étranger, C.A. annuel : 200 millions de francs) ·l'un des leaders mondiaux. en son domaine, crée dans le cadre d'un plan de diversification et d'une restructuration en cours, le poste de :

Directeur Général

PARIS — **500.000 F +**

Membre du directoire avec le Président, qui se réservera notamment la stratégie à long terme, ce D. G. assurera le management de la Société : Industriel - Finances - Commercial et Développement international.

Ce poste ne sera confié qu'à une personnalité diplômée d'une grande école scientifique ou commerciale, justifiant déjà de plusieurs années d'expérience de la direction effective d'entreprise ou d'unités de dimensions similaires. Elle maîtrisera parfaitement la gestion industrielle et aura des qualités d'organisateur et les capacités de *décision et d'autonomie pour assurer l'expansion de la société et en valoriser les* ressources humaines.

Une grande aisance dans les relations internationales est évidemment indispensable:

Conexhom
Conseil en Recrutement

Adresser lettre manuscrite et C.V. sous référence 8173 à François ROUSSEAU
CONEXHOM - Tour Aurore
18, place des Reflets
92080 PARIS LA-DEFENSE CEDEX 05
qui garantit la plus totale discrétion.

Organisation et Publicité

DIRECTEUR DE FILIALE EN R.F.A.

80 000 DM +
et voiture

VENTE DE PRODUITS SIDERURGIQUES

Cette GmbH, située près de Heidelberg, filiale d'un des premiers Groupes français, couvre tout le territoire de la R.F.A. Le Directeur recherché a plus de 30 ans, une formation commerciale supérieure, l'expérience de la responsabilité totale d'une unité de distribution. Nationalité indifférente.

Adressez votre dossier sous nº 770 LM,
GABRIEL MARCU
154 bd Malesherbes 75017 Paris.

Nous prions instamment nos annonceurs d'avoir l'obligeance de répondre à toutes les lettres qu'ils reçoivent et de restituer aux intéressés les documents qui leur ont été confiés.

La Mairie de Yerres 91330 recrute un

DIRECTEUR (TRICE)

pour l'ouverture de sa résidence pour personnes âgées, s'intégrant dans l'action sociale municipale, expérience gestion. Administration - Animation.

Adr. candidatures et C.V. à Monsieur le Maire.

Urgent clinique 130 lits
M.C.O. grande ville
Sud-ouest
recherche

1 DIRECTEUR GÉNÉRAL

Jeune, dynamique, compétent en gestion comptable, administratif et du personnel.

Ecrire sous le nº T 036.967 M
RÉGIE-PRESSE
85 bis, r. Réaumur, 75002 Paris.

Foyer de Jeunes Travailleurs
130 lits
Banlieue proche Paris
recherche

DIRECTEUR (TRICE) ADJOINTE (E)

Responsabilités :
Accueil et suivi des résidentes, et secteur socio-éducatif.
Expér. et formation exigées.
Salaire de départ : 6.000 F.

Adresser candidature et C.V.
C.L.J.T.
1, rue Royer-Collard, Paris-5e.



emplois internationaux

(et départements d'Outre Mer)

Outre Mer — INGENIEUR DOCUMENTALISTE

Une dizaine d'années dans des services techniques font de vous un ingénieur documentaliste expérimenté.

Par ailleurs, l'idée de partir vivre avec votre *famille dans un pays d'Outre-Mer, en étant* assuré de trouver sur place toutes les facilités que donne la proximité d'une grande ville, n'est pas pour vous déplaire.

Là-bas, vous prendrez la responsabilité de la gestion technique de la documentation de matériels spatiaux : coordination des services techniques pour toutes modifications de matériels, mise à jour des configurations de matériels, de leurs procédures d'essais et de leurs dossiers d'identification.

Très importante société d'ingénierie, nous vous entretiendrons plus avant de ce poste au cours d'un entretien. Dans l'immédiat, nous vous prions d'adresser votre candidature (CV, photo, prétentions) sous référence 4283 à DESSEIN - 69, rue de Provence — 75009 PARIS.
Un autre poste de même nature est à pourvoir en région parisienne.

Dessein



OFFRES D'EMPLOIS — OFFRES D'EMPLOIS

IBM IBM IBM IBM IBM

TÉLÉCOMMUNICATIONS IBM FRANCE

Recherche pour Paris un ingénieur ENST

possédant 5 à 10 années d'expérience dans les techniques de télécommunications acquises dans l'Industrie ou l'Administration.

Ce poste implique de nombreux contacts, tant au niveau international que national. Il peut conduire à des détachements à l'étranger et déboucher sur un intéressant développement de carrière.

Une bonne connaissance de l'**Anglais** est nécessaire, et des compétences en Informatique seraient appréciées.

Adresser votre candidature sous référence TII à Compagnie IBM France, Département Recrutement - 2, rue de Marengo, 75001 Paris.

MASH

IBM IBM IBM IBM IBM



emplois régionaux

GROUPE IMMOBILIER

LEADER EN LORRAINE

Dans le cadre d'activité de son département Promotion : construction de pavillons, appartements, surfaces commerciales, bureaux, équipements, opérations d'aménagement, lotissement et réhabilitation recherche

UN RESPONSABLE DÉVELOPPEMENT

- **COLLABORATEUR DE HAUT NIVEAU.** Il participera en collaboration avec la direction générale à la définition des objectifs du département et il entretiendra dans le cadre de sa fonction les relations nécessaires avec les collectivités locales et les administrations.
- **EXCELLENT NÉGOCIATEUR ET SPÉCIALISTE FONCIER.** Il assurera la prospection foncière au niveau régional. A ce titre, il veillera également à la liquidation de toutes les opérations au point de vue administratif et foncier en collaboration avec le service juridique.
- **RESPONSABLE DE PROJETS.** Il dirigera les études de faisabilité en collaboration avec le service commercial et le service financier.
- **CHARGÉ D'OPÉRATIONS** au sein de l'équipe des chefs de programmes, il prendra en charge le montage et le suivi complet de certains programmes immobiliers.

Ce poste est offert à un candidat justifiant d'une expérience dans une fonction proche ou similaire dans l'immobilier.

La fonction requiert également une formation supérieure juridique ou économique (maîtrise, D.E.S.S., I.E.M., E.S.C.) complétée éventuellement par une formation de type I.A.E., I.C.G. ou I.C.H.

Le titulaire du poste bénéficiera d'une large autonomie supposant une grande aptitude à l'initiative et à la décision.

Ce poste est à pourvoir rapidement à **METZ.**
Ecrire sous nº T 036.332 M à REGIE-PRESSE, 85 bis, rue Réaumur, 75002 Paris.

Hiver et été 83
Centre de Vacances Familiales
cherche

ANIMATEUR

de soirées, responsable des activités
Ecrire au « Chanteneige » 05330 Serre Chevalier
Tél. : (92) 24-05-30.

Conception Etude Réalisation système automatisé : CERSA chemin de la Belle-Peire, 13170 Les Pennes-Mirabeau cherche

INGÉNIEUR ET TECHNICIEN

Quelques années expér. souh. formation électronique, informatique, physique automatique, Anglais.

Un animateur équipement, quartier Valence., réf. DEFA ou equiv. réponse à FOL (S.G.) B. P. 133, 26001 VALENCE C.V. lettre man., photo av. 1/12.

Conception Etude Réalisation système automatisé : CERSA, chemin de la Belle-Peire, 13170 Les Pennes-Mirabeau cherche

INGÉNIEUR ET TECHNICIEN

Quelques années expér. souh. formation électronique, informatique, physique automatique, Anglais.

ANNONCES CLASSÉES TÉLÉPHONÉES
296-15-01

IMPORTANT
GROUPE AGRO-ALIMENTAIRE
recherche

COLLABORATEUR

25-30 ans
pour assumer
des RESPONSABILITES administratives.
Une ouverture sur la province pourra être envisagée.
Les candidats devront avoir une bonne formation comptable de base (Niveau DECS).
Une formation complémentaire sera assurée au sein du Groupe pendant un ou deux ans. Elle sera axée sur le suivi d'une comptabilité générale et analytique d'une unité de production et comportera des missions d'audit dans des *établissements*.

Adresser C.V., photo et prétentions à No 52957 Contesse Publicité 20, av. Opéra 75040 Paris Cedex 01, q.tr.

CABINET SPÉCIALISÉ DANS LA FORMATION ET LE CONSEIL AUX ENTREPRISES – PARIS
recherche

FORMATEUR

ayant grande expérience dans L'ANIMATION DE SESSIONS DE HAUT NIVEAU EN MILIEU INDUSTRIEL dans le domaine : **développement des ressources humaines.**

Ce poste conviendrait à un spécialiste de formation littéraire, possédant une culture générale très étendue (niveau doctorat) habitué à des prestations de niveau élevé.

Des connaissances approfondies en psychologie et des aptitudes pédagogiques confirmées sont évidemment indispensables.

Envoyer lettre manuscrite, c.v., et prét. à nº 53.050, CONTESSE Publicité, 20, av. de l'Opéra, 75040 PARIS CEDEX 01 qui transmettra.

LE CENTRE HOSPITALIER SPÉCIALISÉ DE VILLEJUIF
organise
le 27 janvier 1983,
un examen probatoire pour l'accès aux fonctions d'élève-infirmier et élève-infirmière.

- Nationalité française exigée.
- Age min. : 18 ans. maximum : 45 ans.
- Scolarité en 33 mois à l'Etablissement, en vue de l'obtention du diplôme d'infirmier de secteur psychiatrique.
- Traitement en cours de scolarité : 4.133,06 F.
- Roulement assurant 2 jours de repos par semaine.
- Avantages sociaux, cantine, crèche.

Adresser candidature avant le 27 décembre 1982 à Monsieur le Directeur, Centre Hospitalier spécialisé, 54, avenue de la République 94806 VILLEJUIF Cedex.

IMPORTANTE SOCIÉTÉ de TRANSPORTS proche banlieue Ouest rech. pour son Siège social

EMPLOYÉ (E) de PAYE QUALIFIÉ (E)

Emploi à mi-temps
Exp. de paye informatisée et de gestion des régimes sociaux demandée.
Env. lettre manuscrite avec C.V. et prét. à nº 53.117 CONTESSE PUBLICITÉ 20, avenue de l'Opéra 75040 PARIS, Cédex 01.

Cherche

SECRÉTAIRE DE RÉDACTION

Revue spécialisée, musique classique.
Niveau études supérieures bonne connaissance musique, français, expérience presse.
C.V., photo, s/nº 2003, Harmonie 216, boulevard St-Germain, 75007 Paris.

IMPORTANT GROUPE PHARMACEUTIQUE
recherche pour

LA DIRECTION CENTRALE ÉCONOMIQUE ET FINANCIÈRE

LE RESPONSABLE DE LA GESTION FINANCIÈRE

En s'appuyant sur un service de 8 personnes, il prendra en charge :

- Les plans financiers à moyen terme ;
- Les consolidations des budgets de trésorerie ;
- La gestion quotidienne de la trésorerie ;
- L'acquisition des ressources monétaires ;
- La politique du crédit-clients, analyses financières, la consolidation et remontée de l'information, tant pour les besoins du groupe que ceux de la société mère.

Agé de 35 ans minimum, le candidat sera diplômé d'une école supérieure de commerce (option finances), et, si possible, titulaire d'un DECS.
Il aura de préférence une expérience dans le domaine bancaire et une bonne maîtrise de l'anglais.

Adresser lettre manuscrite, c.v., photo et prétentions s/réf. 4.689 à PIERRE LICHAU S.A., B.P. 220, 75063 PARIS CEDEX 02 qui transmettra.

CONSEIL EN BREVETS
recherche
INGENIEUR BREVETS
Mécanique - Electrique - Electronique

Adresser C.V. sous no 53.033 à CONTESSE Publicité 20, av. Opéra 75040 PARIS Cedex 01, qui transmettra.

OFFRES D'EMPLOIS

Lesieur

POUR PARTICIPER A LA MISE EN OEUVRE DE SA POLITIQUE DE PROGRES TANT AU PLAN HUMAIN QUE TECHNIQUE

recherche

JEUNE INGENIEUR DEVELOPPEMENT DES ORGANISATIONS FORMATION

ayant des connaissances en sciences humaines disposant si possible d'une première expérience dans la fonction personnel et/ou en production et désirant faire évoluer sa carrière vers la fonction de chef de relations humaines.

Le titulaire du poste débutera sa carrière au sein de l'un de nos principaux établissements situé dans le Nord (800 personnes).

En liaison avec le chef du service relations humaines, il assurera :
la conception, la coordination et/ou l'animation de toutes les actions de progrès et formation depuis le diagnostic jusqu'à la réalisation.

Ce poste offre de réelles possibilités de carrière motivantes et évolutives au sein du groupe.
Mobilité géographique indispensable.

Envoyer lettre manuscrite, CV et photo à LESIEUR Recrutement Cadres
122, avenue du Général Leclerc 92103 BOULOGNE

Le Centre d'Informations Financières recherche
FUTURS CADRES COMMERCIAUX
- dynamiques et ambitieux,
- goût du contact haut niveau,
- très bonne présentation,
- sens des responsabilités.

R.-V. : 553-91-30 (pte 210).

Responsable, homme, planning approvisionnement production matériels pneumatiques et électroniques, expérience gestion informatisée, bilingue anglais.
CÉNAF : 297-49-95.

CENTRE MUSICAL
recherche

PROFESSEURS DE PIANO

Dynamiques et disponibles.

Env. C.V. détaillé + photo sous nº 036.282 M
RÉGIE-PRESSE
85 bis, r. Réaumur, 75002 Paris.

Association 1901
recherche

COLLABORATEUR

Gestion financière
informatisation possible
Ecrire sous le nº T 036.950 M
RÉGIE-PRESSE
85 bis, r. Réaumur, 75002 Paris.

Pour assurer son expansion technique et industrielle, notre Centre, spécialisé dans le développement et la production d'appareils échographiques à usage médical, recherche :

INGENIEUR DE PRODUCTION ELECTRONIQUE

Réf. SI/I1

qui aura, en tant qu'Adjoint du Directeur Industriel la RESPONSABILITE de l'ORDONNANCEMENT et de la PLANIFICATION INDUSTRIELLE.
Formation Arts et Métiers ou similaire + électronique.
Expérience industrielle confirmée et bonne connaissance des méthodes gestion informatisée dans une Entreprise électronique professionnelle.

INGENIEUR DE CONTROLE

Réf. SI/I2

placé sous l'autorité du Directeur Industriel, il aura la RESPONSABILITE DES CONTROLES D'ENTREES ET DE FABRICATION.
Formation électronique (ESE, INSA, ENSI...).
Expérience de cette fonction dans un Service de Production de matériel électronique de moyenne série.

INGENIEUR ELECTRONICIEN ET INFORMATICIEN

Réf. SI/I3

Placé sous l'autorité du responsable du Bureau d'Etudes, IL ASSURERA LA MISE EN PLACE ET LA COORDINATION DES MOYENS DE CAO ET DE FAO.
Formation Grande Ecole Electronique (ENST - ESE - ENSTA...).
Bonne connaissance de la program mation d'automatismes.

Les candidatures seront adressées avec CV et prétentions (en rappelant la référence du poste choisi) à CGR ULTRASONIC - Service du Personnel - 9, Chaussée de Paris - 77102 MEAUX.

THOMSON-CSF
BRANCHE EQUIPEMENTS MEDICAUX

---

assistant du président

ADMINISTRATION ET PERSONNEL Paris

Notre société, 400 personnes, 150 millions de francs de CA, appartient à un groupe industriel de renommée nationale, spécialisé dans l'emballage.
Notre président recherche son collaborateur immédiat pour l'assister dans l'ensemble des tâches liées à l'administration et à la fonction personnel. Il sera notamment l'interlocuteur des directeurs des 3 départements pour le recrutement, la formation, la communication et les études sociales.
Nous recherchons un diplômé de l'enseignement supérieur, de 30 à 35 ans environ, pouvant justifier d'une expérience réussie de 5 ans dans une fonction personnel en industrie.
Ce poste est très évolutif, soit au sein de cette société en pleine expansion, soit au sein du groupe.
Envoyer CV, photo et prétentions sous réf. 1871,
à Key Men, BP 2235, 69213 Lyon Cédex 01.

média-system



IMPORTANTE SOCIÉTÉ DE TRANSPORT
Quartier Défense

recherche

UN CHEF DU SERVICE ASSURANCES

Rattaché au Département Juridique, il aura à assumer :

- L'encadrement d'un service de 10 personnes.
- Les études des nouvelles polices d'assurances.
- L'organisation et le suivi des dossiers sinistres.
- L'exercice des recours en liaison avec les différentes directions et succursales.

Une formation juridique, niveau Maîtrise de droit, doublée d'une expérience, est exigée. Expérience Transports souhaitée.

Écrire avec curriculum vitae détaillé, lettre manuscrite et prétentions sous référence 330 à TRENDANCES, 9, rue Arsène-Houssaye, 75008 PARIS qui transmettra.

Importante société d'ingénierie basée en proche banlieue sud parisienne
recherche

Ingénieur Documentaliste

(Réf. 4284 A)

Il sera responsable de la gestion technique de la documentation de matériels spatiaux : coordination des services techniques pour toutes modifications de matériels ; mise à jour des configurations de matériels, de leurs procédures d'essais et de leurs dossiers d'identification.

Une bonne expérience (10 ans environ) dans des services techniques en qualité de cadre ou d'ingénieur est indispensable.
Un autre poste, de nature identique, est à pourvoir outre-mer.

Technicien Principal

(Réf. 4284 B)

Adjoint de l'ingénieur documentaliste, il sera responsable du secrétariat technique pour la gestion de matériels spatiaux.

Les candidats sont invités à adresser leur dossier (CV, photo, prétentions) sous référence correspondant au poste choisi à DESSEIN
69, rue de Provence - 75009 PARIS.

Dessein

COMPTABLE CONFIRME

familiarisé avec les particularités comptables d'un Etablissement Financier de crédit-bail mobilier. Sous l'autorité du responsable du département comptable, il assurera le contrôle de la comptabilité générale, la préparation des bilans et comptes de résultats, l'établissement des déclarations fiscales ainsi que de divers documents propres à l'activité de la société. Ce poste s'adresse à un candidat doté d'une solide formation comptable (BTS, DECS ou équivalent) ayant acquis au cours d'une expérience d'environ 3 ans, une bonne maîtrise des techniques *comptables dans leur ensemble et* habitué à travailler avec l'informatique.

La rémunération sera fonction de l'expérience.

Ecrire à NATIO EQUIPEMENT, Service du Personnel, 23 rue de Marignan 75008 Paris

---

Informaticien

Organisme professionnel d'assurances recherche son informaticien pour la gestion des différents fichiers, l'étude de l'encodage des informations et le traitement des données statistiques.
Matériel : Système VSPC fonctionnant sur ordinateur 3032.

Pour résussir dans cette fonction, il devra justifier d'une maîtrise, d'un 3ᵉ cycle universitaire ou grande école, ainsi que d'une expérience professionnelle réussie dans la branche informatique (5 ans minimum) avec si possible, la connaissance du 3033.
Si ce poste vous intéresse adressez candidature manuscrite et C.V. sous référence 2356/M à

ID IMPACT DEVELOPPEMENT,
Monceau Commercial Building,
38, rue de Lisbonne, 75008 PARIS

CSNCR CHAMBRE SYNDICALE NATIONALE DES CONSEILS EN RECRUTEMENT

Publival

ENTREPRISE DE TRAVAUX PUBLICS
C.A. 600 MF dont 60% à l'étranger
filiale grand Groupe français,
recherche :

CHEF COMPTABLE ANALYTIQUE

ayant solide formation de base type DECS et bonne expérience dans l'industrie,
— chargé de mettre en place un nouvel instrument de gestion comptable pour suivre les résultats de grands chantiers sur plusieurs années,
— responsable des études d'organisation comptable pour introduction nouveau programme informatique.
Connaissance de l'anglais nécessaire.
Courtes missions à l'étranger à prévoir.

INGENIEUR BUREAU D'ETUDES TECHNIQUES

Diplômé grandes écoles
Débutant ou quelques années expérience bureau d'études.
30 ans maximum.

Envoyer C.V., photo, prétent. à No 53043 Contesse Publicité 20, avenue de l'Opéra 75040 Paris Cedex 01, qui transmettra.

DEMANDES D'EMPLOIS

Responsable marketing étudie toutes propositions sociétés désirant se structurer et se développer Paris ou R.E.R.
Ecr. s/nº 3.929, *le Monde* Pub., service ANNONCES CLASSÉES, 5, rue des Italiens, 75009 Paris.

Homme de contact et de terrain, 35 ans d'expérience journalisme politique, spectacles, etc., étudie toutes propositions relations publiques, service presse, édition, documentation Paris.
Ecr. s/nº 3.941 *le Monde* Pub., service ANNONCES CLASSÉES, 5, rue des Italiens, 75009 Paris.

J. H., 28 ans, formation ingénieur matériaux cherche emploi de technicien (SCOP petite société).
Ecrire sous le nº T 036.965 M
RÉGIE-PRESSE
85 bis, r. Réaumur, 75002 Paris.

URGENT. J.F., 30 ans, bonne présentation cherche emploi de nuit Paris ou banlieue nord, restauration, standard, réception. Tél. 829-82-15 après 20 h 30.

ANTIQUAIRE. Vous avez besoin d'aide J.F., 23 a., lic. angl. + allem. et ital., exp. vte, pub., compt., aim. antiquités, souhaite travail. pour vous. T. 622-15-11.

Esc. 34 ans expert comptable, mémorialiste, exp. liquidation, ch. sit. resp. prés. syndics, cab., sociétés. Lib. rapidement. Ecr. s/nº 3.926, *le Monde* Pub., service ANNONCES CLASSÉES, 5, rue des Italiens, 75009 Paris.

CHEF DE FABRICATION ÉDITION (pouvant prendre en charge de la préparation de copie à la reliure) cherche poste fixe ou coll. ponctuelle. Ecr. s/nº 3.903, *le Monde* Pub., service ANNONCES CLASSÉES, 5, rue des Italiens, 75009 Paris.

JOURNALISTE ÉCONOMIQUE

J.F. 30 ans, lic. sc. écon. et lettres, anglais, allemand. 8 ans exp. presse économique industrielle. Organisation, esprit d'analyse et de synthèse. Étudierais ttes propositions. Place stable.
Ecr. s/nº 3.875 *le Monde* Pub., service ANNONCES CLASSÉES, 5, rue des Italiens, 75009 Paris.

SLIFAC

La filiale d'affacturage du Crédit lyonnais

RECHERCHE

POUR SECONDER SON DIRECTEUR ADMINISTRATIF ET FINANCIER

UN CONTROLEUR DE GESTION

- Il prépare et suit le budget ;
- Il est responsable du contrôle interne et du reporting ;
- Il supervise la comptabilité générale ;
- Il assure des missions ponctuelles d'audit chez nos clients.

Il a une formation HEC, ESSEC, SUP. DE CO., 3 ans d'expérience dans un cabinet d'audit international, et s'exprime couramment en anglais.

Ecrite service du personnel SOCIÉTÉ LYONNAISE D'AFFACTURAGE (C.F.I. FRANCE) S.A.
23, rue Ganneron, 75018 PARIS.

---

secretaires

SECRETAIRE DIRECTION

Sténodactylo, excellente professionnelle, pour seconder Directeur Édition.
6ᵉ arrondissement Paris
Qualités d'adaptation.
Ouverture d'esprit indispensable

Envoyer C.V. et photo.
Écrire sous le nº T 037001 M.
RÉGIE-PRESSE
85 bis, r. Réaumur, 75002 Paris.

propositions diverses

Les possibilités d'emplois à l'étranger sont nombreuses et variées (Canada, Australie, Afrique, Amériques, Asie, Europe). Demander une documentation sur notre revue spécialisée MIGRATIONS (LM).
3, rue Montyon,
75428 PARIS CEDEX 09.

travail à domicile

TRADUCTEUR DE MÉTIER
Effectuerait en appoint tous travaux traduction anglais ou dactylographie sur Remington 101, contacter heures bureau. Catherine Podgorny au 796-14-14 (service telex).

L'immobilier

appartements ventes

4ᵉ arrdt

ILE SAINT-LOUIS
Dans bel imm. 2 pces, entrée, cuisine, salle de bns, w.-c., ch. gaz. 45 m². Tél. : 600-54-00.

6ᵉ arrdt

ODÉON, 2 PCES, 70 m²
Luxe, asc. Téléph. 354-42-70.

MONTPARNASSE Dble liv. 2 chbres + serv. bel imm.asc. 800 000 F. 566-52-11.

7ᵉ arrdt

5ᵉ ét., 2 P., 23 m², impecc., *poutres, cheminée.* 207-91-57, heures bureau.

9ᵉ arrdt

31, rue Milton, studio tt cft 17 m². Prix 115 000 F. Sur place jeudi 15 à 18 h.

11ᵉ arrdt

VOLTAIRE. Imm. réc. stand.
GRAND STUDIO
Cuis., salle de bns, w.-c., ch. cent. Asc. Soleil. 310.000 F. Crédit vendeur possible. Téléphonez au : 345-55-10.

12ᵉ arrdt

DIDEROT. Immeuble pierre de taille et brique
2 PIÈCES TOUT CONF.
Refait neuf Sur rue, soleil. Parc de verdure. 272.000 F. crédit vendeur poss. T. 345-55-10.

13ᵉ arrdt

TOLBIAC, *séjour* + 3 chbres, stand. Calme, soleil, balcon. BOX. 740.000 F. 535-56-92.

SUPER ITALIE, 2 P., 57 m². *Park. Vue magn. Pisc. CALME.* 585.000 F. Tél. : 535-56-92.

15ᵉ arrdt

RUE D'ALLERAY
90 m², ét. élevé, ensol., bon état, 2 chbres, balcon, paking. SANTANDREA 260-67-36/66.

MONTPARNASSE
Imm. 1969. LIVING DBLE + 2 CHBRES, grande cuis. 87 m², balcon, 6ᵉ ét., plein sud, libre de suite. Prix 970 000 F. Jean FEUILLADE. 566-00-75.

CECOGI construit
329, RUE LECOURBE
Immeuble GRAND STANDING
STUDIOS 2-3-4-5 P
Prix moyen : 12.800 F le M2. Rens. : 575-62-78.

16ᵉ arrdt

TROCADÉRO
Emplacement exceptionnel, vue sur Seine et Tour Eiffel, 200 m², 6ᵉ ét., 2 chbres serv. APPARTEMENT D'ANGLE GARBI - 567-22-88.

18ᵉ arrdt

RUE CUSTINE
Immeuble pierre de taille
APPARTEMENTS OCCUPÉS

2 P.	Rez-de-ch.	88.000 F.
3 P.	6ᵉ étage	105.000 F.
3 P.	1ᵉʳ étage	181.000 F.

Téléphonez au : 227-74-80.

CECOGI construit
« Résidence Mairie du 18ᵉ »
53, rue du Simplon
23 APPTS DE STANDING
STUD., 2, 3 P. Park.
Prix moyen : 11.600 F le m². Renseignements au 575-62-78.

78-Yvelines

MARLY-LE-ROI, Imm. stand. « La Source aux meuniers ». Séj. dble, chambre, gd balcon, park. 550.000 F. 553-91-45.

LE CHESNAY
Limite Versailles, imm. récent, belle réception, 2 chbres, balcons. Parfait état. 630.000 F. CH. 950-14-07.

ST-GERMAIN-EN-LAYE, 3' RER.
20 m² dans bel imm. anc. s/verd., sal., slle à m., 3 chbres, cuis. équip. chauff. indiv. gaz.
ÉTAT IMPECC. CALME.
Tél. 451-28-02.
3' RER, 120 m².

94 Val-de-Marne

CACHAN
5' Mᵒ ligne de Sceaux
Appartement 5 P., tt cft.
Px : 540 000 F (acte en main).
Tél. 665-79-99.

appartements achats

Recherche 1 à 3 pces Paris, préférence rive gauche, avec ou sans travaux. PAIE COMPTANT chez notaire. Tél. : 873-20-67 même le soir.

appartements occupés

BD SAINT-GERMAIN CARDINAL LEMOINE
Bel imm. p. de taille, asc., tapis escalier, 5ᵉ s/rue, beau 5 p. tt cft, 100 m². 770.000 F. Loi 48, droit de reprise. Visite : jeudi 14 h 30 à 16 h 30
11, bd ST-GERMAIN.

constructions neuves

INFORMATION LOGEMENT
Un service gratuit interprofessionnel et inter-bancaire pour tout achat d'appartements et de pavillons neufs, renseignements sur de nombreux programmes PAP et prêts conventionnés
525-25-25.
49, av. Kléber, 75116 PARIS.

maisons de campagne

50 km nord Lyon, part. vend maison ancienne, flanc de coteau, vue vallée Saône. Renseignements Étude Maître MASSON T. (74) 04-24-86.

locations non meublées offres

Paris

PROPRIETAIRES LOUER SANS FRAIS
VOS APPARTEMENTS PARIS - BANLIEUE RAPIDEMENT
Tél : 359 64 00

Région parisienne

Location/Vte, près 91-Orsay, R.E.R., beau F2 récent, 50 m², tt cft, avec 40.000 F + mens. Téléph. au 270-99-76 le soir.

locations non meublées demandes

Paris

PROPRIÉTAIRES
Pour louer rapidement SANS FRAIS et SANS AGENCE vos appartements vides et meublés à Paris et en banlieue. Téléphonez au 282-12-50.

Région parisienne

Etude cherche pour CADRES, villas, pavill., ttes banl. Loyer garanti 8.000 F. 283-57-02.

locations meublées demandes

Paris

SERVICE AMBASSADE pour cadres mutés à Paris, recherche du STUDIO au 5 P. LOYERS GARANTIS par Stés ou ambassades. 281-10-20.

immeubles

RUE LAMARCK
PLACEMENT IDÉAL
BOUTIQUES LIBRE
et OCCUPÉE. 280-26-23.

propriétés

11 ha, prés et bois
90 km-ouest. Verneuil/s/Avre.
Belle propriété
Réceptions, 4 chbres, tt cft. mers. gar. Nombr. dépend.
Px deman. : 1.060.000 F.
Tél. (32) 32-54-18.

viagers

PARIS-6ᵉ, RUE MAZARINE, imm. 17ᵉ siècle, porte classée, bel esc., 4ᵉ ét., sans asc., bel appt, 4 p., 100 m² occupé une tête 83 ans, comptant 272.000 F, rte mens. 5.200 F
NOTAIRE 501-54-30
LE MATIN.

LIBRE 2/3 P.
Cuisine, slle d'eau, w.-c.,
Mᵒ Daumesnil
75 000 + 3 850, fem. 80 a.
2ᵉ ét., tr. cl. 266-19-00.

boxes - parking

PASSY R. Bois-le-Vent
A VENDRE PARK. enclosonné.
Prix : 58.000 F - 553-91-45.

هكذا من الأصل

هكذا من الأصل

ÉQUIPEMENT

TRANSPORTS

GUERRE DES TARIFS AÉRIENS A LA RÉUNION

Deux cents passagers en panne

Le personnel de l'agence régionale d'Air France à la Réunion a observé une grève de vingt-quatre heures, lundi 22 novembre, jour où les agences de voyages de l'île gardaient portes closes. Les uns et les autres entendaient, selon notre correspondant Hubert Bruyère, protester contre les conditions dans lesquelles la compagnie nationale avait transporté, entre la métropole et la Réunion, quelque deux cents passagers à la suite de la défaillance du voyagiste et du transporteur à la demande, qui devaient assurer leur voyage.

Il y a plusieurs mois, Nouvelles Frontières et la compagnie charter privée Minerve ont déposé auprès des autorités aéronautiques une demande de desserte, à partir de Bruxelles, de ce département d'outre-mer qui relève jusqu'ici du monopole d'Air France. Le 27 octobre dernier, le Conseil supérieur de l'aviation marchande donnait un avis favorable à la réalisation d'une fréquence hebdomadaire Bruxelle-la Réunion par Minerve avec un DC-8. Sans attendre la décision définitive du ministre des transports, le voyagiste Nouvelles Frontières avait commencé à commercialiser des billets, la première liaison étant prévue pour le dimanche 21 novembre.

Or la décision ministérielle n'étant toujours pas survenue, Minerve était réglementairement dans l'incapacité d'assurer le vol. Entre-temps, Nouvelles Frontières avait trouvé un compromis avec Air France, laquelle acceptait d'acheminer les passagers non pas au tarif proposé initialement par le voyagiste (3 990 francs aller-retour), mais à celui ordinairement consenti aux agences de voyages (4 500 francs). Ce prix était toutefois inférieur au tarif public le plus bas (dénommé « voyages pour tous ») pratiqué par Air France, qui atteint 5 295 francs.

Aussitôt, des rumeurs ont circulé dans l'île, selon lesquelles la compagnie nationale se lançait dans une politique tarifaire discriminatoire. Les syndicats F.O. et C.F.T.C. d'Air France déclaraient qu'on ne tenait pas compte des *« intérêts légitimes de la clientèle fidèle à Air France »*, et les agents de voyages de l'île exigeaient l'application des tarifs préférentiels à l'ensemble des passagers. A la direction d'Air France à Paris, on estime avoir scrupuleusement respecté les règles commerciales dans une affaire tout à fait exceptionnelle.

Faits et projets

L'informatique et les collectivités locales

M. Gaston Defferre, ministre de l'intérieur et de la décentralisation a installé, il y a quelques jours, la section « informatique » du Conseil national des services publics départementaux et communaux. Présidée par M. Bernard Lefranc, député (P.S.) et maire de Soissons (Aisne), cette section comprend des représentants de l'administration, des personnalités qualifiées et une majorité d'élus, y compris de l'opposition – par exemple, M. Marc Becam, sénateur (R.P.R.) et maire de Quimper, ou M. Jean-Marie Rausch, sénateur (U.D.F.) et maire de Metz. Les représentants des organisations syndicales sont associés aux travaux.

M. Defferre a indiqué que la section « informatique » devait *« favoriser les échanges de données, d'informations, de fichiers, entre les collectivités territoriales et l'Etat »*, pour aboutir, éventuellement, à la création d'une « bourse d'échange des logiciels ».

● *Le congrès des économies régionales.* – Six ministres, MM. Defferre, Delors, Rocard, Chandernagor, Crépeau et Rigout, participeront au trentième congrès des économies régionales qui se déroulera les 25 et 26 novembre à Limoges (Haute-Vienne). Le congrès sera esentiellement consacré au futur rôle des comités d'expansion, comme agents du développement, dans la politique actuelle de décentralisation et de planification régionales.

● *Plus de retrait de permis par les préfets ?.* – Les préfets-commissaires de la République ne pourront plus retirer, *« sur le champ »*, le permis de conduire d'un automobiliste pris en infraction si, comme il est probable, l'Assemblée nationale vote cette proposition adoptée à l'unanimité par la commission des lois. Seule l'autorité judiciaire pourra prendre une telle mesure.

● *Au Conservatoire du littoral. . Guy Lengagne, député P.S. et maire de Boulogne-sur-Mer, a été réélu président du Conservatoire de l'espace littoral et des rivages lacustres.*

LES CONSÉQUENCES DU MAUVAIS TEMPS

Les noyers de Grenoble une fois de plus sinistrés

De notre correspondant.

Grenoble. – Le recensement des dégâts provoqués par la tempête de vent survenue les 7, 8 et 9 novembre nécessitera deux à trois mois de travail, estiment les directions départementales de l'agriculture et de l'équipement. Déjà, cent trente communes sur les cinq cent trente-deux du département de l'Isère ont été recensées comme sinistrées. Toitures arrachées, hangars détruits, lignes à haute tension endommagées : le vent, qui soufflait parfois à plus de 130 kilomètres à l'heure, a fait des dégâts considérables.

C'est surtout parmi les célèbres noyers de Grenoble que les ravages provoqués par le vent sont le plus importants. Certaines exploitations situées sur les communes de Vinay et de Saint-Marcellin ont été totalement décimées par le vent, et l'on estime à près de quarante mille le nombre des arbres couchés, brisés ou abattus.

La zone d'appellation contrôlée de la noix de Grenoble, qui s'étend essentiellement le long de la vallée de l'Isère, depuis les confins sud-ouest du département de Savoie jusqu'au nord-est de la Drôme, occupe 7 000 hectares. Environ six cent mille noyers étaient cultivés par mille huit cents exploitants. Certains d'entre eux ont perdu la totalité de leurs arbres.

La tempête est survenue quelques jours seulement après la fin de la récolte de noix, qui fut cette année tout à fait exceptionnelle, atteignant 12 000 mille tonnes. Mais les agriculteurs des zones sinistrées risquent de connaître rapidement de graves difficultés. En effet, un noyer n'entre en pleine production que dix à quinze ans après sa plantation. C'est la troisième fois depuis le début de ce siècle que les noyers du département de l'Isère subissent des dégâts aussi importants. En 1929, le vent détruisit une grande partie de la plantation. En 1956, le gel, à son tour, anéantit la plupart des arbres. Les noyers plantés au cours des années suivantes s'étaient mis à produire abondamment au début de la décennie 70. Ce sont donc des arbres relativement jeunes qui ont été ravagés par l'ouragan qui a soufflé pendant trois jours.

L'estimation financière des dégâts provoqués par le vent dans le verger grenoblois n'a pas encore été établie. Le prix d'un noyer, qui représente une valeur certaine sur le marché du bois, varie de 2 000 à 10 000 francs.

CLAUDE FRANCILLON

PRÈS DE MOULINS, DANS L'ALLIER

L'arboretum de Balaine a perdu ses sujets les plus anciens

La tempête a dévasté l'arboretum (1) de Balaine, situé à quelques kilomètres de Moulins, dans l'Allier.

Créé en 1805 par Aglaé Andanssn, fille du grand botaniste français Michel Andanson (2), l'arboretum de Balaine s'étendsur 21 hectares. Il renferme six cent soixante espèces et plus de trois cent cinquante variétés botaniques. Aglaé Andanson pouvait assurer quelques années après la création du parc : *« Je possède à peu de variétés près toutes les plantes exotiques qui peuvent vivre sur le sol de France. »*

Certains arbres ont maintenant plus de cent soixante-dix ans comme l'énorme *Taxodium Distichum* (cyprès chauve de Louisiane) planté dès l'origine et auprès duquel Aglaé Andanson, Merveilleuse du Directoire, convertie à la nature, est enterrée. Si cet immense conifère aux teintes cuivrées par l'automne, n'apas souffert de la tempête, d'autres magnifiques spécimen ont été déracinés ou cassés dans la nuit du 7 au 8 novembre par des vents chauds très violents et inhabituels venus du sud-est. Cela a été le cas, notamment, pour deux *Nyssa Sylvatica* (les *Tupelos* américains), pour deux *Liquidambar Styraciflua*, pour un *Liquidambar Orientalis*, pour un *Carya Ovata*, pour de nombreux chênes rouges d'Amérique, pour un gigantesque tulipier de Virginie. Spectacle saisissant que ces grands arbres de 30 mètres de haut abattus malgré des troncs dont certains atteignaient 1,60 mètre de diamètre. Le tulipier de Virginie avait lui-même un tronc de 1,20 mètre de diamètre, ce qui est exceptionnel pour le genre.

Il est possible que comme en forêt de Tronçais, la nature du sol (très humide avec une couche dure et imperméable assez proche de la surface) ait amplifiée le sinistre; il est frappant de constater que les racines pivotantes (verticales) de certaines espèces comme le chêne soient peu développées. De même, la richesse du terrain, très humifère, a freiné le développement des racines latérales, les arbres se nourrissant « sur place ».

Au total plus de deux cent cinquante arbres ont été mis à bas, soit 20 % environ de l'arboretum, frappé dans sa partie la plus ancienne qui était aussi la plus belle. Le parc de Balaine garde bien des richesses mais la destruction de certains specimens est presque irréparable. Le *Liquidambar orientalis* par exemple est une espèce en voie de disparition qui ne pousse plus guère à l'état naturel que sur la côte ouest de la Turquie peu à peu gagnée par l'urbanisation. Deux exemplaires doivent encore heureusement exister à Montpellier. Que dire aussi de la perte de deux *Nyssa sylvatica*, géants des terres marécageuses américaines difficilement acclimaté en France, dont l'embrasement automnale est un spectacle véritablement saisissant..

En Saône-et-Loire, à Dompierre-les-Ormes, l'arboretum de Pezanin créé en 1904 a encore plus souffert, détruit, semble-t-il, à 100 % dans sa partie haute. Pour les scientifiques et les habitués des lieux la grande tempête des 7 et 8 novembre a pris la forme d'une véritable catastrophe. Elle n'en donne que plus de prix aux milliers de spécimens survivants trop souvent ignorés du grand public.

ALAIN VERNHOLES.

(1) Un arboretum est un jardin spécial consacré à la culture de certains arbres dans un but expérimental. Cette définition donnée par le Larousse du vingtième siècle n'apparaît qu'en 1927. Le Littré de 1863-1873 n'en parle pas. La chose est en revanche ancienne puisque Pierre Belon, grand voyageur du seizième siècle, fut le premier naturaliste à avoir « apprivoisé » arbres et arbustes étrangers dans un parc (au Mans).

(2) Botaniste, auteur en 1763 de l'important ouvrage *Famille de plantes*.

Le Monde

économie

COMMERCE INTERNATIONAL

L'ouverture de la conférence du GATT

La conférence ministérielle des 88 *« parties contractantes »* au GATT (Accord général sur les tarifs douaniers et le commerce), qui représentent plus de 80 % du commerce mondial, s'est ouverte, mercredi matin 24 novembre à Genève. Cette session, la première depuis septembre 1973, qui réunit les ministres des affaires étrangères ou du commerce extérieur des pays membres, est placé sous la présidence de M. Allan MacEachen, vice-premier ministre et ministre des affaires extérieures du Canada.

Aux termes de la décision prise le 25 novembre 1981, le conseil ministériel a pour objet *« d'examiner le fonctionnement du système commercial multilatéral et de renforcer les efforts communs déployés par les parties contractantes en vue de soutenir et d'améliorer ce système au bénéfice de toutes les nations. »* En fait, cette réunion, qui doit se terminer le samedi, va opposer la Communauté européenne et les États-Unis qui, de façon classique, ont durci leurs positions à la veille de la rencontre de Genève. Cependant le Japon, qui ne veut pas être mis en accusation, se tient en retrait, alors que les pays du tiers-monde sont réservés sur l'issue des travaux.

« L'alliance politique nécessaire pour préserver un marché américain ouvert est au bord de l'effondrement » a déclaré, le 23 novembre, à Genève, le représentant américain M. William Brock. Pour sa part, le ministre français du commerce extérieur, M. Jobert, a, dans un communiqué publié mardi, souligné qu'*« avec ses partenaires de la Communauté la France s'opposera aux vues utopiques de certains pays qui proposent d'étendre le domaine d'action du GATT, de rendre son fonctionnement plus contraignant et d'entamer une nouvelle phase de la libération des échanges »*.

Enfin, à Paris, à l'issue d'une rencontre avec M. Schluter, premier ministre danois, M. Mauroy a déclaré *« La CEE ne peut demeurer la zone économique la plus perméable du monde et rester sans réaction face à des offensives commerciales qui minent ses propres productions »*.

De son coté, M. Schluter qui a été également reçu par M. François Mitterrand et M. Jacques Chirac, a dénoncé les tentations protectionnistes dans le monde, mais aussi à l'intérieur même du Marché commun.

Les Etats-Unis demandent un renforcement des règles existantes et leur extension à des domaines nouveaux

De notre correspondant

Washington. – Les responsables américains se sont résolument placés à contre-courant. Alors que le protectionnisme gagne du terrain un peu partout – y compris chez eux, – ils ont dépensé une grande énergie pour préparer la conférence du GATT. Cette réunion devrait, selon eux, renforcer les règles existantes et envisager une extension du système à des domaines nouveaux, comme les services.

M. Reagan se bat sur deux fronts, extérieur et intérieur. C'est à l'intention des partenaires des Etats-Unis qu'il déclarait le 20 novembre : *« Le libre-échange sert la cause du progrès économique et de la paix dans le monde. Quand les gouvernements se mêlent trop de commerce, les querelles politiques se multiplient et la paix est menacée. »* Mais c'est à l'intention de ses concitoyens qu'il ajoutait : *« Nous sommes sur le même bateau que nos partenaires commerciaux. Si quelqu'un perce un trou dans le bateau, est-il logique d'y répondre par un autre trou ? »*

Les Etats-Unis considèrent le GATT comme leur enfant. Ils n'envoient pas à Genève moins de quarante-deux experts. Le chef de la délégation, M. William Brock, avouait cependant, la semaine dernière, sa déception quant aux travaux préparatoires. Mettant en garde le Japon et la Communauté européenne contre une poussée protectionniste grandissante au Congrès, il affirmait : *« Notre capacité de résister à une telle tendance dépendra des résultats obtenus à Genève. »*

Washington attend quatre résultats de cette réunion :

● Un engagement solennel de tous les pays représentés pour éviter de nouvelles mesures protectionnistes. Cet engagement serait accompagné de la promesse – plus vague et très formelle – de supprimer progressivement les barrières existantes ;

● Un renforcement des règles du GATT. Washington réclame avant tout *« une discipline pour les subventions gouvernementales »*, notamment agricoles (ce qui vise la C.E.E.). Il souhaite aussi une révision des clauses de sauvegarde pour rendre plus difficile l'établissement de quotas dirigés contre un pays particulier. Enfin, il demande un accroissement du rôle du GATT dans les disputes bilatérales ;

● La mise au point d'un agenda pour étendre le GATT aux services, aux investissements et à la haute technologie. Connaissant l'opposition de nombreux pays, les Américains se contenteraient d'un accord de principe sur les services ;

● Le lancement de nouvelles négociations Nord-Sud. Selon Washington, les pays riches devraient offrir des tarifs douaniers préférentiels aux pays en développement pour les aider à sortir de la crise. En échange, ces derniers ouvriraient davantage leurs frontières aux produits du monde industrialisé.

« Quelque huit cent cinquante barrières »

Dans l'immédiat, les Etats-Unis se mobilisent contre les subventions à l'agriculture. Mais leur grand objectif à moyen terme est la libéralisation du commerce des services. Cette catégorie comprend des activités aussi diverses que les banques, les assurances, les télécommunications, le traitement de l'information, les transports, la construction, la publicité, le cinéma et la télévision.

Contrairement aux marchandises, les services ne sont pas couverts par le GATT. Ils font l'objet d'accords sectoriels – bilatéraux ou multilatéraux – que les Américains jugent très insuffisants, vu l'aggravation du protectionnisme dans ce domaine. Washington affirme avoir recensé *« quelque huit cent cinquante barrières »* de nature diverse, les assurances étant notamment très touchées.

Les Etats-Unis ont toutes les raisons de s'intéresser à la libre circulation des services. Ce secteur occupe sept Américains sur dix et représente 65 % du produit national brut. Les exportations de services ont atteint 42 milliards de dollars en 1981, soit trois fois plus qu'en 1970, et ce sont elles qui permettent à la balance des paiements d'être excédentaire.

Les Américains font remarquer que le protectionnisme contre les services qui représentent déjà près d'un cinquième du commerce mondial se répercute souvent sur des marchandises et frappe de plein fouet la haute technologie.. C'est donc *« un obstacle à la croissance économique dont le monde à tant besoin actuellement »*

Plusieurs raisons avaient empêché les services d'être inclus dans le GATT. D'une part, on ne percevait pas bien l'importance de ces échanges qui sont peu visibles et difficilement quantifiables. D'autre part, les négociations internationales étaient centrées, jusqu'à présent, sur les barrières tarifaires qui s'appliquent mal aux services. Enfin, ceux-ci touchent souvent à la stabilité financière d'un pays (banques), à sa sécurité nationale (transports, télécommunications) ou à son identité culturelle (programmes de télévision), d'où une tendance à la réglementation gouvernementale plus grande que pour les marchandises.

« Aucune de ces raisons n'est un obstacle insurmontable pour inclure les services dans un cadre international », affirme-t-on à Washington. Les collaborateurs de M. Reagan suggèrent les mesures suivantes : établissement d'un *« code de conduite »* ; extension aux services de certaines règles non tarifaires du GATT ; création de normes supplémentaires adaptées à ce nouveau domaine ; établissement d'une série d'accords techniques ou sectoriels.

Les Etats-Unis ne demandent à la conférence de Genève que de faire une déclaration de principe et d'établir un programme de travail. Selon eux, les études préparatoires pourraient durer deux ans. On se donnerait ensuite une autre année pour négocier. Washington qui, compte sur l'appui des Européens, se réjouit de leur *« évolution graduelle »* : au début, ceux-ci ne voulaient pas discuter des services dans le cadre du GATT, puis ils ont donné leur feu vert, à condition que les Américains *« vendent »* eux-mêmes ce projet au tiers-monde.

Certains pays, comme le Chili, la Corée du Sud et Singapour, ne font pas de difficulté. D'autres, comme l'Inde, ont adopté une position d'attente. Mais il se trouve aussi des opposants farouches, dont le Brésil, qui soutiennent que les services sont inséparables des investissements étrangers et que le GATT n'a d'ailleurs pas vocation de s'en occuper.

ROBERT SOLÉ.

Le Japon veut éviter d'être mis en accusation

De notre correspondant

Tokyo. – En butte aux critiques plus où moins vives de ses principaux partenaires, qui s'estiment lésés par le dynamisme de ses exportations, la faiblesse de ses importations de produits manufacturés et les difficultés générales d'accès à son marché, le Japon a pour objectif minimal, à Genève, d'éviter une mise en accusation et d'obtenir des participants un engagement formel de *« non-prolifération »* des mesures protectionnistes.

Pour Tokyo, les maux dont souffre le commerce tiennent plutôt aux insuffisances et aux désordres des économies et finances occidentales qu'aux succès industriels et commerciaux japonais. *« Le préalable au maintien et au renforcement des principes du libre-échange est le développement et l'expansion des activités économiques par le biais de l'innovation technologique »* (point fort de l'industrie nippone), note un document officieux consacré à la réunion du GATT.

La position japonaise en matière de *« clause de sauvegarde »* – l'un des *« points chauds »* de cette rencontre – se résume ainsi : formulation de mécanismes augmentant la crédibilité et la transparence du GATT ; mise en place de moyens propres à empêcher le recours abusif aux clauses de sauvegarde, adoption de mesures en vue d'éviter les situations où un pays importateur force un pays exportateur à sortir du cadre des mécanismes du GATT. Pour le Japon *« les limitations volontaires d'exportation et les accords d'organisation du marché, dont l'objectif et les effets sont similaires à ceux des augmentations tarifaires et des quotas d'importations, doivent être étudiés en vue de leur intégration dans le cadre du GATT »*.

Sous la pression de certains de leurs partenaires, les Japonais ont *« volontairement »* accepté de telles limitations qui contreviennent à l'esprit du libre-échange. On estime, de source officielle à Tokyo, que la capacité d'exportation de produits manufacturés japonais est ainsi réduite de 40 %. Cependant, les Japonais se félicitent des déclarations américaines affirmant, contrairement à ce que souhaitent certains Européens, que les pratiques commerciales du Japon ne seraient pas explicitement mises en cause dans les documents de la conférence ministérielle.

Les divisions entre Américains et Européens devraient ainsi permettre une fois de plus aux Japonais de passer l'obstacle de Genève, sans trop d'encombres. D'autant plus qu'ils ont multiplié depuis plusieurs semaines les négociations, sinon les concessions, avec les Etats-Unis sur divers points de leur contentieux commercial bilatéral, l'agro-alimentaire et la haute technologie en particulier. En revanche, les négociations sont au point mort avec la C.E.E., qui se trouve face à trois solutions : attendre le bon vouloir des Japonais ; décider unilatéralement – comme l'a fait la France – des mesures à leur encontre ; invoquer un article du GATT qui prévoit la réunion d'un commission multilatérale pour sortir de l'impasse.

R.-P. PARINGAUX.

Bibliographie

« LE COMMERCE INTERNATIONAL A LA DÉRIVE » DE FRANÇOIS DAVID

Sous le titre *« Le comerce international à la dérive »*,(1) M. François David dresse un constat de décès du libre-échange. Plus de la moitié du commerce mondial échappe actuellement aux lois du marché : l'agriculture et le pétrole, qui en représentent chacun un cinquième, les biens d'équipements et les produits de consommation pour un dixième dans chaque cas.

Aucun pays n'est épargné par la tentation du *« repli frileux »* et les organisations internationales trompent l'opinion, en s'efforçant de faire encore croire que le protectionnisme demeure l'exception. Le ton est sévère.

Ce livre d'un praticien des affaires internationales au ministère de l'économie et des finances tombe bien en cette période d'affrontements sur le thème du libre-échange. Sans établir un inventaire des infractions, M. David retrace, avec précisions chiffrées et datées, la montée du protectionnisme et ses approches nationales, après avoir évoqué le rôle des organisations et les limites des accords internationaux. *Il est dommage, toutefois,* que cette analyse lucide d'un quasi-naufrage ne débouche que sur l'espoir de la croissance pour sortir de la crise. – M. B.

★ Calmann-Lévy, Perspectives de l'économique, 231 pages, 75 F.

Aux Etats-Unis

LES PRIX ONT AUGMENTÉ DE 0,5 % EN OCTOBRE

Washington *(A.F.P.)*. – L'indice américain des prix de détail a augmenté de 0,5 % en octobre. Ce résultat est dû essentiellement à la hausse du coût de la construction, malgré une baisse importante des intérêts sur les crédits immobiliers.

L'augmentation du coût de la vie, qui avait été de 0,2 % en septembre et de 0,3 % en août, s'est établie à un rythme annuel de 4,9 % pour les dix premiers mois de 1982 (+ 5,1 % par rapport à octobre 1981). L'année dernière l'inflation avait été de 8,9 %.

CONJONCTURE

Le déficit prévisionnel du budget de 1982 est porté à environ 99 milliards de francs

Le déficit de la loi de finances, pour 1982, sera légèrement supérieur aux 95,4 milliards de francs prévus dans le budget initial, voté il y a un an. Le projet de collectif de fin d'année, qui a été examiné le mardi 23 octobre en conseil des ministres, prévoit, en effet, une impasse alourdie de 3,5 milliards de francs, ce qui porte le déficit à environ 99 milliards de francs (98,92 milliards).

17 milliards et 300 millions de francs de dépenses supplémentaires sont inscrits dans ce collectif de fin d'année, les principales rubriques étant les suivantes : 7,660 milliardsde francs pour les entreprises publiques, dont 5 milliards pour le secteur public industriel sous forme de dotation en capital (près de la moitié allant à la sidérurgie), auxquels s'ajoutent 170 millions pour le rachat de la C.G.C.T. et 1,8 milliard pour la S.N.C.F., dont 1 milliard sous forme de dotation en capital ; 631 millions aux Charbonnages et 189 millions à Air France, dont 50 millions en dotation de capital.

Les interventions sociales s'élèvent à 4,7 milliards de francs, l'essentiel des ouvertures de dépenses concernant l'UNEDIC, l'aide sociale et divers régimes de protection sociale. Des ajustements de crédits seront possibles dans le budget de l'agriculture grâce à des ouvertures nouvelles représentant 724 millions de francs. Quant à la défense, les redéploiements intervenus permettent une majoration des crédits d'équipement de 600 millions de francs.

A ces 17,3 milliards de francs de dépenses supplémentaires, s'ajoutent 2 milliards de francs de perte de recette par rapport aux prévisions qui avaient été faites il y a un an.

Côté recettes : 6,5 milliards de francs d'annulation de crédits (ces annulations qui avaient causé, fin octobre, quelque émoi parmi les ministres concernés, notamment le ministre de la défense), 2 milliards de francs d'économies dans la fonction publique résultant du blocage des salaires ; enfin, 7,7 milliards de francs de dépenses ont été annulées gageant exactement – par transfert entre postes – 7,7 milliards de francs d'ouverture de dépenses diverses.

COMMERCE

Les organisations traditionnelles remportent un succès aux élections pour les chambres de commerce

Les résultats provisoires des élections aux chambres de commerce et d'industie (C.C.I.), qui ont eu lieu le lundi 22 novembre, font apparaître une stabilité dans la désignation des représentants des industriels, des commerçants et des prestataires de services aux conseils d'administration de ces organismes.

Le courant traditionnel – où sont regroupés le C.N.P.F., la Confédération générale des P.M.E. et la Fédération des associations de commerçants (F.A.C.) – recueille un large succès. Il est vrai qu'il avait des candidats dans toutes les chambres. Le Syndicat national des P.M.I. – une organisation très revendicative depuis une année environ – obtient un certain succès mais il avait présenté peu de candidats, cette organisation réservant, selon elle, le plus gros de son effort pour les élections prudhomales du 8 décembre. Le CID-Unati en revanche paraît avoir subi un recul dans sa représentativité aux C.C.I.

Voici les résultats provisoires qui ont été communiqués, mardi 23 novembre, par l'assemblée permanente des C.C.I. à Paris. Ils portent sur 147 des 157 C.C.I. La participation a atteint le taux moyen de 40,67 % en hausse de 5,03 points par rapport au scrutin de 1979.

La première répartition des sièges s'établit comme suit : courant traditionnel (C.N.P.F. - C.G.P.M.E. - FAC) : 1 722 élus sur 1 857 candidats ; CID-Unati : 40 élus pour 225 candidats ; S.N.P.M.I. : 28 élus sur 234 candidats ; divers : 14 élus pour 151 candidats ; listes d'unions : 429 élus pour 493 candidats.

Les résultats définitifs devraient être communiqués le vendredi 26 novembre.

LE MARCHÉ INTERBANCAIRE DES DEVISES

	COURS DU JOUR		UN MOIS		DEUX MOIS		SIX MOIS	
	+ bas	+ haut	Rep. +ou	Dép. –	Rep. +ou	Dép. –	Rep. +ou	Dép. –
$ E.-U.	7,1620	7,1660	+ 210	+ 250	+ 400	+ 450	+1040	+1160
$ can.	5,8360	5,8415	+ 80	+ 130	+ 185	+ 245	+ 515	+ 635
Yen (100)	2,8270	2,8305	+ 145	+ 175	+ 280	+ 325	+ 840	+ 915
DM	2,8255	2,8280	+ 140	+ 160	+ 270	+ 295	+ 815	+ 870
Florin	2,5835	2,5845	+ 140	+ 160	+ 275	+ 300	+ 785	+ 835
F.B. (100)	14,4850	14,5010	+ 5	+ 135	+ 5	+ 185	– 130	+ 545
F.S.	3,2780	3,2815	+ 275	+ 300	+ 500	+ 535	+1410	+1485
L (1 000)	4,9015	4,9055	– 705	– 590	–1280	–1150	–2565	–2365
£	11,4050	11,4160	+ 345	+ 430	+ 720	+ 835	+2060	+2295

TAUX DES EURO-MONNAIES

$ E.-U.	8 3/4	9 1/4	9	9 3/8	9 5/16	9 11/16	9 11/16	10 1/16
DM	6 7/16	6 13/16	6 1/2	6 7/8	6 15/16	7 5/16	6 3/4	7 1/4
Florin	6 1/16	6 7/16	6	6 3/8	6 3/8	6 5/8	6 7/16	6 13/16
F.B. (100)	11 3/4	12 3/4	11 7/8	12 7/8	12 1/4	13	12 1/2	13 1/2
F.S.	1/8	1	2 7/16	3 1/16	3 7/16	4 1/16	3 3/4	4 3/8
L (1 000)	19 3/4	21 1/4	26 3/4	29 1/4	27	28 7/8	23 3/8	24 5/8
£	8 1/4	9	9	9 5/8	8 15/16	9 9/16	8 15/16	9 9/16
F. français	14 1/4	15 3/4	15 3/4	17	17 1/2	18 3/4	19 1/4	20 1/2

Ces cours pratiqués sur le marché interbancaire des devises nous sont indiqués en *fin de matinée par une grande banque de la place.*



هكذا من الأصل

AFFAIRES

Les difficultés de la sidérurgie européenne

L'aggravation de la crise de la sidérurgie européenne, évoquée lors de la réunion des ministres de l'industrie des Dix à Elseneur au Danemark, va conduire à porter de 15 à 30 millions de tonnes la diminution des capacités de production prévue jusqu'à maintenant. Bien que ces réductions doivent affecter en priorité, des pays comme l'Italie, peu touchée encore, elles ne pourront épargner la France.

En ce cas, se posera la question d'une révision des objectifs de production fixés pour 1986, dans le sens restrictif, et d'un redéploiement de l'appareil industriel comportant de nouvelles fermetures d'usines.

A défaut, le budget français devra supporter des charges accrues, notamment pour combler le déficit croissant et vertigineux des deux grandes entreprises du secteur, Usinor et Sacilor. Déjà, pour l'année en cour, la « rallonge » atteint 2,5 milliards de francs pour les seuls fonds propres.

En R.F.A., les créanciers du groupe Saarstahl, qui leur doit 7 milliards de francs, vont renoncer aux intérêts de la dette et rééchelonner les remboursements au capital.

Le plan acier français devra-t-il être révisé ?

Lorsque le 9 juin, le gouvernement rendit public son *« plan acier »*, élaboré au terme de six mois d'études de prospective et de négociations avec les partenaires sociaux, il se fondait sur les conclusions du rapport Judet, du nom du professeur de l'université des sciences sociales de Grenoble chargé, en novembre 1981, *de rédiger une étude sur « l'évolution des débouchés de la sidérurgie française et de ses perspectives à moyen terme »*. Des trois hypothèses de production formulées par M. Judet, à l'horizon 1990 – une basse avec 20 millions de tonnes, correspondant à une croissance faible, une moyenne avec 21,8 millions de tonnes, impliquant une nette progression des investissements en 1983 et en 1984, et une haute, avec 24 millions de tonnes, s'appuyant sur une croissance forte – les pouvoirs publics avaient retenu la dernière. Une production de 24 millions de tonnes en 1986, nécessite des investissements industriels supérieurs à 17 milliards de *francs en quatre ou cinq* ans. A ces chiffres s'ajoutent le service de dette de la sidérurgie pris en charge par le Trésor en 1978 (22 milliards de francs), les charges relatives à la suppression de 20 000 emplois prévues par le plan acier de 1979, et le comblement des pertes annuelles d'Usinor et de Sacilor (au moins 7 milliards de francs en 1982), soit 10 milliards de francs par an d'ici à 1986, selon les propres déclarations de M. Jean-Pierre Chevènement, ministre de l'industrie et de la recherche. Ce chiffre constituant un minimum déjà dépassé.

Pessimisme

Or, la production d'acier, déjà en recul de 10 % en 1982 sur 1981 (19 millions de tonnes) risque de fléchir à nouveau de 10 % à 15 % en 1983, revenant à son plus bas niveau depuis 1960. Les carnets de commande s'établissent à 20 % en dessous de ceux du début de 1982, et le pessimisme le plus noir règne dans la profession, où l'on qualifie la situation de *« catastrophique »*. En Europe, le phénomène est identique, d'autant plus explicable qu'à 77 % les débouchés de l'acier relevait de l'investissement, en crise aiguë, comme on le sait.

Dans ces conditions l'objectif des 24 millions de tonnes, déjà jugé irréaliste en juin, devient tout à fait aléatoire, et l'exécution du *« plan acier »* risque de conduire à des surcapacités notoires dans quatre ans. La terrible logique industrielle impliquerait, d'abord, de nouvelles fermetures d'usines, même modernes, comme la C.E.E. s'apprête à l'exiger de ses membres. Ainsi, dans le groupe Usinor, l'aciérie toute neuve et néanmoins ruineuse de Neuves-Maisons, en Lorraine, devrait être arrêtée, de même que les trois hauts fourneaux de Longwy du même groupe. En ce cas, le chiffre de 12 000 suppressions d'emplois prévues dans le plan et qualifiées de *« dérisoires » en juin* par un expert de la profession, devrait être notablement majoré. allant plus loin, on peut se demander si l'ambitieux programme de modernisation des installations décidé il y a six mois, et destiné à rendre les entreprises compétitives en 1986, n'est pas excessif dès le départ. En ce qui concerne les capacités de laminage des produits plats (tôles minces), est-il opportun de moderniser et d'agrandir des trains de la Sollac, en Lorraine chez Sacilor ? Usinor va arrêter le sien à Denain, le plus vieux de France (1951», mais contemporain de celui de la Sollac, au profit de ses installations très modernes de Dunkerque et Sacilor ne *dispose-t-elle pas de* la moitié de la production du train à chaud de la Solmer à Fos, aciérie dont la productivité globale est une des meilleures du monde ? Enfin, il n'est pas raisonnable de prévoir de nouvelles capacités de fabrication de fil machine, toujours en Lorraine, alors que les installations de la métallurgique de Normandie à Caen posent problème.

De tels propos peuvent paraître absolument hérétiques et insupportables pour les Lorrains, mais en ce début d'hiver 1982, où la maison France rassemble tous ses moyens pour financer l'industrie de demain, une réflexion plus lucide doit être menée sur la place réelle de la sidérurgie en France, sans plus s'hypnotiser sur une notion de tonnage, de plus en plus dépassée.

L'objectif n'est sûrement pas d'augmenter le tonnage, mais d'améliorer les performances et la qualité des aciers pour maintenir leurs débouchés. Par exemple, en *dix ans*, *les tambours des machines* à laver ont vu leur épaisseur diminuer de moitié, l'inclusion de nickel ou de molybdène,métaux importés et fort coûteux, étant diminuée ou supprimée, ce qui a permis aux fabricants d'aciers spéciaux de combattre victorieusement les revêtement en rilsan. Dans certains cas, la sidérurgie est contrainte d'investir massivement pour vendre un produit meilleur au même prix ou presque : ainsi en est-il des tôles allégées et protégées contre la corrosion que réclame maintenant l'industrie automobile, anxieuse de réduire le poids des véhicules. Chez Citroën,la voiture la plus récente, la BX, ne comporte-t-elle pas un capot et un *hayon en matériaux composites*, sans acier ?

Des aciers différents, plus performants, mieux adaptés, telle est désormais la loi pour les sidérurgistes qui vont devoir consacrer des sommes accrues à la recherche. On ne réalise pas à quel point les *« gisements »* de productivité et d'innovation technologique sont importants dans les industries traditionnelles, où un effort accentué dans ces domaines non seulement n'est pas inutile, mais encore devient vital. A ce sujet, il faut saluer une véritable *« première »* : deux journées viennent de se tenir aux aciéries d'Isbergues dans le Nord, réunissant des dirigeants du groupe *Usinor dont* M. Raymond Lévy, son président, et une délégation du C.N.R.S., menée par M. Frejacques, son président, avec de nombreux responsables de laboratoires universitaires de recherche.

L'objectif est d'établir une liaison C.N.R.S.-sidérurgie, inexistante jusqu'à maintenant afin d'accroître le potentiel de recherche de la profession avec une grande idée au départ : dans la course, un peu désespérée que l'industrie française livre pour rattraper son retard, il lui faut prendre un raccourci, c'est-à-dire franchement innover. C'est ce que le laboratoire des groupes sidérurgiques (*0,9 % du chiffre d'affaires en* 1982 contre 1,5 % pour les Japonais), l'Institut de recherche de la sidérurgie (IRSID) et le C.N.R.S. vont s'apprêter à faire. Davantage de crédits à la recherche appliquée *moins aux investissements*, c'est un langage que M. Chevènement, déjà prêt à un effort dans ce domaine peut parfaitement comprendre.

FRANÇOIS RENARD.

MOËT-HENNESSY VA SE LANCER DANS LA CULTURE DES ROSES

Le groupe Moët-Hennessy (champagne, cognac et parfums) va *se lancer dans la culture des roses* en prenant une participation de 34 % dans le capital de la maison Georges Delbard, l'un des premiers pépiniéristes français, et même européens, avec un chiffre d'affaires de 150 millions de francs environ. Le but de l'opération est d'appliquer sur une grande échelle le procédé révolutionnaire mis au point par la maison Delbard pour la multiplication des rosiers par clonage et non plus par greffe d'une variété sélectionnée sur un porte-greffe du genre églantier.

Les aléas de la reprise des plants sont quasiment supprimés, et leur délai d'élaboration est ramené de dix-huit mois à trois ou quatre mois, *ce qui permet de réduire sensible*ment à la fois la surface des cultures et les prix de vente.

Le groupe Moët-Hennessy, pour favoriser l'exploitation de ce procédé outre-Atlantique, vient de prendre *le contrôle à 100 % du* deuxième fabricant de rosiers aux États-Unis, Armstrong-Nursery. La conjoncture est pourtant mauvaise chez les pépiniéristes français, cinq d'entre eux ayant déposé leur bilan *depuis le* début de l'année.

EN BELGIQUE

Cockerill-Sambre verrait sa production réduite de 27 % par rapport à 1980

De notre correspondant

Bruxelles. – Le journal bruxellois *le Soir* titrait le 20 novembre : *« Le sauvetage de l'acier wallon dépend désormais d'un feu vert de la C.E.E. »* Cette constatation paraît d'autant plus pertinente que, dans cette tempête, le gouvernement belge ne paraît pas trop mécontent de pouvoir s'abriter derrière ce qu'on appelle ici « le paravent » de M. Davignon, le commissaire responsable de la C.E.E. pour les problèmes sidérurgiques. Les pressions, pour ne pas dire les exigences de la Commission, représentent en effet le moyen le plus efficace – et aussi le plus commode du point de vue politique – pour imposer à Cockerill-Sambre, la plus grande entreprise belge de l'acier, des mesures draconiennes de réorganisation.

A la suite du sommet européen de Copenhague, le débat sur le sort de Cockerill-Sambre a pris une tournure encore plus dramatique. Que cette entreprise, qui est en quelque sorte le cœur de l'industrie wallonne, se trouve dans une situation extrêmement grave n'est guère contestable. En 1982, elle aura produit quelque *4 millions* de tonnes d'acier en enregistrant une perte de 12 milliards de francs belges (1,7 milliard de francs). Qu'elle ait déjà consenti des sacrifices très substantiels sur l'autel de la Communauté est encore moins douteux.

Un conflit majeur, avec la C.E.E., n'en subsiste pas moins. La Commission n'a pas accepté le plan de réorganisation présenté en mai par le P.-D. G. intérimaire de Cockerill-Sambre, M. Vandestrick. *Ce dernier propose aujourd'hui* une nouvelle version de son *« schéma industriel »*. Le gouvernement de Bruxelles, maintenant toujours une position réservée et se contentant de jouer le rôle d'une *« boite aux lettres »*, vient donc de permettre à Cockerill-Sambre de soumettre ses nouveaux projets à la C.E.E.

Ce plan (encore que les ministères préfèrent parler d'une simple « note ») envisage pour Cockerill-Sambre une réduction supplémentaire de sa *« production maximum possible »* de 5,5 %, soit 575 000 tonnes d'acier. Ce résultat devrait être acquis en mettant en veilleuse l'usine Valfil de Liège et le train « 3 » de l'usine de Marcorelles. L'effort est loin d'être négligeable, puisque, par rapport à 1980, la production de Cockerill-Sambre serait ainsi réduite de 27 %.

Déjà, M. Davignon a exprimé son scepticisme sur ce plan. Lors d'un débat à la télévision, il a posé la question de savoir *si Cockerill-Sambre* envisageait une véritable réduction de sa capacité productive ou si elle ne préparait pas une simple mise en veilleuse de certaines installations.

Les projets de M. Vandestrick ne se limitent pas à un resserrement de la production. Il s'agit aussi de réaliser ce qu'on appelle, un peu paradoxalement, un *« plan social »* prévoyant le départ de deux mille cinq cents ouvriers durant les deux prochaines années. En même temps, un *« contrat social »*, qui reste à négocier avec les syndicats, devrait amener ceux-ci à accepter une modération des augmentations de salaires, qui seraient limitées à trois fois 2 % d'ici 1985. *Enfin*, le P.-D. G. de Cockerill-Sambre attend toujours que l'Etat belge finance, en partie au moins, le rachat de la société Frères-Bourgeois afin que le groupe sidérurgique puisse enfin exercer une maîtrise globale sur la commercialisation de ses produits. Tout cela sans parler d'un appoint de quelques milliards de francs belges d'argent frais qui devrait être assuré par l'Etat.

Quels que soient les problèmes techniques très complexes posés par la réorganisation de la sidérurgie wallonne, il est clair que M. Vandestrick maintient un optimisme jugé excessif par certains. Pour lui, il s'agit toujours de *« passer le cap du creux conjoncturel »* observé depuis le troisième trimestre 1982. Reste à savoir à quoi pensait le ministre de l'économie, M. Eyskens, lorsque, au cours du débat, il a déclaré : *« Si on ne sort pas du rêve, ce sera le cauchemar. »*

JEAN WETZ.

SOCIAL

LA PRÉPARATION DU IXe PLAN

Cinq scénarios pour maintenir l'évolution des dépenses de santé

En présence de M. Rocard, ministre du Plan, les experts du groupe de travail sur la régulation de l'activité et des dépenses de santé ont présenté à la presse, le 23 novembre, diverses pistes de réflexion pour mieux maîtriser l'évolution des dépenses de santé. Ces dernières ont beaucoup progressé : + 19,7 % en rythme annuel en septembre.

Selon M. Giraud, président du groupe de travail, il faut donner, en la matière, *« plus de transparence au système et plus de responsabilités aux acteurs »*. Pour ce faire, M. Giraud propose cinq scénarios au choix. Dans le premier, « étatiste », le Parlement fixe, chaque année, une enveloppe financière (fonds budgétaire plus fonds de cotisation d'assurance-maladie), dont la répartition est assurée par des conventions passées entre Etat et régions, ou entre Etat, régions et institutions dispensatrices de soins. Dans le second, dit de « mutualisation », *« l'Etat et les usagers assurent, par l'intermédiaire de leurs mutuelles »*, qui passent des conventions avec les institutions et les professions de santé, *« une régulation des activités complétant celle des dépenses collectives »*. Les trois autres scénarios s'inscrivent dans la perspective de « décentralisation » au niveau de la région. Cette dernière reçoit une dotation globale, prélevée sur l'enveloppe nationale et calculée en fonction de certains critères *« rendant mieux compte de la réalité que les actuels indicateurs utilisés pour la carte sanitaire »*. Dans le scénario n° 5, les régions gèrent le système de santé à l'exception des C.H.U. placés directement *sous le contrôle de* l'Etat.

Ce rapport doit être soumis à la commission nationale de planification. Ses premières conclusions laissent le débat ouvert sur l'orientation de la politique de santé. – D. R.

JOURNAL FAIT PAR DES IMMIGRÉS

« Sans frontière » reparaît

Fondé il y a trois ans avec l'appui du Père Louis Gallimardet, un prêtre catholique qui fut l'une des grandes figures de la lutte anti-raciste en France, *Sans frontière*, ce journal « pas comme les autres », rédigé par des immigrés, a su se tailler une place à part dans la presse française.

Mais les obstacles se sont accumulés. Après trois mois d'absence, *Sans frontière* reparaît dans un nouveau format, celui d'un magazine, pour l'instant mensuel, qui deviendra hebdomadaire après le 1er janvier prochain, au terme d'une restructuration basée sur de meilleurs moyens d'information et sur une politique de signatures. Selon ses dirigeants, c'est pour ce journal la seule chance de survie face aux difficultés que traversent la plupart des organes de presse. Pour la première fois depuis sa création, *Sans frontière* relance ainsi un appel aux lecteurs (*).

Le numéro spécial de rentrée se présente en tout cas sous une forme attrayante. Outre l'éditorial de Méjid Ammar et Farid Aïchoune, il comporte notamment des articles du sociologue syrien Burhan Ghalioune sur les événements du Liban, de Féthi Mehrez sur la situation au Maroc, de Raphaël Constant sur les Antilles, de Marc Weitzmann sur le terrorisme, de Fabienne Messica sur la mort de Pierre Mendès France – sous le titre : « Un peu de paix qui s'en va », – ainsi qu'une « libre opinion » de M. Laurent Cathala, député socialiste du Val-de-Marne, et un « bloc-notes » de l'écrivain berbère Driss Chraïbi. – J.B.

(*) Abonnements de soutien à partir de 400 F à l'ordre de *Sans frontière*, 33, boulevard Saint-Martin, 75003 Paris - C.C.P. Paris 420900 F.

FAITS ET CHIFFRES

Affaires

● **Le groupe D.M.C. a annoncé son intention de vendre sa participation dans le groupe ouest-allemand Zell Schonau** à la société Gunther Drews, avant la fin de l'année. La société Gunther Drews, également spécialisée dans le textile (tissage, tricotage et le négoce), possédait déjà 25 % du capital de Zell Schonau, dont D.M.C. détenait 59,2 %, par l'intermédiaire de deux de ses filiales. Zell Schonau qui fabrique principalement des tissus jacquard pour l'habillement, et du linge de maison, emploie deux mille quatre cent soixante salariés et réalise un chiffre d'affaires de 519 millions de francs. Sa cession répond, selon D.M.C., à la nécessité pour le groupe textile français de se concentrer sur ses « points forts ». Zell Schonau est globalement bénéficiaire, mais son secteur linge de maison décline, et ses produits ne sont pas complémentaires des productions de D.M.C. dans ce secteur (marque Descamps).

● ***Les exportations ouest-allemandes d'automobiles devraient diminuer d'environ 5 % en 1983,*** prévoit l'Institut de recherche économique IFO de Munich, après une forte augmentation en 1982 (+ 14 % prévus sur l'ensemble de l'année) notamment au cours du premier semestre. Par contre la demande intérieure, qui a baissé cette année de 7,7 %, devrait reprendre l'an prochain pour atteindre 2,3 millions d'unités vendues (7 % de plus qu'en 1982). Au total, la production devrait se maintenir en 1983 au niveau de 1982, soit 3,8 millions de véhicules, dont 55 % seulement seraient destinés à l'étranger, contre 59 % cette année.

Agriculture

● **La Fédération nationale des exploitants agricoles (F.N.S.E.A.) demande l'arrêt immédiat des importations de bois** brut et scié, ainsi que la suspension des abattages en cours dans les forêts domaniales. Les tempêtes du 6 au 9 novembre, qui ont dévasté plusieurs massifs forestiers, ont entraîné, en effet, un abattage important qui risque, selon la F.N.S.E.A., de provoquer un effondrement des cours.

Energie

● **Réunion de l'Organisation arabe des pays exportateurs de pétrole à Koweït.** L'OPAEP, qui se réunit à partir du 24 novembre à Koweït, doit examiner notamment la plainte déposée par l'Irak contre la Syrie après la fermeture par Damas, en avril, de l'oléoduc Kirkouk-Banias-Tripoli, qui prive Bagdad de la possibilité d'exporter plus de pétrole. Les pays membres devraient d'autre part tenter de rapprocher leurs points de vue sur le prix et les niveaux de production de pétrole, *avant la réunion* de l'OPEP le 18 décembre à Vienne. Déjà, Ryad et Alger se seraient accordés pour la défense du prix actuel du pétrole. – *(A.F.P.).*

Social

● **Travail clandestin : M. Dupeyroux chargé de faire des propositions.** – Le ministre du travail et celui du commerce et de l'artisanat ont chargé M. Jean-Jacques Dupeyroux, professeur à l'université Paris-II, de leur soumettre des propositions pour lutter contre le travail clandestin. Ce rapport s'inscrit *« dans le souhait du gouvernement d'entreprendre une action contre l'ensemble de ce phénomène, qu'il s'agisse de « travail noir », de travail sans facture et de l'utilisation de main-d'œuvre non déclarée ».*

● **La politique de l'immigration a été « d'une totale imprévoyance entre 1960 et 1970 »,** a déclaré M. Jean Le Garrec, ministre de l'emploi, dans son interview publiée, mardi 23 novembre, par le journal *l'Alsace* de Mulhouse (Haut-Rhin), qui a consacré plusieurs pages, deux jours de suite, aux orientations gouvernementales. Le ministre, qui a confirmé que la France n'entendait pas rouvrir les frontières à la main-d'œuvre étrangère, a indiqué qu'il n'y avait pas d'autre option que de pratiquer *« une politique d'insertion sociale »* des immigrés établis en France.

● **Le S.N.P.M.I. ne veut payer ni la taxe professionnelle ni l'assurance-chômage.** – Le président du Syndicat national de la petite et moyenne industrie (S.N.P.M.I.), M. Gérard Deuil, vient d'écrire à M. Fabius pour réclamer la suppression de la taxe *professionnelle. Pour éviter* le paiement d'une taxe qui a augmenté de 20 % à 500 % selon eux, les adhérents des S.N.P.M.I. vont systématiquement déposer auprès des services fiscaux des réclamations contentieuses avec demande de sursis de paiement. Le S.N.P.M.I. envisage aussi de ne plus verser de cotisations à l'assurance-chômage s'il était exclu de la nouvelle négociation. Pour attirer l'attention sur leurs difficultés, plusieurs centaines d'adhérents du S.N.P.M.I. avaient d'ailleurs été mobilisés dans la matinée du 22 novembre pour bloquer les trains d'affaires de la S.N.C.F., en tirant sur les sonnettes d'alarme de trains en partance : une trentaine de *convois ont ainsi été immobilisés* momentanément.

● **Les négociations salariales à la S.N.C.F. devraient s'achever le 9 décembre.** Lors d'une réunion le 23 novembre la direction et les syndicats ont examiné plusieurs schémas sur le calendrier des augmentations salariales en 1983 et la revalorisation des bas salaires. Le projet d'accord devrait inclure des dispositions sur les conditions de travail et le droit syndical. Dans le secteur *privé*, selon le ministère du travail, les négociations sont achevées dans une soixantaine de branches : trente-quatre accords concernant environ deux millions de salariés ont été conclus jusqu'à présent.

● **Donner au billet de congés payés un second souffle...** tel est le projet qu'étudient actuellement les services des ministères du temps libre et des transports. M. André Henry, ministre du temps libre, l'a annoncé en inaugurant le train-*forum qui va circuler pendant trois* semaines à l'intérieur des principales zones d'emplois du pays afin de promouvoir, une nouvelle fois, l'étalement des vacances d'été.

Pour 7 % les travailleurs (dont 80 % de cadres) utilisent encore les billets de congés payés. *« Il faut le rendre plus populaire »*, estime M. Henry pour qui les Français qui, grâce à la cinquième semaine de congés, peuvent désormais partir deux fois en vacances dans l'année, *devraient utiliser plus fréquemment* la voiture l'été et le train l'hiver. Les pouvoirs publics pourraient donc décider de plafonner le tarif du billet de congés payés qui ne pourrait être utilisé qu'au- dessous d'un certain revenu et de le rendre, en revanche, *« plus attractif pour ceux qui en ont besoin ».*

AVIS FINANCIERS DES SOCIÉTÉS



PARIBAS ÉPARGNE

La banque Paribas vient de procéder au lancement de Paribas Epargne. Cette nouvelle SICAV a pour objet de mettre à la disposition de la clientèle particulière un instrument de placement de sommes disponibles à court et moyen terme.

Placée sous la présidence du Secrétaire *général de la Compagnie* Financière de Paribas, Monsieur Robert Carvallo, Paribas Epargne s'est fixé le double objectif de maintenir la valeur d'acquisition du capital investi tout en lui procurant la meilleure rémunération possible.

Paribas Epargne est ouverte au public depuis le 22 novembre. Toutes informations complémentaires peuvent être obtenues aux guichets du Siège, des Succursales et des Agences en France de la banque Paribas.

ACTIONS INVESTISSEMENT
SICAV DIVERSIFIEE

Situation au 30 septembre 1982

Nombre d'actions en circulation : 1 778 125 ; Actif net (en millions de francs) : 319,20 ; Valeur liquidative de l'action (en francs) : 179,51 ; Dividende global mis en paiement le 30 avril 1982 (en francs) : 10,45.

GROUPE SOCIÉTÉ GÉNÉRALE



Société générale pour le développement des opérations de crédit-bail immobilier

SOGEBAIL

La réunion du conseil d'administration, sous la présidence de M. Jacques Mayoux, a permis de faire le point sur l'activité de la société au cours des neuf premiers mois de l'exercice.

478 millions de francs d'engagements nouveaux ont *été signés* (contre 314 millions de francs pour la même période de 1981). L'activité a connu, depuis, un rythme de progression très satisfaisant et l'année devrait se terminer avec une production supérieure à 600 millions de francs.

Dans le même temps, le bénéfice provisoire extériorisé par la situation au 30 juin s'établissait à près de 111 millions de francs pour les six premiers mois de l'année.

Par ailleurs, le conseil a fixé les modalités d'une nouvelle augmentation de capital.

Celle-ci, d'un montant de 47,3 millions de francs, se matérialisera par l'émission de 94 600 actions d'un nominal de 500 francs, la catégorie AD.

La réservation dans le public a débuté le 16 novembre et se poursuivra jusqu'au 13 décembre 1982.

Rappelons à ce propos que Sogebail émet, chaque année, une ou deux nouvelles *catégories d'actions, par appel* à l'épargne publique, auxquelles sont affectées l'ensemble des opérations de crédit-bail prenant normalement effet dans les quelques mois qui précèdent ou qui suivent l'émission. Les actionnaires bénéficient à travers le dividende qui leur est versé de l'indexation propre à ces contrats ; en outre, les actions sont progressivement remboursées au fur et à mesure de l'amortissement des immeubles financés par l'émission de chaque nouvelle catégorie.

Après réalisation de la catégorie AD, le capital se trouvera porté à 1 099,5 millions de francs.

TESTUT-AEQUITAS

Au cours de la séance du conseil d'administration réuni *le 9* novembre 1982, M. Robert Perrier a fait part de son désir de solliciter ses droits à la retraite. Le conseil en a pris acte et, en conséquence, l'a déchargé de ses fonctions de président-directeur général. Le conseil lui a exprimé ses remerciements *pour les services rendus. M. Perrier* conserve son mandat d'administrateur.

M. Jacques Marchal a été coopté comme administrateur et élu président-directeur général.

Les orientations du groupe Testut-Trayvou, déjà exposées lors de l'assem*blée du 29 juin 1982*, tendent à accentuer le regroupement des différentes sociétés pour une plus grande efficacité de gestion.

Afin d'assurer le renforcement de la structure du bilan consolidé et le financement de nouveaux investissements, des concours financiers ont été négociés et acquis.

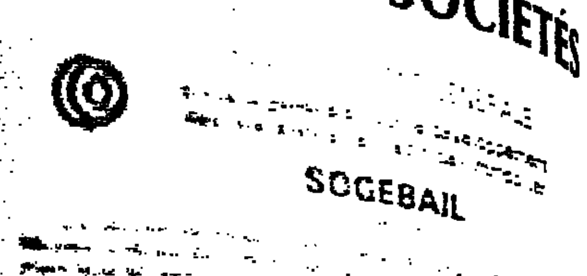
Ils comprennent, sur une période de trois années, outre des réalisations d'actifs, une augmentation de capital de 8 millions de francs réservée aux principaux actionnaires, ainsi qu'un ensemble *de prêts participatifs F.D.E.S. et ban*caires, de crédits à long et moyen terme et de subventions pour un montant global de 33 millions de francs.

Une assemblée générale extraordinaire pour ratification sera convoquée dans les délais légaux.

Le président Marchal a souligné que le plan de redressement et de développement approuvé par les pouvoirs publics implique une réorganisation du groupe devant lui permettre de retrouver dynamisme et rentabilité.

هكذا من الأصل

هكذا من الأصل





MARCHÉS FINANCIERS

PARIS

24 novembre

Nette reprise

Très maussade depuis plusieurs jours, le marché parisien a enregistré, mercredi, une brusque reprise sans que les professionnels soient en mesure d'expliquer cette hausse, sinon par l'intervention de quelques « gendarmes » aussitôt relayés par des ordres d'achat moins institutionnels.

De fait, l'indicateur instantané, qui gagnait environ 0,7 % à l'ouverture, a rapidement accentué son avance pour la porter à 0,9 % par la suite, au vu des seconds jours.

Nombreux sont les titres à profiter de l'aubaine, et le matériel électrique se distingue à la hausse, notamment Thomson-C.S.F. (+ 7 %), CIT-Alcatel (+ 5,7 %) et Radiotechnique (+ 4,7 %). Manurhin figure en tête des valeurs en progrès avec un gain de 8,5 %, suivie à quelque distance par U.F.B. (+ 6 %) et Prétabail (+ 4 %). Des titres auparavant recherchés, comme Lafarge et Moët-Hennessy, qui se lance dans la production de rosiers, ont, à nouveau, été recherchés.

Les valeurs sidérurgiques battent en retraite en ordre dispersé et Saulnes-Gorcy cède plus de 6 %, tandis que Pompey perd 5 %. Creusot-Loire (– 3,5 %), Sacilor (– 3 %), Générale de fonderie (– 2,9 %), Usinor (– 2,8 %) et Métallurgique navale normande (– 2 %) leur emboîtent le pas à quelque distance.

A 13 % en début de matinée, le taux de l'argent est retombé à son plus bas niveau depuis mai 1981, mais il l'avait déjà atteint le jeudi 18 novembre dernier.

Le cours de l'or international est pratiquement inchangé (404,50 dollars l'once contre 404,75 la veille). A 93 600 F, le lingot abandonne 800 F, tandis que le napoléon gagne 1 F à 654 F.

Le dollar-titre s'est maintenu à 8,80-8,85 F.

NEW-YORK

Irrégulier

Pour la première fois depuis trois semaines, l'indice Dow Jones est repassé mardi sous la barre des 1 000, s'inscrivant finalement à 990,99 au son de cloche final, en baisse de 9,01 points sur la veille.

A vrai dire, le marché est resté irrégulier tout au long de la séance, font valoir les spécialistes et le baromètre numéro un de Wall Street aurait pu fort bien effectuer un mouvement de balancier en sens contraire. La forte baisse de lundi (le *Big Board* avait alors reculé de plus de 21 points) a suscité le lendemain quelques réactions techniques à la hausse, mais celles-ci n'ont pas suffi à l'emporter, et les baisses ont coiffé les gains dans la proportion de deux contre un.

Les investisseurs ont toutefois été défavorablement influencés par la baisse des commandes de biens durables intervenue en octobre (– 4,9 %). « *Ces statistiques* », constate un professionnel, « *sont bien plus mauvaises que ce que nous attendions et elles démontrent qu'à l'évidence l'économie américaine n'est pas encore sortie de la récession* », explique-t-il. « *Nous ne sommes pas encore hors de danger, loin de là* », confiait par ailleurs le secrétaire américain au Trésor, M. Donald Regan, à l'occasion d'une réunion de presse consacrée au Fonds monétaire international, alors qu'en écho, le département du commerce annonçait pour lui donner raison, une accélération de l'inflation avec une hausse de 0,5 % des prix de détail, en octobre, soit un pourcentage de hausse annuelle de 5,9 %.

VALEURS	Cours du 22 nov.	Cours du 23 nov.
Alcoa	27	27
A.T.T.	60	59 3/8
Boeing	28 1/4	29 1/2
Chase Manhattan Bank	50 3/4	50 1/2
Du Pont de Nemours	36 7/8	36 1/8
Eastman Kodak	89 1/4	88 1/2
Exxon	28 3/4	28 3/8
Ford	31 1/4	30 1/4
General Electric	87 5/8	87 7/8
General Foods	43 1/2	42 3/4
General Motors	55 1/4	54 3/4
Goodyear	31 3/4	31
I.B.M.	80 1/2	81 3/8
I.T.T.	30 1/2	30 7/8
Mobil Oil	24	23 1/8
Pfizer	69 3/4	68 5/8
Schlumberger	38 1/4	38 3/8
Texaco	30	29 7/8
U.A.L. Inc.	28 1/4	28 1/2
Union Carbide	54	53 5/8
U.S. Steel	19 7/8	18 3/8
Westinghouse	37 1/8	36 1/2
Xerox Corp.	37 1/4	37 3/8

LA VIE DES SOCIÉTÉS

B.S.N. GERVAIS-DANONE. – La société va mettre en paiement, à compter du 3 janvier prochain, un acompte sur dividende de 15 F par action au titre de l'exercice 1982, une somme qui « *ne préjuge en rien du montant du dividende global qui sera fixé par l'assemblée générale ordinaire* », tient à préciser le groupe alimentaire.

SACER. – La société anonyme pour la construction et l'entretien des routes annonce, pour les neuf premiers mois de l'exercice en cours, un chiffre d'affaires (hors taxes) de 849,79 millions de francs (contre 750,07 millions l'année précédente à la même époque), un résultat qui n'inclut pas les activités des filiales mais comprend celles des sociétés de portefeuille.

S.E.B. – Le spécialiste du petit équipement électro-ménager aura dépensé en 1982 près de 90 millions de francs pour améliorer sa connaissance des marchés, promouvoir ses produits et accroître la notoriété de la marque. S.E.B. estime qu'elle sera parvenue à la fin de cette année à atteindre son objectif, qui était de porter à 10 % sa part sur le marché européen du fer à vapeur.

Au titre de l'exercice 1982, le chiffre d'affaires réalisé à l'étranger aura atteint le milliard de francs.

A la date du 30 juin dernier, le bénéfice d'exploitation était passé à 67 millions de francs contre 24 millions à la même époque l'année précédente.

U.F.B. – Les sociétés U.F.B. et Locabail, du groupe de la Compagnie bancaire, *ont financé 55 000 nouvelles opérations d'investissement en biens d'équipements professionnels au cours des dix premiers mois de 1982, soit un montant de 5,5 milliards de francs, en progression de 17 % sur l'exercice précédent.*

INDICES QUOTIDIENS
(INSEE, base 100 : 31 déc. 1981)

	22 nov.	23 nov.
Valeurs françaises	104 4	
Valeurs étrangères	130 5	

Cie DES AGENTS DE CHANGE
(Base 100 : 31 déc. 1981)

	22 nov.	23 nov.
Indice général	99,9	100,4

TAUX DU MARCHÉ MONÉTAIRE

Effets privés du 24 novembre .... 13 %

COURS DU DOLLAR A TOKYO

	23 nov.	24 nov.
1 dollar (en yens)	clos	256,80

BOURSE DE PARIS Comptant 24 NOVEMBRE

VALEURS	% du nom.	% du coupon
3 %	28 50	0 462
5 %	35 50	4 068
3 % amort. 45-54	....	0 953
4 1/4 % 1963	100 80	0 716
Emp. N. Eq. 6 % 67	110 80	2 910
Emp. 7 % 1973	7925	..
Emp. 8,80 % 77	101 70	4 484
9,80 % 78/93	81 90	3 652
8,80 % 78/86	82 75	8 390
10,80 % 79/94	84 85	2 426
13,25 % 80/90	94 90	6 363
13,80 % 80/87	95 55	1 512
13,80 % 81/99	96	11 872
16,75 % 81/87	104 50	3 488
16,20 % 82/90	101 90	14 025
16 % juin 82	101	7 408
E.D.F. 7,8 % 61	130 50	12 910
E.D.F. 14,5 % 80-92	....	6 436
Ch. France 3 %	189 50	..
CNB Bques janv. 82	99 02	6 388
CNB Paribas	99 05	6 388
CNB Suez	99 15	6 388
CNI janv. 82	99 02	6 388

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
Actibail (obl. conv.)	178	....
Aciers Peugeot	*53 30*	*49*
Actibail	153	154
Agence Havas	....	....
A.G.F. (St Cent.)	360	360
A.G.P. Vie	2965	2965
Agr. Inc. Madag.	57	57
Air-Industrie	13	....
Alfred Herlicq	59 50	58 10
Allobroge	429	412 o
André Roudière	70	68
Applic. Hydraul.	250	250
Arbel	52 90	53
Artois	301	300
At. Ch. Loire	29	29
Ausseday-Rey	15	14 60
Bain C. Monaco	83 80	81 10
Banania	344	356
Banque Hypoth. Eur.	284	285
B.N.P. Intercontin.	79 30	79 20
Bénédictine	838	848
Bon-Marché	74 90	69 75
Borie	413	395 o
Bras. Glac. Int.	441	450
Bretagne (Fin.)	76 50	....
Cambodge	130 50	130
C.A.M.E.	97 80	98
Campenon Bern.	202	202
Caout. Padang	149 80	149 60
Carbone-Lorraine	49	47
Carnaud S.A.	44 70	45
Caves Roquefort	521	526
C.E.G.Frig.	109 30	106 30
Centen. Blanzy	695	699
Centrest (Ny)	109 90	109 o
Cerabati	104 50	105
C.F.F. Ferrailles	112	110 10
C.F.S.	649	649
C.G.I.B.	....	....
C.G.Maritime	11	....
C.G.V.	87 60	91 10 d
Chambon (M.)	289	298
Chambourcy (M.)	893	....
Champex (Ny)	121	....
Chim. Gde Paroisse	53	55
C.I. Maritime	254	254
Ciments Vicat	178 20	179 50
CIPEL	59	....
Citram (B)	124	....
Clause	322	320
Cl. MA (Fr.-Bail)	320 30	333 d
CMM-Mar Madag.	32 20	32 20
Cochery	70	....
Cofradel (Ly)	450	440 o
Cogifi	162 50	163
Comindus	375	375
Comiphos	142	140 20
Comp. Lyon-Alem.	136 30	137 50
Concorde (La)	247 50	257 50 d
C.M.P.	7 80	8 10
Conte S.A. (Li)	18	....
Crédit (C.F.B.)	190	190
Créd. Gén. Ind.	230	225

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
Crédit Univers.	344	357
Créditel	99	99
C. Sabl. Seine	110	110
Darblay S.A.	85	....
De Dietrich	318	310
Degremont	97 50	97
Delalande S.A.	104 80	106 20
Delmas-Vieljeux	488 80	495
Dév. Rég. P.d.C (Li)	124	123 50
Didot-Bottin	270	270
Dist. Indochine	314 50	312
Drag. Trav. Pub.	171	171
Duc-Lamothe	191	....
Dunlop	5 40	5 20 o
Eaux Bass. Vichy	900	904
Eaux Vittel	580	....
Ecco	1000	1020
Economats Centre	482	481
Electro-Banque	173	173
Electro-Financ.	385	389
Elf-Antargaz	170	163 20
E.L.M. Leblanc	340	345
Entrepôts Paris	145	146 50
Epargne (B)	1295	1296
Epargne de France	288	....
Epeda-BF	700	710
Escaut-Meuse	243 50	243 50
Eurocom	302 50	305
Europ. Accumul.	33 50	34 80
Eternit	230	230
Félix Potin	970	968
Ferm. Vichy (Ly)	129 50	129 50
Files-Fourmies	2 70	2 80
Finalens	72 70	73 20
FIPP	118	....
Fnac	250	256
Focep (Chât. eau)	1510	1510
Foncière (Cie)	150	150
Fonc. Agache-W.	43 20	28 60
Fonc. Lyonnaise	1170	1170
Foncina	101 50	101 50
Forges Gueugnon	12 10	12
Forges Strasbourg	126	123 50
Fougerolle	142	143
France I.A.R.D.	69 50	70 90
France (La)	426	429
Frankel	140	140
Fromageries Bel	261	261
From. P.-Renard	207	215 30
GAN	664	667
Gaumont	442	424 30
Gaz et Eaux	730	740
Genvrain	197	183 o
Gér. Arm. Hold.	33	33
Gerland (Ly)	415	420
Gévelot	39 25	....
Gr. Fin. Constr.	140	141 50
Gds Moul. Corbeil	105	102
Gds Moul. Paris	258	258
Groupe Victoire	390	390
G. Transp. Ind.	*100*	*100*
Huard-U.C.F.	45 80	47 60
Hutchinson	15 80	14 75 o
Hydro-Energie	47 30	49 20
Hydroc. St-Denis	66 10	....
Immindo S.A.	141	140
Imminvest	94	....
Immobail	199 80	198
Immobanque	340	338
Immob. Marseille	1090	1133
Immofice	260	264 80
Imp. G.-Lang	2 85	3 05 d
Industrielle Cie	512	532
Interbail	247	250
Jaeger	80	79 10
Jaz S.A.	64 60	64 50
Kinta S.A.	450	....
Lafitte-Bail	204 50	198
Lambert Frères	41	40
Lampes	112 50	117
La Brosse-Dupont	63	65
Lebon Cie	345	365
Lille-Bonnières	238	235
Locabail Immob.	354	365
Loca-Expansion	127	127
Locafinancière	170	168
Locatel	379	379 50
Lordex (Ny)	113	113
Louvre	218 50	218 50
Luchaire S.A.	75	77
Magasins Uniprix	66	66
Magnant S.A.	49	....
Maritimes Part.	88 50	68 30
Marocaine Cie	25 30	25 60

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
Marseille Créd.	....	....
Métal Déployé	310	300
Mic	223 20	232 d
Mors	208 50	208 50
Nadella S.A.	7 05	7 35 d
Naval Worms	115 70	115 70
Navig. (Nat. de)	50 10	52 20 d
Nicolas	310	304
Nodet-Gougis	69 70	72 40
Occident. Part.	28 80	....
OPB Paribas	115	119 60
Opterg	68	70
Origny-Desvroise	125	125
Palais Nouveauté	304	304
Paris-Orléans	102 20	102 20
Part. Fin. Gest. Im.	146	146 80
Pathé-Cinéma	105	112 40 d
Pathé-Marconi	58	58
Piles Wonder	65	63
Piper-Heidsieck	263	263 o
Porcher	150	149
Profils Tubes Est	8 80	8 85
Prouvost ex-Lain.R.	38 40	37
Providence S.A.	310	316
Publicis	520	520
Raff. Souf. R.	176	183
Ressorts Indust.	100	100 50
Ricqlès-Zan	128	127 50
Ripolin	46 20	46 20
Risla (La)	10 70	....
Rochefortaise S.A.	70 10	68 50
Rochette-Cenpa	*18 05*	*18 05*
Rosario (Fin.)	82	85 20
Rougier et Fils	61 30	58 80 o
Roussalot S.A.	312	303 50
Sacer	31	31 90
SAFAA	29	23 10 o
Safic-Alcan	163	164
SAFT	168	164
Sainrapt et Brice	138	139 90
Saint-Raphaël	85	85 10
Salins du Midi	230 40	222
Santa-Fé	140	140
Satam	61	61
Savoisienne (M)	72 50	71
SCAC	181	180
Selfier-Leblanc	187 50	186 30
Sennelle Maubeuge	128	128
S.E.P. (M)	81	....
Serv. Equip. Véh.	29 90	29 90
Sicli	61	60 10
Sicotel	168	169
Sintra-Alcatel	550	550
Sinvim	109 80	107 10
Siph (Plant. Hévéas)	142	139
Siminco	339	....
SMAC Acieroid	151	150 10
Sofal financière	332	332 80
Soffo	157	160
Soficomi	284 50	287 90
S.O.F.I.P. (M)	92	90
Sofragi	511	509
Sogepal	268	....
Soudure Autog.	107 80	....
S.P.E.G.	100	104
Speichim	202 80	194 70 o
S.P.I.	150 80	151 50
Spie Batignolles	160 50	160
Stemi	249	....
Synthelabo	120	120
Taittinger	392	391 80
Testut-Aequitas	58 20	61 60 d
Thann et Mulh.	44	46 90
Tissmétal	33 60	33 60
Tour Eiffel	245 10	250
Trailor S.A.	97	....
Ufimeg	83 70	84 30
Ufiner S.M.D.	80 50	80 50
Ugimo	139 50	139 50
Unibail	321	321
Unidel	83	85
U.A.P.	552	551
Union Brasseries	33 80	35
Union Habit.	188 50	187
Un. Imm. France	177 30	175 50
Un. Ind. Crédit	224 30	224
Union Ind. Ouest	308	310
Unipol	122 80	....
Vincey Bourget (Ny)	10 65	....
Virax	48	48 50
Waterman S.A.	160	160
Brass. du Maroc	137 50	137 50
Brass. Ouest-Afr.	23	23 30

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
Étrangères		
A.E.G.	92	91
Akzo	82 50	....
Alcan Alum	210	....
Algemeine Bank	852	876
Am. Petrofina	500	....
Arbed	171	....
Asturienne Mines	44	....
Bco Pop Español	82	82
B. N. Mexique	7 25	....
B. Régl. Internat.	37010	37890
Barlow Rand	61	61
Bell Canada	150	....
Blyvoor	115	114
Bowater	24	23 80
British Petroleum	39 50	39 60
Br. Lambert	225 10	....
Calend Holdings	88	84
Canadian-Pacific	*239*	*231*
Cockerill-Ougre	13 30	14
Cominco	310	310
Commerzbank	425	436
Courtaulds	11 30	....
Dart. and Kraft	604	600
De Beers (port.)	41 50	42
Dow Chemical	232	230
Dresdner Bank	445	440
Femmes d'Auj.	58	....
Finoutremer	179	....
Finsider	0 40	....
Foseco	19 20	....
Gén. Belgique	215	213 10
Gevaert	285	287
Glaxo	179	177 10
Goodyear	275	....
Grace and Co	337	....
Grand Metropolitan	40 50	40 30
Gulf Oil Canada	101	100
Hartebeest	489	494 90
Honeywell Inc.	890	836
Hoogovens	43 10	....
I. C. Industries	293	295
Int. Min. Chem	291	295
Johannesburg	536	550
Kubota	10 60	10 90
Latonia	233	....
Mannesmann	471	455
Marks-Spencer	30 50	29 10
Midland Bank Ltd	44 90	46
Mineral-Ressourc.	86 90	....
Nat. Nederlanden	375	385
Noranda	*123 50*	*121 10*
Olivetti	10 90	10 60
Pakhoed Holding	129	128 50
Petrofina Canada	950	....
Pfizer Inc.	605	640
Phoenix Assuranc.	42 50	....
Pirelli	7 10	....
Procter Gamble	938	950
Ricoh Cy Ltd	24 20	24 50
Rolinco	759	762
Robeco	768	770
Shell fr. (port.)	56 50	....
S.K.F. Aktiebolag	118 60	118 60
Sperry Rand	285 50	284
Steel Cy of Can.	134	....
Stilfontein	118 50	122
Sud. Allumettes	185	....
Tenneco	299 80	281
Thorn EMI	59	....
Thyssen c. 1 000	217	....
Toray indust. inc	12 60	12 80
Vieille Montagne	510	510
Wagons-Lits	275	274
West Rand	26 50	25

HORS-COTE

Compartiment spécial

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
A.G.P.-R.D.	710	715
Entrepose	116	120 10
Far East Hotels	1 40	1 35
Métallurg. Minière	148	149
M.M.B	212 40	213
Novotel S.I.E.H.	890	899
Sarakreek N.V.	251	249 60
Sicomer	153 40	154
Softbus	238	....
Rodamco	399	....

Autres valeurs hors cote

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
Alsor	150	152
Cellulose du Pin	17 50	16 30
Coparex	430	411
F.B.M. (Li)	70	3 50 o
Iena Industries	13	....
La Mure	61	....
Océanic	45	41 o
Petrofigaz	335	....
Pronuptia	110	....
Ratier For. G.S.P.	....	....
Rorento N.V.	569	575

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
Sabl. Morillon Corv.	120	....
S.K.F.(Applic. méc.)	60	60
Total C.F.N.	74	....
Ufiner	205	....
Voyer S.A.	1 35	....

SICAV

23/11	Émission Frais inclus	Rachat net
Actions France	159 95	152 70
Actions-Investiss.	207 38	197 98
Actions sélectives	228 48	218 12
Actificand	274 02	261 59
A.G.F. 5000	193 33	184 56
Agfimo	286 01	273 04
Altefi	202 90	193 70
A.L.T.O.	177 15	169 12
Amérique Gestion	388 36	370 75
Bourse-Investiss.	217 17	207 32
Capital Plus	1064 38	1064 38
C.I.P.	663 37	633 29
Convertimmo	222 14	212 07
Cortexa	750 72	716 68
Creditor	277 48	264 91
Croiss. Immobil.	265 78	253 73
Démeter	54214 74	54052 58 ◆
Drouot-France	213 60	203 91
Drouot-Investiss.	484 68	462 70
Energie	186 73	178 26
Epercourt Sicav	5223 64	5197 65
Epargne-Croiss.	1016 95	989 88
Epargne-Industr.	341 83	326 33
Epargne-Inter	507 21	484 21
Epargne-Oblig.	159 12	151 90
Epargne-Unie	656 55	626 78
Epargne-Valeur	266 91	254 81
Euro-Croissance	294 86	281 49
Financière Privée	670 20	639 81
Foncier Investiss.	497 31	474 76
France-Garantie	253 23	248 26
France-Investiss.	303 27	289 52
Fr.-Obl. (nouv.)	359 26	342 97
Francic	183 66	175 33
Fructidor	193 32	184 55
Fructifrance	334 28	319 12
Gestion Mobilière	435 51	415 78
Gest. Rendement	428 87	409 42
Gest. Sél. France	283 97	271 09
I.M.S.I.	279 24	268 58
Indo-Suez Valeurs	494 06	471 66
Ind. française	10863 51	10863 51
Interoblig.	8247 59	7873 59
Intersélect France	206 65	197 28
Intervaleurs Indust.	299 26	285 69
Invest. Obligataire	10289 73	10269 19
Invest. St-Honoré	508 53	485 47
Laffitte-crt-terme	100732 70	100732 70
Laffitte-Expansion	501 47	478 73
Laffitte-France	147 47	140 77
Laffitte-Oblig.	131 42	125 46
Laffitte-Rend.	180 17	172
Laffitte-Tokyo	602 14	574 84
Livret portefeuille	360 52	344 17
Mondial Investiss.	258 51	246 79
Multi-Obligations	400 52	382 36
Natio.-Epargne	11475 96	11362 34
Natio.-Inter.	744 13	710 39
Natio.-Placements	104921 42	104921 42
Natio.-Valeurs	407 04	388 58
Oblisem	143 41	136 91
Pacifique St-Honoré	301 43	287 76
Paris Bas Epargne	11091 16	11046 97
Paribas Gestion	403 26	384 96
Pierre Investiss.	338 12	322 79
Province Investiss.	225 88	215 65
Rendem. St-Honoré	10613 13	10560 33
Sécur. Mobilière	366 53	349 91 ◆
Sél.court terme	11443 43	11358 24
Sélec. Mobil. Div.	257 73	246 04
S.P.I. Privinter	195 43	186 57
Sélection-Rendem.	153 99	147 01
Sélect. Val. Franç.	157 69	150 54
S.F.I. fr. et étr.	335 54	320 32
Sicavimmo	368 43	351 72
Sicav 5000	160 30	153 03
S.I. Est	738 90	705 39
Sinafrance	249 49	238 18
Silvam	235 32	224 65
Silvarente	177 53	169 48
Silvinter	264 94	252 93
S.I.G.	584 16	557 03
S.N.I.	799 80	763 53
Sofinvest	340 03	324 61
Sogepargne	275 76	263 26
Sogevar	624 08	595 76
Sogintar	812 82	775 96
Soleil Investiss.	354 21	338 15
U.A.P. Investiss.	256 67	245 03
Unifrance	196 85	187 92
Unifoncier	515 80	492 41
Unigestion	455 81	435 14
Uni-Japon	688 08	656 86
Unirente	1538 22	1488 61
Univer	11563 87	11563 87
Valorem	294 01	280 68
Valrnal	113383 71	113270 44
Worms Investiss.	531 62	507 51

Marché à terme

Compte tenu de la brièveté du délai qui nous est imparti pour publier la cote complète dans nos dernières éditions, nous pourrions être contraints parfois à ne pas donner les derniers cours. Dans ce cas ceux-ci figureraient le lendemain dans la première édition.

La Chambre syndicale a décidé de prolonger, après la clôture, la cotation des valeurs ayant été exceptionnellement l'objet de transactions entre 14 h. 15 et 14 h. 30. Pour cette raison, nous ne pouvons plus garantir l'exactitude des derniers cours de l'après-midi.

Compensation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	Compt. Premier cours
1784	4,5 % 1973	1772	1762	1760	1741
3105	C.N.E. 3 %	3090	3085	3080	3045
400	Agence Havas	408	398	402	398
430	Air Liquide	435	438	437	435 90
330	Als. Superm.	328	311 60	311 60	311 60
60	A.L.S.P.I.	60	59 50	59 50	58 70
147	Alsthom-Atl.	145 80	147	148	144 10
880	Amrep	881	870	870	870
130	Applic. gaz	135	135	135	132 50
115	Arjom. Prioux	118	120	120	....
920	Aux. Entrepr.	935	939	939	921
455	Av. Dass.-Br.	465	468	468	459
182	Bail-Equipem.	183	193	193	189 20
375	Bail-Investiss.	390	390	390	382 20
225	Cie Bancaire	233	233	232	232
104	Bazar H.-V.	103 50	103 50	103 60	104
110	B.C.T. Midi B.	114 80	120 90	120 90	120 90
210	Béghin-Say	205	205 50	205 50	201 50
430	Bic	427	423	425	423
149	B.I.S.	145 50	146	146	145 10
445	Biscuit (Géné.)	446	445	447	460
1030	Bongrain S.A.	1040	1080	1080	1048
840	Bouygues	846	852	856	850
1490	B.S.N.-G.D.	1504	1515	1522	1510
1470	– (obl.)	1488	1498	1498	1500
1310	Carrefour	1293	1310	1310	1310
280	– (obl.)	281	281	281	280
1020	Casino	1030	1030	1030	1021
560	Cedis	560	565	565	565
27	CEM	27 10	27 50	27 30	27 50
245	Cetelem	247 80	248	248	249 90
540	C.F.A.O.	526	526	520	534
44	C.F.D.E.	43 90	44 80	45 20	44
172	Charg. Réunis	172 10	172 50	172 50	170 10
11 70	Chiers-Châtill.	11 80	11 65	11 65	11 45
140	Ciments franç.	142 80	145	145	142 10
870	C.I.T. Alcatel	870	918	925	900
515	Club Méditerr.	515	515	516	518
101	Codetel	101 40	101 40	101 40	101 40
132	Cofimeg	130	132	132	130
194	Colas	194	198	198	194 20
101	Compt. Entrepr.	101	101 90	101 90	100 10
295	Compt. Mod.	310	302	302	300 10
395	Créd. Foncier	395	395	395	395
192	Crédit F. Imm.	198	204	203	200
325	Crédit Nat.	336	329	329	325
68	Creusot-Loire	66 30	64	64	64
142	Crouzet	141	138 50	138	141 10
245	C.S. Saupiquet	246 50	250	250	250
780	Damart-Servip	757	762	760	764
780	Darty	790	804	804	800
565	Docks France	570	570	586	560
32	D.M.C.	31 85	32 60	32 90	32
1160	Dumez	1151	1152	1152	1152
320	Eaux (Gén.)	320	319 20	318	319 20
103	Elf-Aquitaine	108	111	111 80	110
101	– (certific.)	106 80	108 80	108 80	108 80
775	Essilor	804	799	799	785
155	Esso S.A.F.	161	162	163 80	158 80
380	Euréfrance	378	378	379	378
880	Euromarché	880	880	880	881
625	Europe n° 1	632	636	637	630

Compensation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	Compt. Premier cours
595	Facom	600	606	605	585
740	Fichet-bauche	736	730	730	716
152	Finextel	154	154 50	154 50	154 50
142	Fives-Lille	143 10	144	144	141 20
34	Fonderie (Gén.)	33	32	32	32
82	Fraissinet	82	82	82	81 20
355	Francarep	358	355	355	359
133	Gal. Lafayette	132	134	134	134
285	Gén. d'Entrep.	290	298	295	292 10
880	Gén. Géophys.	905	901	905	901
305	G.T. Mam.	302	312	315	306
360	Guyenne-Gasc.	367	370	370	368 80
630	Hachette	659	662	663	672
365	Hénin (La)	369	368 60	369	361 50
46	Imétal	46	46 90	46 90	46
198	Imm. Plaine-M.	202 50	209	210	205
182	Ind. et Particip.	184 80	180 50	180 50	180
660	Inst. Mérieux	645	651	651	652
980	Intertechnique	971	990	991	989
156	J. Borel Int.	150	148 10	148 10	149
149	J. Lefebvre	153	155	155	152
125	Jeumont Ind.	128	125	125	122 50
260	Lab. Bellon	261	261	261	264 90
250	Lafarge-Coppée	253	257	256	254
286	– (obl.)	295	303 10	303 10	303 10
1620	Legrand	1600	1600	1600	1600
820	Lesieur	810	844	844	844
200	Locafrance	202	201 10	201 10	200 10
470	Locindus	476	485	485	476
370	Lyonn. Eaux	390	395	395	398 90
25	Machines Bull	25 40	25 80	25 80	25 25
375	Mais. Phénix	370	375	373	369
1350	Majorette (Ly)	672	670	670	670
230	Manurhin	237	252	257 60	247
52	Mar. Wendel	52	51 10	51 10	52
775	Martell	790	802	802	799
770	– (obl.)	780	792	792	792
615	Merlin-Gerin	616	616	616	606
1460	Matra	1460	1460	1472	1431
9	Méc. Nav. D.-N.	9	8 80	8 80	8 80
780	Michelin	774	778	780	770
580	– (obl.)	577 90	577 90	577 90	577 90
640	Midi (Cie)	667	668	668	647
87	Mines Kali (Sté)	89	88 50	88 50	87
45	M.M. Penarroya	45 10	46 50	46 50	45 60
760	Moët-Hennessy	758	767	789	780
880	– (obl.)	880	920	820	920
370	Mor. Leroy-S.	384	363	363	363
59	*Moulinex*	*59 10*	*61 50*	*61 20*	*60 30*
340	Mumm	346	354	354	360
136	Navig. Mixtes	137	136 50	136 50	135 50
11 40	Nobel-Bozel	11 20	11 05	11 05	11 05
50	Nord-Est	49	48 70	48 40	47 80
220	Nordon (Ny)	230	233	233	233
72	Nouvelles Gal.	71 50	71 50	71 50	71 10
425	Occident. (Gén.)	418	422	422	413 60
146	Olida-Caby	154	159 50	159 50	159 50
670	Omn. F. Paris	666	670	670	671
118	Opfi-Paribas	125	125	125	124
960	Oréal (L')	988	968	968	986
51	Papet. Gascogne	48	49 20	49 20	48 20
131	Paris-France	130	127	127	124 50

Compensation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	Compt. Premier cours
330	Paris-Réescomp	340	340	339 60	333
94	Pechelbronn	93 60	93	93	93
325	Penhoet	325	321	321	320
370	Pernod-Ricard	372 50	379	381 80	379
108	Pétroles (Fse)	111 90	114 50	115	112 30
176	– (obl.)	176	177	177	176
26	– (certific.)	26	27 80	27 80	27 40
38	Pétroles B.P.	37 10	38 50	38 50	....
125	Peugeot S.A.	127	127	131	127
330	– (obl.)	329 80	329 80	329 80	323 10
88	P.L.M.	94	88	88	89 70
78	Poclain	78 10	80	80	81 20
275	Poliet	272	282	282	282
97	Pompey	96	91	91	91
215	P.M. Labinal	211	214	214	211
725	Presses Cité	724	725	730	725
595	Prétabail Sic.	595	620	620	608
225	Primagaz	236	235 90	235 90	237
117	Printemps	116	113	115	113
1000	Promodès	1019	1040	1040	1040
360	Radiotechn.	358	374 50	370	367 10
72	Raffin. (Fse)	72 50	73	75	71 70
840	Redoute (La)	842	851	850	850
475	Révillon	485	482	482	474
205	Roussel-Uclaf	207	209	209	209
805	Rue Impériale	810	810	810	810
17	Sacilor	16 50	16	16	16 20
144	Sade	144 80	145	145	144 80
1040	Sagem	1075	1080	1090	1088
148	St-Louis B.	150	150	152 50	150
220	Sanofi	237	237	237	237 50
300	– (obl.)	317	319	319	319
335	S.A.T.	335	*344 90*	*344 40*	*344 90*
19	Saulnes	18	16 80	16 80	17 10
39	Saunier-Duval	38 50	38	38	38
98	Schneider	96	97	97	95 10
25	S.C.O.A.	24	23 80	23 80	24
111	S.C.R.E.G.	112 10	112 10	112 80	113
134	– (obl.)	134	134 10	134 10	134 10
245	Seb	245 50	243	243	243
168	Sefimeg	163	163	160 10	169 80
725	S.F.I.M.	725	730	730	720
480	Sign. Ent. El.	479	483 10	487	480 10
300	Silic	306	307	307	309 90
190	Simco	189 90	189 50	189 50	185 80
98	Simnor	97 50	96	96	96
670	Skis Rossignol	670	669	669	662
290	Sogerap	286	290	292	290
155	Sommer-Allib.	155 80	159	159 90	159 90
220	Source Perrier	219 40	219 50	219	215 20
285	Talcs Luzenac	291	288	288	283
810	Tél. Elect.	815	820	820	820
129	– (obl.)	128 10	128 10	128 10	128
135	Thomson-C.S.F.	143	149	153	148
197	– (obl.)	200	206	206	202
1200	T.R.T.	1180	1175	1175	1155
131	U.F.B.	138 50	147	146	149 80
380	U.I.S.	378	380	380	379
123	U.C.B.	128 80	127	128	124 50
2 75	Usinor	2 78	2 70	2 70	2 70
175	U.T.A.	173	170	170	167
220	Valéo	217 60	222 80	222 80	220

Compensation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	Compt. Premier cours
108	Vallourec	106	106 50	106 50	105 60
1180	V. Clicquot-P.	1175	1165	1165	1185
850	Viniprix	850	850	850	833
197	Amax Inc.	192 10	187 20	187 20	187 20
595	Amer. Express	572	582	582	571
540	Amer. Teleph.	529	535	530	527
111	Anglo Amer. C.	110 50	112 50	113 10	111 50
730	Amgold	726	745	745	730
800	B. Ottomane	821	795	795	780
395	BASF (Akt)	390	387	385	382
375	Bayer	374	370	374	364 50
340	Buffelsfont.	335	347 50	347	341
31	Charter	29 70	29 50	29 50	29 30
460	Chase Manh.	445 50	452 50	452 60	443 50
215	Cie Pétr. Imp.	208 50	203 50	202 70	200 10
44	De Beers	43 50	43 40	43 50	43 05
900	Deutsche Bank	884	895	895	888
88	Dome Mines	85 20	85 50	86	84 10
220	Driefontein Cld	219	220 80	222	220
346	Du Pont-Nem.	333	328	328	330
990	Elf-Gabon	980	972	969	961
810	Eastman Kodak	790	792	792	777
121	East Rand	118 20	123	124 50	120 60
310	Ericsson	307	305	306	303
250	Exxon Corp.	256	254	252	252
285	Ford Motors	275	271 50	271 50	274 60
320	Free State	317	324	324	324
157	Gencor	157	158	158	157
215	Gén. Belgique	214	217	217	213 10
790	Gén. Electr.	769	776	776	775
510	Gen. Motors	495	493 20	494 50	485 10
59	Goldfields	58 35	58 35	58 35	57 60
125	Harmony	123 20	127 90	128	125 40
28	Hitachi	28 35	28 85	28 85	28 35
375	Hoechst Akt.	370	369	369	365

Compensation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	Compt. Premier cours
49	Imp. Chemical	49 10	49 80	49 80	49
83	Inco. Limited	80 20	80	79 90	80
745	IBM	723	734	732	721
35	Ito-Yokado	36	36 90	36 90	36 40
285	ITT	276 50	275 70	274	279 90
48	Matsushita	47 40	47 90	48	47 85
725	Merck	715	709	709	709
650	Minnesota M.	625	618	618	620
215	Mobil Corp.	213	205 50	205 50	203 10
14680	Nestlé	14720	14780	14800	14500
340	Norsk Hydro	336	332	333 90	328
810	Petrofina	810	818	825	814
540	Philip Morris	523	523	521	516
88	Philips	86 30	88	88	88 70
330	Pres. Brand	323 80	325	325	325
320	Président Steyn	315	317 50	317 50	313
930	Quilmès	912	970	970	970
730	Randfontein	732	750	750	738
280	Royal Dutch	278 50	280	281	277 30
62	Rio Tinto Zinc	61 40	62 20	62	61 50
290	St Helena Co	283 70	292	291	290
340	Schlumberger	347	338 50	338 50	333 10
56	Shell transp.	55 80	57 50	57 50	57
880	Siemens A.G.	845	852	855	849
147	Sony	144 60	145 70	145 70	143
183	T.D.K.	180 10	182 90	182 90	180 10
640	Unilever	630	623	623	....
490	Unit. Techn.	478 10	469	469	462
670	Vaal Reefs	666	685	683	680
345	West Deep	343	352 10	352 10	348
345	West Hold.	344 80	350 50	350 50	347
335	Xerox Corp.	330	328 80	328 80	330
2 01	Zambia Corp.	2 03	2 02	2 02	2 01

c : coupon détaché ; * : droit détaché ; o : offert ; d : demandé ; ◆ : prix précédent (SICAV)

COTE DES CHANGES

MARCHÉ OFFICIEL	COURS préc.	COURS 24/11	COURS DES BILLETS AUX GUICHETS Achat	Vente
Etats-Unis ($ 1)	7 212	7 185	6 970	7 320
Allemagne (100 DM)	282 690	282 710	274	288
Belgique (100 F)	14 501	14 498	13 800	14 700
Pays-Bas (100 fl.)	*258 330*	*258 080*	*252*	*264*
Danemark (100 krd)	80 860	80 730	76	82
Norvège (100 k)	99 600	99 720	95	101
Grande-Bretagne (£ 1)	11 487	11 430	11 050	11 750
Grèce (100 drachmes)	9 920	9 910	8	10
Italie (1 000 lires)	4 910	4 905	4 650	5 100
Suisse (100 fr.)	328 900	328 500	319	337
Suède (100 krs)	95 580	95 250	92	96
Autriche (100 sch)	40 290	40 230	39 100	40 800
Espagne (100 pes.)	6 032	6 011	5 800	6 050
Portugal (100 esc.)	7 840	7 820	6 400	7 600
Canada ($ can 1)	5 883	5 850	5 670	5 930
Japon (100 yens)	2 798	2 837	2 700	2 840

MARCHÉ LIBRE DE L'OR

MONNAIES ET DEVISES	COURS préc.	COURS 24/11
Or fin (kilo en barre)	94600	93600
Or fin (en lingot)	94400	93500
Pièce française (20 fr)	653	654
Pièce française (10 fr)	*401*	.....
Pièce suisse (20 fr)	615	616
Pièce latine (20 fr)	614	620
Souverain	710	701
Pièce de 20 dollars	3280	3225
Pièce de 10 dollars	1570	1590
Pièce de 5 dollars	835	.....
Pièce de 50 pesos	3800	3850
Pièce de 10 florins	620	617

Le Monde

UN JOUR DANS LE MONDE

Le gouvernement envisage de renoncer à l'augmentation de certaines prestations familiales

Le gouvernement a présenté au conseil d'administration de la Caisse nationale des allocations familiales, réuni à Paris le 23 novembre, ses projets de décrets pour la sortie du blocage des prestations familiales annoncée pour le 1er janvier prochain. Il ressort de ces propositions que le gouvernement envisage de maintenir le blocage de certaines prestations, en application des mesures décidées au conseil des ministres du 29 septembre, pour rééquilibrer les comptes de la Sécurité sociale.

Le conseil a émis plusieurs avis défavorables. L'Union nationale des allocations familiales, la C.F.T.C., ont également réagi immédiatement.

Il faut rappeler que le gouvernement s'était engagé à revaloriser en juillet 1982 les prestations de 14,1 % — taux d'évolution du coût de la vie entre mars 1981 et mars 1982. Il ne l'a pas fait, le blocage général ayant été décidé en juin. La hausse des prestations au 1er juillet n'a donc été que de 6,2 %. Promesse a alors été faite de reporter au 1er janvier 1983 le complément des augmentations annoncées.

Or, le gouvernement ne propose qu'une hausse moyenne de 7,5 %, qui, de surcroît, ne serait pas appliquée à certaines prestations.

● *Allocations prénatales* : calculées en pourcentage de la base de calcul des allocations familiales, elles devaient être majorées de 7,5 %. Il n'en sera rien. Le gouvernement, en effet, a modifié le mode de calcul : le pourcentage du salaire de base pour l'évaluation (de 1.323 F actuellement et de 1.422 F au 1er janvier prochain) passera de 22 % à 20,5 % (ce qui annule la hausse générale de 7,5 %).

● *Allocations postnatales* : la *modification du mode de calcul est* analogue, son but identique. Ainsi, la première tranche passera des 184 % du salaire de base actuels à 171 %.

Sur les deux points, l'UNAF, la C.F.T.C., protestent vigoureusement, d'autant que les allocations pré et postnatales resteront bloquées toute l'année 1983.

● *Complément familial* : il a été augmenté au 1er juillet 1982 de 14,1 %. Pour ne pas le faire bénéficier de la nouvelle hausse générale, son mode de calcul est modifié. Le pourcentage du salaire de base du calcul passera de 44,75 % à 41,65 % au 1er janvier 1983.

● *Majoration pour le troisième enfant* : elle sera réduite de moitié, passant au 1er janvier de 6 046 F à 3 028 F.

Les objections faites tant à la CNAF, qu'à la C.F.T.C. et à l'UNAF tiennent au fait que ces projets de décrets sont en fait des mesures d'économies à réaliser sur *« le dos des familles »*.

Le report au 1er janvier 1983 de l'augmentation promise au 1er juillet 1982 a fait économiser, selon l'UNAF, quelque 200 milliards de francs. La réduction de la majoration pour le troisième enfant permettra d'économiser quelque 550 millions de francs ; le blocage des allocations pré et postnatales, environ 360 millions de francs. — D. R.

A LA RADIO-TÉLÉVISION

La C.F.D.T., F.O. et la C.F.T.C. appellent à une grève générale pour le 25 novembre

Les programmes risquent d'être perturbés

La grève annoncée pour le jeudi 25 novembre, la deuxième grande grève de l'« après 10 mai » après celle du 26 février dernier, se traduira vraisemblablement par la diffusion d'un « programme minimum » sur les trois chaînes.

Le Syndicat unifié de radio et de télévision (SURT) C.F.D.T. et le Syndical national F.O. de radiodiffusion et de télévision ont lancé — séparément — un mot d'ordre de grève générale, pour le jeudi 25 novembre, dans l'ensemble des sociétés audiovisuelles du secteur public. Le Syndicat national de l'audiovisuel (SNA) C.F.T.C. a décidé, mardi 23 novembre, de s'associer à ce mouvement.

La C.G.T. s'est églalement jointe à la grève en ce qui concerne FR 3, les décisions pour les autres sociétés *devant intervenir jeudi*.

Le SURT-C.F.D.T., majoritaire chez les techniciens de l'audiovisuel, estime que des problèmes similaires se posent à chaque société : *« Absence de précisions sur l'avenir des entreprises, sur leurs missions, sur leurs personnels ; réponses négatives en matière d'emploi ; menaces contre le service public ; développement du secteur privé de la production, etc. »* Ce syndicat met aussi l'accent sur les difficultés surgies dans les négociations en cours sur la convention collective, et le risque, selon lui, d'aboutir à *un « système salarial continuateur du passé »*.

Pour sa part, F.O. assure que *« jamais, dans les sociétés de radio et de télévision, la situation n'a été aussi confuse et l'avenir aussi sombre »*.

Elle dénonce, en particulier, *« les effets pernicieux de la nouvelle loi sur l'audiovisuel »*. Quant à la C.F.T.C., elle affirme que *« seule une action dure peut faire prendre conscience au grand public de la dégradation de la situation dans les sociétés audiovisuelles »*.

Chez les journalistes, dont les sections syndicales sont distinctes de celles des autres personnels, la situation est moins claire. Le S.N.J. s'est joint au mouvement sur FR 3, mais n'a pas défini sa position en ce qui concerne les autres chaînes. F.O. n'appelle pas à la grève, mais à des assemblées générales dans les rédactions.

La situation à Radio-France est un peu particulière, l'intersyndicale de cet établissement ayant déjà lancé une grève le 18 novembre avant de déposer son propre préavis pour le 25 novembre. Une nouvelle assemblée générale consultative du personnel était prévue mercredi en mi-journée. Il est probable que le mouvement décidé sur le plan national sera suivi.

GUY MAUVILLAIN RESTE EN LIBERTÉ

Après avoir décidé de faire appliquer rapidement la mesure de réincarcération de Guy Mauvillain, dont la requête en révision a été rejetée (*le Monde* du 24 novembre), la chancellerie vient de surseoir à cette décision. Elle a commencé le 23 novembre l'instruction du recours en grâce déposé lundi 22, en ordonnant une expertise médicale.

Dans son recours, l'avocat de Guy Mauvillain précisait : *« Cet homme est âgé de soixante-trois ans et sa femme soixante et un. Il souffre notamment d'hypertension artérielle, de fortes migraines et d'arthrose. Sur la plan psychique, il souffre de difficultés de concentration et manifeste des phénomènes d'angoisse, séquelles de son incarcération. D'ailleurs, la commission technique régionale d'invalidité, d'incapacité permanente et d'inaptitude au travail a décidé, au cours de sa réunion du 12 octobre 1982, de lui accorder un taux de 66 % »*.

TROIS « ANTINUCLÉAIRES » DE CHOOZ REMIS EN LIBERTÉ

Charleville-Mézières. — Trois des quatre jeunes gens incarcérés depuis deux mois, après une manifestation antinucléaire à Chooz (Ardennes), ont été remis en liberté, mardi 23 novembre, par le tribunal correctionnel de Charleville-Mézières, devant lequel ils comparaissaient *« pour participation à une manifestation interdite, port d'arme de sixième catégorie et recel de voiture volée »* (*le Monde* du 27 septembre). Le 25 septembre, après une journée de heurts entre manifestants et policiers, MM. Loïc Robert, âgé de vingt-deux ans, Yves Bernard, âgé de trente et un ans, Gilbert Tissier, âgé de vingt-trois ans, et Mlle Mary Felkin, une Ecossaise habitant près de Paris, âgée de vingt ans, avaient été interpellés en possession de billes d'acier pouvant être utilisées comme projectiles.

Le représentant du parquet de Charleville a requis contre eux une peine de six mois de prison, dont trois avec sursis. Mais, avant de rendre son jugement, le 14 décembre prochain, le tribunal a mis fin à la détention des inculpés, sauf dans le cas de Mary Felkin, déjà condamnés à deux peines de prison avec sursis pour d'autres affaires. — (*Corresp.*)

Le numéro du « Monde » daté 24 novembre 1982 a été tiré à 514 435 exemplaires.

Au Ghana

Un coup d'Etat aurait été déjoué

Une tentative de coup d'Etat a eu lieu mardi 23 novembre à Accra, a annoncé, ce mercredi matin 24 novembre, Radio-Ghana, qui a ajouté que la situation était *« contrôlée »* par les *« troupes loyales à la révolution »* que dirige, depuis le 31 décembre, le capitaine d'aviation Jerry Rawlings. Celui-ci a demandé *« aux individus égarés encore en fuite de se rendre au poste de police le plus proche »*.

Le couvre-feu est désormais en vigueur de 18 heures à 6 heures du matin, au lieu de 22 heures à 5 heures, et l'aéroport international d'Accra, seul point d'entrée et de sortie du Ghana depuis la fermeture des frontières terrestres, le 21 septembre, est fermé au trafic international.

La radio n'a pas indiqué qui étaient les auteurs de cette tentative de coup d'Etat ni comment elle s'était déroulée, précisant seulement que le capitaine Rawlings avait demandé aux commandants des unités de l'armée de *« rester vigilants »*.

Le dirigeant ghanéen a également demandé à la population de vaquer à ses occupations habituelles dans le calme, rappelant que le Conseil national provisoire de défense (P.N.D.C.), qu'il préside, œuvrait *« pour la justice et la liberté »*. — (*A.F.P., Reuter.*)

Repli du dollar

En nette reprise, mardi 23 novembre, le dollar a fléchi à nouveau mercredi 24 novembre, revenant de 7,21 F à un peu plus de 7,16 F sur la place de Paris, et de 2,55 DM à 2,5350 DM sur celle de Francfort. A l'origine de ce repli, on trouve l'annonce d'une forte baisse des commandes de biens durables aux Etats-Unis en octobre (— 4,9 %). Toutefois, les milieux financiers internationaux n'entrevoient pas, dans l'immédiat, un recul plus accentué de la monnaie américaine. La livre sterling a faibli derechef, revenant de 11,50 F à 11,40 F à Paris.

● *Un ingénieur d'origine polonaise*, M. Henri Kasprzak, quarante ans, a été tué d'une balle à ailettes dans la tête, mardi matin 23 novembre, alors que au volant de sa voiture, il s'apprêtait à quitter le parking souterrain de l'immeuble où il résidait à Evry (Essonne). Après ce meurtre commis avec un fusil de chasse, différentes hypothèses — affaires d'espionnage, chantage industriel — ont été un instant avancées en raison de la personnalité de la victime, ingénieur à la Société nationale d'études et de construction de moteurs d'avion (SNECMA).

En fait, selon un responsable du S.R.P.J. de Versailles chargé de l'enquête, les policiers seraient sur le point d'aboutir à une tout autre conclusion. Il s'agirait d'un crime passionnel commis par un proche de la victime.

En Israël

RICHARD STRAUSS A NOUVEAU INTERDIT

Jérusalem (A.F.P., U.P.I.).— La musique de Richard Strauss ne pourra être diffusée par la radio israélienne ni jouée par l'Orchestre symphonique de la radio, à la suite d'une décision de la direction de l'ORTI (Office israélien de radio-télévision) prise lundi soir 22 novembre.

Le 9 novembre dernier, le département de la musique de l'ORTI avait recommandé à la direction d'autoriser la diffusion des œuvres du musicien allemand. Le célèbre chef d'orchestre Igor Markevitch s'était également prononcé en ce sens en soulignant que, malgré son attitude conciliante envers le régime nazi, Richard Strauss n'était pas « un nazi convaincu » et avait mis à profit ses fonctions éphémères à la tête de la direction musicale de l'Allemagne pour « protéger les juifs ».

Dès le lendemain de cette recommandation, l'ouverture de *Ainsi parlait Zarathoustra* du compositeur allemand était diffusée par la radio israélienne.

Les adversaires de la musique de Richard Strauss n'avaient cependant pas désarmé, et la direction de l'ORTI avait été depuis bombardée de lettres d'auditeurs menaçant des pires sévices les musiciens israéliens qui accepteraient d'interpréter ses œuvres.

A B C D E F G

